

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1 LES EPREUVES FEDERALES

5.1-1 LE CALENDRIER page 13

5.1-2 LES REGLEMENTS

Choix des terrains et cahiers des charges	page 18
Règlement général des épreuves fédérales amateurs	page 26
Règlement général spécifique des épreuves par équipes	page 33
Règlement général spécifique des épreuves fédérales individuelles	page 46
Règlements particuliers des épreuves par équipes	page 51
Règlements particuliers des épreuves individuelles	page 145
Règlements particuliers des épreuves du golf d'entreprise	page 181
Origine et histoire de nos trophées	page 198

5.1-3 DOCUMENTS D'ORGANISATION page 209

5.2 TERRAINS

Terrain : Scratch Score Standard - Slope – Homologation	page 275
Mesure du terrain et repères de distance	page 281
Piquetage et marquage	page 287
Préparation du terrain pour une épreuve fédérale	page 288

5.3 ORGANISATION D'UNE COMPETITION

Différentes formes de jeu	page 299
Règlements d'une épreuve	page 302
Règles locales	page 305
Tirage des départs	page 308
Carte de scores	page 312
Marques de départs	page 316
Emplacement des drapeaux	page 318
Départs et cadence de jeu	page 323
Résultats et réclamations	page 324

5.4 TEXTES EN VIGUEUR

Dopage

Le dopage et les golfeurs page 329

Règlement disciplinaire page 333

Trousse Médicale page 344

Statut d'Amateur page 345

5.5 ORGANISATEUR ET ARBITRES

Composition et rôle du Comité des Règles page 349

Cursus de formation et examens page 350

Liste des directeurs, organisateurs de tournois et arbitres page 364-377

5.6 MERITE NATIONAL ET INDEX

Méthode de calcul de l'index

Comment ça marche ? page 381

Le Scratch Score Standard (S.S.S.) et le slope page 381

Handicap de jeu en fonction du S.S.S. et du slope page 382

Principe de l'établissement des coups reçus page 385

Répartition du handicap de jeu page 386

Calcul de points en Stableford page 387

Evolution de l'index page 389

Tableau de calcul du S.S.J. page 391

Gestion des statuts d'un score en compétition page 392

Gestion centralisée des index page 394

Annuaire des joueuses et joueurs de 1^{ère} série nationale

Critères page 398

Mérite national des clubs page 399

Mérite national des écoles de golf page 402

Mérite national amateur page 406

Mérite National des AS d'entreprise page 417

Index page 418

ADRESSES UTILES

Nom	Adresse	CP	Ville	Pays	Téléphone	Fax	✉	Site internet
Météorage	Technopole Hélioparc 2 avenue Pierre Angot	64053	Pau Cedex 9		05 59 80 77 30	05 59 80 77 31	contact@meteorage.com	http://www.meteorage.fr
The Royal and Ancient Golf Club of St Andrews	Fife - KY 16 9JD			Scotland	00 44 1 334 460 000	00 44 1 334 460 001		http://www.randa.org
A.E.G.	19 Place de la Croix Blanche PO Box	1066	Epalinges	Suisse	00 41 21 784 35 32	00 41 21 784 35 91	info@ega-golf.ch	http://www.ega-golf.ch
FFGolf Département Amateur	68 rue Anatole France	92309	Levallois Perret		01 41 49 77 40	01 41 49 77 22	sportif@ffgolf.org	http://www.ffgolf.org
Association des Seniors Dames de France	60 rue du 19 Janvier	92380	Garches		01 47 01 52 52	01 47 01 40 60	asgsdf@free.fr	
Comité des Règles de la ffgolf	68 rue Anatole France	92309	Levallois Perret		01 41 49 77 40	01 41 49 77 22	regles@ffgolf.org	http://www.ffgolf.org
Association des Seniors Golfeurs de France	60 rue du 19 Janvier	92380	Garches		01 47 41 36 76	01 47 41 52 63	accueil@assgf.org inscription@assgf.org	
PGA France	Golf National 2 avenue du Golf	78280	Guyancourt		01 34 52 08 46	01 34 52 05 48	contact@pgafrance.net	http://www.pgafrance.net

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

SAMU : 15

Service Informatique FFGOLF

Numéro Vert : 0 800 21 10 67

E-mail : informatique@ffgolf.org

Fax du Service informatique : 01 41 49 77 23

Département Amateur

Téléphone : 01 41 49 77 40

E-mail : sportif@ffgolf.org

Département Haut Niveau

Téléphone : 01 41 49 77 38

E-mail : hautniveau@ffgolf.org

Département Arbitrage & Règlements

Téléphone : 01 41 49 77 47

E-mail : regles@ffgolf.org

Département Professionnel

Téléphone : 01 41 49 77 78

E-mail : golfpro@ffgolf.org

Fax commun aux Départements Sportifs : 01 41 49 77 22

Pour consulter l'index d'un joueur :

Extranet : www.netffgq.net

Portail FFGolf : www.ffgolf.org

Audiotel : 0 892 69 18 18

COORDONNEES DES LIGUES

Nom	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Fax	✉	Site Internet
ALSACE	Route du Rhin	67400	Illkirch	03 88 55 44 84	03 88 65 05 67	secretariat@alsacegolf.com	www.alsacegolf.com
AQUITAINE	Les Bureaux de Bel Air 15 Avenue Pasteur	33185	Le Haillan	05 56 57 61 83	05 56 28 98 30	ligolfaquitaine@wanadoo.fr	www.ffg-aquitaine.org
AUVERGNE	La Bruyère des Moines	63870	Orcines	04 73 62 26 80	04 73 62 26 52	ligolf.auvergne@wanadoo.fr	www.ligolf-auvergne.org
BOURGOGNE	15 rue Gaston Roupnel BP 333	21200	Beaune	03 80 25 09 72	03 80 25 09 73	bourgolf@wanadoo.fr	www.lbgolf.fr
BRETAGNE	Immeuble Le Calypso 130 rue Eugène Pottier	35000	Rennes	02 99 31 68 80	02 99 31 68 83	ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr	www.liguebretagnegolf.org
CENTRE	22 rue Edouard Branly	37300	Joué les Tours	02 47 67 42 28	02 47 67 68 79	ligolf.centre@numericable.fr	www.golf-ligueducentre.com
CHAMPAGNE- ARDENNES	10 rue Gabriel Voisin	51100	Reims	03 26 85 35 61	03 26 50 10 61	golfchampardenne@wanadoo.fr	www.golf-champagne-ardenne.com
CORSE	c/o M. Joseph Heinrich Lotissement Roselli	20290	Borgo	04 95 73 17 13	04 95 73 17 85	josephheinrich@aol.com	www.liguecorsedegolf.org
FRANCHE-COMTE	9 rue Velotte	25205	Montbéliard	03 81 94 46 99	03 81 94 17 61	daniel.turin@wanadoo.fr	www.golf-franche-comte.com
ILE DE FRANCE	1 avenue du Golf	78114	Magny les Hameaux	01 30 64 90 30	01 30 43 34 30	idf.golf@wanadoo.fr	www.liguegolfidf.com
LANGUEDOC- ROUSSILLON	Chemin du Golf Vacquerolles	30900	Nîmes	04 66 68 22 62	04 66 68 10 16	ligue.golf.languedoc@wanadoo.fr	www.liguegolfanguedocroussillon.org
LIMOUSIN	Célicroux	87350	Panazol	05 55 06 99 59	05 55 06 99 59	ffgolf.limousin@wanadoo.fr	www.liguegolf-limousin.org
LORRAINE	6, place du Roi Georges BP 60552	57009	Metz Cedex 1	03 87 55 05 68	03 87 55 03 15	golfloiraine@wanadoo.fr	www.golf-lorraine.com/

COORDONNEES DES LIGUES

Nom	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Fax	✉	Site Internet
MIDI-PYRENEES	50 rue Boulbonne	31000	Toulouse	05 62 30 10 02	05 62 30 10 03	ligue.m.p@wanadoo.fr	www.golf-midi-pyrenees.com
NORD PAS DE CALAIS	5, avenue Jean Jaurès	59650	Villeneuve d'Ascq	03 20 98 96 58	03 20 98 01 89	liguegolf.npc@libertysurf.fr	www.liguegolf-npc.com
BASSE NORMANDIE	Mairie de Varaville 2 av. du Grand Hôtel	14390	Le Home Varaville	02 31 28 31 00	02 31 28 31 50	liguegolfbanord@wanadoo.fr	www.liguedegolfdebassenormandie.com
HAUTE NORMANDIE	94 rue Saint Jacques	76600	Le Havre	02 35 42 71 19	02 35 42 71 23	ligue.golf.haute.normandie@wanadoo.fr	http://perso.wanadoo.fr/ligue.golf.haute.normandie/
PARIS	1 avenue du Golf	78114	Magny les Hameaux	01 30 43 30 32	01 30 43 23 33	lpgolf@wanadoo.fr	www.lpgolf.fr
PAYS DE LOIRE	9 Rue Couëdic	44000	Nantes	02 40 08 05 06	02 40 08 04 03	golfpdl@wanadoo.fr	www.ligue-golf-paysdelaloire.asso.fr
PICARDIE	Rond Point du Grand Cerf Le Lys	60260	Lamorlaye	03 44 21 26 28	03 44 21 26 87	liguedegolfdepicardie@wanadoo.fr	
POITOU-CHARENTES	Les Récollets 53 rue d'Angoulême	16100	Cognac	05 45 82 82 27	05 45 35 42 09	lpc.golf@wanadoo.fr	www.liguegolfpoitou-charentes.org
P.A.C.A.	Relais du Griffon 439 route de la Seds	13127	Vitrolles	04 42 76 35 22	04 42 76 34 85	liguegolfpaca@free.fr	www.ligue-golf-paca.com
RHONE-ALPES	7 quai Général Sarrail	69006	Lyon	04 78 24 76 61	04 78 24 82 18	golf.rhonealpes@orange.fr	www.liguegolfrhonealpes.org
LA REUNION	226 rue Hubert Delisle	97430	Le Tampon La Réunion	0 262 59 94 97	0 262 59 95 01	ligue.golf.reunion@wanadoo.fr	www.lrgolf.com
FEDERATION POLYNESIENNE	BP 1121 Papeete	98713	Polynésie Française	00 689 800 580	00 689 855 707	fpg@mail.pf	
NOUVELLE CALEDONIE	Maison du Sport 24 rue Duquesnes	98800	Nouméa Nouvelle Calédonie	00 687 27 26 98	00 687 27 26 98	ligue.golf.nc@lagoon.nc	

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1 LES EPREUVES FEDERALES

5.1-1 LE CALENDRIER page 13

5.1-2 LES REGLEMENTS

Choix des terrains et cahiers des charges	page 18
Règlement général des épreuves fédérales amateurs	page 26
Règlement général spécifique des épreuves par équipes	page 33
Règlement général spécifique des épreuves fédérales individuelles	page 46
Règlements particuliers des épreuves par équipes	page 51
Règlements particuliers des épreuves individuelles	page 144
Règlements particuliers des épreuves du golf d'entreprise	page 178
Origine et histoire de nos trophées	page 193

5.1-3 DOCUMENTS D'ORGANISATION page 209

Toutes compétitions (règles locales, jeu lent, cadences de jeu etc)	
Compétitions individuelles (tableaux de match-play)	
Compétitions par équipes (Inscription, horaires types etc)	

5.1-1

A la suite de la création des Inter régions lors de la saison 2000-2001 principalement axée sur le mérite benjamin-minime qualificatif au Championnat de France des jeunes, voici la composition de ces Inter régions :

① NORD

Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie

② ILE DE FRANCE

Ile de France, Paris

③ OUEST

Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire

④ EST

Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine

⑤ CENTRE

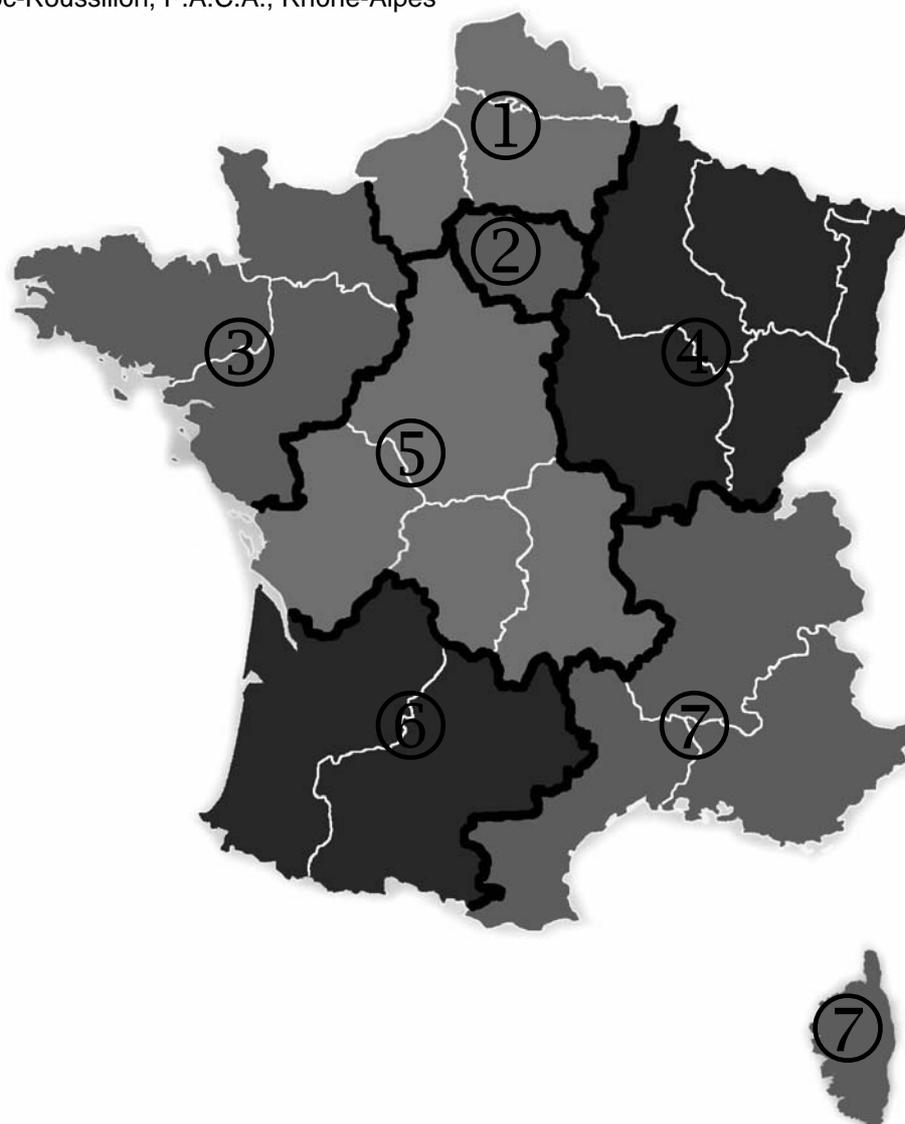
Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes

⑥ SUD OUEST

Aquitaine, Midi-Pyrénées

⑦ SUD EST

Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A., Rhône-Alpes



CALENDRIER

JEUNES

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
16-17 février	FRANCE v ESPAGNE BOYS	PAU GOLF CLUB 1856	Sélection	-	-
6-8 mars	QUADRANGULAIRE GIRLS	ITALIE	Sélection	-	-
7-9 mars	QUADRANGULAIRE BOYS	SAINT CYPRIEN	Sélection	-	-
17-18 mars	FRANCE v ESPAGNE GIRLS	SAINT CLOUD	Sélection	-	-
20-24 mars	TOURNOI DES NATIONS - Coupe VILMORIN et INTERNATIONAUX DE FRANCE JUNIORS FILLES Trophée ESMOND et Trophée Claude-Roger CARTIER	SAINT-CLOUD	20 février	3bis	152
20-24 mars	INTERNATIONAUX DE FRANCE CADETS GARCONS Trophée Michel CARLHIAN	TOULOUSE SEILH	20 février	5	153
18-22 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS PAR EQUIPES	WIMEREUX	U.N.S.S.	-	177
17-18 juin	CHAMPIONNAT DE FRANCE F.F.SPORT U.	BONDUES	F.F.S.U.	P	178
8-12 juillet	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES GIRLS	ECOSSE	Sélection	5	-
8-12 juillet	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES BOYS	SLOVENIE	Sélection	5	-
Voir Ligues	FINALE INTER REGIONALE JEUNES	Voir ligues		10	158
12-19 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES Coupe Yan LE QUELLEC – Trophée Ginette DUBOIS	GOLF NATIONAL		Garçons P: 9 / B: 9 M: 8 Filles P: 10 / B: 9 M: 9	154
19-20 juillet	EVIAN MASTERS JUNIORS CUP	EVIAN MASTERS	Sélection	8	-
21-25 juillet	INTERLIGUES DES MOINS DE 13 ANS	GOLF NATIONAL	21 juin	-	52
23-25 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS-JUNIORS GARCONS ET FILLES Trophée Patrick PONS – Trophée NEWMAN Trophée Catherine LACOSTE – Trophée Crocodile	GOLF NATIONAL	23 juin	Garçons C: 7 / J: 6 Filles C: 8 / J: 7	160
24-26 juillet	CHAMPIONNAT D'EUROPE DES MOINS DE 16 ANS European Young Masters	CHANTILLY	Sélection	6	-
28-31 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES BENJAMINS - MINIMES 1 ^{ère} DIVISION	DIJON BOURGOGNE	20 juillet	P	56
29-31 juillet	2 ^{ème} DIVISION A	MARCILLY	21 juillet	P	57
	2 ^{ème} DIVISION B	BORDEAUX LAC	21 juillet	P	58
29-31 juillet	3 ^{ème} DIVISION A	24H LE MANS	21 juillet	P	59
	3 ^{ème} DIVISION B	MONT GRIFFON	21 juillet	P	60
	3 ^{ème} DIVISION C	GOUVERNEUR	21 juillet	P	61
	3 ^{ème} DIVISION D	TOULOUSE VIEILLE	21 juillet	P	62
Voir Ligues	PROMOTION – Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir Ligues	-	63

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
2-5 septembre	CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE	AFRIQUE DU SUD	Sélection	6	
20-21 septembre	QUADRANGULAIRE BOYS & GIRLS	ESPAGNE	Sélection	-	-
26-28 octobre	TOURNOI FEDERAL JEUNES	TOULOUSE SEILH	Sélection	Garçons B: 9 / M: 8 Filles B & M : 9	159
31 octobre - 2 novembre	INTERCLUBS FEMININ DES MOINS DE 17 ANS	PAU GOLF CLUB 1856	23 octobre	P	65
1 ^{er} -2 novembre	FRANCE v ESPAGNE BENJAMINS – MINIMES	ESPAGNE	Sélection	-	-

DAMES

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
2-4 avril	OPEN INTERNATIONAL SENIORS Trophée Simone THION DE LA CHAUME	CHANTACO	29 mars	8	163
10-12 avril	CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE DAMES Trophée Lally DE SAINT SAUVEUR	DINARD	27 mars	3 bis	167
16-20 avril	COUPE GAVEAU et CHAMPIONNAT DE FRANCE Coupe Pierre DESCHAMPS	HOSSEGOR	17 mars	4	166
7-11 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1 ^{ère} DIVISION – Trophée GOLFER'S CLUB	TOURAINES	29 avril	P	69
8-11 mai	2 ^{ème} DIVISION A	DOMONT	30 avril	P	70
	2 ^{ème} DIVISION B	LA BAULE	30 avril	P	71
9-11 mai	3 ^{ème} DIVISION A	SERAINCOURT	1 ^{er} mai	P	72
	3 ^{ème} DIVISION B	NANCY AINGERAY	1 ^{er} mai	P	73
	3 ^{ème} DIVISION C	CARCASSONNE	1 ^{er} mai	P	74
	3 ^{ème} DIVISION D	PERIGUEUX	1 ^{er} mai	P	75
Voir Ligues	PROMOTION – Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir Ligues	-	76
30mai-1 ^{er} juin	COUPE DE FRANCE – Trophée Pierre LAFITE	REBETZ	30 avril	5	165
19-21 juin	CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL SENIORS	PORTUGAL	A.E.G.	7	-
26-28 juin	CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS DAMES	OZOIR LA FERRIERE	26 mai	8	164
4-6 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MID AMATEURS 1 ^{ère} DIVISION – Trophée COTNAREANU	LA FRESLONNIERE	26 juin	P	80
4-6 juillet	2 ^{ème} DIVISION A	SABLE SOLESMES	26 juin	P	81
	2 ^{ème} DIVISION B	FONTCAUDE	26 juin	P	82
4-6 juillet	3 ^{ème} DIVISION A	LES ORMES	26 juin	P	83
	3 ^{ème} DIVISION B	CHALON SUR SAONE	26 juin	P	84
	3 ^{ème} DIVISION C	FOURQUEUX	26 juin	P	85
	3 ^{ème} DIVISION D	BORDELAIS	26 juin	P	86
Voir Ligues	PROMOTION - Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir Ligues	-	87
8-12 juillet	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES DAMES	SUEDE	Sélection	2	-
27-30 août.	CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL	AUTRICHE	A.E.G.	2	-
2-5 sept.	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES SENIORS	PAYS BAS	Sélection	7	-
12-14 sept	INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY Trophée Cécile DE ROTHSCHILD	MORFONTAINE	12 août	3bis	161

25-27 septembre	COUPE D'EUROPE DES CLUBS European Club Cup Trophy	ALLEMAGNE	Sélection	6	-
25-28 sept.	OPEN DE FRANCE DAMES	ARRAS	Sélection	0	-
26-28 sept.	INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY MID-AMATEURS	GRANVILLE	26 août	7	162
2-5 octobre	1 ^{ère} DIVISION - Trophée de la COMMISSION FEMININE	AIX LES BAINS	24 sept.	P	91
3-5 octobre	2 ^{ème} DIVISION A	SAINT LAURENT	25 sept.	P	92
	2 ^{ème} DIVISION B	ANGERS	25 sept.	P	93
3-5 octobre	3 ^{ème} DIVISION A	SAINT CAST	25 sept.	P	94
	3 ^{ème} DIVISION B	STRASBOURG	25 sept.	P	95
	3 ^{ème} DIVISION C	MIONNAY	25 sept.	P	96
	3 ^{ème} DIVISION D	POITIERS	25 sept.	P	97
Voir Ligues	PROMOTION - Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir Ligues	-	98
8-11 octobre	CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPES Espírito Santo Trophy	AUSTRALIE	Sélection	1	
10-12 octobre	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME Trophée SAINT-GERMAIN	AIX MARSEILLE	10 sept.	-	175

MESSIEURS

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
17-18 janvier	FRANCE v ITALIE	MAROC	Sélection	-	-
24-25 janvier	FRANCE v ECOSSE	MAROC	Sélection	-	-
30 avril-4 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1 ^{ère} DIVISION - Trophée GOUNOUILHOU	MEDOC	22 avril	P	104
1 ^{er} -4 mai	2 ^{ème} DIVISION A	SAINT CYPRIEN	23 avril	P	105
	2 ^{ème} DIVISION B	LA PORCELAINES	23 avril	P	106
2-4 mai	3 ^{ème} DIVISION A	DUNKERQUE	24 avril	P	107
	3 ^{ème} DIVISION B	RCF LA BOULIE	24 avril	P	108
	3 ^{ème} DIVISION C	MASSANE	24 avril	P	109
	3 ^{ème} DIVISION D	TEOULA	24 avril	P	110
2-4 mai	4 ^{ème} DIVISION A	VILLERAY	24 avril	P	111
	4 ^{ème} DIVISION B	LA DOMANGERE	24 avril	P	112
	4 ^{ème} DIVISION C	CICE BLOSSAC	24 avril	P	113
	4 ^{ème} DIVISION D	MORMAL	24 avril	P	114
	4 ^{ème} DIVISION E	AMNEVILLE	24 avril	P	115
	4 ^{ème} DIVISION F	ALBON	24 avril	P	116
	4 ^{ème} DIVISION G	NIMES VACQUEROLLES	24 avril	P	117
	4 ^{ème} DIVISION H	HAUT POITOU	24 avril	P	118
Voir Ligues	PROMOTION MESSIEURS- Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir Ligues	-	119
10-11 mai	FRANCE v ANGLETERRE	ANGLETERRE	Sélection	-	-
15-17 mai	INTERNATIONAUX DE FRANCE SENIORS Trophée DAUBERVILLE	PALMOLA	15 avril	8	171
21-25 mai	COUPE GANAY et CHAMPIONNAT DE FRANCE Trophée Jacques LEGLISE	SAINT GERMAIN	21 avril	4	173
28-30 mai	INTERNATIONAUX DE FRANCE VETERANS Trophée MAHE	AMIENS	28 avril	9	172
30 mai-1 ^{er} juin	INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY Coupe MURAT	CHANTILLY	30 avril	3bis	168
5-7 juin	CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL MID-AMATEURS	POLOGNE	A.E.G.	5	-

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
19-21 juin	CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL SENIORS	PORTUGAL	A.E.G.	7	-
18-22 juin	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MID-AMATEURS 1 ^{ère} DIVISION - Trophée PUIFORCAT	DOLCE CHANTILLY	10 juin	P	123
20-22 juin	2 ^{ème} DIVISION A	SAINT CYPRIEN	12 juin	P	124
	2 ^{ème} DIVISION B	LA BAULE	12 juin	P	125
20-22 juin	3 ^{ème} DIVISION A	ROUEN MONT ST AIGNAN	12 juin	P	126
	3 ^{ème} DIVISION B	FONTENAILLES	12 juin	P	127
	3 ^{ème} DIVISION C	VALCROS	12 juin	P	128
	3 ^{ème} DIVISION D	VILLENEUVE SUR LOT	12 juin	P	129
Voir Ligues	PROMOTION - Phases inter-régionales	Voir Ligues	Voir ligues	-	130
26-29 juin	OPEN DE FRANCE	GOLF NATIONAL		0	-
1 ^{er} -5 juillet	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES MESSIEURS	ITALIE	Sélection	2	-
13-16 août	CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES SENIORS	IRLANDE	Sélection	7	-
20-23 août	CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL AMATEUR	DANEMARK	A.E.G	2	-
5-7 sept.	COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES Trophée Jean LIGNEL	SAINT NOM LA BRETECHE	5 août	P	143
10-14 sept.	INTERNATIONAUX DE FRANCE MATCH PLAY TROPHEE GORDON BENNETT	FONTAINEBLEAU	11 août	4	169
17-21 sept.	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES SENIORS 1 ^{ère} DIVISION – Trophée SAINT SAUVEUR	VOLCANS	09 sept.	P	134
19-21 sept.	2 ^{ème} DIVISION A	FONTCAUDE	11 sept.	P	135
	2 ^{ème} DIVISION B	VICHY	11 sept.	P	136
19-21 sept.	3 ^{ème} DIVISION A	ROYAN	11 sept.	P	137
	3 ^{ème} DIVISION B	BOUCLES DE SEINE	11 sept.	P	138
	3 ^{ème} DIVISION C	LE VAUDREUIL	11 sept.	P	139
	3 ^{ème} DIVISION D	SAINT CYPRIEN	11 sept.	P	140
Voir ligues	PROMOTION SENIORS - Phases inter-régionales	Voir ligues	Voir ligues	-	141
26-28 sept.	INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY MID-AMATEURS	GRANVILLE	26 août	7	170
8-11 octobre	CHAMPIONNAT DU MONDE PAR EQUIPES Eisenhower Trophy	AUSTRALIE	Sélection	1	
10-12 octobre.	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME Trophée ROYAL-BLACKHEATH	AIX MARSEILLE	10 sept.	-	176
23-25 octobre	COUPE D'EUROPE DES CLUBS European Club Cup Trophy	TURQUIE	Sélection	6	-

AUTRES EPREUVES

Date	Epreuve	Lieu	Clôture	Cat.	Page
14 mars	COUPE DES PRESIDENTS Coupe André BLEYNIE	SAINT CLOUD	6 mars	-	149
14 mars	COUPE DU COMITE DIRECTEUR	GOLF NATIONAL	6 mars	-	151
29-30 mars	CHAMPIONNAT FEDERAL GOLF D'ENTREPRISE Trophée Claude GILBERT	FONTCAUDE	21 mars	9	195
12-15 juin	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES AS D'ENTREPRISE 1 ^{ère} DIVISION - Trophée Jean-Pierre PEUGEOT	SAINT MALO	4 juin	-	185
5-8 juin	2 ^{ème} DIVISION - Trophée Jean-Pierre PEUGEOT	FORET DE MONTPENSIER	28 mai	-	186
16-18 mai	3 ^{ème} DIVISION A - Trophée Jean-Pierre PEUGEOT	COGNAC	8 mai	-	187
	3 ^{ème} DIVISION B - Trophée Jean-Pierre PEUGEOT	LA VALDAINE	8 mai	-	188
23-25 mai	PROMOTION	ANJOU GOLF CLUB	23 avril	-	189
12-14 sept.	COUPE DE FRANCE DES AS D'ENTREPRISE Trophée Raymond FANEN - Finale Nationale	MONT GRIFFON	4 sept.	-	190
13-14 sept.	INTERNATIONAUX DE FRANCE HANDIGOLF	GOLF NATIONAL	13 août	-	180
4-5 octobre	CHAMPIONNAT DE FRANCE PITCH & PUTT	LA GLORIETTE	15 sept.	-	179
4 octobre	COUPE DES PRESIDENTS DES AS D'ENTREPRISE	TEOULA	4 sept.	-	193
24-26 octobre	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME MIXTE Trophée THION DE LA CHAUME	CHANTACO	24 sept.	-	174

Cat : représente la catégorie du tournoi pour le mérite amateur
P : catégorie calculée en fonction de la participation des joueurs.

5.1-2-1

CHOIX DES TERRAINS ET CAHIERS DES CHARGES

5.1-2-1-1

LES EPREUVES FEDERALES

Les épreuves fédérales sont :

- Toutes les épreuves inscrites au calendrier national.
 1. Les épreuves internationales ;
 2. Les championnats de France individuels ou par équipes ;
 3. Les interclubs ;
 4. Les compétitions individuelles ;
 5. Les épreuves du golf d'entreprise ;
 6. Les épreuves scolaires et universitaires.

- Tous les Grands Prix inscrits au calendrier national.

Les Grands Prix sont des épreuves organisées par les clubs, sous l'entière responsabilité de leur Ligue, selon des critères de qualité de terrain et d'organisation générale précisés dans le cahier des charges.

5.1-2-1-2

CHOIX DES TERRAINS

*Procédure de choix des terrains pour les épreuves fédérales***AVIS PREALABLE DE LA LIGUE INDISPENSABLE***devant tenir compte :**- du type d'épreuve demandée :*

Individuelle en nombre restreint de joueurs (une soixantaine)

Individuelle en nombre important de joueurs (plus de 90)

Par équipes en nombre restreint (divisions = 12 équipes x 5 joueurs = 60 joueurs)

Par équipes en nombre important (au moins 25 équipes x 5 joueurs = 125 joueurs minimum)

- des capacités du Club

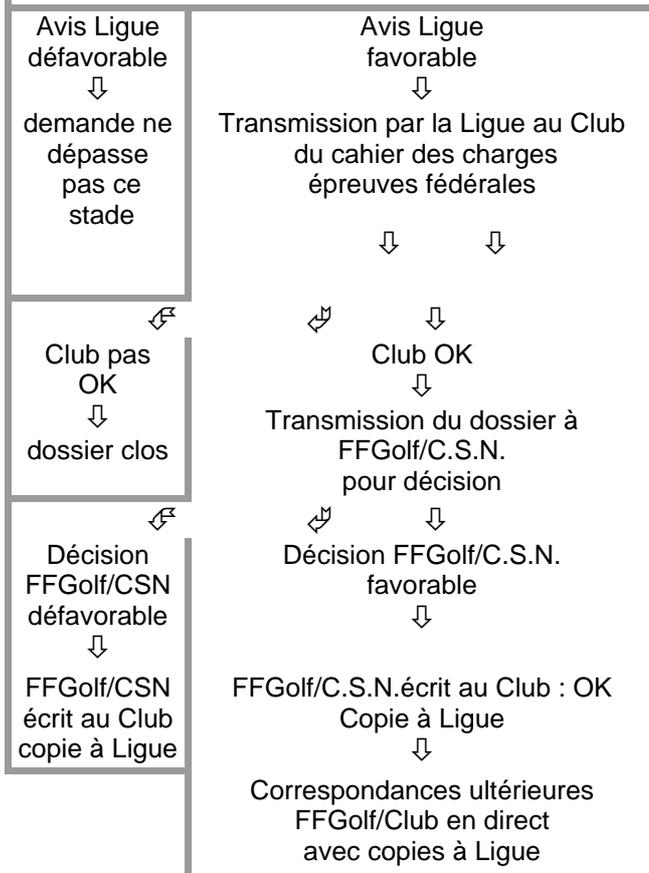
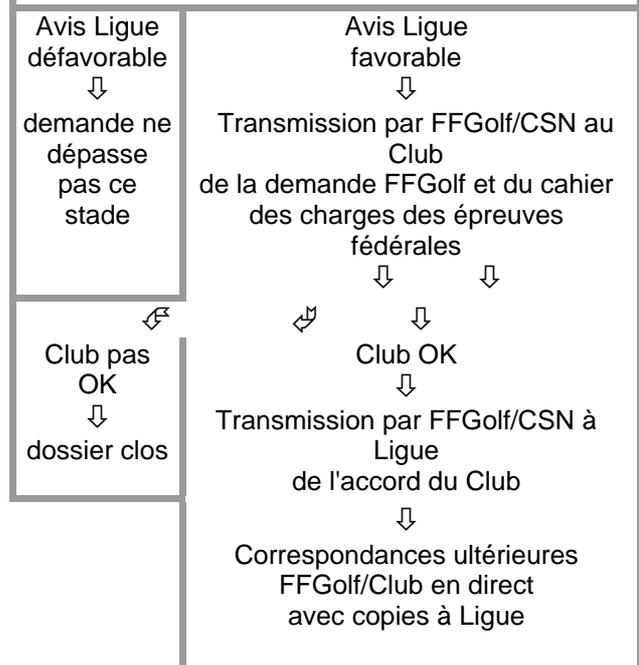
Qualité et entretien du terrain ;

Capacité d'accueil du Club : Vestiaires, douches et toilettes, chariots, restaurant, etc...;

Hôtellerie à proximité norme 2 étoiles (trajet pas supérieur à 30 minutes)

*- des relations Ligue/Club***Attention** : l'avis favorable de la Ligue la fait se porter garante

du respect du cahier des charges par le Club choisi.

Demande d'un Club***Demande de la FFGolf/C.S.N.***

5.1-2-1-3

CAHIER des CHARGES des EPREUVES FEDERALES

1. COMITE DE L'EPREUVE

Il est désigné, ainsi que les arbitres, par la Commission Sportive Nationale. La Commission Sportive du Club doit proposer à la C.S.N. une personne du Club afin qu'elle puisse être intégrée au Comité de l'Épreuve. Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

2. ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : 45 minutes avant le 1er départ : Vestiaires - Practice - Pro-Shop - Bar avec petit déjeuner.

Voitures : Le club doit mettre à disposition du Comité de l'Épreuve deux voitures minimum.

Chariots : Un minimum de 50 chariots doit être disponible.

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume pour ce type de signaux.

Starter : Le club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition (deux si départs du 1 et du 10).

Journée d'entraînement :

Individuelle : Les joueuses et joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club.

En équipes : Le nombre de départs réservés par une équipe, le jour précédant le premier tour de la compétition, est limité à 2 (soit 8 joueurs). Dans le cas où un club aurait plus de joueurs dans son équipe, ils pourront s'entraîner mais uniquement en prenant des départs non réservés à l'avance.

Tableau officiel : Le club doit prévoir un tableau officiel de dimensions minimales de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Départs : un certain nombre d'épreuves peuvent nécessiter l'organisation des départs simultanés du trou n°1 et du trou n°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

Départs membres ou green-fees : D'éventuels départs de membres ou green-fees ne pourront être possibles qu'après accord du Comité de l'épreuve et ne devront en aucun cas perturber celle-ci. Ils pourront être annulés en cas d'impératifs liés aux conditions de jeu.

Recording : une salle doit être à disposition pour gérer le recording.

3. ORGANISATION FINANCIERE

PARTICIPATION DU CLUB

A/ Terrain, voitures, locaux, informatique et starter : Mis gracieusement à la disposition des arbitres de la FFGolf pour la durée de l'épreuve ainsi que la veille de celle-ci.

B/ Journée d'entraînement la veille de la compétition : Accès au terrain gratuit pour les joueurs participant à l'épreuve. Si des participants souhaitent s'entraîner avant cette journée officielle, le club est libre d'en fixer les conditions financières, une réduction sur les prix de green-fee étant conseillée.

PARTICIPATION FEDERALE

A/ Subvention : Le club reçoit 50% des droits d'engagements perçus ou un forfait de 700 euros par journée de compétition (retenue la somme la plus intéressante pour le club).

Exception : Pour les épreuves du golf d'entreprise par équipes, voir les règlements particuliers.

B/ Prise en charge délégués CSN et Arbitres Fédéraux ou de Ligue : Déplacement, hébergement et nourriture des délégués de la Commission Sportive Nationale et des arbitres sont pris en charge par la FFGolf.

C/ Frais de cocktail de remise des prix : La Fédération prend en charge forfaitairement les frais d'un cocktail de remise des prix pour un maximum de 305 euros TTC sur production de pièces justificatives.

4. PREPARATION DU TERRAIN

Tontes, Hauteurs et Fréquences : Lire § 5.2-4 du Vademecum sportif des Clubs.

Attention, ces normes sont impératives pour les épreuves fédérales.

Piquetage et Règles locales ; position des drapeaux et des marques de départs :

Le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.

5. PARTENAIRES FFGOLF

Le club doit permettre d'installer tous les visuels en rapport avec les partenaires liés à une compétition que ce soit sur le practice, le terrain ou dans le club house. Dans le cas où une marque concurrente est partenaire du club, la Fédération s'autorise à déplacer ou masquer les éléments publicitaires pendant toute la durée du tournoi.

5.1-2-1-4

CAHIER des CHARGES des "GRANDS PRIX"**1. CLUB**

Le Club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "ELKA", avec modem aux normes FFGolf,
- avoir respecté l'année précédente, s'il a organisé un Grand Prix, le cahier des charges.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

2. JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue ;
- être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs ;
- remplir tous les critères sportifs d'inscription ;
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.

Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi : l'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.

Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

3. LIGUE

La Ligue est responsable de la mise en application et du respect strict de ce cahier des charges.

La Ligue est libre de modifier :

- les quotas attribués au § 7 (notamment pour s'en attribuer à elle-même ou pour mettre en place un système de pré qualification avec des Grands Prix antérieurs) ;
- les limites d'index ou des séries .

Un Club n'acceptant pas les prérogatives de la Ligue aura son Grand Prix suspendu même en cours de saison.

4. CORPS ARBITRAL

La Ligue doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'Epreuve pour les Grands Prix de :

Catégorie 4, 5, 6 et 7 :

- soit un arbitre fédéral, un arbitre de ligue et un organisateur de tournoi ;
- soit un arbitre fédéral et deux organisateurs de tournoi.

Catégorie 8, 9 et 10 :

- soit un arbitre fédéral ou un arbitre de ligue et un organisateur de tournoi ;
- soit deux organisateurs de tournoi (en liaison téléphonique avec un arbitre).

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué de :

- 2 représentants du Club organisateur ;
- 1 représentant de la Ligue ;
- les représentants du corps arbitral.

Les frais du représentant de la Ligue et de l'arbitre et/ou de l'arbitre de ligue (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du Club organisateur.

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

6. ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires - Practice - Pro-Shop - Bar avec petit déjeuner : 45 mn avant le 1er départ.

Voiturettes : Le Club doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres deux voiturettes minimum.

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume au minimum pour ce type de signaux.

Starter : Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition (deux si départs du 1 et du 10).

Tableau officiel : Mettre à disposition un tableau officiel de dimensions minimales de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires que le Club fixera.

Départs membres ou green-fees : Aucun départ avant le 1er départ de l'épreuve.

Recording : une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir § 8 Le jeu lent)

Repères de départ : les repères de départ devront obligatoirement respecter les critères d'étalonnage du terrain.

7. FORME DE JEU

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule Stroke Play.

Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour.

L'épreuve peut être réservée aux messieurs ou aux dames, mais si ce n'est pas le cas la répartition messieurs/dames doit respecter les quotas établis.

Les Clubs, dans l'annonce et le règlement de leur Grand Prix, doivent clairement indiquer les index ou les statuts sportifs admis à participer à l'épreuve ainsi nommée.

Champ des joueurs :

Selon les périodes, il ne peut dépasser les nombres ci-dessous.

Si la série existe, le Club doit réserver lors des inscriptions au minimum pour les dames et les pros les quotas établis ci-dessous. Dans les limites du champ maximum, le Club organisateur peut disposer, avec l'accord de la Ligue, pour des joueurs ne répondant pas aux critères de limitation, du nombre de wild-cards indiqué.

Période	Nbre maximum	dont Dames	dont Pros	dont Wild-cards
décembre à février	90 joueurs	15	9	8
octobre, novembre et mars :	111 joueurs	21	9	12
avril et septembre :	132 joueurs	30	9	16
mai à août :	156 joueurs	39	9	20

Limitation du Champ :

Grand Prix de catégorie 7 à 10 : Index inférieur à 8.5 messieurs et 11.5 dames.

Si le Club organisateur souhaite restreindre le champ des joueurs, il le fera en abaissant l'index maximum autorisé. Pour ce faire, il devra toujours respecter l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames. Si le champ

des joueurs est toujours trop important, les joueurs seront retenus en prenant en compte d'abord l'ordre du Mérite National Amateur puis l'ordre des index.

Si le champ des joueurs le permet, le Club peut organiser en même temps pour des joueurs d'index supérieur, une autre épreuve qui ne sera pas soumise à ce cahier des charges et qui ne doit pas porter le nom de « Grand Prix ». (voir tirage des départs pour les 2ème et 3ème tours). En accord avec la Ligue, si le Club le désire, le Grand Prix pourra être ouvert à des joueurs autres qu'amateurs, à condition qu'un classement séparé soit établi pour cette catégorie de joueurs.

Grand Prix de catégorie 4 à 6 : Index messieurs et dames inférieur à 6,5.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront départagés selon l'ordre du dernier mérite national disponible (tous sexes confondus), tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Découpage des séries :

Grand Prix de catégorie 7 à 10 : Le découpage des séries est laissé à la discrétion du Comité de l'épreuve, mais toutes les séries doivent faire partie du Grand Prix. De plus, il est impératif que, pour chacun des sexes considérés, tous les joueurs du Grand Prix partent des mêmes marques de départ et le même jour.

Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé. Les départs du 1^{er} jour pourront se faire par catégorie d'âge en respectant l'ordre des index. En revanche le dernier jour, les départs devront se faire obligatoirement dans l'ordre inverse des résultats, tous les joueurs pouvant concourir pour le titre.

Grand Prix de catégorie 4 à 6 : Une seule série et une seule marque de départ par sexe (sauf pour les pros).

Tirage des départs et cadence de jeu :

- Les horaires devraient être disponibles pour les joueurs au moins 3 jours avant le 1^{er} jour de l'épreuve.
- Les départs devront se faire du trou n°1 ou de deux tees de départ (exemple : tees n°1 et n°10), et l'intervalle des départs ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes. Pour les Grands Prix de catégorie 7 à 10, les départs en shot gun peuvent être utilisés, mais ne sont pas recommandés (nombre de joueurs maximum : 72).
- Lors du 1er tour, le tirage des départs devrait se faire dans l'ordre croissant ou décroissant des index (pas de groupes mixtes). Si le club souhaite mettre en place des tranches horaires lors de ce 1^{er} tour, les départs à l'intérieur de ces tranches horaires devront se faire par ordre d'index (pas de groupes mixtes).
- Si un cut doit intervenir à la fin du 2ème tour, les départs du 2ème tour sont ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes départs.
- Lors des tours suivant le cut, ou lors du 2^{ème} tour d'un Grand Prix de 2 jours, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames ou de messieurs).

Attention : s'il existe une épreuve associée de type Critérium ou autre (interdite pour un Grand Prix de catégorie 4, 5 ou 6), le Grand Prix est prioritaire et partira en tête pour tous les tours (sécurité en cas d'éventuelles interruptions de jeu).

Classements : Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Dans le cas d'un Grand Prix comportant plusieurs séries, les vainqueurs du Grand Prix seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score de toutes les séries.

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en play off "mort soudaine".

Aucun nom de sponsor ne figurera sur le Calendrier National des Grands Prix. Les noms de personnes ne figureront que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.

La présence des logos FFGolf et/ou Ligue dont fait partie le Club organisateur est obligatoire.

8. JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FFGolf, décrite en annexe, s'applique. De plus, le Comité de l'épreuve doit établir un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

Si un groupe dépasse cette limite et qu'il a perdu la distance sur le groupe précédent, en dehors de toutes circonstances particulières, tous les joueurs de ce groupe encourront deux coups de pénalité pour infraction à la Règle 6-7 : Retarder indûment le jeu; Jeu lent.

Le Comité de l'épreuve doit assurer la coordination entre le recording et le corps arbitral pour assurer le contrôle tout au long de l'épreuve.

9. CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Annulation automatique des résultats individuels suite à une condamnation pour dopage :

Une violation des règlements antidopage en relation avec un contrôle en compétition, constatée par l'organe disciplinaire de lutte contre le dopage fédéral compétent et dont la décision est devenue définitive, conduit automatiquement à l'annulation des résultats individuels obtenus lors de cette compétition et toutes les conséquences en résultant, y compris le **déclassement, la disqualification**, le retrait des médailles, titres, points et prix (notification au joueur, à son club et à sa Ligue par la Commission de Lutte contre le Dopage).

En compétition match play, le titre sera remis au Finaliste et en stroke-play au deuxième.

10. DATES

Les dates des Grands Prix ne pourront être modifiées par les Clubs organisateurs et les Ligues après le 15 janvier 2008.

11. DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 70 euros ;
- pour 3 jours de compétition : 90 euros ;
- pour 4 jours de compétition : 110 euros ;

- pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés en 1983 ou après) : une réduction de 50 % ;
- pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 1990 ou après) : 15 euros.

Le Club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

12. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES JOUEURS

Qu'ils soient français ou étrangers :

Les conditions des prises en charge sont strictement précisées dans les Règles du Statut d'Amateur. (Règle 4-2).

Il appartient au Club organisateur d'obtenir les autorisations préalables indispensables.

13. PRIX

La valeur des prix doit strictement se conformer aux règles du Statut Amateur.

Il est vivement souhaitable et recommandé par la Commission Sportive Nationale de ne distribuer comme prix que des coupes ou des trophées gravés portant témoignage de l'épreuve.

14. FORFAITS (SCRATCH)

Le joueur peut annuler sa participation à un Grand Prix jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix sera refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le comité d'épreuve des Grands Prix suivants des refus à notifier.

15. RESULTATS

Les résultats doivent impérativement être envoyés, dans un délai de 48 heures après la clôture du Grand Prix, depuis "Elka" au centre serveur fédéral "FLEOLE".

16. PREPARATION DU TERRAIN

Tontes ; hauteurs et fréquences : Lire § 5.2-4 du Vademecum sportif des Clubs.

Attention, ces normes sont impératives. Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la Commission Sportive de la ligue.

Piquetage et règles locales ; position des drapeaux et des marques de départs : Le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.

17. CALCUL DE LA CATEGORIE D'UN GRAND PRIX

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve.

Pour les messieurs, les 50 meilleurs index de la compétition rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve. (à noter que pour les épreuves fédérales par équipes la catégorie obtenue sera limitée à 6)

Pour les dames, les 25 meilleurs index de la compétition rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

Afin de garder la cohérence des tranches entre les messieurs et les dames le total des points des 25 meilleurs index sera ramené au ratio des 50 comme les messieurs.

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix se fait systématiquement a posteriori. Ainsi un tournoi annoncé en catégorie 9 peut passer en 7 et inversement, un Grand Prix annoncé en catégorie 6 peut passer en 8. La catégorie qui apparaît sur le calendrier des Grands Prix n'est donné qu'à titre indicatif et correspond à celle de l'année précédente.

Points rapportés par joueur

Idx arrondi messieurs	+4 et mieux	+3	+2	+1	0	1	2	3
Points	11	9	7	5	4	3	2	0.5

Index arrondi dames	+ 3 et mieux	+2	+1	0	1	2	3	4	5
Points	11	9	7	5	4	3	2	1	0.5

Catégories en fonction du nombre de points obtenus

Messieurs	Catégorie	Dames
Moins de 30 points	10	Moins de 12 points
De 30 points à 59,5 points	9	De 12 points à 34,5 points
De 60 points à 119,5 points	8	De 35 points à 74,5 points
De 120 points à 214,5 points	7	De 75 points à 159,5 points
De 215 points à 279,5 points	6	De 160 points à 249,5 points
De 280 points à 340 points	5	De 250 points à 285 points
Plus de 340 points	4	Plus de 285 points

ATTENTION : Les épreuves continentales de catégorie 10, à l'exception des Championnats exclusivement Jeunes, qui ne totaliseront pas un nombre de points rapportés par joueurs au moins égal aux points des places attribués en stroke-play, ne bénéficieront pas des points comptant pour le Mérite Amateur.

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

5.1-2-2

REGLEMENT GENERAL 2008 des EPREUVES FEDERALES AMATEURS

Ce règlement est complété par :

- les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles,
- les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés ainsi

NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS

I - DEROULEMENT des EPREUVES

- I-1/ Comité de l'épreuve
- I-2/ tableau officiel
- I-3/ contrôle antidopage
- I-4/ balle
- I-5/ drivers**
- I-6/ téléphones portables
- I-7/ voiturettes de golf et assimilées
- I-8/ comportement et étiquette
- I-9/ retard au départ
- I-10/ jeu lent
- I-11/ abandon et disqualification
- I-12/ recording et enregistrement des scores
- I-13/ cadet et chariot électrique

II - TROPHEES et COUPES

cf. REGLEMENTS GENERAUX SPECIFIQUES pour :

- Conditions de participation
- Engagements
- Non-participation et Infractions
- Formes de jeu

NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS 2008

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables
car surlignés ainsi sauf dans ce chapitre.

Modification des formes de jeu des divisions 2008

Divisions Nationales :

Modification de la formule de jeu des 2èmes divisions à 16 équipes :

2èmes divisions : 6 joueurs

Qualification : 6 cartes / les 5 meilleures cartes de chaque tour sont retenues.

Match Play : Forme de jeu normale : 2 foursomes le matin / 5 simples l'après midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

► Pas d'année intermédiaire en 2008. Rattrapage des équipes qui auraient dû descendre et remplissage complémentaire.

Divisions Mid-Amateurs Messieurs :

Modification de la formule de jeu de la 1ère division à 16 équipes :

1ère division : 6 joueurs

Qualification : 6 cartes / les 5 meilleures cartes de chaque tour sont retenues.

Match Play : Forme de jeu normale : 3 foursomes le matin / 6 simples l'après midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

Divisions Seniors Messieurs :

Modification de la formule de jeu de la 1ère division à 16 équipes :

1ère division : 6 joueurs / 18 trous par jour

Qualification : 6 cartes / les 5 meilleures cartes de chaque tour sont retenues.

Match Play : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

Modification des règlements généraux

Modification des procédures en cas d'intempéries ou circonstances exceptionnelles pour les épreuves par équipes et individuelles.

La catégorie Poussins du Championnat de France des Jeunes et de l'Interligues devient les "moins de 13 ans".

Modification du règlement sur l'utilisation des téléphones portables.

Disqualification d'une équipe en cas de sanction d'un des joueurs par la Commission de lutte contre le dopage ou de la Commission disciplinaire.

Règlement sur le comportement et le respect de l'Etiquette pour les Capitaines et Donneurs de Conseils.

Le fait de changer de cadet juste pour donner un conseil sur un green sera considéré comme un changement contraire au but et à l'esprit des Règles de golf selon les termes de la Décision 8-1/26 et entraînera la pénalité prévue par cette Décision.

Promotion (Organisation des éliminatoires régionales)

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipes restera acquis à l'Inter-région.

Règlement Fédéral

Mise en place de la réglementation du Royal & Ancien sur la limitation du COR des drivers sur toutes les épreuves.

Modification des règlements particuliers

Trophée Lignel : 30 équipes participantes maximum.

Modification de la limite d'index pour les épreuves suivantes :

- Internationaux de France Juniors Filles : 4,4
- Internationaux de France Cadets Garçons : 3,4
- Championnat de France Amateurs : 3,4
- Championnat de France Seniors Messieurs : 9,4

Championnat de France de Foursome Dames et Amateurs : possibilité de faire des équipes mixtes : Amateurs – Professionnels.

Divers

Le système des Scores Tests (Extra Day Scores) réalisés en dehors d'une compétition officielle pour la gestion des index n'est acceptable que pour les joueurs de catégories 3 à 5. Ce système n'est pas autorisé pour les joueurs de catégorie 1 et 2 (jusqu'à 11.4).

Un joueur sanctionné par la Commission de discipline ou la Commission de lutte contre le dopage entraînera la disqualification de son équipe.

Grand Prix

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Droits d'inscription épreuves individuelles

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, à 35 euros pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 et après).

I – DEROULEMENT des EPREUVES**I-1/ COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve devra comporter au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue ou de la Fédération et 1 arbitre désigné par la Ligue (pour une épreuve nationale, désigné par le Comité des Règles).

Les membres du Comité ne devraient pas disputer l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls le ou les arbitres désignés pour l'épreuve par la Ligue ou par la Commission Sportive Nationale de la FFGolf ont autorité pour donner une décision sur les Règles, qu'ils fassent ou non partie du Comité de l'épreuve. Les responsabilités du Comité sont définies aux Règles de Golf 33 et 34.

Uniquement lors de circonstances exceptionnelles, le Comité peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve, ou la faire jouer sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu au règlement particulier, après accord de la Direction Sportive ou du Comité des Règles. Dans le cas contraire, les résultats seraient invalidés.

I-2/ TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs et les capitaines devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

I-3/ CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Annulation automatique des résultats individuels suite à une condamnation pour dopage :

Une violation des règlements antidopage en relation avec un contrôle en compétition, constatée par l'organe disciplinaire de lutte contre le dopage fédéral compétent, et dont la décision est devenue définitive, conduit automatiquement à l'annulation des résultats individuels obtenus lors de cette compétition et toutes les conséquences en résultant, y compris le déclassement, la disqualification, le retrait des médailles, titres, points et prix (notifiée au joueur et à l'organisateur de la compétition par la Commission Sportive Nationale).

En compétition match play, le titre sera remis au Finaliste et en stroke-play, au second.

« Sous réserve de la décision de l'AG FFGolf 2008 concernant la modification du règlement anti-dopage et son entrée en vigueur ».

Sanctions automatiques à l'encontre des équipes suite à une condamnation pour dopage :

Si un membre de l'équipe sportive s'avère avoir commis une violation des règles antidopage durant une compétition, constatée par l'organe disciplinaire de lutte contre le dopage fédéral compétent, et dont la décision est devenue définitive, les résultats de l'équipe obtenus lors de cette compétition seront annulés automatiquement avec toutes les conséquences en résultant, y compris le déclassement, la disqualification, le retrait des médailles, titres, points et prix (notifiée à l'équipe et à l'organisateur de la compétition par la Commission Sportive Nationale). En compétition match play, le titre sera remis au Finaliste et en stroke-play, au second.

A compter du jour où le contrôle est effectué et en fonction des résultats enregistrés, l'équipe sera, le cas échéant, rétrogradée en division inférieure. Dans cette hypothèse, c'est l'équipe la mieux classée de la qualification, perdante de son match en barrage, qui sera rattrapée.

I-4/ BALLEES

L'épreuve sera disputée exclusivement avec des balles figurant sur la dernière liste en vigueur des balles approuvées par le Royal & Ancient Golf Club of Saint-Andrews et l' U.S.G.A.

Infraction : Disqualification.

I-5/ DRIVERS

Tout driver emporté par le joueur, doit avoir une tête, identifiée par un modèle et un angle (loft), mentionnée sur la liste en vigueur des Têtes de Drivers Conformés établie par le R&A.

Exception : Un driver ayant une tête fabriquée avant 1999 n'est pas soumis à cette condition.

Pénalité pour avoir emporté, mais sans avoir joué un coup avec, un club ou des clubs en infraction à cette condition :

- Match play : A la fin du trou où l'infraction est découverte, le score du match est ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où l'infraction s'est produite. Déduction maximale par tour : deux trous.

- Stroke play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite ; Pénalité maximale par tour : quatre coups.

*Tout club emporté en infraction avec cette condition doit être déclaré retiré du jeu par le joueur à son adversaire en match play ou à son marqueur ou à un co-compétiteur en stroke play et ceci immédiatement après la découverte de l'infraction. Si le joueur omet d'agir ainsi, il est disqualifié.

Pénalité pour avoir joué un coup avec un driver en infraction à cette condition : Disqualification

I-6/ TELEPHONES PORTABLES

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est **déconseillée**. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. utilisation dans les conditions autorisées par les Règles **mais gênant les autres compétiteurs**
 - 1^{ère} infraction : Avertissement officiel
 - Infraction répétée : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

I-7/ VOITURETTES DE GOLF ET ASSIMILES

Leur utilisation par les joueurs, leurs cadets, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils est interdite. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve. On distingue deux types d'infraction selon leurs auteurs :

1. Joueur ou cadet :
 - 1^{ère} infraction :
 - Stroke play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite; pénalité maximale par tour : quatre coups.
 - Match play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, le score du match doit être ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où une infraction s'est produite ; déduction maximale par tour : deux trous.

Match play ou Stroke play : dans le cas d'une infraction entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2^{ème} infraction : Disqualification.

2. Capitaine ou personne autorisée à donner des conseils :
 - 1^{ère} infraction : Avertissement officiel ;
 - 2^{ème} infraction : Exclusion du terrain ;
 - 3^{ème} infraction : Disqualification de l'équipe.

I-8/ COMPORTEMENT et ETIQUETTE

1. Joueur ou cadet :

Si un joueur ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du Comité de l'épreuve ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve.

Tous les cas devront être transmis à la Commission Sportive Nationale qui pourra entreprendre toute action nécessaire en vue d'une suspension ou révocation du droit à jouer dans des épreuves. (Décision 33-8/6)

2. Capitaine ou donneur de conseil :

Si un capitaine ou un donneur de conseil se comporte de manière incorrecte ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera pénalisé :

1^{ère} infraction : Avertissement officiel ;

2^{ème} infraction : Exclusion du terrain ;

3^{ème} infraction ou Infraction grave : Disqualification de l'équipe.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. Pour les interclubs, les équipiers devraient porter la même tenue.

La réglementation en matière de logos et inscriptions publicitaires figure dans le Statut Amateur.

Pendant un tour de toute compétition de jeunes (21 ans et moins), individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

I-9/ RETARD AU DEPART

Application systématique de la Note de la Règle 6-3.

I-10/ JEU LENT

Les procédures en vigueur édictées par le Comité des Règles de la FFGolf et la Commission Sportive Nationale, décrites en annexe, s'appliquent. De plus, le Comité de l'épreuve doit établir un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

Le Comité de l'épreuve et les arbitres auront toute autorité pour la faire respecter.

I-11/ ABANDON ET DISQUALIFICATION

Un abandon au cours d'un tour conventionnel ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou de maladie dûment constatés.

Pendant le déroulement d'un tour conventionnel, si le Comité est amené à disqualifier un joueur, le joueur pourra soit arrêter soit terminer le tour en cours, sauf dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, cas pour lesquels le joueur devra immédiatement quitter le terrain.

Le Comité n'autorisera pas un joueur à prendre le départ d'un tour conventionnel si sa disqualification a été prononcée au préalable.

I-12/ RECORDING et ENREGISTREMENT DES SCORES

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur aura quitté la pièce de recording.

I-13/ CADET et CHARIOT ELECTRIQUE

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (21 ans ou moins), seuls les compétiteurs sont autorisés à caddeyer. De plus, les chariots électriques ne sont pas autorisés.

Exception : pour le Championnat de France individuel des jeunes (moins de 13 ans, benjamins, minimes), les cadets sont interdits.

1^{ère} infraction :

Stroke play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite; pénalité maximale par tour : quatre coups.

Match play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, le score du match doit être ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où une infraction s'est produite ; déduction maximale par tour : deux trous.

Match play ou Stroke play : dans le cas d'une infraction entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2^{ème} infraction : Disqualification.

II - TROPHEES ET COUPES

GRAVURE : Lorsqu'un trophée ou une coupe sont en jeu, ils seront confiés pendant un an au club du vainqueur qui se chargera de la gravure. Ce club fera parvenir le trophée ou la coupe au golf où l'épreuve se joue l'année suivante, un mois avant le début de son déroulement.



Fédération Française de Golf

5.1-2-2-1

**REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE 2008 des EPREUVES FEDERALES INTERCLUBS
par EQUIPES**

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
et par le règlement particulier de chaque épreuve fédérale par équipes.

Les conditions des règlements particuliers prévalent
sur celles du règlement général et du règlement général spécifique.

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés ainsi

Sommaire

I - CONDITIONS de PARTICIPATION

- I-1/ pour les clubs
- I-2/ pour les équipiers
 - 2-1/ équipiers
 - 2-2/ index pris en compte
 - 2-3/ capitaine et personne autorisée à donner des conseils

II – ENGAGEMENTS

- II-1/ inscriptions et droits d'engagement
- II-2/ forfaits
- II-3/ ordre des départs et entraînements
- II-4/ réunion des capitaines

**III - NON-PARTICIPATION
et INFRACTIONS**

- III-1/ non-participation
- III-2/ Infractions - disqualification d'une équipe

IV - FORME de JEU

PHASE FINALE MATCH PLAY

- IV-1/ phase de qualification
- IV-2/ phase finale
 - 2-1 tableau
 - 2-2 forme de jeu
 - 2-3 ordre de jeu
 - 2-4 fiche ordre de jeu
- IV-3/ équipiers absents
- IV-4/ égalité
- IV-5/ intempéries (1^{ère} et 2^{ème} div messieurs et dames, 1^{ère} div mid-amateurs messieurs)
- IV-6/ intempéries (autres divisions)
- IV-7/ évolution en division

V - FORME de JEU

STROKE PLAY INTEGRAL

- V-1/ éligibilité
- V-2/ infractions aux règlements
- V-3/ égalité
- V-4/ intempéries

VI – EVOLUTION DIVISIONS 2009

I - CONDITIONS de PARTICIPATION**I-1/ POUR LES CLUBS**

Seuls peuvent participer à ces épreuves (le jumelage de clubs n'est pas autorisé) :

- les associations sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage ;
- les associations sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index ;
- les golfs Pitch & Putt ;
- les associations d'entreprise affiliées ;

qui doivent être à jour de leur redevance fédérale.

Un club peut avoir un maximum de 3 équipes dans les divisions messieurs et dames.

Un club peut avoir un maximum de 2 équipes dans les divisions jeunes, mid-amateurs et seniors.

Un club peut avoir un maximum de 1 équipe dans les divisions du golf d'entreprise.

Tout club accédant à une division supérieure s'engage à recevoir sur son terrain une division l'année suivante.

Si, pour des raisons exceptionnelles qui seront appréciées par la Commission Sportive Nationale, un club ne pouvait remplir cette obligation, il devra s'engager à organiser une autre épreuve fédérale ou une épreuve de Ligue.

I-2/ POUR LES EQUIPIERS**I-2-1/ LES EQUIPIERS DOIVENT :**

a) Etre membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent.

Dans le cadre d'une création de licence ou d'un transfert de club de licence, celui-ci aura dû intervenir avant le 1^{er} avril de l'année de l'épreuve.

Exception : Pour les épreuves du golf d'entreprise les équipiers doivent :

- être membres de l'association d'entreprise qu'ils ou elles représentent et être salariés titulaires* de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise au 1^{er} jour de l'épreuve ;
- être licenciés dans un club ou dans l'A.S. d'entreprise qu'ils représentent. Dans le cadre d'une création de licence ou d'un transfert d'Association d'entreprise, celui-ci aura dû intervenir avant le 1^{er} avril de l'année de l'épreuve.

Les joueurs d'entreprise licenciés dans un club qui n'est pas une A.S. d'entreprise (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront être rattachés comme membres de l'association d'entreprise qu'ils représentent. (voir procédure par l'extranet).

Les licenciés "Indépendants" ne seront en aucun cas autorisés à jouer ces épreuves.

*Règle générale : le salarié titulaire membre des équipes doit exercer son activité professionnelle au moins 800 heures par an (équivalent à un mi-temps) dans le cadre d'un contrat de travail dont la durée est supérieure ou égale à 18 mois. Seule la Commission du Golf d'Entreprise de la FFGolf pourra accorder une dérogation à cette règle générale.

b) Etre titulaires, à la date limite d'inscription des équipiers :

- de la licence FFGolf de l'année en cours
- du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix valable un an de date à date, et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

c) Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.

d) Répondre aux conditions précisées dans le Règlement particulier de chaque épreuve.

e) Figurer sur la fiche de composition d'équipe remise lors de la réunion des capitaines.

Dans un championnat par divisions, dans le cas où un club a plusieurs équipes inscrites, un équipier ne peut **jouer** que dans une seule équipe au cours de la même année (le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu).

Exemple : un équipier ayant joué en 3^{ème} division nationale ne peut participer à la promotion avec l'équipe 2 de son club, mais il pourra (sous réserve d'éligibilité) jouer en division mid-amateurs ou seniors.

I-2-2/ INDEX PRIS EN COMPTE

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole 1 mois jour pour jour avant le 1^{er} jour de l'épreuve. Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'étranger verra pris en compte son index le plus bas.

Exception : pour l'Interclubs Jeunes Filles, l'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole à la date limite d'inscription des joueuses, soit 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

I-2-3/ CAPITAINE et PERSONNE AUTORISEE A DONNER DES CONSEILS

Le capitaine de l'équipe devra répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur. Deux équipes, ou plus, ne peuvent avoir le même capitaine lors d'une même épreuve.

Chaque équipe est autorisée à désigner une personne qui pourra donner des conseils aux membres de son équipe, dans les conditions prévues par la Note de la Règle de Golf n° 8.

Par défaut, cette personne est le capitaine de l'équipe.

Rappel : Dans ce cas, si le capitaine est un joueur, il ne pourra, pendant qu'il joue, donner des conseils à un coéquipier autre que son partenaire (Décision 8-2).

Si la personne désignée n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la Règle de Golf n°8.

Le capitaine et la personne autorisée à donner des conseils devront être désignés nominativement sur la fiche de composition de l'équipe lors de la réunion des capitaines. En cas de force majeure, ces deux personnes pourront être remplacées après accord du Comité de l'épreuve.

Lorsque le capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils n'est pas le cadet du joueur, il n'est pas autorisé à aller sur les greens.

Note : Selon la Décision 8-1/26, il est contraire au but et à l'esprit des Règles de golf pour un joueur de changer de cadet pendant un court instant en vue de contourner la Règle 8-1 (conseils). Ainsi, selon l'équité (Règle 1-4), le joueur encourt une pénalité de perte du trou en match play ou deux coups de pénalité en stroke play pour chaque trou où l'infraction s'est produite.

Le fait de changer de cadet juste pour donner un conseil sur un green sera considéré comme entrant dans le cadre de cette décision.

Infraction au règlement général des épreuves fédérales :

- 1^{ère} infraction : Avertissement ;
- 2^{ème} infraction : Exclusion du terrain ;
- 3^{ème} infraction : Disqualification de l'équipe.

II - ENGAGEMENTS

II-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

L'inscription d'un club et de ses équipiers à une épreuve fédérale interclubs par équipes se fait par l'Extranet. Voir la procédure d'inscription dans le § 5.1-3-4.

S'inscrire à une compétition par équipes vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de la dite épreuve.

La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.
Exception : pour une équipe en Division c'est la date limite d'inscription des équipiers.

La date limite d'inscription des équipiers est de 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
Exception : Coupe de France par équipes-Trophée Jean Lignel : 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.
Pour toutes les compétitions par équipes, le nombre maximum d'équipiers sera égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke play (voir chaque règlement particulier).

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex : conditions d'index) à la date limite d'inscription est de la responsabilité du club et de son capitaine.

Les droits d'engagement, débités sur le compte de licence du club, sont de :

- 400 euros pour une épreuve de 5 jours ;
- 300 euros pour une épreuve de 4 jours ;
- 250 euros pour une épreuve de 3 jours ;
- 40 euros pour les épreuves du golf d'entreprise (+ 160 euros versés au club organisateur).

Dans le cas où une compétition serait annulée et non reportée, les droits d'engagement seraient intégralement remboursés.

II-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié à la Commission Sportive Nationale de la FFGolf avant le début de l'épreuve.

Dans le cas d'un forfait notifié par téléphone, il devra être confirmé par écrit dans les 48 heures ou immédiatement par mail avec accusé de réception (sportif@ffgolf.org) ou par fax. Dans le cas contraire, le club sera exclu de cette même épreuve l'année suivante.

Exception : concernant les épreuves par divisions, la C.S.N. pourra prendre toute sanction adaptée.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la FFGolf.

Exception : pour les éliminatoires régionales, le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipes restera acquis à l'Inter-région.

II-3/ ORDRE DES DEPARTS et ENTRAINEMENTS

La FFGolf ne communiquera aucune heure de départ par téléphone. Les heures définitives à prendre en compte seront affichées sur le tableau officiel la veille du jour concerné.

Pour les réservations de départs de la journée d'entraînement, les clubs participants devront contacter directement le club organisateur.

II-4/ REUNION des CAPITAINES

La réunion des capitaines se tiendra à 19 h la veille du 1er tour de l'épreuve, sauf indication contraire. (En particulier pour les qualifications régionales). Lors de cette réunion, la fiche de composition de son équipe lui sera communiquée afin d'être contresignée.

La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

III - NON-PARTICIPATION et INFRACTIONS

III-1/ NON-PARTICIPATION D'UNE OU DE PLUSIEURS EQUIPES

Pour toutes les épreuves, si pour une raison quelconque le nombre d'équipes participantes est égal ou inférieur au nombre d'équipes à qualifier, le tour de stroke play sera quand même joué pour déterminer la composition du tableau de match play.

Pour le jeu des divisions, toute équipe qui ne peut participer pour une raison quelconque :

- ne sera pas remplacée ;
- prendra la dernière place dans le tableau ;
- descendra automatiquement de division.

Note : Toute équipe n'ayant pas fait jouer le nombre minimum de joueurs nécessaires pour figurer au classement du tableau de match play sera considérée comme n'ayant pas participé.

III-2/ INFRACTIONS AUX REGLEMENTS; DISQUALIFICATION D'UNE EQUIPE

1. Si lors d'une compétition, ou après la proclamation officielle des résultats, il est découvert qu'une équipe a fait jouer un équipier :
 - ne répondant pas aux conditions de participation ;
 - ou ayant été **préalablement** sanctionné par un organe disciplinaire fédéral compétent pour violation des règles de golf, de l'étiquette ou des règlements anti-dopage et dont la décision est devenue définitive ;
2. Si au cours d'une compétition un joueur est en infraction vis-à-vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette) ou des règlements anti-dopage et que cela entraîne une sanction définitive de la Commission disciplinaire ou de la Commission anti-dopage ;

Dans chacune de ces conditions, l'équipe sera disqualifiée. Les résultats de l'équipe obtenus lors de cette compétition seront annulés automatiquement avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait des médailles, titres, points et prix (notifiée à l'équipe et à l'organisateur de la compétition par la Commission Sportive Nationale). En compétition match play, le titre sera remis au Finaliste et en stroke play, au second.

Dans les divisions, l'équipe sera rétrogradée en division inférieure. Dans cette hypothèse, c'est l'équipe la mieux classée de la qualification, perdante de son match en barrage, qui sera rattrapée.

Toute infraction aux règlements généraux et particuliers des épreuves fédérales par équipes qui ne ferait pas l'objet d'une pénalité spécifiquement prévue dans ces règlements entraînera la disqualification de l'équipe. Dans des cas exceptionnels, une pénalité de disqualification d'une équipe pourra, après accord préalable de la Direction Sportive et/ou du Comité des Règles, être annulée, modifiée ou imposée, si le Comité estime qu'une telle mesure est justifiée.

Toute infraction à ces règlements fera l'objet d'un rapport du Comité de l'épreuve à la Commission Sportive Nationale. La C.S.N. prendra toute sanction complémentaire qu'elle jugera opportune et justifiée.

IV - FORME de JEU des INTERCLUBS AVEC PHASE FINALE en MATCH PLAY

IV-1/ PHASE DE QUALIFICATION

STROKE PLAY :

6 joueurs dans les divisions seniors messieurs, dans les 1^{ères} et 2^{èmes} divisions nationales dames et messieurs et dans la 1^{ère} division mid-amateurs messieurs ;

5 joueurs dans les divisions jeunes, messieurs (Div.3-4), dames (Div.3), et mid-amateurs messieurs (Div.2-3) ;

5 joueurs dans les divisions du golf d'entreprise ;
4 joueuses dans les divisions mid-amateurs dames et seniors dames.

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.
Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte à chaque tour.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Exception pour l'interclubs féminin des moins de 17 ans : En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant la carte non prise en compte Benjamins/Minimes, puis le meilleur score Benjamins/Minimes, puis le 2^{ème} meilleur score Benjamins/Minimes.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait), elle sera considérée comme ayant le plus mauvais score par rapport à tous les autres.
De plus, si plus d'un score est non valide, l'équipe prendra la dernière place dans le tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

L'entraînement est interdit dès le 1^{er} jour de l'épreuve et le restera jusqu'à la publication officielle des résultats de la qualification. Pénalité : Disqualification du joueur pour la suite de l'épreuve.

En cas de forfait ou d'abandon d'une équipe en cours d'épreuve, ou de disqualification après l'affichage des résultats de la qualification, pour ce qui concerne la composition du tableau de match play :

- a) si une équipe qualifiée déclare forfait pour la phase finale :
- avant l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, elle prendra la dernière place dans le tableau et descendra automatiquement dans la division inférieure. Les équipes qui la suivent remonteront dans l'ordre de la qualification.
 - après l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, ou à la suite d'une qualification après play-off, elle ne sera pas remplacée, conservera sa place dans la composition du tableau de match-play et son adversaire désigné gagnera par forfait.
- b) si une équipe qualifiée est disqualifiée après l'affichage officiel des résultats en application du Paragraphe III-2, elle ne sera pas remplacée et son adversaire désigné gagnera par forfait.

IV-2/ PHASE FINALE

IV-2/ 1 TABLEAU

A) Divisions à 16 clubs

Le tableau de match play de la phase finale sera établi d'après le classement de la qualification.

a) Pour le titre

Les huit premières équipes de la qualification sont qualifiées pour les quarts de finale selon cet ordre : 1/8, 4/5, 2/7, 3/6.

Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final du match est déjà acquis pour une équipe.

b) pour les barrages

Les huit dernières équipes de la qualification sont qualifiées pour les barrages constitués en 2 poules : 9-12-13-16 / 10-11-14-15.

Les deux clubs de chaque poule ayant le plus de victoires se maintiendront dans la division, les deux autres clubs descendront en division inférieure. En cas d'égalité, les clubs seront départagés au nombre de points gagnés contre les autres équipes ex aequo puis l'ordre de la qualification sera utilisé.

Note : les matchs du 3ème tour de barrage sans incidence sur le classement final de la poule ne seront pas joués (sauf accord des Capitaines des équipes concernées).

Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, même si le résultat final du match est déjà acquis pour une équipe.

B) Divisions à 12 clubs

Le tableau de match play de la phase finale sera établi d'après le classement de la qualification.

Les quatre premières équipes de la qualification sont qualifiées pour les demi-finales selon cet ordre : 1/4, 2/3.

Les huit dernières équipes de la qualification sont qualifiées pour les barrages selon cet ordre : 7/10, 8/9, 6/11, 5/12.

Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final du match est déjà acquis pour une équipe.

IV-2/ 2 FORME DE JEU

Selon la division la forme de jeu est différente :

1^{ères} divisions dames, messieurs, et mid-amateurs messieurs (36 trous par jour) :

Forme de jeu normale : 3 foursomes le matin et 6 simples l'après midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

2^{èmes} divisions dames et messieurs (36 trous par jour) :

Forme de jeu normale : 2 foursomes le matin et 5 simples l'après midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

Divisions jeunes, dames (Div.3), messieurs (Div.3-4) et mid amateurs messieurs (Div.2-3) (36 trous par jour) :

Forme de jeu normale : 2 foursomes le matin et 5 simples l'après-midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 3 simples consécutifs.

En cas d'égalité au terme du match, le foursome est décisif.

Divisions mid amateurs dames (36 trous par jour) :

1 foursome et 2 simples consécutifs.

Divisions seniors dames (18 trous par jour) :

1 foursome et 2 simples consécutifs.

Divisions seniors messieurs (18 trous par jour) :

1 foursome et 4 simples consécutifs.

Divisions du golf d'entreprise (36 trous par jour) :

Forme de jeu normale : 2 foursomes le matin et 3 simples l'après midi.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 2 simples consécutifs.

IV-2/ 3 ORDRE DE JEU

Tout camp, en simple ou en foursome, ne jouant pas son match dans l'ordre indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou des foursomes perd son match.

Si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match sera perdu. Si, à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'a toujours pas été remise, le deuxième match sera perdu, et ainsi de suite.

Si la fiche d'ordre de jeu des simples est erronée (les joueurs ne sont pas classés correctement selon leur index arrondi), les joueurs dont le rang dans la liste serait obligatoirement changé pour respecter l'ordre croissant des index arrondis auront match perdu, qu'il soit joué ou non (cela implique un minimum de deux matchs perdus).

Dans le cas où il y aurait une erreur sur les deux fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même simple, alors le simple sera annulé (les points seront partagés).

IV-2/ 4 MATCH PLAY : Fiche d'ordre de jeu

La fiche d'ordre de jeu des foursomes doit être remise par le capitaine au Comité de l'épreuve au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe.

La fiche d'ordre de jeu des simples doit être remise par le capitaine au Comité de l'épreuve au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.

Néanmoins, et afin d'éviter des oublis, il est fortement recommandé au capitaine de remettre sa fiche d'ordre de jeu des simples en même temps que celle des foursomes. Il pourra toujours la modifier jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.

Note : Dans le cas où un ou plusieurs foursomes sont impliqués dans un play-off :

1. Ceci ne modifiera pas l'heure limite jusqu'à laquelle la fiche d'ordre de jeu des simples peut être modifiée.
2. L'heure de départ du 1^{er} match ne sera pas décalée et concernera le premier simple figurant dans les ordres de jeu de chaque équipe, dont les 2 adversaires ne sont pas impliqués dans un play-off, et ainsi de suite.

Exception : cas où tous les foursomes d'un match sont en play-off.

IV-2/ 4-1 MATCH PLAY : foursomes

Le capitaine a libre choix de leur composition et de l'ordre de jeu des équipiers.

Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu des foursomes remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

IV-2/ 4-2 MATCH PLAY : simples

Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille de composition d'équipe délivrée par la FFGolf, lors de la réunion des capitaines.

Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu des simples remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

IV-2/ 4-3 MATCH PLAY : forme de jeu réduite

En forme de jeu réduite, le capitaine a le libre choix de la composition du foursome et doit se conformer au § IV-2/4-2 pour les simples.

IV-3/ EQUIPIERS ABSENTS

Lorsqu'un foursome est forfait ou lorsque l'un des équipiers est absent, ou, en simple, lorsque l'un des

équipiers est forfait ou absent, le match est perdu.

Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents pour les foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

Note : dans le cas où la fiche "ordre de jeu des foursomes", "ordre de jeu des simples" ou "ordre de jeu forme réduite" n'est pas complète, le ou les équipiers absents seront obligatoirement placés en dernier sur la feuille de match.

IV-4/ EGALITE

En cas d'égalité au terme du match, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

IV-5/ INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES (1^{ères} et 2^{èmes} Divisions messieurs et dames et 1^{ères} Divisions mid-amateurs messieurs)

Dans les cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Forme de jeu normale : 1^{ères} divisions : 3 foursomes et 6 simples ;
2^{èmes} divisions : 2 foursomes et 5 simples ;
Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs.

I) Qualification en stroke play

Le 1^{er} tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins 1 tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2^{ème} jour, il faut qu'il y ait au moins **3 vagues complètes rentrées** pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification. A défaut, le classement après la première journée est officialisé.

Note : pour le second tour, la plus mauvaise carte est déduite quel que soit le nombre de vagues rentrées.

C'est le classement de la qualification qui sert de référence pour toute décision ultérieure du Comité, y compris la prise en compte de ce seul résultat si le match play ne peut être disputé.

II) Phase de match play

A) Phase finale

Si du retard est pris dans le déroulement de l'épreuve suite à des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve doit faire jouer les tours suivants en forme de jeu réduite jusqu'à rattraper ce retard. Dès lors, les matchs reprendront en forme de jeu normale.

Procédure à appliquer :

- si le tour n'a pas commencé, la forme de jeu normale doit être remplacée par la forme de jeu réduite.
- Si le tour a commencé en forme de jeu normale, il doit être modifié comme suit :
 - Si aucun foursome n'est terminé, la reprise du jeu se fait en forme de jeu réduite et la forme de jeu normale est annulée.
 - Si au moins un foursome est terminé, le ou les points obtenus restent acquis ; le ou les foursomes non terminés sont annulés. La reprise du jeu se fait avec les 6 simples. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.
- si le tour a commencé en forme de jeu réduite, il sera repris en l'état.

Si le dernier soir prévu pour l'ensemble de l'épreuve, les matchs n'ont pas abouti à la victoire d'une équipe et qu'il faille interrompre définitivement l'épreuve, alors le titre sera attribué à l'équipe la mieux classée de la qualification encore en course pour le titre.

B) Barrages

Les barrages se jouent en 3 fois 18 trous en forme de jeu réduite, soit trois demi-journées et le Comité dispose de cinq demi-journées. Ainsi, tant que le Comité a suffisamment de temps pour organiser les barrages, il repoussera le jeu des barrages jusqu'au dernier jour de la compétition.

Dans le cas où les deux premiers tours de barrages n'ont pu être joués dans leur intégralité au dernier soir de l'épreuve, ce sont les équipes les mieux classées de la qualification qui se maintiennent dans la division. Si le dernier soir de la compétition, le 3ème tour de barrage n'a pu s'achever et que le ou les matchs en cours peuvent avoir une incidence sur le classement final de la poule, les clubs ayant 2 victoires se maintiennent et les clubs ayant une victoire se départagent comme dans le cas des 3 tours joués (*voir § IV-2/1 A) b)*).

IV-6/ INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES (Autres divisions)

Dans les cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Divisions à 5 joueurs :

Forme de jeu normale : 2 foursomes et 5 simples.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 3 simples consécutifs sur 18 trous; en cas d'égalité au terme du match, le foursome est décisif.

Divisions à 6 joueurs :

Forme de jeu normale : 3 foursomes et 6 simples.

Forme de jeu réduite : 1 foursome et 4 simples consécutifs sur 18 trous.

Exception : pour les interclubs mid-amateurs dames, seniors dames et seniors messieurs : pas de forme de jeu réduite spécifique.

Forme de jeu normale golf d'entreprise : 2 foursomes et 3 simples.

Forme de jeu réduite du golf d'entreprise : 1 foursome et 2 simples consécutifs sur 18 trous.

I) Qualification en stroke play

Le 1^{er} tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins 1 tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2^{ème} jour, il faut qu'il y ait au moins **3 vagues complètes rentrées** pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification. A défaut, le classement après la première journée est officialisé.

Note : pour le second tour, la plus mauvaise carte est déduite quel que soit le nombre de vagues rentrées.

C'est le classement de la qualification qui sert de référence pour toute décision ultérieure du Comité, y compris la prise en compte de ce seul résultat si le match play ne peut être disputé.

II) 1ère division

A) Phase finale

Si du retard est pris dans le déroulement de l'épreuve suite à des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve doit faire jouer les tours suivant en forme de jeu réduite jusqu'à rattraper ce retard. Dès lors, les matchs reprendront en forme de jeu normale.

Procédure à appliquer :

- Si le tour n'a pas commencé, la forme de jeu normale doit être remplacée par la forme de jeu réduite.
- Si le tour a commencé en forme de jeu normale, il doit être modifié comme suit :
 - Si aucun foursome n'est terminé, la reprise du jeu se fait en forme de jeu réduite et la forme de jeu normale est annulée.
 - Si au moins un foursome est terminé, le ou les points obtenus restent acquis ; le ou les foursomes non terminés sont annulés. La reprise du jeu se fait avec les 5 simples. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.
- Si le tour a commencé en forme de jeu réduite, il sera repris en l'état.

Si, le dernier soir prévu pour l'ensemble de l'épreuve, les matchs n'ont pas abouti à la victoire d'une équipe et qu'il faille interrompre définitivement l'épreuve, alors le titre sera attribué à l'équipe la mieux classée de la qualification encore en course pour le titre.

B) Barrages

S'il ne reste pas suffisamment de temps pour disputer le tour en match play dans sa configuration normale, la procédure suivante doit être appliquée :

- Si le tour n'a pas encore commencé, la forme de jeu normale doit être remplacée par la forme de jeu réduite.
- Si le tour a commencé dans la configuration normale, et que le Comité considère qu'il ne reste plus assez de temps pour terminer l'épreuve avec le tour en forme de jeu normale, le tour doit être modifié selon les dispositions suivantes :
 - Si aucun foursome n'est terminé, la reprise du jeu se fait en forme de jeu réduite et la forme de jeu normale est annulée.
 - Si au moins un foursome est terminé, le ou les points obtenus restent acquis ; le ou les foursomes non terminés sont annulés. La reprise du jeu se fait avec les 5 simples. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

Si, le dernier soir de l'épreuve, des matchs de barrage ne sont pas terminés, ce sont les équipes les mieux classées de la qualification encore en course pour le maintien qui se maintiennent dans la division.

III) Autres divisions

Phase finale et barrages : S'il ne reste pas suffisamment de temps pour disputer le tour en match play dans sa configuration normale, la procédure suivante doit être appliquée :

- Si le tour n'a pas encore commencé, la forme de jeu normale doit être remplacée par la forme de jeu réduite.
- Si le tour a commencé dans la configuration normale, et que le Comité considère qu'il ne reste plus assez de temps pour terminer l'épreuve avec le tour en forme de jeu normale, le tour doit être modifié selon les dispositions suivantes :
 - Si aucun foursome n'est terminé, la reprise du jeu se fait en forme de jeu réduite et la forme de jeu normale est annulée.
 - Si au moins un foursome est terminé, le ou les points obtenus restent acquis ; le ou les

foursomes non terminés sont annulés. La reprise du jeu se fait avec les 5 simples. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le capitaine désignera un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

Si le dernier soir prévu de l'épreuve, les matchs n'ont pas abouti à la victoire d'une équipe et qu'il faille interrompre définitivement l'épreuve :

- en 1/2 finale, ce sont les équipes les mieux classées de la qualification encore en course pour la montée qui montent dans la division supérieure.
- en barrage, ce sont les équipes les mieux classées de la qualification encore en course pour le maintien qui se maintiennent dans la division.

IV-7/ EVOLUTION en DIVISION

Les équipes d'un même club pourront évoluer dans la même division (sauf en 1ère division) mais jamais dans la même poule.

Si par le jeu des montées ou des descentes, un club a plus d'une équipe en 1ère division ou ses 3 équipes en 2ème division, alors la ou les équipes excédentaires seront obligatoirement rétrogradées en division inférieure et remplacées par le club perdant en demi finale dans l'ensemble de la division inférieure (A,B, etc.) selon les critères suivants :

a) pour les divisions nationales dames et messieurs : au sein des équipes 1 :

- classement au Mérite des clubs de l'année précédente ;
- si l'égalité subsiste, le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf ;
- si l'égalité subsiste encore, le nombre de points acquis par les joueurs du club au Mérite Amateur.

b) pour les divisions Mid-Amateurs et Seniors : au sein des équipes 1 :

- nombre de points acquis par le club dans la division d'âge concernée au Mérite des clubs de l'année précédente ;
- si l'égalité persiste, le nombre de points acquis par les joueurs du club de la catégorie d'âge concernée au Mérite Amateur,

Priorité étant donnée, dans tous les cas, au club figurant au Mérite des clubs.

c) Pour les divisions Benjamins – Minimes : au sein des équipes 1 :

- classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf ;
- si l'égalité persiste, le nombre de points acquis par les joueurs du club de la catégorie d'âge concernée au Mérite Amateur.

Note : dans tous les cas, en cas d'égalité persistante, le départage se fera par tirage au sort.

En cas de disparition de l'Association Sportive ou de radiation d'un club, l'équipe sera remplacée par l'équipe de la division inférieure la mieux classée selon les critères précédents.

V - FORME de JEU des INTERCLUBS EN STROKE PLAY INTEGRAL

Pour ces compétitions, il faut se reporter au règlement particulier de l'épreuve qui spécifie le nombre d'équipiers appelés à jouer chaque tour ainsi que le décompte des cartes.

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

Note : en fonction du nombre d'équipes inscrites, le déroulement de l'épreuve peut se dérouler sur plusieurs journées (voir règlements spécifiques).

L'entraînement est interdit dès le 1^{er} jour de l'épreuve et le restera jusqu'à la publication officielle des résultats. Pénalité : Disqualification du joueur pour la suite de l'épreuve.

V-1 ELIGIBILITE ET CONFORMITE AU REGLEMENT

Une équipe peut participer si sa fiche de composition d'équipe est en accord avec le règlement en termes de catégorie d'âge et d'index.

Le score d'une équipe n'est validé que si celle-ci correspond aux normes du règlement particulier en matière de cartes prises en compte après chaque tour de l'épreuve.

V-2 INFRACTIONS AUX REGLEMENTS ; DISQUALIFICATION D'UNE EQUIPE

Toute équipe qui, au terme d'un tour ou de l'épreuve, n'aura pas vu ses scores validés au regard du règlement particulier de l'épreuve sera disqualifiée.

V-3 EGALITE

Les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off en mort soudaine.

V-4 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait au moins **3 vagues complètes rentrées** pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce dernier tour est officialisé.

Pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quel que soit le nombre de vagues rentrées.

VI – EVOLUTION DIVISIONS 2009

Evolution concernant les clubs ayant des équipes 2 ou des équipes 2 et 3 à partir de la saison 2009 : Un club ne pourra avoir qu'une seule équipe dans un niveau de division (à l'exception de la 4^{ème} division). Par ailleurs, l'ordre hiérarchique de ces équipes devra être respecté (l'équipe 2 ne pourra jouer dans une division supérieure à l'équipe 1).

En conséquence, la descente d'une équipe en division inférieure pourra entraîner la descente de son équipe 2, voire de son équipe 3.

La recomposition des divisions sera faite en fonction de ces critères et le remplissage qui s'en suivra sera fait conformément au § IV-7 "EVOLUTION EN DIVISION".

En ce qui concerne le cas des équipes qui, du fait de cette évolution, seraient obligées de redescendre en Promotion ou ne pourraient monter en 3^{ème} division, les modalités de rattrapage pour recomposer ces 3^{èmes} divisions seront décidées lors du Séminaire des Commissions Sportives de Ligue 2008.

ffgolf®

Fédération Française de Golf

5.1-2-2-2

REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE 2008 des EPREUVES FEDERALES INDIVIDUELLES en SIMPLE et en DOUBLE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales et par les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale individuelle.

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés ainsi

Les conditions des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général et du règlement général spécifique.

Sommaire

I – CONDITIONS de PARTICIPATION

- I-1/ participants
- I-2/ index
- I-3/ étrangers

II – ENGAGEMENTS

- II-1/ inscriptions et droits d'engagements
- II-2/ forfaits
- II-3/ ordre des départs

III - FORME de JEU PHASE FINALE EN MATCH PLAY

- III-1/ phase de qualification
 - 1-1/ départage des ex aequo
 - 1-2/ play-off / qualification
 - 1-3/ composition du tableau
- III-2/ phase finale
- III-3/ intempéries

IV - FORME de JEU EN STROKE PLAY INTEGRAL

- IV-1/ phase de qualification : cut
- IV-2 / départage des ex aequo
- IV-3/ intempéries

I - CONDITIONS de PARTICIPATION**I-1/ LES PARTICIPANTS DOIVENT :**

1°/ Etre titulaires au plus tard 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. :

- de la licence FFGolf de l'année en cours ;
- du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix, valable un an de date à date, enregistré auprès du club ou de la Fédération

2°/ Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.

3°/ Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve, et entre autres, celles relatives à l'index.

I-2/ INDEX PRIS EN COMPTE

C'est l'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, qui sera pris en compte.

Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'étranger verra pris en compte l'index le plus bas.

I-3/ ETRANGERS

Les participants de nationalité étrangère, lorsque leur participation est autorisée, doivent, s'ils sont licenciés :

- à la FFGolf : remplir toutes les conditions du §I-1.
- à une fédération étrangère reconnue : remplir les conditions 2 et 3 du § I-1.

II - ENGAGEMENTS**II-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT**

Les participants doivent s'inscrire individuellement en utilisant le "Formulaire d'inscription à une Épreuve Fédérale Individuelle" disponible sur le site Internet de la FFGolf : www.ffgolf.org rubrique "Golf Amateur / Suivi des inscriptions", auquel devra être joint le paiement dont le montant correspondra aux droits d'inscription précisés sur le formulaire.

La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

S'inscrire à une compétition individuelle vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de la dite épreuve.

Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite d'inscription de l'épreuve.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, à 35 euros pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 et après).

II-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié à la Commission Sportive Nationale de la FFGolf avant le début de l'épreuve. S'il est notifié par téléphone, il devra être confirmé par écrit dans les 48 heures ou immédiatement **par mail avec accusé de réception (sportif@ffgolf.org)** ou par fax.

Dans le cas où le forfait est notifié après midi la veille du premier jour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles (accident maladie etc.) Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le joueur sera exclu de cette même épreuve l'année suivante (et dans le cas de changement de catégorie d'âge, de l'épreuve équivalente de la catégorie d'âge supérieure).

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription restera acquis à la FFGolf.

II-3/ ORDRE DES DEPARTS

La FFGolf ne communiquera aucune heure de départ par téléphone. Les horaires seront disponibles au plus tard la veille de l'épreuve auprès du club organisateur.

III - FORME DE JEU PHASE FINALE en MATCH PLAY

III-1/ PHASE DE QUALIFICATION

STROKE PLAY : Nombre de tours et de qualifiés : cf. règlements particuliers de chaque épreuve.

Si le nombre de participants est égal ou inférieur au nombre de qualifiés, le ou les tours de stroke play seront quand même joués pour déterminer la composition du tableau de match play.

III-1-1/ DEPARTAGE DES EX AEQUO

Le classement provisoire de la qualification sera établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Le classement provisoire sera le classement définitif, sauf pour les cas particuliers ci-dessous :

Pour ce qui concerne la composition du tableau de match play :

a) si des qualifiés déclarent forfait pour la phase finale :

- s'ils le font avant l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, ils seront remplacés nombre pour nombre et les compétiteurs qui les suivent remonteront dans l'ordre de la qualification ;
- s'ils le font après l'affichage officiel des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, ou à la suite d'une qualification après play-off, ils ne seront pas remplacés, conserveront leur place dans la composition du tableau de match-play et leur adversaire désigné gagnera par forfait.

b) si des qualifiés sont disqualifiés après l'affichage officiel des résultats, ils ne seront pas remplacés et leur adversaire désigné gagnera par forfait.

Exception : 1^{ère} place

Si un ou plusieurs compétiteurs ont réalisé le même score que le premier du classement provisoire, ils joueront autant de trous qu'il leur sera nécessaire pour se départager. Seule la 1^{ère} place est concernée par le play-off.

La première place de la qualification sera obligatoirement attribuée au vainqueur du play-off. Pour les besoins de la composition du tableau de match-play, les autres compétiteurs concernés par ce play-off conserveront leur ordre relatif du classement provisoire, et ce, quel que soit leur ordre d'élimination dans le play-off (voir ci-dessous : "play-off / qualification").

Exception : dernières places qualificatives

Si un ou plusieurs compétiteurs ayant terminé au-delà de la dernière place qualificative du classement provisoire ont réalisé le même score que pour cette dernière place qualificative, il y aura alors play-off pour les dernières places qualificatives. Tous ceux qui ont réalisé le score de cette dernière place qualificative du classement provisoire, y compris ceux en deçà de cette place qualificative, joueront autant de trous qu'il leur sera nécessaire pour déterminer les qualifiés requis.

Pour les besoins de la composition du tableau de match-play, les qualifiés, quel que soit leur ordre de qualification dans le play-off, conserveront leur ordre relatif du classement provisoire. (voir ci-dessous : "play-off / qualification").

III-1-2/ PLAY-OFF / QUALIFICATION

Les play-off se dérouleront :

- en "mort soudaine", selon les Règles du stroke play ;
- aux heures et dans l'ordre des trous fixés par le Comité de l'Epreuve et portés à la connaissance des compétiteurs devant le tableau d'affichage aussitôt après l'affichage officiel des résultats.

Il est de la responsabilité des compétiteurs concernés d'être présents au départ des play-off.

Dans le cas où des participants au play-off ne se présentent pas au départ et que ceci entraîne un nombre de qualifiés inférieur à celui prévu au règlement, il ne sera pas fait appel à d'autres compétiteurs.

Si pour une raison quelconque, les play-off ne pouvaient se dérouler ou étaient interrompus :

- Ils ne seront pas reportés au lendemain et le classement provisoire deviendra le classement définitif.
- Les joueurs déjà qualifiés ou éliminés avant l'interruption du play-off le resteront. Ceux encore impliqués dans le play-off seront départagés par le classement provisoire de la qualification.

III-1-3/ COMPOSITION DU TABLEAU DE LA PHASE FINALE

Le tableau de match play est établi en fonction de l'ordre de classement de la qualification (voir les documents d'organisation).

III-2/ PHASE FINALE: MATCH PLAY:

Nombre de trous : cf. règlements particuliers de chaque épreuve.

Aucun match ne pourra être partagé : les adversaires continueront à jouer jusqu'à ce que l'un d'eux gagne le match.

III-3/ INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans les cas où le déroulement des épreuves individuelles est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être appliquées :

A) Qualification en stroke play

Le premier tour de la qualification est prioritaire. Il doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en le répartissant sur plusieurs journées.

Dans le cas d'une qualification sur deux tours, il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée. Si le second tour est interrompu ou retardé et ne peut se terminer le soir du 2^{ème} jour, alors ce second tour de qualification sera annulé. Ce sera le classement provisoire du premier tour qui deviendra le classement de la qualification.

C'est le classement de la qualification qui sert de référence pour toute décision ultérieure du Comité, y compris la prise en compte de ce seul résultat si le match play ne peut être disputé.

B) Tours de match play

Sur une épreuve avec une finale sur 36 trous, et dans le cas d'un retard dans le déroulement des tours de match play suite à des intempéries ou circonstances exceptionnelles, la finale sera réduite à 18 trous.

Si le dernier soir prévu pour l'ensemble de l'épreuve, les matchs n'ont pas abouti à la victoire d'une ou d'un joueur, et qu'il faille interrompre définitivement l'épreuve, le titre revient au joueur(se) le (la) mieux classé(e) de la qualification encore en course pour le titre.

IV - FORME DE JEU EN STROKE PLAY INTEGRAL

IV-1/ PHASE DE QUALIFICATION : CUT

Nombre de tours et de qualifiés : cf. règlements particuliers de chaque épreuve.

Si un cut doit intervenir et que des qualifiés déclarent forfait :

- avant l'affichage officiel des résultats, ils seront remplacés nombre pour nombre et les compétiteurs qui les suivent remonteront dans l'ordre du classement.
- après l'affichage officiel des résultats, ils ne seront pas remplacés.

Note : si des qualifiés sont disqualifiés après l'affichage officiel des résultats, ils ne seront pas remplacés.

IV-2/ DEPARTAGE DES EX AEQUO

Le classement provisoire sera établi en utilisant le départage sur le dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Le classement provisoire sera le classement définitif, sauf si un ou plusieurs compétiteurs ont réalisé le même score que le premier du classement provisoire, auquel cas ils joueront autant de trous qu'il leur sera nécessaire pour se départager. Seule la 1^{ère} place est concernée par le play-off.

IV-3/ INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants devront être respectés :

Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition sera annulée.

Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1-2-3 REGLEMENTS PARTICULIERS

5.1-2-3-1 PAR EQUIPES JEUNES

Interligues des moins de 13 ans	page 52
1 ^{ère} division nationale benjamins-minimes	page 56
2 ^{ème} division nationale benjamins-minimes / Poules A et B	page 57-58
3 ^{ème} division nationale benjamins-minimes / Poules A, B,C et D	page 59-62
Interclubs promotion benjamins-minimes / Phase inter-régionale	page 63-64
Interclubs féminins des moins de 17 ans	page 65
Interclubs féminins des moins de 17 ans / Phase régionale	page 66

5.1-2-3-2 PAR EQUIPES DAMES

1 ^{ère} division nationale / Trophée Golfer's Club	page 69
2 ^{ème} division nationale / Poules A et B	page 70-71
3 ^{ème} division nationale / Poules A, B, C et D	page 72-75
Interclubs promotion / Phase inter-régionale	page 76-77
1 ^{ère} division nationale Mid-Amateurs / Trophée Cotnaréanu	page 80
2 ^{ème} division nationale Mid-Amateurs / Poules A et B	page 81-82
3 ^{ème} division nationale Mid-Amateurs / Poules A, B, C et D	page 83-86
Interclubs promotion Mid-Amateurs / Phase inter-régionale	page 87-88
1 ^{ère} division nationale Seniors / Trophée de la Commission Féminine	page 91
2 ^{ème} division nationale Seniors / Poules A et B	page 92-93
3 ^{ème} division nationale Seniors / Poules A, B, C et D	page 94-97
Interclubs promotion Seniors / Phase inter-régionale	page 98-99

5.1-2-3-3 PAR EQUIPES MESSIEURS

1 ^{ère} division nationale / Trophée Gounouilhou	page 104
2 ^{ème} division nationale / Poules A et B	page 105-106
3 ^{ème} division nationale / Poules A, B, C et D	page 107-110
4 ^{ème} division nationale / Poules A, B, C, D, E, F, G et H	page 111-118
Interclubs promotion / Phase inter-régionale	page 119-120
1 ^{ère} division nationale Mid-Amateurs / Trophée Puiforcat	page 123
2 ^{ème} division nationale Mid-Amateurs / Poules A et B	page 124-125
3 ^{ème} division nationale Mid-Amateurs / Poules A, B, C et D	page 126-129
Interclubs promotion Mid-Amateurs / Phase inter-régionale	page 130-131
1 ^{ère} division nationale Seniors / Trophée de la Saint Sauveur	page 134
2 ^{ème} division nationale Seniors / Poules A et B	page 135-136
3 ^{ème} division nationale Seniors / Poules A, B, C et D	page 137-140
Interclubs promotion Seniors / Phase inter-régionale	page 141-142
Coupe de France Messieurs / Trophée Jean Lignel	page 143

INTERLIGUES DES MOINS DE 13 ANS

Du 21 au 25 juillet 2008

GOLF NATIONAL

2 avenue du Golf – 78280 Guyancourt

☎ : 01 30 43 36 00 - 📠 : 01 30 43 85 58

✉ : gn@golf-national.com

@ : www.golf-national.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les ligues : Ouvert aux ligues de la ffgolf qui ne peuvent engager qu'une seule équipe.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Les membres de l'équipe doivent être licenciés dans un club de la ligue ou pour les joueurs indépendants avoir leur lieu de résidence dans la ligue.

Moins de 13 ans : nés en 1996 et après

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

FORME DE JEU

Interligues par équipes mixtes (deux filles minimum)

① Phase de qualification :

3 greensomes stroke play / 9 trous. Les 2 meilleurs scores du tour sont retenus.

② Phase finale : Constitution des Tableaux

Tableau A : du 1^{er} au 16^{ème}

Les ligues se rencontrent suivant un tableau de matchs à 16 équipes sans jamais être éliminées.

3 greensomes / match play. La composition peut changer à chaque tour. Les matchs vont au bout des 9 trous.

Le résultat annoncé est celui des trous gagnés par chaque greensome. Le total des 3 donne le résultat final.

A l'issue d'un tour, en cas d'égalité parfaite, les capitaines des équipes concernées composeront un greensome qui partira en play-off en mort soudaine. Ce greensome sera obligatoirement composé de deux des 6 joueurs ayant disputés ce tour.

Les Ligues jouent un minimum de 6 tours et un maximum de 8 tours (suivant qu'elles aillent en barrage ou non).

Tableau B : du 17^{ème} au dernier

En fonction du nombre de Ligues composant le Tableau B, une formule de jeu sera aménagée sur place pour obtenir un classement de la 17^{ème} à la dernière place. (Dans le même esprit que le Tableau A)

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. Dans ce cadre, les distances de jeu préconisées devront approcher 5000 mètres pour les filles et 5400 mètres pour les garçons.

ENGAGEMENT

Confirmation de participation sur Internet : www.netffg.net avant le samedi 21 juin 2008 minuit.

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net avant le dimanche 13 juillet 2008 minuit.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières équipes.

PLANNING DES INTERLIGUES MOINS DE 13 ANS 2008

AIGLE	Dimanche 20	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
Entraînement	Toute la journée					
Qualification		Palmola – 09h				
Match-Play Tour 1			Tab A Augusta : 8h – 11h27			
Match-Play Tour 2			Tab A St Andrews : 12h15 – 15h42			
Match-Play Tour 3 (1er barrage)			Tab A St Andrews : 16h30 – 17h42			
Match-Play Tour 4				Tab A Augusta : 8h – 11h27		
Match-Play Tour 5				Tab A St Andrews : 12h30 – 15h57		
Match-Play Tour 6 (2ème barrage)					Tab A St Andrews : 8h – 9h39	
Match-Play Tour 7					Tab A Augusta : 13h – 16h27	
Match-Play Tour 8						Tab A Palmola : 8h – 11h27

Le parcours de l'AIGLE est aménagé de la façon suivante pour le déroulement des rencontres :

PALMOLA - (pour la qualification greensomes stroke-play & le tour final match play)

trous : 1-2-3-4-14-15-16-17-18

AUGUSTA - (pour les tours de matchs-play)

trous : 5-6-7-8-9-10-11-12-13

ST ANDREWS - (pour les tours de matchs-play)

trous : 4-14-15-16-17-18-1-2-3

Le Tableau B est aménagé en fonction du nombre d'équipes. Les horaires sont identiques, les parcours sont opposés au Tableau A.

Palmarès prévu à 14h30 le vendredi 25 juillet.

DIVISIONS JEUNES 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur 2007 : RCF LA BOULIE	Finaliste 2007 : AIX-MARSEILLE
AMNEVILLE	BIARRITZ
NIMES CAMPAGNE	PARIS COUNTRY CLUB
BONDUES	VALESCURE
Montent de 2 ^{ème} Division	
MIONNAY	SAINT GERMAIN
SAINT DONAT	VALQUEVEN

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

BORDELAIS	CICE BLOSSAC
FORET VERTE	NANTES ERDRE
ESERY	MEDOC
GOVERNEUR	OZOIR LA FERRIERE
EVREUX	NANCY AINGERAY
SAINT NOM LA BRETECHE	SAINT CLOUD

DEUXIEME DIVISION POULE B

BUSSY GUERMANTES	STRASBOURG
SAINT LAURENT	RACING CLUB DE FRANCE
MARCILLY	SAINT CYPRIEN
METZ CHERISEY	TOULOUSE VIEILLE
PREE LA ROCHELLE	NIVELLE
TINA	VOLCANS

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

LA PICARDIERE	AMIENS
LIMERE	CHANTILLY
TOURAIN	CAEN
TOURS ARDREE	BADEN
LERY POSES	DOMANGERE
WIMEREUX	PORNIC

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

BOULEAUX	PARIS COUNTRY CLUB
NANCY PULNOY	PRIEURE
AMNEVILLE	SAINT CLOUD
ORMESSON	STADE FRANÇAIS
ROSNY SOUS BOIS	YVELINES
GOLF NATIONAL	AILETTE

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

DUMBEA	AIX LES BAINS
QUETIGNY	GRENOBLE CHARMEIL
CAP D'AGDE	GOLF CLUB DE LYON
FONTCAUDE	SAINT ETIENNE
CHATEAUBLANC	ALBI LASBORDES
FREGATE	CASTRES GOURJADE

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

BRIVE	LACANAU
LIMOGES	MARMANDE
HAUT POITOU	PAU GOLF CLUB 1856
POITIERS	ESPALAIS
ARCACHON	PALMOLA
BORDEAUX LAC	TOULOUSE LA RAMEE

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf le 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ère} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

Du 28 au 31 juillet 2008

GOLF DE DIJON BOURGOGNE

Bois de Norges – 21490 Norges la Ville

☎ : 03 80 35 71 10 - 📠 : 03 80 35 79 27

✉ : contacts@golfdijonbourgogne.com

@ : www.golfdijonbourgogne.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

RCF LA BOULIE (Paris)
VALESCURE (PACA)
MIONNAY (Rhône Alpes)
BIARRITZ (Aquitaine)

SAINT DONAT (PACA)
SAINT GERMAIN (Paris)
AIX MARSEILLE (PACA)
VALQUEVEN (Bretagne)

NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)
AMNEVILLE (Lorraine)
BONDUES (Nord Pas-de-Calais)
PARIS COUNTRY CLUB (Paris)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993
Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons.
voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour le titre :

1 v 4 ; 2 v 3

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Lundi 28 juillet : 1^{er} tour de qualification
Mardi 29 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : Demi-finales et barrages
Jeudi 31 juillet : Finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le dimanche 20 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Trophée confié au club de l'équipe gagnante pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE A

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DE MARCILLY

Domaine de la Plaine – 45240 Marcilly en Villette

☎ : 02 38 76 11 73 - 📠 : 02 38 76 18 73

✉ : golf@marcilly.com

@ : www.marcilly.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BORDELAIS (Aquitaine)

ST NOM LA BRETECHE (Paris)

CICE BLOSSAC (Bretagne)

NANTES ERDRE (Pays de la Loire)

NANCY AINGERAY (Lorraine)

FORET VERTE (Haute Normandie)

OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)

MEDOC (Aquitaine)

SAINT CLOUD (Paris)

ESERY (Rhône Alpes)

EVREUX (Haute Normandie)

GOVERNEUR (Rhône Alpes)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes :** 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équiipers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE B

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DE BORDEAUX LAC

Avenue de Pernon – 33300 Bordeaux

☎ : 05 56 50 92 72 - 📠 : 05 56 29 01 84

✉ : contact@golf-bordeauxlac.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

SAINT LAURENT (Bretagne)

STRASBOURG (Alsace)

TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)

VOLCANS (Auvergne)

TINA (Nouvelle Calédonie)

SAINT CYPRIEN (Languedoc Roussillon)

PREE LA ROCHELLE (Poitou Charentes)

BUSSY GUERMANTES (Ile de France)

MARCILLY (Centre)

METZ CHERISEY (Lorraine)

RCF LA BOULIE (Paris)

LA NIVELLE (Aquitaine)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE A

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DES 24 HEURES – LE MANS

Route de Tours – 72230 Mulsanne

☎ : 02 43 42 00 36 - 📠 : 02 43 42 21 31

✉ : golfdes24heures.lemans@club-internet.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

TOURAINE (Centre)

TOURS ARDREE (Centre)

LERY POSES (Haute Normandie)

WIMEREUX (Nord Pas-de-Calais)

AMIENS (Picardie)

CHANTILLY (Picardie)

CAEN (Basse Normandie)

LA DOMANGERE (Pays de la Loire)

PORNIC (Pays de la Loire)

BADEN (Bretagne)

LIMERE (Centre)

LA PICARDIERE (Centre)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équiipers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE B

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DE MONT GRIFFON

Route Départementale 909 – 95270 Luzarches

☎ : 01 34 68 10 10 - 📠 : 01 34 68 04 37

✉ : golf.mont.griffon@wanadoo.fr

@ : www.golfmontgriffon.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BOULEAUX (Alsace)

ORMESSON (Ile de France)

GOLF NATIONAL (Paris)

ROSNY SOUS BOIS (Ile de France)

AILETTE (Picardie)

PARIS COUNTRY CLUB (Paris)

AMNEVILLE (Lorraine)

NANCY PULNOY (Lorraine)

YVELINES (Paris)

STADE FRANCAIS (Paris)

LE PRIEURE (Paris)

SAINT CLOUD (Paris)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE C

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DU GOUVERNEUR

Château du Breuil – 01390 Monthieux

☎ : 04 72 26 40 34 - 📠 : 04 72 26 41 61

✉ : golfgouverneur@worldonline.fr

@ : www.golfgouverneur.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

CASTRES GOURJADE (Midi Pyrénées)

GRENOBLE CHARMEIL (Rhône Alpes)

CAP D'AGDE (Languedoc Roussillon)

FONTCAUDE (Languedoc Roussillon)

ALBI (Midi Pyrénées)

CHATEAUBLANC (PACA)

FREGATE (PACA)

QUETIGNY (Bourgogne)

GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)

SAINT ETIENNE (Rhône Alpes)

DUMBEA (Nouvelle Calédonie)

AIX LES BAINS (Rhône Alpes)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE BENJAMINS - MINIMES

POULE D

Du 29 au 31 juillet 2008

GOLF DE TOULOUSE

31320 Vieille Toulouse

☎ : 05 61 73 45 48 - 📠 : 05 62 19 04 67

✉ : golf.toulouse@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

TOULOUSE LA RAMEE (Midi Pyrénées)

PAU GOLF CLUB 1856 (Aquitaine)

HAUT POITOU (Poitou Charentes)

POITIERS (Poitou Charentes)

ARCACHON (Aquitaine)

BORDEAUX LAC (Aquitaine)

LACANAU (Aquitaine)

MARMANDE (Aquitaine)

LIMOGES (Limousin)

ESPALAIS (Midi Pyrénées)

PALMOLA (Midi Pyrénées)

BRIVE (Limousin)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993

Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

FORME DE JEU

L'équipe pour chaque tour est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons. voir recommandations § 5-3-6-4

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour (1 benjamin obligatoire pour les simples)

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9; 6 v 11; 5 v 12

Mardi 29 juillet : 1^{er} tour de qualification

Mercredi 30 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Jeudi 31 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le lundi 21 juillet 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION BENJAMINS - MINIMES

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à 1 seule équipe par club. Un club pourra avoir un maximum de 2 équipes en division.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division.
- 2) l'équipe des clubs qui ont une équipe en division.
- 3) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Benjamins : 13 et 14 ans, nés en 1994 et 1995 et **Minimes :** 15 et 16 ans, nés en 1992 et 1993
Le surclassement des enfants nés en 1996 est autorisé. Dans ce cas il sera assimilé à un benjamin.

Distances de jeu préconisées :

Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons.
voir recommandations § 5-3-6-4

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour chaque tour l'équipe est composée de 5 joueurs dont **obligatoirement** 1 benjamin. La mixité des équipiers est possible.

Pour moins de 29 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 29 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

5 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers le 1^{er} jour – 2 équipiers le 2^{ème} jour

Les 4 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 4 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION BENJAMINS - MINIMES**

Quotas 2008 par Inter régions

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

**Moins de 8 clubs = 1
de 9 à 13 clubs = 2
14 clubs et plus = 3**

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	14	3	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire	12	2	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	18	3	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	6	1	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	12	2	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes	9	2	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A., Rhône-Alpes	17	3	
Total	88	16	

**INTERCLUBS FEMININ
DES MOINS DE 17 ANS**

Finale Nationale

Du 31 octobre au 2 novembre 2008

PAU GOLF CLUB 1856

Rue du Golf 64140 Billière

☎ : 05 59 13 18 56 - 📠 : 05 59 13 18 57

✉ : pau.golf.club@wanadoo.fr

@ : www.paugolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (une seule équipe par club) : Ouvert aux 30 clubs qualifiés par les phases éliminatoires régionales organisées par les Ligues. Chaque Ligue qualifiera 1 équipe. Les places restantes seront attribuées au prorata du nombre de clubs participant aux phases éliminatoires par Ligue.

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Moins de 13 ans : nées en 1996 ou après ; **Benjamines** : 13 et 14 ans, nées en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nées en 1992 et 1993.

Pour les Benjamines et Minimes, l'index doit être **inférieur ou égal à 35,4**.

Pour les joueuse de moins de 13 ans, pas d'index maximum (mais limitation des **coups reçus à 36**).

Dans le cas où une équipe est composée de plus d'une joueuse de moins de 13 ans, à part l'une d'entre elle, elles seront toutes assimilées automatiquement à des benjamines et devront se conformer aux distances de jeu et à la formule appropriées.

Distance de jeu préconisée : voir recommandations § 5-3-6-4

Note : Les équipières disputant la phase finale nationale pourront être différentes de celles ayant disputé l'éliminatoire régionale.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 3 joueuses dont **obligatoirement** 1 joueuse de moins de 13 ans.

Résultat Benjamines/Minimes : **Stroke play** / 54 trous / 18 trous par jour
Les **5 meilleurs scores** (sur 6 possibles) sur les 3 tours sont retenus.

Résultat Moins de 13 ans : **Stableford net** / 54 trous / 18 trous par jour / **coups reçus limités à 36**
Le **meilleur score** (sur 3 possibles) sur les 3 tours est retenu.

Le score de l'équipe sera constitué du résultat Benjamines/Minimes dont on aura **déduit** le résultat de la joueuse de moins de 13 ans.

En cas d'égalité, le départage sera fait en comparant la carte non prise en compte benjamins/minimes; puis le meilleur score benjamins/minimes; puis le 2^{ème} meilleur score benjamins/minimes...etc

Vendredi 31 octobre : 1^{er} tour

Samedi 1^{er} novembre : 2^{ème} tour

Dimanche 2 novembre : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Confirmation de participation et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 23 octobre 2008 minuit**.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières équipes.

**INTERCLUBS FEMININ
DES MOINS DE 17 ANS**
Phase Elimatoire Régionale
Date et lieu : voir la Ligue

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (une seule équipe par club) : Un club qualifié par Ligue. Les places restantes seront attribuées au prorata du nombre de clubs participant aux phases éliminatoires par Ligue.

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Moins de 13 ans : nées en 1996 ou après ; **Benjamines** : 13 et 14 ans, nées en 1994 et 1995 et **Minimes** : 15 et 16 ans, nées en 1992 et 1993.

Pour les Benjamines et Minimes, l'index doit être **inférieur ou égal à 35,4**.

Pour les joueuse de moins de 13 ans, pas d'index maximum (mais limitation des **coups reçus à 36**).

Dans le cas où une équipe est composée de plus d'une joueuse de moins de 13 ans, à part l'une d'entre elle, elles seront toutes assimilées automatiquement à des benjamines et devront se conformer aux distances de jeu et à la formule appropriées.

Distance de jeu préconisée : voir recommandations § 5-3-6-4

Note : Les équipières disputant la phase finale nationale pourront être différentes de celles ayant disputé l'éliminatoire régionale.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 3 joueuses dont **obligatoirement** 1 joueuse de moins de 13 ans.

Epreuve sur 2 tours pouvant ne pas être consécutifs. Dans ce cas, l'équipe devra être la même pour les 2 tours.

Résultat Benjamines/Minimes : **Stroke play** / 36 trous / 18 trous par jour

Les **3 meilleurs scores** (sur 4 possibles) sur les 2 tours sont retenus.

Résultat Moins de 13 ans : **Stableford net** / 36 trous / 18 trous par jour / **coups reçus limités à 36**

Le **meilleur score** (sur 2 possibles) sur les 2 tours est retenu.

Le score de l'équipe sera constitué du résultat Benjamines/Minimes dont on aura **déduit** le résultat de la joueuse de moins de 13 ans.

En cas d'égalité, le départage sera fait en comparant la carte non prise en compte benjamins/minimes; puis le meilleur score benjamins/minimes; puis le 2^{ème} meilleur score benjamins/minimes...etc

ENGAGEMENT

Inscription auprès de la Ligue.

DIVISIONS DAMES 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur 2007: RCF LA BOULIE	Finaliste 2007: SAINT CLOUD
SAINT NOM LA BRETECHE	AIX-MARSEILLE
NIMES CAMPAGNE	SAINT GERMAIN
BONDUES	VALESCURE
LA NIVELLE	BUSSY GUERMANTES
HOSSEGOR	OZOIR LA FERRIERE
Montent de 2 ^{ème} Division	
AILETTE	FONTAINEBLEAU
MIONNAY	CHANTILLY

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

SAINT NOM LA BRETECHE 2	CICE BLOSSAC
VOLCANS	CHATEAUBLANC
AIX LES BAINS	ST GERMAIN LES CORBEIL
CHANTILLY 2	ST DONAT
ST QUENTIN	LYON VERGER
GOLF CLUB DE LYON	NANCY AINGERAY
HAUT POITOU	LA DOMANGERE
FOURQUEUX	BORDELAIS

DEUXIEME DIVISION POULE B

DINARD	AMIENS
DEAUVILLE	SAINT ETIENNE
PORCELAINE	STRASBOURG
BIARRITZ	STADE FRANÇAIS
TOULOUSE VIEILLE	ROUEN
BORDEAUX LAC	SAINT NOM LA BRETECHE 3
RCF LA BOULIE 2	CAEN
PALMOLA	GRENOBLE BRESSON

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

SAINT GERMAIN 2	SAINT OMER
SAINT CLOUD 2	LYS CHANTILLY
LERY POSES	SAINT LAURENT
BONDUES 2	AVRILLE
HARDELOT	LA BAULE
LE TOUQUET	NANTES ERDRE

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

BOULEAUX	PARIS INTERNATIONAL GC
BESANCON	FOURQUEUX 2
AMNEVILLE	PRIEURE
METZ CHERISEY	RCF LA BOULIE 3
BONDOUFLE	SAINT GERMAIN 3
DOMONT	SAINT CLOUD 3

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

ALBI LASBORDES	BOSSEY
MASSANE	GOLF CLUB DE LYON 2
NIMES VACQUEROLLES	SALVAGNY
SAINT THOMAS	BEAUVALLON
AIX MARSEILLE 2	PALMOLA 2
VALESCURE 2	TOULOUSE SEILH

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

ANGOULEME HIRONDELLE	ARCACHON
VAL DE L'INDRE	CHIBERTA
AUBAZINE	MEDOC
LIMOGES	PAU GOLF CLUB 1856
COGNAC	PESSAC
PREE LA ROCHELLE	SALIES DE BEARN

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf le 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ère} DIVISION NATIONALE DAMES

Du 7 au 11 mai 2008

Trophée GOLFER'S CLUB
Qualificatif pour l'European Club Cup Trophy

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche – 37510 Ballan Mire

☎ : 02 47 53 20 28 - 📠 : 02 47 53 31 54

✉ : golf.touraine@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

RCF LA BOULIE (Paris)

SAINT CLOUD (Paris)

SAINT GERMAIN (Paris)

AILETTE (Picardie)

OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)

AIX MARSEILLE (PACA)

SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)

BUSSY GUERMANTES (Ile de France)

FONTAINEBLEAU (Ile de France)

NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)

VALESCURE (PACA)

CHANTILLY (Picardie)

MIONNAY (Rhone Alpes)

HOSSEGOR (Aquitaine)

LA NIVELLE (Aquitaine)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : mercredi 7 mai et jeudi 8 mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale pour le titre :**

3 foursomes et 6 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre.

Vendredi 9 mai : 1/4 finale ; samedi 10 mai : 1/2 finales ; dimanche 11 mai : finale

Le club vainqueur du trophée GOLFER'S CLUB est qualifié pour la Coupe d'Europe des Clubs – European Club Cup Trophy.

③ **Phase finale pour les barrages :**

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule.

Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de matchs sont rétrogradées en 2^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Vendredi 9 mai	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Samedi 10 mai :	Matin 9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
	Après-midi 9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le mardi 29 avril 2008 minuit.**

PRIX

Trophée GOLFER'S CLUB confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES

POULE A

Du 8 au 11 mai 2008

GOLF DE DOMONT MONTMORENCY

Route de Montmorency – 95330 Domont

☎ : 01 39 91 07 50 - 📠 : 01 39 91 25 70

✉ : golf.domont@wanadoo.fr

@ : www.golfdedomont.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VOLCANS (Auvergne)

ST QUENTIN (Ile de France)

HAUT POITOU (Poitou Charentes)

CICE BLOSSAC (Bretagne)

ST GERMAIN LES CORBEIL (IDF)

FOURQUEUX (Paris)

CHANTILLY 2 (Picardie)

CHATEAUBLANC (PACA)

ST DONAT (PACA)

LYON VERGER (Rhône Alpes)

BORDELAIS (Aquitaine)

GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)

SAINT NOM LA BRETECHE 2 (Paris)

LA DOMANGERE (Pays de la Loire)

AIX LES BAINS (Rhône Alpes)

NANCY AINGERAY (Lorraine)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : jeudi 8 mai et vendredi 9 mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale :**

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8; 4 v 5; 3 v 6; 2 v 7

Les finalistes montent de division.

Samedi 10 mai : 1/4 finale ; dimanche 11 mai : 1/2 finales

③ **Phase finale pour les barrages :**

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule.

Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de matchs sont rétrogradées en 2^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Samedi 10 mai	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Dimanche 11 mai :		
Matin	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
Après-midi	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le mercredi 30 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES

POULE B

Du 8 au 11 mai 2008

GOLF INTERNATIONAL DE LA BAULE

Domaine de St Denac – 44117 Saint André des Eaux

☎ : 02 40 60 46 18 - ☎ : 02 40 60 41 41

✉ : golfinterlabaule@lucienbarriere.com

@ : www.lucienbarriere.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

DINARD (Bretagne)

DEAUVILLE (Basse Normandie)

BIARRITZ (Aquitaine)

PORCELAINE (Limousin)

STADE FRANÇAIS (Paris)

BORDEAUX LAC (Aquitaine)

RCF LA BOULIE 2 (Paris)

PALMOLA (Midi Pyrénées)

AMIENS (Picardie)

STRASBOURG (Alsace)

CAEN (Basse Normandie)

ROUEN MT ST AIGNAN (Hte Normandie)

SAINT NOM LA BRETECHE 3 (Paris)

TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)

SAINT ETIENNE (Rhône Alpes)

GRENOBLE BRESSON (Rhône Alpes)

Pour les équipes : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

🕒 **Phase de qualification** : jeudi 8 et vendredi 9 mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

🕒 **Phase finale :**

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

Les finalistes montent de division.

samedi 10 mai : 1/4 de finale ; dimanche 11 mai : 1/2 finales

🕒 **Phase finale pour les barrages :**

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule.

Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de matchs sont rétrogradées en 2^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Samedi 10 mai	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Dimanche 11 mai :		
Matin	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
Après-midi	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le mercredi 30 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES**

POULE A

Du 9 au 11 mai 2008

GOLF DE SERAINCOURT

95450 Seraincourt

☎ : 01 34 75 47 28 - 📠 : 01 34 75 75 47

✉ : golf-seraincourt@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BONDUES 2 (Nord Pas-de-Calais)
HARDELLOT (Nord Pas-de-Calais)
SAINT OMER (Nord Pas-de-Calais)
LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)

SAINT LAURENT (Bretagne)
LERY POSES (Haute Normandie)
LA BAULE (Pays de la Loire)
NANTES ERDRE (Pays de la Loire)

SAINT GERMAIN 2 (Paris)
SAINT CLOUD 2 (Paris)
I.C.LYS (Picardie)
AVRILLE (Pays de la Loire)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 9 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 10 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 11 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 1^{er} mai 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 3^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES

POULE B

Du 9 au 11 mai 2008

GOLF DE NANCY AINGERAY

Aingeray - 54460 Liverdun

☎ : 03 83 24 53 87 - 📠 : 03 83 24 53 42

✉ : golf-nancy@wanadoo.fr

@ : www.golf-nancy.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

METZ CHERISEY (Lorraine)

LE PRIEURE (Paris)

BOULEAUX (Alsace)

AMNEVILLE (Lorraine)

FOURQUEUX 2 (Paris)

DOMONT (Ile de France)

RCF LA BOULIE 3 (Paris)

SAINT CLOUD 3 (Paris)

BONDOUFLE (Ile de France)

BESANCON (Franche Comté)

PARIS INTERNATIONAL GC (Ile de France)

SAINT GERMAIN 3 (Paris)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 9 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 10 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 11 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 1^{er} mai 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES

POULE C

Du 9 au 11 mai 2008

GOLF CLUB DE CARCASSONNE

Route de Saint Hilaire – 11000 Carcassonne

☎ : 04 68 72 57 30 - 📠 : 04 68 72 57 30

✉ : carca.golf@wanadoo.fr

@ : www.golf-de-carcassonne.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

GOLF CLUB DE LYON 2 (Rhône Alpes)

MASSANE (Languedoc Roussillon)

NIMES VACQUEROLLES (Languedoc Roussillon)

SAINT THOMAS (Languedoc Roussillon)

BOSSEY (Rhône Alpes)

PALMOLA 2 (Midi Pyrénées)

VALESCURE 2 (PACA)

BEAUVALLON (PACA)

TOULOUSE SEILH (Midi Pyrénées)

ALBI LASBORDES (Midi Pyrénées)

AIX MARSEILLE 2 (PACA)

SALVAGNY (Rhône Alpes)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 9 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 10 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 11 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 1^{er} mai 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE DAMES**

POULE D

Du 9 au 11 mai 2008

GOLF PUBLIC DE PERIGUEUX

Domaine de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

☎ : 05 53 53 02 35 - 📠 : 05 53 09 46 29

✉ : golfpgx@wanadoo.fr

@ : www.golfdeperigueux.free.fr/accueil.html

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

AUBAZINE (Limousin)
VAL DE L'INDRE (Centre)
LIMOGES (Limousin)
PAU GC 1856 (Aquitaine)

PESSAC (Aquitaine)
CHIBERTA (Aquitaine)
MEDOC (Aquitaine)
ARCACHON (Aquitaine)

SALIES DE BEARN (Aquitaine)
COGNAC (Poitou Charentes)
PREE LA ROCHELLE (Poitou Charentes)
ANGOULEME HIRONDELLE (Poitou Charentes)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 9 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 10 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 11 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 1^{er} mai 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION DAMES

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à une seule équipe par club sauf pour les clubs ayant déjà 3 équipes en division l'année de l'épreuve qui ne pourront pas en inscrire.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division
- 2) l'équipe des clubs qui ont 1 équipe en division
- 3) l'équipe des clubs qui ont 2 équipes en division
- 4) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipières : (voir le règlement général)

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 29 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 29 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

5 simples / stroke play / 18 trous / 3 équièpiers le 1^{er} jour – 2 équièpiers le 2^{ème} jour
Les 4 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 4 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES**

Quotas 2008 par Inter régions

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

**10 clubs ou moins = 1
de 11 à 20 clubs = 2
21 clubs et plus = 3**

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	11	2	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire	16	2	
ILE DE France Ile de France, Paris	22	3	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	19	2	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	19	2	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes	14	2	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	23	3	
Total	124	16	

DIVISIONS MID-AMATEURS DAMES 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur en 2007 : OZOIR LA FERRIERE	Finaliste en 2007 : STADE FRANCAIS
SAINT NOM LA BRETECHE	AMIENS
BONDUES	HARDELOT
CHANTILLY	RCF LA BOULIE
Montent de 2 ^{ème} Division	
VOLCANS	BORDELAIS
SAINT CLOUD	NIMES CAMPAGNE

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

VALENCIENNES	FOURQUEUX
CHATEAUBLANC	PRIEURE
NANCY AINGERAY	NANCY PULNOY
SAINT LAURENT	CHOLET
BOURGES	VILLERAY
LYS CHANTILLY	GRENOBLE

DEUXIEME DIVISION POULE B

FONTAINEBLEAU	SAINT GERMAIN LES CORBEIL
ESERY	MORMAL
MIONNAY	LE TOUQUET
BORDEAUX LAC	BUSSY GUERMANTES
SAINT GERMAIN	AIX MARSEILLE
BIARRITZ	TOULOUSE VIEILLE

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

LERY POSES	CAEN
ROUEN	BADEN
BONDUES	CICE – BLOSSAC
DUNKERQUE	ODET
LE SART	RENNES
AILETTE	LE MANS

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

AUTUN	AMNEVILLE
DIJON BOURGOGNE	BITCHE
QUETIGNY	CHATEAU DE PREISCH
BESANCON	EPINAL
PRUNEVILLE	SAINT DONAT
VAL DE SORNE	GOUVERNEUR

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

LIMERE	BETHEMONT
ABLEIGES	ISABELLA
BONDOUFLE	JOYENVAL
MONT GRIFFON	ROCHEFORT
OZOIR LA FERRIERE	SAINT QUENTIN
VILLARCEAUX	VILLACOUBLAY

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

VAL DE CHER	ARCACHON
TOURS ARDREE	MARMANDE
LIMOGES	PERIGUEUX
CHATEAU DES FORGES	SEIGNOSSE
AVRILLE	ALBI LASBORDES
CARCASSONNE	TEOULA

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf le 13 décembre 2007.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ère} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Du 4 au 6 juillet 2008

Trophée Cotnaréanu

GOLF DE LA FRESLONNIERE

Le Bois Briand – 35650 Le Rheu

☎ : 02 99 14 84 09- 📠 : 02 99 14 94 98

✉ : contact@golfdelafreslonniere.com

@ : www.golfdelafreslonniere.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)
VOLCANS (Auvergne)
SAINT CLOUD (Paris)
HARDELOT (Nord Pas-de-Calais)

AMIENS (Picardie)
CHANTILLY (Picardie)
STADE FRANCAIS (Paris)
RCF LA BOULIE (Paris)

BORDELAIS (Aquitaine)
NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)
SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)
OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)

Pour les équipes : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour le titre :

1 v 4 ; 2 v 3

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet matin : 1/2 finales et barrages

Dimanche 6 juillet après-midi : Finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Trophée Cotnaréanu confié au club de l'équipe vainqueur pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Poule A

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF DE SABLE SOLESMES

Domaine de l'Outinière - Route de pincé – 72300 Sablé sur Sarthe

☎ : 02 43 95 28 78 - ☎ : 02 43 92 39 05

✉ : golf-sable-solesmes@wanadoo.fr

@ : www.golf-sable-solesmes.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VALENCIENNES (Nord Pas-de-Calais)

CHATEAUBLANC (PACA)

NANCY AINGERAY (Lorraine)

NANCY PULNOY (Lorraine)

SAINT LAURENT (Bretagne)

LYS CHANTILLY (Picardie)

FOURQUEUX (Paris)

BOURGES (Centre)

PRIEURE (Paris)

CHOLET (Pays de la Loire)

VILLERAY (Ile de France)

GRENOBLE (Rhône Alpes)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES

Poule B

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF DE FONTCAUDE

Route de Lodève – 34990 Juvignac

☎ : 04 67 45 90 10 - 📠 : 04 67 45 90 20

✉ : golf@golfhotelmontpellier.com

@ : www.golfhotelmontpellier.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

MIONNAY (Rhône Alpes)
BORDEAUX LAC (Aquitaine)
ESERY (Rhône Alpes)
ST GERMAIN (Paris)

MORMAL (Nord Pas-de-Calais)
FONTAINEBLEAU (Ile de France)
AIX MARSEILLE (PACA)
BIARRITZ (Aquitaine)

TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)
SAINT GERMAIN LES CORBEIL (IDF)
LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)
BUSSY GUERMANTES (Ile de France)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Poule A

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF DES ORMES

Epiniac – 35120 Dol de Bretagne

☎ : 02 99 73 54 44 - 📠 : 02 99 73 53 65

✉ : golf@lesormes.com

@ : www.golfdesormes.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

DUNKERQUE (Nord Pas-de-Calais)

CICE BLOSSAC (Bretagne)

CAEN (Basse Normandie)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)

ROUEN (Haute Normandie)

LERY POSES (Haute Normandie)

SART (Nord Pas-de-Calais)

LE MANS (Pays de la Loire)

ODET (Bretagne)

BADEN (Bretagne)

RENNES (Bretagne)

AILETTE (Picardie)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le 3 juillet 1978 et avant.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Poule B

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF DE CHALON SUR SAONE

Parc de Loisirs Saint Nicolas – 71380 Chatenoy en Bresse

☎ : 03 85 93 49 65 - 📠 : 03 85 93 56 95

✉ : chalon.asgolf@libertysurf.fr

@ : www.golfchalon.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

AUTUN (Bourgogne)

DIJON BOURGOGNE (Bourgogne)

QUETIGNY (Bourgogne)

BESANCON (Franche Comté)

PRUNEVILLE (Franche Comté)

GOVERNEUR (Rhône Alpes)

VAL DE SORNE (Franche Comté)

CHATEAU DE PREISCH (Lorraine)

EPINAL (Lorraine)

SAINT DONAT (PACA)

BITCHE (Lorraine)

AMNEVILLE (Lorraine)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Poule C

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF COUNTRY CLUB DE FOURQUEUX

36 Rue de Saint Nom – 78112 Fourqueux

☎ : 01 34 51 41 47 - 📠 : 01 39 21 00 70

✉ : golf.fourqueux@wanadoo.fr

@ : www.golfdefourqueux.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LIMERE (Centre)
ABLEIGES (Ile de France)
MONTGRIFFON (Ile de France)
BONDOUFLE (Ile de France)

OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)
VILLARCEAUX (Ile de France)
BETHEMONT (Paris)
ISABELLA (Paris)

JOYENVAL (Paris)
ROCHEFORT (Paris)
SAINT QUENTIN (Paris)
VILLACOUBLAY (Paris)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION MID-AMATEURS DAMES**

Poule D

Du 4 au 6 juillet 2008

GOLF BORDELAIS

Allée François Arago – 33200 Bordeaux Cauderan

☎ : 05 56 28 56 04 - 📠 : 05 56 28 59 71

✉ : golfbordelais@wanadoo.fr

@ : www.golf-bordelais.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VAL DE CHER (Auvergne)
TEOULA (Midi Pyrénées)
AVRILLE (Pays de la Loire)
TOURS ADREE (Centre)

LIMOGES (Limousin)
SEIGNOSSE (Aquitaine)
ARCACHON (Aquitaine)
MARMANDE (Aquitaine)

CHATEAU DES FORGES (Poitou Charentes)
PERIGUEUX (Aquitaine)
ALBI LASBORDES (Midi Pyrénées)
CARCASSONNE (Languedoc Roussillon)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **3 juillet 1978 et avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 4 juillet : 1^{er} tour de qualification

Samedi 5 juillet : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 6 juillet : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 26 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MID-AMATEURS DAMES

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à 1 seule équipe par club. Un club pourra avoir un maximum de 2 équipes en division.

Le nombre d'équipes sera limité à 64 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division.
- 2) l'équipe des clubs qui ont une équipe en division.
- 3) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Les joueuses de l'équipe doivent avoir **30 ans la veille du premier jour de l'épreuve.**

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 33 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 33 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

4 simples / stroke play / 18 trous / 2 équipières par jour

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 3 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
MID AMATEURS DAMES**

Quotas 2008 par Inter régions

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

5 clubs ou moins = 1
entre 6 et 8 clubs = 2
9 clubs et plus = 3

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	11	3	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire	8	2	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	9	3	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	7	2	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	7	2	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes	5	1	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	9	3	
Total	56	16	

DIVISIONS SENIORS DAMES 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur 2007 : OZOIR LA FERRIERE	Finaliste 2007 : SAINT CLOUD
STADE FRANÇAIS	GOLF CLUB DE LYON
SAINT NOM LA BRETECHE	JOYENVAL
MONTE CARLO	AIX MARSEILLE
Montent de 2 ^{ème} Division	
BIARRITZ	DINARD
HARDELLOT	LE TOUQUET

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

LA NIVELLE	SEIGNOSSE
RCF LA BOULIE	ESTEREL
VALESCURE	BONDUES
ROUEN	AMIENS
FOURQUEUX	MIONNAY
BEAUVALLON	DEAUVILLE

DEUXIEME DIVISION POULE B

SAINT GERMAIN	MANDELIEU
CANNES MOUGINS	SAINT DONAT
SAINT QUENTIN	ESERY
FONTAINEBLEAU	STRASBOURG
BORDEAUX LAC	CHANTACO
ANGOULEME HIRONDELLE	CHANTILLY

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

BOURGES GOLF CLUB	RENNES
GANAY	SAINT LAURENT
TOURAIN	SAINT MALO
FORET VERTE	LA BAULE
LE HAVRE	NANTES VIGNEUX
ODET	MEDOC

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

RHIN	SAINT GERMAIN LES CORBEIL
BESANCON	VILLERAY
PRUNEVILLE	SAINT CLOUD
FAULQUEMONT	ROCHEFORT
NANCY AINGERAY	BRIGODE
DOMONT	MORFONTAINE

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

VOLCANS	VALGARDE
DIJON BOURGOGNE	AIX LES BAINS
SAINT CYPRIEN	BOSSEY
GRANDE BASTIDE	LAC D'ANNECY
SERVANES	SALVAGNY
VALCROS	GOLF CLUB DE LYON

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

BOURBON	PAU GOLF CLUB 1856
LA PORCELAIN	PESSAC
COGNAC	ALBI LASBORDES
HAUT POITOU	PALMOLA
CHIBERTA	TOULOUSE SEILH
MEDOC	TOULOUSE VIEILLE

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf le 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ère} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES

Du 2 au 5 octobre 2008

Trophée de la Commission Féminine

GOLF D'AIX LES BAINS

Avenue du Golf – 73100 Aix les Bains

☎ : 04 79 61 23 35 - 📠 : 04 79 34 06 01

✉ : info@golf-aixlesbains.com

@ : www.golf-aixlesbains.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

HARDELOT (Nord Pas-de-Calais)
OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)
AIX MARSEILLE (PACA)
STADE FRANÇAIS (Paris)

BIARRITZ (Aquitaine)
MONTE CARLO (PACA)
SAINT CLOUD (Paris)
DINARD (Bretagne)

SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)
GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)
LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)
JOYENVAL (Paris)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **1^{er} octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour le titre :

1 v 4 ; 2 v 3

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Judi 2 octobre : 1^{er} tour de qualification

Vendredi 3 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Samedi 4 octobre : Demi-finales et barrages

Dimanche 5 octobre : Finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le mercredi 24 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Trophée de la Commission Féminine confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES

POULE A

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF DE SAINT LAURENT

Ploemel - 56400 Auray

☎ : 02 97 56 85 18 - 📠 : 02 97 56 89 99

✉ : golf.stlaurent@formule-golf.com

@ : www.hotel-golf-saint-laurent.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

ROUEN MONT SAINT AIGNAN (Haute Normandie)

RCF LA BOULIE (Paris)

DEAUVILLE (Basse Normandie)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)

BEAUVALLON (PACA)

ESTEREL (PACA)

LA NIVELLE (Aquitaine)

SEIGNOSSE (Aquitaine)

VALESCURE (PACA)

AMIENS (Picardie)

MIONNAY (Rhône Alpes)

FOURQUEUX (Paris)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES**

POULE B

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF D'ANGERS

Moulin de Pistrail – 49320 Saint Jean des Mauvrets

☎ : 02 41 91 96 56 - 📠 : 02 41 54 60 80

✉ : golf.angers@wanadoo.fr

@ : www.golfangers.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

SAINT GERMAIN (Paris)

SAINT QUENTIN (Paris)

FONTAINEBLEAU (Ile de France)

ANGOULEME (Poitou Charentes)

SAINT DONAT (PACA)

STRASBOURG (Alsace)

BORDEAUX LAC (Aquitaine)

CHANTACO (Aquitaine)

CANNES MOUGINS (PACA)

CHANTILLY (Picardie)

CANNES MANDELIEU (PACA)

ESERY (Rhône Alpes)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES

POULE A

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF DE SAINT CAST PEN GUEN

Chemin du Golf – 22380 Saint Cast le Guildo

☎ : 02 96 41 91 20 - 📠 : 02 96 41 77 62

✉ : golf.stcast@wanadoo.fr

@ : www.golf-st-cast.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BOURGES GOLF CLUB (Centre)

SAINT MALO (Bretagne)

TOURAIN (Centre)

MEDOC 2 (Aquitaine)

ODET (Bretagne)

RENNES (Bretagne)

SAINT LAURENT (Bretagne)

GANAY (Centre)

FORET VERTE (Haute Normandie)

LA BAULE (Pays de la Loire)

NANTES VIGNEUX (Pays de la Loire)

LE HAVRE (Haute Normandie)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant**.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES

POULE B

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF DE STRASBOURG

Route du Rhin – 67400 Illkirch Graffenstaden

☎ : 03 88 66 17 22 - ☎ : 03 88 65 05 67

✉ : golf.strasbourg@wanadoo.fr

@ : www.golf-strasbourg.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VILLERAY (Ile de France)

DOMONT (Ile de France)

BESANÇON (Franche Comté)

FAULQUEMONT (Lorraine)

NANCY AINGERAY (Lorraine)

PRUNEVILLE (Franche Comté)

SAINT GERMAIN LES CORBEIL (Ile de France)

BRIGODE (Nord Pas-de-Calais)

RHIN (Alsace)

SAINT CLOUD (Paris)

MORFONTAINE (Picardie)

ROCHEFORT (Paris)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES**

POULE C

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF CLUB DE MIONNAY LA DOMBES

Domaine de Beau Logis – 01390 Mionnay

☎ : 04 78 91 84 84 - 📠 : 04 78 91 02 73

✉ : golf.mionnay@wanadoo.fr

@ : www.golfclubmionnay.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LAC D'ANNECY (Rhône Alpes)

DIJON BOURGOGNE (Bourgogne)

SAINT CYPRIEN (Languedoc Roussillon)

GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)

VALCROS (PACA)

VALGARDE (PACA)

SERVANES (PACA)

GRANDE BASTIDE (PACA)

BOSSEY (Rhône Alpes)

VOLCANS (Auvergne)

SALVAGNY (Rhône Alpes)

AIX LES BAINS (Rhône Alpes)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES**

POULE D

Du 3 au 5 octobre 2008

GOLF DE POITIERS

635 route de Beauvoir – 86550 Mignaloux Beauvoir

☎ : 05 49 55 10 50 - 📠 : 05 49 55 31 95

✉ : asgcp@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BOURBON (La Réunion)
LA PORCELAINE (Limousin)
COGNAC (Poitou Charentes)
PESSAC (Aquitaine)

CHIBERTA (Aquitaine)
MEDOC (Aquitaine)
ALBI (Midi Pyrénées)
PAU GC 1856 (Aquitaine)

HAUT POITOU (Poitou Charentes)
TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)
TOULOUSE SEILH (Midi Pyrénées)
PALMOLA (Midi Pyrénées)

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses nées le **2 octobre 1958 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 3 octobre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 4 octobre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 5 octobre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 25 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION SENIORS DAMES

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à 1 seule équipe par club. Un club pourra avoir un maximum de 2 équipes en division.

Le nombre d'équipes sera limité à 64 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division.
- 4) l'équipe des clubs qui ont une équipe en division.
- 5) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Les joueuses de l'équipe doivent avoir **50 ans la veille du premier jour de l'épreuve.**

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 33 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 33 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification
4 simples / stroke play / 18 trous / 2 équipières par jour
Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 3 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS DAMES**

Quotas 2008 par Inter régions

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

8 clubs ou moins = 1

de 9 à 12 clubs = 2

13 clubs et plus = 3

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	13	3	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne Pays de la Loire	16	3	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	17	3	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	7	1	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	6	1	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou- Charentes	10	2	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	17	3	
Total	86	16	

DIVISIONS MESSIEURS 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur en 2007 : SAINT NOM LA BRETECHE	Finaliste en 2007 : BUSSY GUERMANTES
ORMESSON	RCF LA BOULIE
BORDELAIS	AIX MARSEILLE
LIMERE	NIMES CAMPAGNE
HOSSEGOR	PALMOLA
BONDUES	SAINT CLOUD
Montent de 2 ^{ème} Division	
MARCILLY	AILETTE
STADE FRANÇAIS	BORDEAUX LAC

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

GOLF CLUB DE LYON	MEDOC
AIX LES BAINS	ANGERS
LE PRIEURE	PARIS COUNTRY CLUB
RCF LA BOULIE	SAINT NOM LA BRETECHE
ARCACHON	DEAUVILLE
SAINT LAURENT	GOUVERNEUR
GRANDE MOTTE	SAINT DONAT
CHATEAUBLANC	VALESCURE

DEUXIEME DIVISION POULE B

RCF LA BOULIE	VOLCANS
CHIBERTA	MARMANDE
BIARRITZ	CHANTACO
FOURQUEUX	ALBI
CHANTILLY	TOURAIN
AMIENS	PREE LA ROCHELLE
AMNEVILLE	ROYAN
SAINT CYPRIEN	CHALON SUR SAONE

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

LIMERE 2	DOMONT
SAINT AUBIN	SAINT GERMAIN
VAUDREUIL	BONDUES 2
LE SART	AILETTE 2
CHANTILLY 2	OMAHA BEACH
CICÉ BLOSSAC	SAINT LAURENT 2

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

STRASBOURG	LA WANTZENAU
PRUNEVILLE	BONDOUFLE
BUSSY GUERMANTES 2	CERGY
FONTAINEBLEAU	VILLERAY
SAINT CLOUD 2	SAINT GERMAIN 2
SAINT NOM LA BRETECHE 3	STADE FRANÇAIS 2

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

VOLCANS 2	MACON
QUETIGNY	FONTCAUDE
NIMES CAMPAGNE 2	NIMES VACQUEROLLES
CANNES MOUGINS	VALCROS
BOSSEY	DIVONNE
GRENOBLE	SAINT ETIENNE

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

LIMOGES	LA PORCELAINE
NIORT	POITIERS
NANTES ERDRE	BORDEAUX LAC 2
BORDELAIS 2	PAU GOLF CLUB 1856
LOURDES	PALMOLA 2
TOULOUSE LA RAMEE	TOULOUSE VIEILLE

QUATRIEME DIVISION**QUATRIEME DIVISION
POULE A**

STRASBOURG 2	ORMESSON 2
OZOIR LA FERRIERE	SERAINCOURT
SAINT GERMAIN LES CORBEIL	FOURQUEUX 2
PARIS COUNTRY CLUB 2	LE PRIEURE 2
SAINT QUENTIN	STADE FRANÇAIS 3
LA VAUCOULEURS	SAINT CLOUD 3

**QUATRIEME DIVISION
POULE B**

VICHY	ARDREE
BOURGES	CHATEAU DE CHEVERNY
GANAY	MARCILLY 2
ORLEANS DONNERY	VILLARCEAUX
ANGERS 2	AVRILLE
CHOLET	LA BAULE

**QUATRIEME DIVISION
POULE C**

DIEPPE	FORET VERTE
ROUEN MONT SAINT AIGNAN	COUTAINVILLE
AJONCS D'OR	BREST IROISE
CARANTEC	DINARD
RENNES	SAINT CAST
SAINT MALO	SAINT SAMSON

**QUATRIEME DIVISION
POULE D**

ARRAS	BONDUES 3
DUNKERQUE	HARDELLOT
LE TOUQUET	LE SART 2
SAINT OMER	WIMEREUX
AILETTE 3	CHANTILLY 3
CHATEAU DE RARAY	COMPIEGNE

**QUATRIEME DIVISION
POULE E**

BUSSY GUERMANTES 3	ALSACE
AMMERSCHWIHR	BOULEAUX
STRASBOURG 3	REIMS CHAMPAGNE
TROYES	EPINAL
GRANGE AUX ORMES	METZ CHERISEY
NANCY AINGERAY	VITTEL HAZEAU

**QUATRIEME DIVISION
POULE F**

RIOM	CLAUX AMIC
LUBERON	MONTE CARLO
ROYAL MOUGINS	ST DONAT 2
ESERY	EVIAN MASTERS
GOLF CLUB DE LYON 2	LYON VERGER
MIONNAY	SALVAGNY

**QUATRIEME DIVISION
POULE G**

CAP D'AGDE	MASSANE
NIMES CAMPAGNE 3	SAINT CYPRIEN 2
SAINT THOMAS	AIX MARSEILLE 2
GRAND AVIGNON	MIRAMAS
ALBI LASBORDES 2	LAS MARTINES
TEOULA	TOULOUSE SEILH

**QUATRIEME DIVISION
POULE H**

ANGOULEME HIRONDELLE	SAINTONGE
NIORT 2	CHIBERTA 2
HOSSEGOR 2	MAKILA GOLF CLUB
MARMANDE 2	MONT DE MARSAN
LA NIVELLE	PAU GOLF CLUB 1856 - 2
PESSAC	SALIES DE BEARN

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf du 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ère} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

Du 30 avril au 4 mai 2008

Trophée GOUNOUILHOU

GOLF DU MEDOC

Chemin de Courmateau - Louens – 33290 Le Pian Médoc

☎ : 05 56 70 11 90 - 📠 : 05 56 70 11 99

✉ : golf@golf-du-medoc.com

@ : www.golf-du-medoc.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

BORDELAIS (Aquitaine)

SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)

NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)

BUSSY GUERMANTES (Ile de France)

LIMERE (Centre)

MARCILLY (Centre)

BORDEAUX LAC (Aquitaine)

SAINT CLOUD (Paris)

AIX MARSEILLE (PACA)

STADE FRANCAIS (Paris)

RCF LA BOULIE (Paris)

AILETTE (Picardie)

PALMOLA (Midi-Pyrénées)

ORMESSON (Ile de France)

HOSSEGOR (Aquitaine)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

❶ **Phase de qualification** : mercredi 30 avril et jeudi 1^{er} mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

❷ **Phase finale pour le titre** :

3 foursomes et 6 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre.

Vendredi 2 mai : 1/4 de finale ; samedi 3 mai : 1/2 finales ; dimanche 4 mai : finale

❸ **Phase finale pour les barrages** :

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule. Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de match sont rétrogradées en 2^{ème} division.

		Poule 1	Poule 2
Vendredi 2 mai		9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Samedi 3 mai :	Matin	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
	Après-midi	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le mardi 22 avril 2008 minuit.**

PRIX

Trophée GOUNOUILHOU confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE A

Du 1^{er} au 4 mai 2008

GOLF DE SAINT CYPRIEN

Mas d'Huston – 66750 Saint Cyprien Plage

☎ : 04 68 37 63 63 - 📠 : 04 68 37 64 64

✉ : contact@golf-st-cyprien.com

@ : www.golf-saint-cyprien.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

AIX LES BAINS (Rhône Alpes)

RCF LA BOULIE (Paris)

SAINT LAURENT (Bretagne)

LE PRIEURE (Paris)

PARIS CC (Paris)

MEDOC (Aquitaine)

SAINT DONAT (PACA)

CHATEAUBLANC (PACA)

ARCACHON (Aquitaine)

DEAUVILLE (Basse Normandie)

VALESCURE (PACA)

GOLF CLUB DE LYON (Rhône-Alpes)

SAINT NOM LA BRETECHE 2 (Paris)

GRANDE MOTTE (Languedoc Roussillon)

ANGERS (Pays de la Loire)

GOUVERNEUR (Rhône Alpes)

Pour les équiépiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

❶ **Phase de qualification** : jeudi 1^{er} et vendredi 2 mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

❷ **Phase finale** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8; 4 v 5; 3 v 6; 2 v 7

Les finalistes montent de division.

samedi 3 mai : 1/4 de finale ; dimanche 4 mai : 1/2 finales

❸ **Phase finale pour les barrages** :

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule. Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de matchs sont rétrogradées en 3^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Samedi 3 mai	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Dimanche 4 mai :		
Matin	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
Après-midi	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le mercredi 23 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE B

Du 1^{er} au 4 mai 2008

GOLF DE LA PORCELAINE

Celicroux – 87350 Panazol

☎ : 05 55 31 10 69 - 📠 : 05 55 31 10 69

✉ : golf@golf-porcelaine.com

@ : www.golf-porcelaine.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

TOURAIN (Centre)
FOURQUEUX (Paris)
AMIENS (Picardie)
AMNEVILLE (Lorraine)
CHANTACO (Aquitaine)

BIARRITZ (Aquitaine)
CHANTILLY (Picardie)
VOLCANS (Auvergne)
CHIBERTA (Aquitaine)
ALBI (Midi Pyrénées)
MARMANDE (Aquitaine)

RCF LA BOULIE 2 (Paris)
SAINT CYPRIEN (Languedoc Roussillon)
PREE LA ROCHELLE (Poitou Charentes)
CHALON SUR SAONE (Bourgogne)
ROYAN (Poitou Charentes)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : jeudi 1^{er} et vendredi 2 mai

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale :**

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

Les finalistes montent de division.

samedi 3 mai : 1/4 de finale ; dimanche 4 mai : 1/2 finales

③ **Phase finale pour les barrages :**

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1** : 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2** : 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule. Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de matchs sont rétrogradées en 3^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Samedi 3 mai	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Dimanche 4 mai :		
Matin	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
Après-midi	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le mercredi 23 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE A

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE DUNKERQUE

Fort Vallières – Route du Golf 59380 Coudekerque

☎ : 03 28 61 07 43 - ☎ : 03 28 60 05 93

✉ : AS.golf.DUNKERQUE@wanadoo.fr

@ : golf-dk.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LIMERE 2 (Centre)

SAINT GERMAIN (Paris)

LE SART (Nord Pas-de-Calais)

OMAHA BEACH (Basse Normandie)

SAINT AUBIN (Ile de France)

VAUDREUIL (Haute Normandie)

BONDUES 2 (Nord Pas-de-Calais)

CICE BLOSSAC (Bretagne)

DOMONT (Ile de France)

AILETTE 2 (Picardie)

CHANTILLY 2 (Picardie)

SAINT LAURENT 2 (Bretagne)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE B

Du 2 au 4 mai 2008

RACING CLUB DE FRANCE

Golf de la Boulie – 78000 Versailles

☎ : 01 39 50 59 41 - 📠 : 01 39 49 04 16

✉ : golfdelaboulie@rcf.asso.fr

@ : www.racingclubdefrance.org

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

STRASBOURG (Alsace)

BONDOUFLE (Ile de France)

FONTAINEBLEAU (Ile de France)

SAINT GERMAIN 2 (Paris)

LA WANTZENAU (Alsace)

BUSSY GUERMANTES 2 (Ile de France)

PRUNEVELLE (Franche Comté)

SAINT NOM LA BRETECHE 3 (Paris)

VILLERAY (Ile de France)

CERGY (Ile de France)

SAINT CLOUD 2 (Paris)

STADE FRANÇAIS 2 (Paris)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE C

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF CLUB MONTPELLIER MASSANE

Domaine de Massane – 34670 Baillargues

☎ : 04 67 87 87 89 - 📠 : 04 67 87 87 90

✉ : contact@massane.com

@ : www.massane.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VOLCANS 2 (Auvergne)

MACON (Bourgogne)

VALCROS (PACA)

SAINT ETIENNE (Rhône Alpes)

FONTCAUDE (Languedoc Roussillon)

NIMES VACQUEROLLES (Languedoc Roussillon)

NIMES CAMPAGNE 2 (Languedoc Roussillon)

GRENOBLE BRESSON (Rhône Alpes)

QUETIGNY (Bourgogne)

CANNES MOUGINS (PACA)

BOSSEY (Rhône Alpes)

DIVONNE (Rhône Alpes)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE D

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE TEOULA

71 avenue des Landes – 31830 Plaisance du Touch

☎ : 05 61 91 98 80 - 📠 : 05 61 91 49 66

✉ : contact@golftoulouseteoula.com

@ : www.golftoulouseteoula.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LA PORCELAINE (Limousin)

POITIERS (Poitou Charentes)

BORDELAIS 2 (Aquitaine)

PALMOLA 2 (Midi Pyrénées)

TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)

NANTES ERDRE (Pays de la Loire)

PAU GOLF CLUB 1856 (Aquitaine)

TOULOUSE LA RAMEE (Midi Pyrénées)

NIORT (Poitou Charentes)

BORDEAUX LAC 2 (Aquitaine)

LOURDES (Midi Pyrénées)

LIMOGES (Limousin)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS**

POULE A

Du 2 au 4 mai 2008

BLUE GREEN GOLF DE VILLERAY

91280 Saint Pierre du Perray

☎ : 01 60 75 17 47 - 📠 : 01 69 89 00 73

✉ : villeray@bluegreen.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

STRASBOURG 2 (Alsace)

SAINT CLOUD 3 (Paris)

LE PRIEURE 2 (Paris)

STADE FRANÇAIS 3 (Paris)

ORMESSON 2 (Ile de France)

FOURQUEUX 2 (Paris)

SAINT QUENTIN (Paris)

LA VAUCOULEURS (Paris)

OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)

SAINT GERMAIN LES CORBEIL (Ile de France)

PARIS COUNTRY CLUB 2 (Paris)

SERAINCOURT (Ile de France)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE B

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE LA DOMANGERE

Route de la Rochelle – 85310 Nesmy

☎ : 02 51 07 65 90 - 📠 : 02 51 07 64 09

✉ : golf.domangere@wanadoo.fr

@ : www.golf-domangere.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VICHY (Auvergne)

GANAY (Centre)

VILLARCEAUX (Ile de France)

AVRILLE (Pays de la Loire)

ARDREE (Centre)

MARCILLY 2 (Centre)

ORLEANS DONNERY (Centre)

CHOLET (Pays de la Loire)

BOURGES (Centre)

CHATEAU DE CHEVERNY (Centre)

ANGERS 2 (Pays de la Loire)

LA BAULE (Pays de la Loire)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE C

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE CICE BLOSSAC

Domaine de Cice-Blossac – 35170 Bruz

☎ : 02 99 52 79 79 - 📠 : 02 99 57 93 60

✉ : accueil@golfdecice.com

@ : www.golfdecice.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

DIEPPE (Haute Normandie)

AJONCS D'OR (Bretagne)

CARANTEC (Bretagne)

RENNES (Bretagne)

ROUEN (Haute Normandie)

BREST IROISE (Bretagne)

SAINT MALO (Bretagne)

DINARD (Bretagne)

FORET VERTE (Haute Normandie)

COUTAINVILLE (Basse Normandie)

SAINT CAST (Bretagne)

SAINT SAMSON (Bretagne)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE D

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE MORMAL

Bois Saint Pierre – 59144 Preux au Sart

☎ : 03 27 63 07 00 - 📠 : 03 27 39 93 62

✉ : info@golf-mormal.com

@ : www.golf-mormal.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

ARRAS (Nord Pas-de-Calais)

COMPIEGNE (Picardie)

AILETTE 3 (Picardie)

CHANTILLY 3 (Picardie)

BONDUES 3 (Nord Pas-de-Calais)

LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)

WIMEREUX (Nord Pas-de-Calais)

CHATEAU DE RARAY (Picardie)

DUNKERQUE (Nord Pas-de-Calais)

LE SART 2 (Nord Pas-de-Calais)

SAINT OMER (Nord Pas-de-Calais)

HARDELOT (Nord Pas-de-Calais)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE E

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF D'AMNEVILLE

BP 99 – 57360 Amneville les Thermes

☎ : 03 87 71 30 13 - 📠 : 03 87 70 26 96

✉ : golf.amneville@wanadoo.fr

@ : www.golf-amneville.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

NANCY AINGERAY (Lorraine)

LES BOULEAUX (Alsace)

AMMERSCHWIHR (Alsace)

METZ CHERISEY (Lorraine)

ALSACE (Alsace)

STRASBOURG 3 (Alsace)

EPINAL (Lorraine)

VITTEL HAZEAU (Lorraine)

TROYES (Champagne Ardennes)

REIMS CHAMPAGNE (Champagne Ardennes)

LA GRANGE AUX ORMES (Lorraine)

BUSSY GUERMANTES 3 (Ile de France)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE F

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF D'ALBON

Château de Senaud Albion – 26140 Saint Rambert d'Albon

☎ : 04 75 03 03 90 - 📠 : 04 75 03 11 01

✉ : golf.albon@wanadoo.fr

@ : www.golf-albon.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

RIOM (Auvergne)

MONTE CARLO (PACA)

ESERY (Rhône Alpes)

LYON VERGER (Rhône Alpes)

GOLF CLUB DE LYON 2 (Rhône Alpes)

ROYAL MOUGINS (PACA)

EVIAN MASTERS (Rhône Alpes)

MIONNAY (Rhône Alpes)

LUBERON (PACA)

SAINT DONAT 2 (PACA)

CLAUX AMIC (PACA)

SALVAGNY (Rhône Alpes)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE G

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DE NIMES VACQUEROLLES

1075 Chemin du Golf – 30900 Nîmes

☎ : 04 66 23 33 33 - 📠 : 04 66 23 94 94

✉ : vacquerolles@opengolfclub.com

@ : www.golf-nimes.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

ALBI 2 (Midi Pyrénées)

TEOULA (Midi Pyrénées)

MIRAMAS (PACA)

AIX MARSEILLE 2 (PACA)

MASSANE (Languedoc Roussillon)

GRAND AVIGNON (PACA)

LAS MARTINES (Midi Pyrénées)

TOULOUSE SEILH (Midi Pyrénées)

NIMES CAMPAGNE 3 (Languedoc Roussillon)

SAINT THOMAS (Languedoc Roussillon)

SAINT CYPRIEN 2 (Languedoc Roussillon)

CAP D'AGDE (Languedoc Roussillon)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

POULE H

Du 2 au 4 mai 2008

GOLF DU HAUT POITOU

Parc des Loisirs de Saint Cyr – 86130 Saint Cyr

☎ : 05 49 62 53 62 - 📠 : 05 49 62 53 62

✉ : as.golf.haut.poitou@wanadoo.fr

@ : www.golfduhautpoitou.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

HOSSEGOR 2 (Aquitaine)

SAINTONGE (Poitou-Charentes)

NIORT 2 (Poitou-Charentes)

SALIES DE BEARN (Aquitaine)

CHIBERTA 2 (Aquitaine)

MARMANDE 2 (Aquitaine)

LA NIVELLE (Aquitaine)

PESSAC (Aquitaine)

ANGOULEME HIRONDELLE (Poitou Charentes)

MONT DE MARSAN (Aquitaine)

PAU GOLF CLUB 1856- 2 (Aquitaine)

MAKILA GOLF CLUB (Aquitaine)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 2 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 3 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 4 mai : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 24 avril 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MESSIEURS

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à une seule équipe par club.

Sauf pour les clubs ayant déjà 3 équipes en division l'année de l'épreuve qui ne pourront pas en inscrire.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division
- 2) l'équipe des clubs qui ont 1 équipe en division
- 3) l'équipe des clubs qui ont 2 équipes en division
- 4) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 29 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 29 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

5 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers le 1^{er} jour – 2 équipiers le 2^{ème} jour

Les 4 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 4 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 4^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MESSIEURS**

Quotas 2008 par Inter-région

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

25 clubs ou moins = 3
de 26 à 32 clubs = 4
de 33 à 39 clubs = 5
de 40 à 49 clubs = 6
50 clubs et plus = 7

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	32	4	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne Pays de la Loire	31	4	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	40	6	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	28	4	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	24	3	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou- Charentes	26	4	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	51	7	
Total	232	32	

DIVISIONS MID AMATEURS MESSIEURS 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur en 2007 : PARIS COUNTRY CLUB	Finaliste en 2007 : MORFONTAINE
BONDUES	BORDELAIS
CHANTILLY	SAINT CLOUD
MARMANDE	RCF LA BOULIE
GOLF CLUB DE LYON	LIMERE
BUSSY GUERMANTES	TOURAIN
Montent de 2 ^{ème} Division	
SAINT GERMAIN	MONTE CARLO
AIX MARSEILLE	NANCY AINGERAY

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

BRIGODE	SERAINCOURT
MEDOC	VALCROS
LA BAULE	VAUDREUIL
TOULOUSE SEILH	ROUEN MONT SAINT AIGNAN
NIMES CAMPAGNE	DUNKERQUE
COGNAC	METZ CHERISEY

DEUXIEME DIVISION POULE B

TEOULA	DOMONT
LA FORTERESSE	AIX LES BAINS
LE TOUQUET	BOSSEY
MIRAMAS	CHANTACO
VILLERAY	CHIBERTA
SAINT NOM LA BRETECHE	TOULOUSE VIEILLE

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

MARCILLY	ROCHEFORT
LE HAVRE	BONDUES
HARDELOT	AILETTE
AMIENS	COMPIEGNE
AJONCS D'OR	DINARD
RENNES	CHOLET

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

BOULEAUX	STRASBOURG
AMNEVILLE	NANCY PULNOY
VITTEL HAZEAU	OZOIR LA FERRIERE
REVEILLON	SAINT GERMAIN LES CORBEIL
FOURQUEUX	LE PRIEURE
STADE FRANÇAIS	LA VAUCOULEURS

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

VOLCANS	CHALON SUR SAONE
QUETIGNY	CAP D'AGDE
SAINT THOMAS	ALLAUCH
SAINT DONAT	VALGARDE
GRENOBLE CHARMEIL	LYON VERGER
SALVAGNY	VALENCE SAINT DIDIER

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

LA PORCELAINE	NIORT
POITIERS	PREE LA ROCHELLE
BORDEAUX LAC	LACANAU
LA NIVELLE	PAU ARTIGUELOUVE
PERIGUEUX	PESSAC
LOURDES	PALMOLA

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf du 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ère} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

Du 18 au 22 juin 2008

Trophée PUIFORCAT

GOLF DOLCE CHANTILLY

Route d'Apremont – 60500 Vineuil Saint Firmin

☎ : 03 44 58 47 74 - 📠 : 03 44 58 50 28

✉ : golf.chantilly@dolce.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

MORFONTAINE (Picardie)
BORDELAIS (Aquitaine)
RCF LA BOULIE (Paris)
TOURAIN (Centre)
SAINT GERMAIN (Paris)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)
BUSSY GUERMANTES (Ile de France)
GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)
MARMANDE (Aquitaine)
AIX MARSEILLE (PACA)
NANCY AINGERAY (Lorraine)

PARIS COUNTRY CLUB (Paris)
LIMERE (Centre)
CHANTILLY (Picardie)
SAINT CLOUD (Paris)
MONTE CARLO (PACA)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **17 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification : mercredi 18 et jeudi 19 juin

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
 Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre :

3 foursomes et 6 simples / match play / 36 trous par jour
 Les 8 premières équipes jouent pour le titre.

Vendredi 20 juin : 1/4 finale ; samedi 21 juin : 1/2 finales ; dimanche 22 juin : finale

③ Phase finale pour les barrages :

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1**: 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2**: 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent en forme de jeu réduite (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule. Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de match sont rétrogradées en 2^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Vendredi 20 juin	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Samedi 21 juin :	Matin 9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
	Après-midi 9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le mardi 10 juin 2008 minuit.**

PRIX

Trophée PUIFORCAT confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
 Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE A

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF DE SAINT CYPRIEN

Mas d'Huston – 66750 Saint Cyprien Plage

☎ : 04 68 37 63 63 - 📠 : 04 68 37 64 64

✉ : contact@golf-st-cyprien.com

@ : www.golf-saint-cyprien.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LA BAULE (Pays de la Loire)

COGNAC (Poitou Charentes)

VAUDREUIL (Picardie)

BRIGODE (Nord Pas-de-Calais)

DUNKERQUE (Nord Pas-de-Calais)

TOULOUSE SEILH (Midi Pyrénées)

ROUEN MT ST AIGNAN (Hte Normandie)

NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)

MEDOC (Aquitaine)

SERAINCOURT (Ile de France)

VALCROS (PACA)

METZ CHERISEY (Lorraine)

Pour les équiépiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE B

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF INTERNATIONAL DE LA BAULE

Domaine de St Denac – 44117 Saint André des Eaux

☎ : 02 40 60 46 18 - ☎ : 02 40 60 41 41

✉ : golfinterlabaule@lucienbarriere.com

@ : www.lucienbarriere.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VILLERAY (Ile de France)

TEOULA (Midi Pyrénées)

LA FORTERESSE (Ile de France)

CHANTACO (Aquitaine)

MIRAMAS (PACA)

DOMONT (Ile de France)

CHIBERTA (Aquitaine)

BOSSEY (Rhône Alpes)

SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)

LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)

AIX LES BAINS (Rhône Alpes)

TOULOUSE VIEILLE (Midi Pyrénées)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE A

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF DE ROUEN MONT ST AIGNAN

Rue Francis Poulenc – 76130 Mont St Aignan

☎ : 02 35 76 38 65 - 📠 : 02 35 75 13 86

✉ : golf.rouen.msa@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

MARCILLY (Centre)
BONDUES (Nord Pas-de-Calais)
HARDELLOT (Nord Pas-de-Calais)
CHOLET (Pays de la Loire)

ROCHEFORT (Paris)
AILETTE (Picardie)
COMPIEGNE (Picardie)
DINARD (Bretagne)

LE HAVRE (Haute Normandie)
AMIENS (Picardie)
AJONCS D'OR (Bretagne)
RENNES (Bretagne)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE B

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF DE FONTENAILLES

Domaine de Bois Boudran – 77370 Fontenailles

☎ : 01 64 60 51 52 - 📠 : 01 60 67 52 12

✉ : golf.fontenailles@wanadoo.fr

@ : www.golfdefontenailles.abcsalles.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LES BOULEAUX (Alsace)
NANCY PULNOY (Lorraine)
REVEILLON (Ile de France)
LE PRIEURE (Paris)

STRASBOURG (Alsace)
VITTEL HAZEAU (Lorraine)
FOURQUEUX (Paris)
STADE FRANÇAIS (Paris)

AMNEVILLE (Lorraine)
OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)
SAINT GERMAIN LES CORBEIL (Ile de France)
LA VAUCOULEURS (Paris)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE C

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF DE VALCROS

83250 La Londe les Maures

☎ : 04 94 66 81 02 - 📠 : 04 94 66 90 48

✉ : golfdevalcros@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VOLCANS (Auvergne)
ALLAUCH (PACA)
VALGARDE (PACA)
SAINT DONAT (PACA)

VALENCE SAINT DIDIER (Rhône Alpes)
CAP D'AGDE (Languedoc Roussillon)
SAINT THOMAS (Languedoc Roussillon)
GRENOBLE CHARMEIL (Rhône Alpes)

QUETIGNY (Bourgogne)
SALVAGNY (Rhône Alpes)
LYON VERGER (Rhône Alpes)
CHALON SUR SAONE (Bourgogne)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

POULE D

Du 20 au 22 juin 2008

GOLF & COUNTRY CLUB DE DE VILLENEUVE SUR LOT

47290 Castelnaud de Gratecambe

☎ : 05 53 01 60 19 - 📠 : 05 53 01 78 99

✉ : info@vslgolf.com

@ : www.vslgolf.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LA PORCELAINE (Limousin)

BORDEAUX LAC (Aquitaine)

LA NIVELLE (Aquitaine)

PESSAC (Aquitaine)

NIORT (Poitou Charentes)

LACANAU (Aquitaine)

PERIGUEUX (Aquitaine)

LOURDES (Midi Pyrénées)

POITIERS (Poitou Charentes)

PREE LA ROCHELLE (Poitou Charentes)

PAU ARTIGUELOUVE (Aquitaine)

PALMOLA (Midi Pyrénées)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **19 juin 1973 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 20 juin : 1^{er} tour de qualification

Samedi 21 juin : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 22 juin : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 12 juin 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à 1 seule équipe par club. Un club pourra avoir un maximum de 2 équipes en division.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division.
- 2) l'équipe des clubs qui ont une équipe en division.
- 3) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Les joueurs de l'équipe doivent avoir **35 ans la veille du premier jour de l'épreuve.**

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 29 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 29 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

5 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers le 1^{er} jour – 2 équipiers le 2^{ème} jour
Les 4 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 4 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS**

Quotas 2008 par Inter-région

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

**Moins de 14 clubs = 1
de 15 à 28 clubs = 2
29 clubs et plus = 3**

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	29	3	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne Pays de la Loire	24	2	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	26	2	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	26	2	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	19	2	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou- Charentes	15	2	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	35	3	
Total	174	16	

DIVISIONS SENIORS MESSIEURS 2008

PREMIERE DIVISION

Vainqueur en 2007 : LA BAULE	Finaliste en 2007 : HOSSEGOR
GOLF CLUB DE LYON	BONDUES
OZOIR LA FERRIERE	SAINT CLOUD
CHIBERTA	SAINT GERMAIN
DINARD	VAL QUEVEN
RCF LA BOULIE	TOURAINNE
Montent de 2 ^{ème} Division	
CHANTILLY	AIX MARSEILLE
ST DONAT	CANNES MOUGINS

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION POULE A

SAINT GERMAIN LES CORBEIL	ARRAS
BOSSEY	ROYAN
BUSSY	STRASBOURG
SAINTONGE	BORDELAIS
BIARRITZ	SERAINCOURT
CHANTACO	MORFONTAINE

DEUXIEME DIVISION POULE B

SAINT NOM LA BRETECHE	TROYES
LA NIVELLE	GRANDE MOTTE
VALESCURE	CICE BLOSSAC
VAL DE SORNE	GOUVERNEUR
TOULOUSE SEILH	OMAHA BEACH
FONTAINEBLEAU	MONTE CARLO

TROISIEME DIVISION**TROISIEME DIVISION
POULE A**

LIMERE	LA PORCELAINE
COGNAC	NIORT
NANTES	ARCACHON
BORDEAUX LAC	CHATEAU DES VIGIERS
PAU GOLF CLUB 1856	PESSAC
ALBI LASBORDES	PALMOLA

**TROISIEME DIVISION
POULE B**

RHIN	CHATEAU D'AVOISE
AMNEVILLE	BITCHE
LA GRANGE AUX ORMES	BONDOUFLE
MEAUX BOUTIGNY	SAINT AUBIN
FOURQUEUX	ROCHEFORT
STADE FRANÇAIS	LA VAUCOULEURS

**TROISIEME DIVISION
POULE C**

ABLEIGES	LE HAVRE
LERY POSES	BRIGODE
LE SART	LE TOUQUET
AMIENS	CHANTILLY
CHAUMONT EN VEXIN	COMPIEGNE
AJONCS D'OR	BREST IROISE

**TROISIEME DIVISION
POULE D**

BOURBON	NIMES CAMPAGNE
ESTEREL	FREGATE
LUBERON	CANNES MANDELIEU
ROYAL MOUGINS	AIX LES BAINS
CHARMEIL	DIVONNE
GRENOBLE BRESSON	LA VALDAINE

La répartition des clubs dans les 2^{ème} Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort à l'occasion du Comité Directeur de la Fédération Française de Golf du 13 décembre 2007.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ère} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

Du 17 au 21 septembre 2008

Trophée SAINT SAUVEUR

GOLF DES VOLCANS

La Bruyère des Moines – 63870 Orcines

☎ : 04 73 62 15 51 - ☎ : 04 73 62 26 52

✉ : golfdesvolcans@nat.fr

@ : www.golfdesvolcans.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

CHIBERTA (Aquitaine)
RCF LA BOULIE (Paris)
SAINT GERMAIN (Paris)
VALQUEVEN (Bretagne)
CHANTILLY (Picardie)

HOSSEGOR (Aquitaine)
SAINT CLOUD (Paris)
DINARD (Bretagne)
TOURAIN (Centre)
ST DONAT (PACA)
AIX MARSEILLE (PACA)

BONDUES (Nord Pas-de-Calais)
GOLF CLUB DE LYON (Rhône Alpes)
LA BAULE (Pays de la Loire)
OZOIR LA FERRIERE (Ile de France)
MOUGINS (PACA)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **16 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification : mercredi 17 et jeudi 18 septembre

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour
Les 8 premières équipes jouent pour le titre.

Vendredi 19 septembre : 1/4 finale ; samedi 20 septembre : 1/2 finales ; dimanche 21 septembre : finale

③ Phase finale pour les barrages :

Les 8 dernières équipes constituent 2 poules (**poule 1**: 9^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 16^{ème} et **poule 2**: 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}) et s'affrontent (1 foursome et 4 simples consécutifs) entre clubs de la même poule. Les 2 équipes de chaque poule ayant perdu le plus de match sont rétrogradées en 2^{ème} division.

	Poule 1	Poule 2
Vendredi 19 septembre	9 v 16 ; 12 v 13	10 v 15 ; 11 v 14
Samedi 20 septembre	9 v 12 ; 13 v 16	10 v 11 ; 14 v 15
Dimanche 21 septembre	9 v 13 ; 12 v 16	10 v 14 ; 11 v 15

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le mardi 9 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Trophée SAINT SAUVEUR confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE A

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DE FONTCAUDE

Route de Lodève – 34990 Juvignac
☎ : 04 67 45 90 10 - 📠 : 04 67 45 90 20
✉ : golf@golfhotelmontpellier.com
@ : www.golfhotelmontpellier.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

CHANTACO (Aquitaine)
SERAINCOURT (Ile de France)
ARRAS (Nord Pas-de-Calais)
SAINTONGE (Poitou Charentes)

ST GERMAIN LES CORBEIL (Ile de France)
BUSSY GUERMANTES (Ile de France)
ROYAN (Poitou Charentes)
STRASBOURG (Alsace)

BOSSEY (Rhône Alpes)
MORFONTAINE (Picardie)
BIARRITZ (Aquitaine)
BORDELAIS (Aquitaine)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE B

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DU SPORTING CLUB DE VICHY

Allée Georges Baugnies – 03700 Bellerive sur Allier

☎ : 04 70 32 39 11 - ☎ : 04 70 32 00 54

✉ : sporting.vichy@wanadoo.fr

@ : <http://golfsc.vichy.free.fr/histoire.htm>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

VALESCURE (PACA)

LA NIVELLE (Aquitaine)

MONTE-CARLO (PACA)

CICE BLOSSAC (Bretagne)

SAINT NOM LA BRETECHE (Paris)

OMAHA BEACH (Basse Normandie)

TROYES (Champagne Ardenne)

GOUVERNEUR (Rhône Alpes)

VAL DE SORNE (Franche Comté)

FONTAINEBLEAU (Ile de France)

LA GRANDE MOTTE (Languedoc Roussillon)

TOULOUSE SEILH (Midi Pyrénées)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant**.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE A

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DE ROYAN

Maine Gaudin – 17420 Saint Palais sur Mer

☎ : 05 46 23 16 24 - 📠 : 05 46 23 23 38

✉ : asso.golfroyan@wanadoo.fr

@ : www.golfderoyan.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

LIMERE (Centre)
NIORT (Poitou Charentes)
BORDEAUX LAC (Aquitaine)
PESSAC (Aquitaine)

LA PORCELAINE (Limousin)
NANTES (Pays de la Loire)
CHATEAU DES VIGIERS (Aquitaine)
ALBI (Midi Pyrénées)

COGNAC (Poitou Charentes)
ARCACHON (Aquitaine)
PAU GOLF CLUB 1856 (Aquitaine)
PALMOLA (Midi Pyrénées)

Pour les équiéiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE B

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DES BOUCLES DE SEINE

Base de Loisir de Moisson – 78840 Moisson - Mousseaux

☎ : 01 34 79 39 00 - 📠 : 01 34 79 39 00

✉ : accueil@golf-bouclesdeseine.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

RHIN (Alsace)
BITCHE (Lorraine)
FOURQUEUX (Paris)
ROCHFORT (Paris)

CHATEAU D'AVOISE (Bourgogne)
LA GRANGE AUX ORMES (Lorraine)
MEAUX BOUTIGNY (Ile de France)
STADE FRANÇAIS (Paris)

AMNEVILLE (Lorraine)
BONDOUFLE (Ile de France)
SAINT AUBIN (Ile de France)
LA VAUCOULEURS (Paris)

Pour les équiépiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE C

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DU VAUDREUIL

27100 Le Vaudreuil

☎ : 02 32 59 02 60 - 📠 : 02 32 59 43 88

✉ : gvaudreu@club-internet.fr

@ : www.golfduvaudreuil.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

ABLEIGES (Ile de France)
BRIGODE (Nord Pas-de-Calais)
AMIENS (Picardie)
COMPIEGNE (Picardie)

LE HAVRE (Haute Normandie)
LE SART (Nord Pas-de-Calais)
CHANTILLY (Picardie)
AJONCS D'OR (Bretagne)

LERY POSES (Haute Normandie)
LE TOUQUET (Nord Pas-de-Calais)
CHAUMONT EN VEXIN (Picardie)
BREST IROISE (Bretagne)

Pour les équiipers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS

POULE D

Du 19 au 21 septembre 2008

GOLF DE SAINT CYPRIEN

Mas d'Huston – 66750 Saint Cyprien Plage

☎ : 04 68 37 63 63 - 📠 : 04 68 37 64 64

✉ : contact@golf-st-cyprien.com

@ : www.golf-saint-cyprien.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

DIVONNE (Rhône Alpes)
VALDAINE (Rhône Alpes)
ROYAL MOUGINS (PACA)
CANNES MANDELIEU (PACA)

NIMES CAMPAGNE (Languedoc Roussillon)
GRENOBLE CHARMEIL (Rhône Alpes)
AIX LES BAINS (Rhône Alpes)
GRENOBLE BRESSON (Rhône Alpes)

ESTEREL (PACA)
LUBERON (PACA)
BOURBON (Réunion)
FREGATE (PACA)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs nés le **18 septembre 1953 ou avant.**

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour la montée :

1 v 4 ; 2 v 3

Les finalistes montent de division.

Les équipes classées de 5 à 12 jouent pour le maintien dans la division :

7 v 10 ; 8 v 9 ; 6 v 11 ; 5 v 12

Vendredi 19 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 20 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 21 septembre : Demi-finales et barrages

ENGAGEMENT

Confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le jeudi 11 septembre 2008 minuit.**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION SENIORS MESSIEURS

Phase Inter Régionale

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à 1 seule équipe par club. Un club pourra avoir un maximum de 2 équipes en division.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) l'équipe des clubs qui n'ont pas d'équipe en division.
- 2) l'équipe des clubs qui ont une équipe en division.
- 3) par ordre d'arrivée des inscriptions

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Les joueurs de l'équipe doivent avoir **55 ans la veille du premier jour de l'épreuve.**

PRECONISATION FORME DE JEU

Chaque Inter-région est libre d'organiser sa promotion selon sa propre forme de jeu

Pour moins de 25 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 25 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification
6 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers par jour
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 18 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

Selon la ligue ou l'inter-région, les meilleures équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^{ème} division (voir quota page suivante).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS**

Quotas 2008 par Inter-région

Quota de base :

Nombre de clubs ayant effectivement participé aux éliminatoires régionales l'année précédente :

10 clubs ou moins = 1

de 11 à 29 clubs = 2

30 clubs et plus = 3

Inter Régions	Participants 2007	Quotas 2008	DATE ET LIEU
SUD OUEST Aquitaine, Midi-Pyrénées	31	3	VOIR LIGUES
OUEST Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire	24	2	
ILE DE FRANCE Ile de France, Paris	21	2	
EST Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	15	2	
NORD + La Réunion + Nouvelle Calédonie Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, La Réunion, Nouvelle Calédonie	16	2	
CENTRE Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes	16	2	
SUD EST Corse, Languedoc-Roussillon, P.A.C.A, Rhône-Alpes	31	3	
Total	154	16	

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS

Du 5 au 7 septembre 2008

Trophée Jean LIGNEL
Qualificatif pour l'European Club Cup Trophy

GOLF DE SAINT NOM LA BRETECHE

Hameau de la Tuilerie Bignon – 78860 St Nom la Breteche

☎ : 01 30 80 04 40 - 📠 : 01 30 80 04 50

✉ : jeu@golfsaintnom.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Attention : le nombre d'équipes sera limité à 30 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) les équipes qui ont au moins 3 joueurs classés dans le Mérite Amateur à la date limite d'inscription
- 2) les équipes qui ont au moins 2 joueurs classés dans le Mérite Amateur à la date limite d'inscription
- 3) les équipes qui ont au moins 1 joueur classé dans le Mérite Amateur à la date limite d'inscription
- 4) selon le cumul de l'index des 3 meilleurs joueurs de l'équipe

En cas d'égalité dans un des 3 premiers critères, le départage se fera selon la somme des points des joueurs présents au Mérite.

Pour les équiépiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 9 premières équipes après 2 tours sont qualifiées pour le dernier jour.

② Phase finale :

3 simples / stroke play / 36 trous par jour

Les 9 premières équipes jouent pour le titre.

Les 2 meilleurs scores de chaque tour seront retenus. Le cumul des 8 scores sur les 4 tours constituera le score de l'équipe.

Le club vainqueur du trophée Jean LIGNEL est qualifié pour la Coupe d'Europe des Clubs – European Club Cup Trophy.

Vendredi 5 septembre : 1^{er} tour de qualification

Samedi 6 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 7 septembre : 3^{ème} tour le matin

4^{ème} tour l'après-midi

ENGAGEMENT

Inscription de l'équipe et des joueurs sur Internet : www.netffg.net avant le mardi 5 août 2008 minuit.

PRIX

Trophée Jean LIGNEL confié au club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant un an.
Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières équipes.

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1-2-4 REGLEMENTS PARTICULIERS INDIVIDUELS

Coupe des Présidents / Coupe André Bleyne	page 149-150
Coupe du Comité Directeur	page 151

INTERNATIONALE SIMPLE JEUNES

Internationaux de France Juniors Filles / Trophée Esmond & Cartier	page 152
Internationaux de France Cadets Garçons / Trophée Michel Carlhian	page 153

NATIONALE SIMPLE JEUNES

Championnat de France des Jeunes (- de 13 ans, Benjamins, Minimes)	page 154-157
Finale inter régionale	page 158
Tournoi Fédéral Jeunes	page 159
Championnat de France Cadets - Juniors Filles et Garçons	page 160

INTERNATIONALE SIMPLE DAMES

Internationaux de France Stroke Play / Trophée Cécile de Rothschild	page 161
Internationaux de France Stroke Play Mid-Amateurs	page 162
Open International Seniors Dames	page 163
Championnat de France Seniors Dames	page 164
Coupe de France Dames / Trophée Pierre Lafite	page 165

NATIONALE SIMPLE DAMES

Coupe Gaveau et Championnat de France / Coupe Pierre Deschamps	page 166
Championnat de France Elite Dames	page 167

INTERNATIONALE SIMPLE MESSIEURS

Internationaux de France Stroke Play Amateurs / Trophée Murat	page 168
Internationaux de France Match Play / Trophée Gordon Bennett	page 169
Internationaux de France Stroke Play Mid-Amateurs	page 170
Internationaux de France Seniors Messieurs / Trophée Dauberville	page 171
Internationaux de France Vétérans Messieurs / Trophée Mahé	page 172

NATIONALE SIMPLE MESSIEURS

Coupe Ganay et Championnat de France / Trophée Jacques Leglise page 173

NATIONALE DOUBLE

Championnat de France Foursome Mixte / Trophée Thion de la Chaume page 174

Championnat de France de Foursome Dames / Trophée Saint-Germain page 175

Championnat de France de Foursome Messieurs / Trophée Royal Blackheath page 176

NATIONALE SIMPLE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Championnat de France U.N.S.S. par Equipes d'Etablissements page 177

Championnat de France F.F.Sport U. page 178

Championnat de France par Equipes d'A.Sportives F.F.Sport U. page 178

AUTRES EPREUVES

Championnat de France de Pitch & Putt page 179

Internationaux de France Amateurs Handigolf page 180

COUPE DES PRESIDENTS

Le 14 mars 2008

Coupe André BLEYNIE

GOLF DE SAINT-CLOUD

60 rue du 19 Janvier – 92380 Garches

☎ : 01 47 01 01 85 - 📠 : 01 47 01 19 57

✉ : golf.de.stcloud@libertysurf.fr

@ : www.golfsaintcloud.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Seule une équipe par club affilié à la Fédération avec un terrain homologué pourra participer.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 68 équipes participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, les inscriptions seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) club avec terrain homologué d'au moins 18 trous
- 2) club avec terrain homologué d'au moins 9 trous ayant participé l'année précédente
- 3) club avec terrain homologué d'au moins 9 trous

Pour les joueurs :

L'équipe devra être composée de 2 équipiers dont l'index ne devra pas être supérieur à la catégorie 4 (index inférieur ou égal à 26,4).

- Le premier équipier sera **obligatoirement le Président en exercice du club.**
- Le second équipier sera **obligatoirement le Président en exercice de la Commission Sportive ou le Capitaine des Jeux en exercice du club ou un Vice-Président en exercice du club.**

FORME DE JEU

Greensome / stableford / 18 trous
Classement en brut et net.

ENGAGEMENT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 06 mars 2008

PRIX

Challenge André BLEYNIE offert par André BLEYNIE, confié pendant un an à la première équipe en net. Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe vainqueur en brut, à l'équipe vainqueur en net, à l'équipe deuxième en net et à l'équipe troisième en net.

COUPE DES PRESIDENTS

Le 14 mars 2008

Coupe André BLEYNIE

GOLF DE SAINT-CLOUD

60 rue du 19 Janvier – 92380 Garches

☎ : 01 47 01 01 85 - 📠 : 01 47 01 19 57

✉ : golf.de.stcloud@libertysurf.fr

@ : www.golfsaintcloud.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

INSCRIPTION DE L'EQUIPE DU CLUB DE :

--

le 1er équipier sera obligatoirement le Président en exercice du club :

NOM :

PRENOM :

N° de licence :

N° de téléphone :

e-mail :

le 2ème équipier sera obligatoirement le Président de la Commission Sportive en exercice du club, ou le Capitaine des Jeux en exercice du club, ou un Vice-Président en exercice du club :

NOM :

PRENOM :

N° de licence :

N° de téléphone :

e-mail :

Signature du Président :

Tampon du club :

--	--

TRANCHE HORAIRE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITERIEZ JOUER :

Indiquez votre ordre de priorité.

Nous essaierons de le respecter dans la mesure du possible et ce, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

8h00 à 09h50

10h00 à 11h50

12h00 à 13h40

**Cette fiche est à retourner à la FFGolf
à l'attention de la Direction Sportive par fax au 01 41 49 77 22**

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

Consultez le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions pour vérifier que nous avons bien reçu votre formulaire.

Les **heures de départ** seront affichées au Golf de St Cloud le 13 mars 2008 à 14h00, et également mis en ligne sur notre site internet.

COUPE DU COMITE DIRECTEUR

Le 14 mars 2008

GOLF NATIONAL

2 avenue du Golf – 78280 Guyancourt
☎ : 01 30 43 36 00 - 📠 : 01 30 43 85 58
✉ : gn@golf-national.com
@ : www.golf-national.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux :

- Membres du Comité Directeur de la FFGolf
- Présidents de Comités Départementaux
- Présidents d'AS municipales, de compacts, de practices, de compacts swin, de golfs Pitch & Putt et affinitaires.
- Permanents FFGolf
- Invités de la FFGolf

et, s'ils ne jouent pas la Coupe des Présidents :

- Présidents de Ligues
- Présidents en exercice d'un club affilié avec terrain homologué

index maximum : 26,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 60 participants retenus par ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Simple / stableford / 18 trous
Classement en brut et net.

ENGAGEMENT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 06 mars 2008

NOM :

PRENOM :

N° de licence :

Fonction :

N° de téléphone :

E-mail :

SIGNATURE :

CLUB :

Départs en shot-gun à partir de 14h00 sur l'Albatros.

**Cette fiche est à retourner à la FFGolf
à l'attention de la Direction Sportive par fax au 01 41 49 77 22**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf au vainqueur en brut et au vainqueur en net.

INTERNATIONAUX DE FRANCE JUNIORS FILLES

Du 20 au 24 mars 2008

Trophée ESMOND et Trophée Claude-Roger CARTIER

GOLF DE SAINT-CLOUD

60 rue du 19 Janvier – 92380 Garches

☎ : 01 47 01 01 85 - 📠 : 01 47 01 19 57

✉ : golf.de.stcloud@libertysurf.fr

@ : www.golfsaintcloud.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue, dont l'index n'est **pas supérieur à 4,4** et nées en **1987 ou après**.

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participantes :

- 100 joueuses retenues par ordre d'index toutes nationalités confondues
- 15 wild cards pour les joueuses désignées par la Direction Technique Nationale de la FFGolf
- 5 wild cards pour les joueuses licenciées dans le club

FORME DE JEU

① Phase de qualification (20 et 21 mars) :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 32 premières sont retenues pour la phase finale.

② Phase finale : Trophée ESMOND (22 au 24 mars) :

Match play / 18 trous / 2 tours par jour / finale sur 36 trous

Trophée Claude Roger CARTIER (22 au 24 mars)

Match play / 18 trous / 2 tours par jour / finale sur 18 trous

Les 16 premières (nées en 1990 ou après) non qualifiées pour le Trophée ESMOND sont qualifiées pour le Trophée Claude Roger CARTIER. Le départage se fera sur la carte du 2^{ème} tour, puis sur les 9 derniers, 6 derniers, 3 derniers et le 18^{ème} trou du second tour.

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **avant le mercredi 20 février 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 35 euros pour les 19 à 21 ans (nées entre 1987 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophée ESMOND et trophée Claude-Roger CARTIER confiés pour un an aux clubs des gagnantes.

Souvenirs offerts par la FFGolf à la gagnante et à la finaliste des trophées ESMOND et Claude Roger CARTIER, ainsi qu'aux trois premières de la qualification.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

INTERNATIONAUX DE FRANCE CADETS GARCONS

Du 20 au 24 mars 2008

Trophée Michel CARLHIAN

GOLF CLUB SEILH TOULOUSE

Route de Grenade – 31840 Seilh

☎ : 05 62 13 14 14 - 📠 : 05 61 42 34 17

✉ : toulouse.golf@pierre-vacances.fr

@ : www.maeva-latitudes-toulouse.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont l'index n'est **pas supérieur à 3,4** et nés en **1990 ou après**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants :

- 100 joueurs retenus par ordre d'index toutes nationalités confondues
- 15 wild cards pour les joueurs désignés par la Direction Technique Nationale de la FFGolf
- 5 wild cards pour les joueurs licenciés dans le club

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

② Phase finale :

Match play / 18 trous / 2 tours par jour / finale sur 36 trous

Les 32 premiers joueurs sont qualifiés pour la phase finale.

Judi 20 mars : 1^{er} tour de qualification

Samedi 22 mars : 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale

Vendredi 21 mars : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 23 mars : ¼ et ½ finales

Lundi 24 mars : finale sur 36 trous

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **avant le mercredi 20 février 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophée Michel CARLHIAN confié pour un an au club du vainqueur.

Souvenirs offerts par la FFGolf au gagnant et au finaliste, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES MOINS DE 13 ANS – BENJAMINS – MINIMES

Du 12 au 19 juillet 2008

Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)
Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)

GOLF NATIONAL

2 avenue du Golf – 78280 Guyancourt

☎ : 01 30 43 36 00 - 📠 : 01 30 43 85 58

✉ : gn@golf-national.com

@ : www.golf-national.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Catégories d'âge :

MOINS DE 13 ANS	nés en 1996 ou après
BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 1994 et 1995
MINIMES : 15 et 16 ans	nés en 1992 et 1993

Distance de jeu :

voir recommandations § 5-3-6-4

Qualifications "moins de 13 ans", benjamins, minimes :

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française **qualifiés par la finale Inter régionale.**

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après et les noms des qualifiés devront être communiqués par les ligues à la Direction Sportive de la FFGolf au plus tard le vendredi 4 juillet 2008 minuit.

Hors-quotas

Wild card : Equipe de France Boys et Girls ; wild card Direction Technique :

1. Les joueurs sélectionnés aux championnats d'Europe boys et girls, ainsi que les réserves, sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
2. Les quatre premiers non-cadets du classement spécifique de sélection aux championnats d'Europe boys et girls sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Rappel du règlement général :

Epreuve "non fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU**① Phase de qualification :**

Pour toutes les catégories :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité : pour la première place ou pour les dernières places qualificatives les compétiteurs jouent autant de trous qu'il sera nécessaire pour déterminer le vainqueur ou les qualifiés.

② Phase finale benjamins garçons, minimes garçons, minimes filles :

Match play / 36 trous par jour / finale sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

③ Phase finale benjamins filles et "moins de 13 ans" garçons :

Match play / 18 trous par jour / finale sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

④ Phase finale "moins de 13 ans" filles :

Match play / 18 trous par jour / finale sur 18 trous

Les 16 premières filles sont qualifiées pour la phase finale et sont réparties, selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf dans chaque catégorie au vainqueur et au finaliste, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

Trophée Ginette DUBOIS : Championne de France Minimes Filles
Coupe Yan Le QUELLEC : Champion de France Minimes Garçons

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2008	Aquitaine Midi-Pyrénées	Bretagne Pays de la Loire Basse Normandie	Paris Ile de France	Lorraine Bourgogne Champagne Ardenne Alsace Franche Comté	Haute Normandie Nord Pas-de-Calais Picardie	P. A. C. A Rhône-Alpes Languedoc-Roussillon Corse	Centre Poitou-Charentes Auvergne Limousin	Antilles - Guyane	Nouvelle Calédonie	La Réunion	Polynésie Française
								DOM TOM POM *			
Moins de 13 ans garçons	9	5	11	3	3	13	5	4	4	10	4
Benjamins garçons	10	8	18	4	4	15	8				
Minimes garçons	13	7	17	6	5	19	9				
Moins de 13 ans Filles	8	3	12	4	3	9	4				
Benjamins Filles	7	4	12	3	3	12	6				
Minimes Filles	7	4	11	3	5	13	5				

Pour le calcul des quotas, nous avons tenu compte du nombre de licenciés par inter-régions avec un index maximal pour chaque catégorie.

Pour être cohérent, les catégories ont été décalées d'une année. Exemple : pour calculer le quota benjamin garçons 2008, nous avons référencé les licenciés poussins 2ème année et benjamins 1ère année au 30 novembre 2007.

Critères de calcul : un critère quantitatif (nombre de joueurs de la catégorie avec index maximum) et un critère qualitatif (pour chaque Inter-région, on retient le nombre de joueurs ayant passé les cuts, toutes catégories confondues en 2007 - il s'agit d'un critère Performance de l'Inter-région).

De plus, un quota minimum de 3 est appliqué pour chaque catégorie d'âge.

* De manière dérogatoire, les DOM TOM POM bénéficient d'un quota de joueurs à répartir selon les catégories d'âge, avec un plafond de 3 joueurs par catégorie.

PLANNING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2008

ALBATROS	11	12	13	14	15	16	17	18	19
	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
MINIMES FILLES				Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 48 1/8 finale	1/4 finale 12 1/2 finales	Finale 2
BENJAMINS GARCONS	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 48 1/8 finale	1/4 finale 12 1/2 finale	Finale 2			
MINIMES GARCONS				Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 48 1/8 finale	1/4 finale 12 1/2 finales	Finale 2

AIGLE	11	12	13	14	15	16	17	18	19
	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BENJAMINS FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 24 1/4 finale	1/2 finale 6 Finale			
MOINS DE 13 ANS FILLES			Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale 2
MOINS DE 13 ANS GARCONS		Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale 2

**FINALE INTER REGIONALE
MOINS DE 13 ANS - BENJAMINS – MINIMES**

Epreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

Date et lieu : Voir la ligue

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leurs ligues. (Voir conditions de qualification régionale auprès de chaque ligue)**

Catégories d'âge :

MOINS DE 13 ANS	nés en 1996 ou après
-----------------	----------------------

BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 1994 et 1995
--------------------------	---------------------

MINIMES : 15 et 16 ans	nés en 1992 et 1993
------------------------	---------------------

Distance de jeu :

voir recommandations § 5-3-6-4

Rappel du règlement général :

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Epreuve "non fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 ou 54 trous / 18 trous par jour

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour chaque inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en mort soudaine sera organisé.

TOURNOI FEDERAL JEUNES**Du 26 au 28 octobre 2008****GOLF CLUB SEILH TOULOUSE**

Route de Grenade – 31840 Seilh

☎ : 05 62 13 14 14 - 📠 : 05 61 42 34 17

✉ : toulouse.golf@pierre-vacances.fr@ : www.maeva-latitudes-toulouse.com**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET MODALITES DE SELECTION**Catégories d'âge :**

BENJAMINS : 13 et 14 ans nés en 1994 et 1995

MINIMES : 15 et 16 ans nés en 1992 et 1993

Distance de jeu :

voir recommandations § 5-3-6-4

Les modalités de sélection seront communiquées par la Direction Technique Nationale dès le 1^{er} jour du Championnat de France des Jeunes.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE**Rappel du règlement général :****Epreuve "non fumeur" :**

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Dimanche 26 octobre : 1^{er} tourLundi 27 octobre : 2^{ème} tourMardi 28 octobre : 3^{ème} tour**PRIX**

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers de chaque catégorie.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS - JUNIORS

Du 23 au 25 juillet 2008

Trophée NEWMAN (Cadets Filles) - Trophée Patrick PONS (Cadets Garçons)
Trophée Catherine LACOSTE (Juniors Filles) - Trophée Crocodile (Juniors Garçons)

GOLF NATIONAL (Albatros)

2 avenue du Golf – 78280 Guyancourt
 ☎ : 01 30 43 36 00 - 📠 : 01 30 43 85 58
 ✉ : gn@golf-national.com
 @ : www.golf-national.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 1990 et 1991

JUNIORS : de 19 à 21 ans né(e)s de 1987 à 1989

Championnats ouverts aux joueurs amateurs de nationalité française dont l'index n'est **pas supérieur à 6,4** pour les filles et **pas supérieur à 4.4** pour les garçons.

Le nombre maximum d'inscriptions retenus par ordre du Mérite amateur à la date limite d'inscription puis de l'index est fixé à :

Cadets Filles : 21
 Cadets Garçons : 57

Juniors Filles : 21
 Juniors Garçons : 57

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / 36 trous le dernier jour

Cut après 36 trous :

Cadets Filles : les 9 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadets Garçons : les 21 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Juniors Filles : les 9 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Juniors Garçons : les 21 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Mercredi 23 juillet : 1^{er} tour

Jeudi 24 juillet : 2^{ème} tour

Vendredi 25 juillet : 3^{ème} et 4^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 23 juin 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 35 euros pour les 19 à 21 ans (nées entre 1987 et 1989) et 15 euros pour les 17 et 18 ans (nées en 1990 et 1991).

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers de chaque catégorie.

Trophée NEWMAN confié pour un an au club de la Championne de France Cadets Filles.

Trophée Patrick PONS confié pour un an au club du Champion de France Cadets Garçons.

Trophée Catherine LACOSTE confié pour un an au club de la Championne de France Juniors Filles.

Trophée Crocodile confié pour un an au club du Champion de France Juniors Garçons.

INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY DAMES

Du 12 au 14 septembre 2008

Trophée Cécile DE ROTHSCHILD

GOLF DE MORFONTAINE

60128 Mortefontaine

☎ : 03 44 54 68 27 - 📠 : 03 44 54 60 57

✉ : morfontaine@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue, dont :

L'index est **inférieur ou égal à 6,4**.

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participantes :

- 100 joueuses retenues par ordre d'index toutes nationalités confondues
- 15 wild cards pour les joueuses désignées par la Direction Technique Nationale de la FFGolf
- 5 wild cards pour les joueuses licenciées dans le club

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / 36 trous le dernier jour

Cut après les 36 trous :

Les 40 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours.

Vendredi 12 septembre : 1^{er} tour

Samedi 13 septembre : 2^{ème} tour

Dimanche 14 septembre : 3^{ème} et 4^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mardi 12 août 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophée Cécile DE ROTHSCHILD confié pour un an au club de la gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

**INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY
MID-AMATEURS DAMES**

Du 26 au 28 septembre 2008

GOLF CLUB DE GRANVILLE

Pavillon du Golf – 50290 Breville sur Mer

☎ : 02 33 50 23 06 - 📠 : 02 33 61 91 87

✉ : contact@golfdegranville.com

@ : www.golfdegranville.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue, dont :

L'index n'est **pas supérieur à 10,0** et **nées le 25 septembre 1978 ou avant**.

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 30 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 12 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Vendredi 26 septembre : 1^{er} tour

Samedi 27 septembre : 2^{ème} tour

Dimanche 28 septembre : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mardi 26 août 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros.

PRIX

Trophée confié pour un an au club de la gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières.

Souvenir offert par la FFGolf pour le titre de Championne de France Mid-Amateurs.

**OPEN INTERNATIONAL SENIORS DAMES
Trophée Simone THION DE LA CHAUME**

Du 2 au 4 avril 2008

GOLF DE CHANTACO

Route d'Ascaïn – 64500 Saint Jean de Luz

☎ : 05 59 26 14 22 - 📠 : 05 59 26 48 37

✉ : pierre@golfdechantaco.com

@ : www.golfdechantaco.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses amateurs et professionnelles de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue dont :

L'index n'est **pas supérieur à 14,4** et **nées le 1^{er} avril 1958 ou avant.**

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 108 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous/ 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 60 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Mercredi 2 avril : 1^{er} tour

Jeudi 3 avril : 2^{ème} tour

Vendredi 4 avril : 3^{ème} tour

TOURNOI DES NATIONS

Equipe de 3 joueuses de même nationalité : classement établi en additionnant les 2 meilleurs scores par jour sur les 2 premiers tours. En cas d'égalité le départage se fera sur le cumul des 2 cartes non prises en compte puis sur la somme du meilleur score de chaque jour.

ENGAGEMENT

Les inscriptions accompagnées du nom, du numéro de licence et de l'index **devront parvenir au Golf de Chantaco au plus tard le samedi 29 mars 2008 minuit.**

Les droits d'inscription s'élèvent à 80 euros (dîner de gala du mercredi 2 avril inclus).

PRIX

Le Trophée Simone THION DE LA CHAUME récompensera la gagnante (amateur ou professionnelle).

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières de l'épreuve (amateur ou professionnelle), ainsi qu'à la première amateur.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

Une dotation à déterminer récompensera les joueuses professionnelles.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS DAMES

Du 26 au 28 juin 2008

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE

Château des Agneaux – 77300 Ozoir la Ferrière

☎ : 01 60 02 60 79 - 📠 : 01 64 40 28 20

✉ : secretariat@golfozoir.org

@ : www.golfozoir.org

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française** dont l'index est **inférieur ou égal à 14,4 et nées le 25 juin 1958 ou avant**.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 132 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 42 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Judi 26 juin : 1^{er} tour

Vendredi 27 juin : 2^{ème} tour

Samedi 28 juin : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 26 mai 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros.

PRIX

Trophée confié pour un an au club de la Championne de France Seniors Dames.
Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières de l'épreuve.

COUPE DE FRANCE DAMES

Du 30 mai au 1^{er} juin 2008

Trophée Pierre LAFITE

GOLF DE REBETZ

Route de Noailles – 60240 Chaumont en Vexin

☎ : 03 44 49 15 54 - ☎ : 03 44 49 14 26

✉ : golf@rebetz.com

@ : www.rebetz.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue dont :

L'index est **inférieur ou égal à 11,4**.

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Vendredi 30 mai : 1^{er} tour

Samedi 31 mai : 2^{ème} tour

Dimanche 1^{er} juin : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 30 avril 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

PRIX

Trophée Pierre LAFITE confié pour un an au club de la gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières ainsi qu'à la meilleure jeune (moins de 16 ans).

**COUPE GAVEAU
et CHAMPIONNAT DE FRANCE DAMES**

Du 16 au 20 avril 2008

Coupe Pierre DESCHAMPS

GOLF CLUB D'HOSSEGOR

333 avenue du Golf – 40150 Hossegor

☎ : 05 58 43 56 99 - ☎ : 05 58 43 98 52

✉ : golf.hossegor@wanadoo.fr

@ : www.golfhossegor.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française** dont :

Le statut sportif est de "1^{ère} série fédérale" ou dont l'index est **inférieur ou égal à 6,4**.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre du Mérite Amateur à la date limite d'inscription puis de l'index.

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : (Coupe GAVEAU)

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

② **Phase finale** : (Coupe Pierre DESCHAMPS)

Match play / 18 trous

Les 32 premières sont qualifiées pour la phase finale, et sont réparties selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

Mercredi 16 avril : 1^{er} tour de qualification

Judi 17 avril : 2^{ème} tour de qualification

Vendredi 18 avril : 1/16^{ème} de finale

Samedi 19 avril : 1/8^{ème} et ¼ de finale

Dimanche 20 avril : ½ finales et finale

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 17 mars 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

PRIX

Coupe GAVEAU confiée pour un an au club de la gagnante de la qualification.

Coupe Pierre DESCHAMPS confiée pour un an au club de la Championne de France.

Souvenirs offerts par la FFGolf à la gagnante et à la finaliste, ainsi qu'aux trois premières de la qualification.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE DAMES

Du 10 au 12 avril 2008

Trophée Lally de SAINT SAUVEUR

DINARD GOLF

Boulevard de la Houle – 35800 St Briac sur Mer

☎ : 02 99 88 32 07 - 📠 : 02 99 88 04 53

✉ : dinardgolf@dinardgolf.com

@ : www.dinardgolf.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses de nationalité française :

- joueuses professionnelles du circuit ou enseignantes professionnelles
- joueuses amateurs dont le statut sportif est "1^{ère} série fédérale" ou dont l'index est inférieur ou égal à 6,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre du Mérite Amateur à la date limite d'inscription puis de l'index.

Les Règles locales du circuit professionnel s'appliquent sur l'épreuve, notamment la Règle de la "même balle".

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 2 tours

Le cut sera calculé sur les scores **confondus des amateurs et professionnelles** et sera fixé en fonction du nombre de participantes, selon le barème suivant :

Entre 101 et 120 participantes le cut sera fixé à 50 (+ ex-aequo)

Entre 81 et 100 participantes le cut sera fixé à 40 (+ ex-aequo)

Entre 61 et 80 participantes le cut sera fixé à 35 (+ ex-aequo)

Entre 51 et 60 participantes le cut sera fixé à 30 (+ ex-aequo)

Entre 41 et 50 participantes le cut sera fixé à 25 (+ ex-aequo)

Mercredi 9 avril : Pro-Am d'ouverture sur invitation

Jeudi 10 avril : 1^{er} tour

Vendredi 11 avril : 2^{ème} tour

Samedi 12 avril : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Pour les amateurs :

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le jeudi 27 mars 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

Pour les proettes :

- inscription par fax au 01 41 49 77 22 ou par mail : golfpro@ffgolf.org
- **clôture des inscriptions le jeudi 27 mars 2008 minuit.**

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi au plus tard le mardi 8 avril à 18h. L'enregistrement devra avoir lieu sur place ou par téléphone au 06 50 10 93 07.

PRIX

Trophée Lally de Saint Sauveur confié pour un an au club de la gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières.

Dotation professionnelle à déterminer.

INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY AMATEURS

Du 30 mai au 1^{er} juin 2008

Coupe MURAT

GOLF DE CHANTILLY

Allée de la Ménagerie – 60500 Chantilly

☎ : 03 44 57 04 43 - 📠 : 03 44 57 26 54

✉ : golfchan@club-internet.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont :

L'index est **inférieur ou égal à 0,0**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 110 participants :

- 95 joueurs retenus par ordre d'index toutes nationalités confondues
- 10 wild cards pour les joueurs désignés par la Direction Technique Nationale de la FFGolf
- 5 wild cards pour les joueurs licenciés dans le club

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 36 trous le dernier jour

Cut après 36 trous :

Les 40 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours.

Vendredi 30 mai : 1^{er} tour

Samedi 31 mai : 2^{ème} tour

Dimanche 1^{er} juin : 3^{ème} et 4^{ème} tours

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 30 avril 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophées offerts par la FFGolf aux trois premiers.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

INTERNATIONAUX DE FRANCE MATCH PLAY AMATEURS

Du 10 au 14 septembre 2008

Trophée James GORDON BENNETT

GOLF DE FONTAINEBLEAU

Route d'Orléans – 77300 Fontainebleau

☎ : 01 64 22 22 95 - 📠 : 01 64 22 63 76

✉ : golf.fontainebleau@wanadoo.fr

@ : www.golfdefontainebleau.org

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont :

L'index est **inférieur ou égal à 1,4**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants :

- 105 joueurs retenus par ordre d'index toutes nationalités confondues
- 10 wild cards pour les joueurs désignés par la Direction Technique Nationale de la FFGolf
- 5 wild cards pour les joueurs licenciés dans le club

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

② Phase Finale :

Match play / 18 trous / 2 tours par jour / finale sur 36 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale, et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

Mercredi 10 septembre : 1^{er} tour de qualification

Jeu 11 septembre : 2^{ème} tour de qualification

Vendredi 12 septembre : 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale

Samedi 13 septembre : 1/4 et 1/2 finales

Dimanche 14 septembre : Finale sur 36 trous

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 11 août 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophée Gordon Bennett confié pour un an au club du vainqueur.

Souvenirs offerts par la FFGolf au gagnant et au finaliste, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations.

INTERNATIONAUX DE FRANCE STROKE PLAY MID-AMATEURS MESSIEURS

Du 26 au 28 septembre 2008

GOLF DE GRANVILLE

Pavillon du Golf – 50290 Breville sur Mer

☎ : 02 33 50 23 06 - 📠 : 02 33 61 91 87

✉ : contact@golfdegranville.com

@ : www.golfdegranville.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont :

L'index est **inférieur ou égal à 4,4** et **nés le 25 septembre 1973 ou avant**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 102 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 60 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Vendredi 26 septembre : 1^{er} tour

Samedi 27 septembre : 2^{ème} tour

Dimanche 28 septembre : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mardi 26 août 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros.

PRIX

Challenge I.G.C.F. offert par l'I.G.C.F. au vainqueur des Internationaux.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers.

Souvenir offert par la FFGolf pour le titre de Champion de France Mid-Amateurs.

INTERNATIONAUX DE FRANCE SENIORS MESSIEURS

Du 15 au 17 mai 2008

Trophée DAUBERVILLE

GOLF CLUB DE TOULOUSE PALMOLA

Route d'Albi – 31660 Buzet sur Tarn

☎ : 05 61 84 20 50 - 📠 : 05 61 84 48 92

✉ : contact@golfdepalmola.com

@ : www.golfdepalmola.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue dont :

L'index n'est **pas supérieur à 9,4** et **nés le 14 mai 1953 ou avant**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous/ 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 60 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Jeudi 15 mai : 1^{er} tour

Vendredi 16 mai : 2^{ème} tour

Samedi 17 mai : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mardi 15 avril 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros.

PRIX

Trophée DAUBERVILLE confié pour un an au club du Champion de France Seniors.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers de l'épreuve, ainsi qu'au Champion de France.

INTERNATIONAUX DE FRANCE VETERANS MESSIEURS

Du 28 au 30 mai 2008

Trophée MAHE

GOLF CLUB D'AMIENS

D 929 – 80115 Querrieu

☎ : 03 22 93 04 26 - 📠 : 03 22 93 04 61

✉ : golfamiens@aol.com

@ : <http://golfamiens.fr/accueil.php>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue dont :

L'index n'est **pas supérieur à 18,4** et **nés le 27 mai 1943 ou avant.**

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Les 60 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour le dernier tour.

Mercredi 28 mai : 1^{er} tour

Jeudi 29 mai : 2^{ème} tour

Vendredi 30 mai : 3^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 28 avril 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros.

PRIX

Trophée MAHE confié pour un an au club du Champion de France Vétérans.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers de l'épreuve, ainsi qu'au Champion de France.

**COUPE GANAY
et CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEURS**

Du 21 au 25 mai 2008

**Coupe GANAY
Trophée Jacques LEGLISE**

GOLF DE SAINT GERMAIN

Route de Poissy – 78100 Saint Germain en Laye

☎ : 01 39 10 30 30 - 📠 : 01 39 10 30 31

✉ : directeur@golfsaintgermain.org

@ : www.golfsaintgermain.org

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs amateurs de **nationalité française** dont :

Le statut sportif est de "1^{ère} série fédérale" ou dont l'index est **inférieur ou égal à 3,4**.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 156 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre du Mérite Amateur à la date limite d'inscription puis de l'index.

FORME DE JEU

🕒 **Phase de qualification** : (Coupe GANAY)

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

🕒 **Phase finale** : (Trophée Jacques LEGLISE)

Match play / 18 trous / 2 tours par jour / finale sur 36 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale, et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

Mercredi 21 mai : 1^{er} tour de qualification

Jeudi 22 mai : 2^{ème} tour de qualification

Vendredi 23 mai : 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale

Samedi 24 mai : ¼ et ½ finales

Dimanche 25 mai : Finale sur 36 trous

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le lundi 21 avril 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

PRIX

Coupe GANAY (don du Comte de GANAY) confiée pour un an au club du vainqueur de la qualification.

Trophée Jacques LEGLISE, confié pour un an au club du Champion de France.

Souvenirs offerts par la FFGolf au vainqueur et au finaliste, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME MIXTE

Du 24 au 26 octobre 2008

Trophée THION DE LA CHAUME

GOLF DE CHANTACO

Route d'Ascain – 64500 Saint Jean de Luz

☎ : 05 59 26 14 22 - 📠 : 05 59 26 48 37

✉ : pierre@golfdechantaco.com

@ : www.golfdechantaco.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs amateurs et professionnels de **nationalité française ou étrangère**, dont l'index est inférieur ou égal à **11.4 pour les dames** et **8.4 pour les messieurs**. L'équipe doit être composée au minimum d'un ou d'une joueuse amateur.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 74 équipes participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

Foursome mixte / stroke play / 18 trous

Les dames et les messieurs joueront des mêmes marques de départ.

Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur au nombre de qualifiées, un tour de stroke play sera quand même organisé pour composer le tableau de match play.

② Phase finale :

Foursome / match play / 18 trous / 2 tours par jour

Les 16 premières équipes sont qualifiées.

Vendredi 24 octobre : tour de qualification

Samedi 25 octobre : 1/8^{ème} et ¼ de finale

Dimanche 26 octobre : ½ finales et finale

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 24 septembre 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale en double 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

Note : Aucune équipe incomplète ne sera acceptée au moment de l'inscription.

Tout compétiteur dont le partenaire sera empêché pourra s'en adjoindre un autre.

PRIX

Trophée THION DE LA CHAUME confié pour un an à l'équipe gagnante.
Souvenirs offerts par la FFGolf aux gagnants et aux finalistes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME DAMES

Du 10 au 12 octobre 2008

Trophée SAINT GERMAIN

GOLF D'AIX MARSEILLE

Domaine de Riquetti – 13290 Les Milles

☎ : 04 42 24 20 41 - 📠 : 04 42 39 97 48

✉ : golfaixmarseille@aol.com

@ : www.golfaixmarseille.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs ou professionnelles de **nationalité française ou étrangère** dont l'index est inférieur ou égal à **11,4**. L'équipe doit être composée au minimum d'une joueuse amateur.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 24 équipes participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés (la joueuse professionnelle sera considérée comme ayant un index de 0).

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

Foursome / stroke play / 18 trous

Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur au nombre de qualifiées, un tour de stroke play sera quand même organisé pour composer le tableau de match play.

② Phase finale :

Foursome / match play / 18 trous / 2 tours par jour

Les 16 premières équipes sont qualifiées.

Vendredi 10 octobre : tour de qualification

Samedi 11 octobre : 1/8^{ème} et ¼ de finale

Dimanche 12 octobre: ½ finales et finale

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 10 septembre 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale en double 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1990 ou après).

Note : Aucune équipe incomplète ne sera acceptée au moment de l'inscription.

Toute joueuse dont la partenaire sera empêchée pourra s'en adjoindre une autre.

PRIX

Trophée SAINT GERMAIN offert par Monsieur G. DURAND, confié pour un an à l'équipe gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux gagnantes et aux finalistes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOURSOME MESSIEURS**Du 10 au 12 octobre 2008****Trophée ROYAL-BLACKHEATH****GOLF D'AIX MARSEILLE**

Domaine de Riquetti – 13290 Les Milles

☎ : 04 42 24 20 41 - 📠 : 04 42 39 97 48

✉ : golfaixmarseille@aol.com@ : www.golfaixmarseille.com**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs amateurs ou professionnels de **nationalité française ou étrangère** dont l'index est inférieur ou égal à **8,4**. L'équipe doit être composée au minimum d'un joueur amateur.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 50 équipes participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés. (le joueur professionnel sera considéré comme ayant un index de 0).

FORME DE JEU**① Phase de qualification :**

Foursome / stroke play / 18 trous

Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur au nombre de qualifiées, un tour de stroke play sera quand même organisé pour composer le tableau de match play.

② Phase finale :

Foursome / match play / 18 trous / 2 tours par jour

Les 16 premières équipes sont qualifiées.

Vendredi 10 octobre : tour de qualification

Samedi 11 octobre : 1/8^{ème} et 1/4 de finale

Dimanche 12 octobre : 1/2 finales et finale

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 10 septembre 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale en double 2008 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Golf Amateur / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 ou après).

Note : Aucune équipe incomplète ne sera acceptée au moment de l'inscription.

Tout compétiteur dont le partenaire sera empêché pourra s'en adjoindre un autre.

PRIX

Trophée ROYAL-BLACKHEATH confié pour un an à l'équipe gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux gagnants et aux finalistes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE U.N.S.S. PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENTS
Collèges et Lycées

Du 18 au 22 mai 2008

GOLF DE WIMEREUX

Avenue François Mitterrand 62930 Wimereux

☎ : 03 21 32 43 20 - 📠 : 03 21 33 62 21

✉ : accueil@golf-wimereux.com

@ : www.golf.sil-informatique.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
 Pour plus de précisions se reporter aux programmes sportifs 2004-2008 de l'UNSS
 (Cf : <http://www.unss.org/programme0408/appn/golf0408.pdf>)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Associations Sportives d'établissements :

Championnat ouvert aux Lycées et Collèges qualifiés par leur Championnat Inter-académies (épreuve jouée en **GREENSOME TABLEFORTE** brut sur 9 ou 18 trous).

Pour plus de précisions, se référer à la lettre circulaire U.N.S.S. N° GOL DEL 007 du 13/07/2007 disponible dans chaque AS d'établissement et Direction Régionale UNSS.

Nombre maximum d'équipes qualifiées suivant deux tableaux spécifiques : 16 en Collèges et 8 en Lycées, suivant le quota ci-dessous :

L'équipe vainqueur de la qualification inter-académique pour les Lycées (8 centres)

Les 2 premières équipes de la qualification inter-académique en collège (8 centres)

UNE SEULE EQUIPE par Association Sportive peut être qualifiée au CHAMPIONNAT DE FRANCE dans un établissement (collège ou lycée).

Pour les équiipers : Championnat ouvert aux élèves licenciés U.N.S.S. de l'année scolaire en cours.

COMPOSITIONS DES EQUIPES

Equipes de collèges et de Lycées :

- Equipe de 4 joueurs (2 doublettes) et **1 Jeune Officiel de niveau académique**
- Pas d'index \leq à 18,4 et 2 joueurs au moins dont l'index est \geq à 26,5 à la date du 17 avril 2008
- Mixité autorisée
- Pas de remplaçant

NB : le **Jeune Officiel de niveau académique est obligatoire et est membre de l'équipe de l'établissement concerné. En l'absence du jeune officiel, l'équipe n'est pas autorisée à participer au championnat de France.**

Obtenir la certification de Jeune Officiel National permet de postuler à un poste de commissaire sur l'Open de France 2008.

FORME DE JEU

Match play / GREENSOME BRUT / 9 trous

Le jeu se déroule jusqu'au 9^{ème} trou. On totalise tous les trous gagnés par les 2 Greensomes. Succession de matchs suivant un tableau avec repêchages permettant d'établir un classement de 1 à 8 ou à 16.

INSCRIPTIONS (pour la phase qualificative)

Après des services de l'U.N.S.S. régionale dont dépend l'établissement

PRIX

Un titre par équipes en Collèges et un titre par équipes en Lycées.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE F.F.Sport U.
et CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
D'ASSOCIATIONS SPORTIVES F.F.Sport U.**

Les 17 et 18 juin 2008

GOLF DE BONDUES

Château de la Vigne – BP54 –59587 BONDUES cedex

☎ : 03 20 23 20 62 ☎ : 03 20 23 24 11

@ : www.golfdebondues.com

✉ : contact@golfdebondues.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
Pour plus de précisions se reporter au « Guide Sportif 2007-2008 » de la FFSU.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs :

Championnat ouvert **sur qualification** aux étudiant(e)s licencié(e)s à la F.F.Sport U. l'année universitaire de l'épreuve et ffgolf, **ET** ayant disputé un Championnat d'Académie en 2008.

Le Championnat d'Académie qualificatif se déroule obligatoirement un jeudi, sur 18 trous stroke play brut, à une date inscrite au calendrier universitaire et de Ligue par la CMR FFSU. Les résultats de tous les participants impérativement pris en compte pour la gestion des index permettent la sélection des joueurs par comparaison de toutes les performances suivant le calcul (score brut moins SSJ).

Seuls les étudiants ayant joué un championnat d'académie pourront prétendre à une qualification.

Si un étudiant est indisponible le jour de la qualification dans son académie, il doit jouer la qualification dans une autre académie que la sienne.

Qualifications exceptionnelles : consultez attentivement les règlements F.F.SportU :

www.sport-u.com/reglements/sports_ind_dp_golf.php

Pour les équipes des AS :

Il n'y a pas de qualification "en équipe"; une AS d'Université pourra composer une équipe si elle est représentée par au moins 3 joueurs ou joueuses qualifiés à titre individuel.

COMPOSITION DES EQUIPES

4 joueurs ou joueuses (équipes mixtes possibles) maximum d'une même Association Sportive d'Université.

La composition de l'équipe doit obligatoirement être déposée avant le 1^{er} départ du premier joueur de l'équipe, lors du premier tour de l'épreuve.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus pour établir le classement par équipes.

Départages : voir règlement particulier de l'épreuve ; Il n'y a pas de départage pour les places de second et troisième.

Cadet autorisé : seul le professeur responsable de l'AS sera autorisé à agir en tant que cadet pour ses étudiants.

Chariots électriques interdits

Compétition « non fumeurs »

PRIX

Un titre de Championne de France universitaire.

Un titre de Champion de France universitaire.

Un titre de Champion de France par équipes d'AS universitaires.

Epreuve qualificative pour les Mondiaux Universitaires d'Afrique du Sud du 2 au 5 septembre 2008.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PITCH & PUTT**Finale Nationale****Les 4 et 5 octobre 2008****GOLF DE LA GLORIETTE**

50 route de Savonnières – 37200 Tours

☎ : 02 47 67 00 32 - 📠 : 04 47 53 95 24

✉ : golfdelagloriette@gmail.com**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs ou joueuses qualifiés par leur Championnat de Ligue (voir conditions de qualification régionale auprès de chaque Ligue).

Les trois premiers de chaque Ligue sont automatiquement qualifiés. Dans le cas où un joueur ne peut pas participer à la Finale Nationale, il sera remplacé par le premier joueur non qualifié dans sa Ligue.

En cas de besoin, les places libres seront réparties entre les Ligues en fonction des participations au Championnat de Ligue de l'année antérieure.

Pendant les tours, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU

Match Play sur 9 trous sans élimination directe / Finale sur 18 trous.

Les 64 qualifiés sont répartis en 4 poules de 16 par tirage au sort.

Le parcours total (18 trous) doit mesurer moins de 1200 mètres et aucun trou ne doit dépasser 90 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun à toutes les catégories de joueurs (sexe et catégorie d'âge).

Les cadets sont interdits pendant toute la durée de l'épreuve.

Samedi 4 octobre : 4 tours de Match Play.

Dimanche 5 octobre matin : 2 tours de Match Play

Dimanche 5 octobre après midi : Matches de classements

Finale vers 15h30

ENGAGEMENT

Les noms des qualifiés devront être communiqués par les Ligues à la Direction Sportive de la FFGolf au plus tard **le lundi 15 septembre 2008.**

La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers.

INTERNATIONAUX DE FRANCE HANDIGOLF**Les 13 et 14 septembre 2008****GOLF NATIONAL**

2 avenue du Golf – 78280 Guyancourt

☎ : 01 30 43 36 00 - 📠 : 01 30 43 85 58

✉ : gn@golf-national.com@ : www.golf-national.com**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
 Les Règles de Golf pour golfeurs handicapés sont applicables dans ce championnat.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs amateurs handicapés titulaire du médical pass et de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont l'index est **inférieur ou égal à 36,4**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 111 participants.

Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

SERIES

Dans le cas où le nombre total de joueuses n'excéderait pas 10, toutes les inscrites seraient regroupées avec les messieurs dans les séries d'index correspondantes.

1^{ère} série : Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 9,4

2^{ème} série : Joueurs dont l'index va de 9,5 à 18,4

3^{ème} série : Joueurs dont l'index va de 18,5 à 27,4

4^{ème} série : Joueurs dont l'index va de 27,5 à 36,4

FORME DE JEU

1^{ère} série : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour

Les joueuses joueront des marques bleues. Les joueurs joueront des marques blanches.

2^{ème} série : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour

Les joueuses joueront des marques rouges. Les joueurs joueront des marques jaunes.

3^{ème} et 4^{ème} série : Stableford / 36 trous / 18 trous par jour

Les joueuses joueront des marques rouges. Les joueurs joueront des marques jaunes.

Samedi 13 septembre : 1^{er} tour

Dimanche 14 septembre : 2^{ème} tour

ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le mercredi 13 août 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle 2007 disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Tournois / Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, à 35 euros pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1983 et 1989) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nés en 1990 et après).

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux vainqueurs en brut et aux trois premiers net de chaque série (le brut prime le net).

Le premier français en brut de la 1^{ère} série sera déclaré Champion de France Handigolf.

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1-2-5 REGLEMENTS FFGOLF ENTREPRISES

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

1 ^{ère} Division des AS d'Entreprise / Trophée J-P Peugeot	page 185
2 ^{ème} Division des AS d'Entreprise / Trophée J-P Peugeot	page 186
3 ^{ème} Division A des AS d'Entreprise / Trophée J-P Peugeot	page 187
3 ^{ème} Division B des AS d'Entreprise / Trophée J-P Peugeot	page 188

INTERCLUBS PAR EQUIPES

Interclubs Promotion des AS d'Entreprise	page 189
Coupe de France des AS d'Entreprise / Trophée Raymond Fanen	page 190
Phases éliminatoires régionales	page 191-192

EPREUVES INDIVIDUELLES

Coupe des Présidents des Associations d'Entreprise	page 193-194
Championnat Fédéral du Golf d'Entreprise	page 195-196

**CHAMPIONNATS INTERCLUBS
DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES 2008**

Division I
16 clubs

↑↓

4

↑↓

Division II
16 clubs

↑↓

4

↑↓

Division III A +III B
32 clubs

↑↓

4

↑↓

Promotion
Clubs qui ne sont pas en Divisions I, II et III

Division I et II (4 jours)

1 tour de qualification stroke-play.
8 premiers de la qualification
qualifiés pour ¼ de finale.
8 derniers de la qualification se
rencontrent.
4 vainqueurs se maintiennent.
Les 4 perdants descendent.
En DII les ½ finalistes montent en DI.

Les titres sont attribués

Divisions III A et B (3 jours)

1 tour de qualification stroke-play.
8 premiers de la qualification
qualifiés pour les ¼ de finale du tableau final.
Les finalistes du tableau final montent en D II.
8 derniers de la qualification se rencontrent
(tableau de barrage)
Les 2 perdants après deux tours de barrage
descendent en Promotion.
Les vainqueurs au premier tour de barrage puis au
second tour se maintiennent en D III.

¼ , ½ finale et barrage en formule normale.
Pas de titre attribué

Promotion (3 jours)

2 tours de qualification stroke play.
8 premiers de la qualification
continuent pour un tour de match
play.

Les 4 gagnants montent en D III.

L'épreuve sera réservée aux 36
premières équipes inscrites

DIVISIONS DU GOLF D'ENTREPRISE 2008

PREMIERE DIVISION

POLICE NATIONALE (Paris) 843	A.G.J.S.E.P PARIS (Paris) 812
BOURSE (Paris) 1124	PEUGEOT (Paris) 176
FFGOLF (Paris) 1397	SALOMON (Rhône-Alpes) 357
AS HENNESSY (Poitou-Charentes) 230	DASSAULT BORDEAUX (Aquitaine) 180
AVIATION CIVILE SUD OUEST (Aquitaine) 589	STERIA (Paris) 1146
MESSIER OLORON (Aquitaine) 726	USFEN 33 (Aquitaine) 1565
AEROSPATIALE AQUITAINE (Aquitaine) 165	ASL SUEZ (Paris) 173
ERNST & YOUNG (Paris) 1791	AIR FRANCE (Ile de France) 154

DEUXIEME DIVISION

A.G.J.S.E.P (Languedoc-Roussillon) 1423	DASSAULT BIARRITZ (Aquitaine) 160
A.G.J.S.E.P (Haute Normandie) 1025	B.R.E.D (Ile de France) 259
A.S.P.T.T. BORDEAUX (Aquitaine) 253	TECHNOCENTRE RENAULT (Paris) 1552
A.G.J.S.E.P (Nord Pas de Calais) 1529	2F OPEN JS 38 (Rhône Alpes) 1575
IBM PARIS (Paris) 209	TURBOMECA TARNOS (Aquitaine) 248
AS THOMSON PESSAC (Aquitaine) 610	AS LEGRAND (Limousin) 770
AXA SPORTS ET LOISIRS (Paris) 336	US METRO (Paris) 1910
BOUYGUES (Paris) 157	DANONE (Paris) 1062

TROISIEME DIVISION A

A.S.S.E.P.27 (Haute Normandie) 1254	AS GOLF ETOILE (Paris) 1332
AS BANQUE SCALBERT DUPONT (NPC) 1143	GROUPE MAISADOUR (Aquitaine) 1510
2F OPEN – JS 85 (Pays de la Loire) 1519	RACING CLUB MUNICIPAL LIMOGES (Limousin) 1369
COSS MONT DE MARSAN (Aquitaine) 1407	COSTA (Pays de la Loire) 1993
A.G.J.S.E.P. CORREZE (Limousin) 1550	AS CACL (Paris) 194
A.S.E.P. (Ile de France) 1408	ASPTT PARIS (Paris) 138
ASPTT TOULOUSE (Midi/Pyrenees) 914	TOULOUSE IS ALCATEL (Midi-Pyrénées) 731
A.G.J.S.E.P. DR MIDI-PYRENEES (Midi/Pyrenees) 906	AS DES AEROPORTS DE PARIS (Paris) 513

TROISIEME DIVISION B

AMICALE SPORTIVE AIR FRANCE (IDF) 333	ASC CNES (Midi/Pyrénées) 759
ASPTT MONTPELLIER (Languedoc-Roussillon) 331	AIRBUS STAFF ASSOCIATION (Midi/ Pyrénées) 588
IBM MONTPELLIER (Languedoc Roussillon) 297	AS TEXAS INSTRUMENTS FRANCE (PACA) 789
THALES AVIONICS C.O.TOULOUSE (Midi/Py) 1716	EUROCOPTER MARIGNANE G C (PACA) 764
AVIATION CIVILE (Ile de France) 801	DEPARTEMENT UNION CLUB DE NICE (PACA) 1305
ALCATEL CANNES GOLF CLUB (PACA) 245	AS MATRA COMMUNICATION (Paris) 918
U.S.E.A.B. (Centre) 1569	GOLF'ASCUL (Rhône-Alpes) 670
ESSO IDF (Paris) 156	ORTF PARIS (Paris) 312

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE 1^{ère} DIVISION

Du 12 au 15 juin 2008

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT

GOLF DE SAINT-MALO

35540 Le Tronchet

☎ : 02 99 58 96 69 - 📠 : 02 99 58 10 39

✉ : saintmalogolf@st-malo.com

@ : www.saintmalogolf.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

POLICE NATIONALE (Paris)

FFGOLF (Paris)

DASSAULT BORDEAUX (Aquitaine)

USFEN 33 (Aquitaine)

AIR FRANCE (Ile de France)

AEROSPATIALE AQUITAINE (Aquitaine)

A.G.J.S.E.P PARIS (Paris)

SALOMON (Rhône-Alpes)

STERIA (Paris)

ASL SUEZ (Paris)

PEUGEOT (Paris)

BOURSE (Paris)

AS HENNESSY (Poitou Charentes)

MESSIER OLORON (Aquitaine)

ERNST & YOUNG (Paris)

AVIATION CIVILE SUD OUEST (Aquitaine)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.

② Phase finale : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre :

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

③ Barrages : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées de 9 à 16 jouent pour le maintien dans la division :

12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16

Jeudi 12 juin : Tour de qualification

Vendredi 13 juin : Quarts de finale et barrages

Samedi 14 juin : Demi-finales

Dimanche 15 juin : Finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net
avant le mercredi 04 juin 2008.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT confié pour une année à l'équipe gagnante.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE 2^{ème} DIVISION

Du 05 au 08 juin 2008

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT

GOLF DE LA FORET DE MONTPENSIER

Domaine du château de Rilhat - 03700 Serbanes

☎ : 04 70 56 58 39 - 📠 : 04 70 56 59 27

✉ : golf.montpensier@wanadoo.fr

@ : www.golf-montpensier.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

A.G.J.S.E.P (Languedoc-Roussillon)
B.R.E.D (Ile de France)
A.G.J.S.E.P (Nord Pas de Calais)
TURBOMECA TARNOS (Aquitaine)
AXA SPORTS ET LOISIRS (Paris)
DANONE (Paris)

DASSAULT BIARRITZ (Aquitaine)
A.S.P.T.T. BORDEAUX (Aquitaine)
2F OPEN JS 38 (Rhône Alpes)
AS THOMSON PESSAC (Aquitaine)
US METRO (Paris)

A.G.J.S.E.P (Haute Normandie)
TECHNOCENTRE RENAULT (Paris)
IBM PARIS (Paris)
AS LEGRAND (Limousin)
BOUYGUES (Paris)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.

② Phase finale : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre :

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

③ Barrages : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées de 9 à 16 jouent pour le maintien dans la division :

12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16

Jeudi 05 juin : Tour de qualification

Vendredi 06 juin : Quarts de finale et barrages

Samedi 07 juin : Demi-finales

Dimanche 08 juin : Finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net
avant le mercredi 28 mai 2008 minuit.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT (2^{ème} Division) confié pour une année à l'équipe gagnante.
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE
3^{ème} DIVISION - POULE A
Du 16 au 18 mai 2008
Trophée Jean-Pierre PEUGEOT

GOLF DU COGNAC

La Maurie – 16100 Saint Brice

☎ : 05 45 32 18 17 - 📠 : 05 45 35 10 76

✉ : golfducognac@wanadoo.fr

@ : www.golfducognac.asso.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

A.S.S.E.P.27 (Haute Normandie)	AS GOLF ETOILE (Paris)	AS BANQUE SCALBERT DUPONT (NPC)
GROUPE MAISADOUR (Aquitaine)	COSS MT DE MARSAN (Aquitaine)	COSTA (Pays de la Loire)
A.G.J.S.E.P. CORREZE (Limousin)	CACL (Paris)	A.S.E.P. (Ile de France)
ASPTT PARIS (Paris)	ASPTT TOULOUSE (Midi/Pyrénées)	TOULOUSE IS ALCATEL (Midi-Pyrénées)
AS DES AEROPORTS DE PARIS (Paris)	2F OPEN – JS 85 (Pays de la Loire)	RCM LIMOGES (Limousin)
A.G.J.S.E.P. DR MIDI-PYRENEES (Midi/Pyrénées)		

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : Vendredi 16 mai.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus. :

② Phase finale: 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

Samedi 17 mai : ¼ de finale Dimanche 18 mai : ½ finales.

Les vainqueurs des ½ finales montent en 2^{ème} division.

③ Barrages : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées de 9 à 16 jouent pour le maintien dans la division :

Samedi 17 mai : 1^{er} tour de barrage :

Match 1 : 9 v 16: Match 2 : 12 v 13 Match 3 : 11 v 14: Match 4 : 10 v 15

Les vainqueurs se maintiennent en division.

Dimanche 18 mai : 2^{ème} tour de barrage : Les perdants du 1^{er} tour de barrage se rencontrent.

Perdant Match 1 v Perdant Match 2 ; Perdant Match 3 v Perdant Match 4

Les vainqueurs se maintiennent en division.

ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net
avant le jeudi 08 mai 2008 minuit.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE
3^{ème} DIVISION - POULE B
Du 16 au 18 mai 2008
Trophée Jean-Pierre PEUGEOT

GOLF DE LA VALDAINE

Château du Monard - 26740 Montboucher sur Jabron

☎ : 04 75 00 71 33 - 📠 : 04 75 01 24 49

✉ : info@domainedelavaldaïne.com

@ : www.domainedelavaldaïne.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

ASC CNES (Midi/Pyrénées)	THALES AVIONICS (Midi/ Pyrénées)	AIRBUS (Midi/Pyrénées)
TEXAS INSTRUMENTS (PACA)	AVIATION CIVILE (Ile de France)	EUROCOPTER (PACA)
ALCATEL CANNES (PACA)	MATRA COMMUNICATION (Paris)	U.S.E.A.B. (Centre)
GOLF'ASCUL (Rhône-Alpes)	ESSO IDF (Paris)	ORTF PARIS (Paris)
AIR FRANCE (IDF)	DEPARTEMENT UNION (PACA)	IBM Montpellier (Languedoc Roussillon)
ASPTT Montpellier (Languedoc-Roussillon)		

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

🕒 **Phase de qualification** : Vendredi 16 mai.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus. :

🕒 **Phase finale**: 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée.

1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

Samedi 17 mai : ¼ de finale Dimanche 18 mai : ½ finales.

Les vainqueurs des ½ finales montent en 2^{ème} division.

🕒 **Barrages** : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées de 9 à 16 jouent pour le maintien dans la division :

Samedi 17 mai : 1^{er} tour de barrage :

Match 1 : 9 v 16: **Match 2 : 12 v 13** **Match 3 : 11 v 14:** **Match 4 : 10 v 15**

Les vainqueurs se maintiennent en division.

Dimanche 18 mai : 2^{ème} tour de barrage : Les perdants du 1^{er} tour de barrage se rencontrent.

Perdant Match 1 v Perdant Match 2 ; Perdant Match 3 v Perdant Match 4

Les vainqueurs se maintiennent en division.

ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net
avant le jeudi 08 mai 2008 minuit.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

INTERCLUBS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE

PROMOTION

Du 23 au 25 mai 2008

ANJOU GOLF & COUNTRY CLUB

Route de Cheffes - 49330 Champigne

☎ : 02 41 42 01 01 - 📠 : 02 41 42 04 37

✉ : info@anjougolf.com

@ : www.anjougolf.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Championnat ouvert à toutes les associations d'entreprises autres que celles composant la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Division de l'année de l'épreuve.

Le nombre d'équipes est limité à 36 et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale** : 2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée en 3^{ème} Division .

1 v 8 ; 2 v 7 ; 3 v 6 ; 4 v 5

Les 4 équipes vainqueurs montent en 3^{ème} Division.

Vendredi 23 mai : 1^{er} tour de qualification

Samedi 24 mai : 2^{ème} tour de qualification

Dimanche 25 mai : Phase finale

ENGAGEMENT

Inscription de l'équipe sur Internet : www.netffg.net avant le mercredi 23 avril 2008 minuit.

Inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net avant le jeudi 15 mai 2008 minuit.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

**COUPE DE FRANCE
DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**

Finale Nationale

Du 12 au 14 septembre 2008

Trophée Raymond FANEN

GOLF DE MONT GRIFFON

Route Départementale 909 - 95270 Luzarches

☎ : 01 34 68 10 10 - 📠 : 01 34 68 04 37

✉ : golf@golfmontgriffon.com

@ : www.golfmontgriffon.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte aux associations qualifiées par les phases éliminatoires régionales organisées par les ligues.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

4 simples / stroke play net / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 15 premières équipes après deux tours sont qualifiées pour le dernier tour.

② Phase finale :

4 simples / stroke play net / 18 trous

Les 15 premières équipes jouent pour le titre.

Les 3 meilleurs scores du tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 3 tours constituera le score de l'équipe.

Vendredi 12 septembre : 1^{er} tour qualification

Samedi 13 septembre : 2^{ème} tour qualification

Dimanche 14 septembre: Phase finale

ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net
avant le jeudi 04 septembre 2008 minuit.

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Trophée Raymond FANEN confié à l'équipe gagnante pendant une année.

Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante, à l'équipe seconde et à l'équipe troisième.

**COUPE DE FRANCE
DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**

Phases éliminatoires régionales

Date et lieu : voir la ligue

Trophée Raymond FANEN

**Les éliminatoires régionales doivent être impérativement terminées
le 1er août 2008**

Et les résultats communiqués immédiatement à la Direction Sportive de la FFGolf par fax au 01 41 49 77 22.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à toutes les associations d'entreprise.

S'inscrire auprès des ligues (voir le responsable de ligue dans le tableau ci-joint).

1 seule équipe par AS pourra se qualifier pour la Finale Nationale.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Dans chaque ligue : 2 épreuves au moins et 5 au plus doivent être disputées.

Forme de jeu pour chaque épreuve :

4 simples / stroke play net / 18 trous

Les 3 meilleurs scores du tour sont retenus.

La ligue fixera dans son règlement le système de points attribués ou addition des scores retenus pour chaque épreuve.

Le classement final à l'issue de toutes les épreuves déterminera la ou les équipes qualifiées pour la Finale Nationale.

ENGAGEMENT

Inscription auprès de la ligue.

Les droits d'inscription et le montant des greenfees sont fixés par la ligue.

**COUPE DE FRANCE
DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**

Phases éliminatoires régionales

Trophée Raymond FANEN

QUOTAS PAR LIGUE POUR 2008

Sont qualifiées pour la Finale Nationale (cf. tableau) :

Pour chaque ligue* :

Une équipe minimum

+ Une équipe par tranche de 45 associations affiliées au 31 décembre de l'année précédente ;

+ Une autre équipe pour la ligue de l'équipe vainqueur de la Coupe de France précédente.

* Tant qu'une ligue aura moins de 3 associations affiliées, elle doit être rattachée à une autre ligue pour les phases éliminatoires régionales.

Ligue	Délégué	Nombre	Quota
Alsace	<i>Jean-Claude MUTH</i>	20	1
Aquitaine	<i>Alain DURLLOT</i>	84	2
Auvergne	<i>Serge CHOQUET</i>	14	1
Basse Normandie	<i>Sylvain PIEDERRIERE</i>	12	1
Bourgogne	<i>Claude PITOIZET</i>	19	1
Bretagne	<i>Marcel LE FOL</i>	35	1
Centre	<i>Vincent STEHLE</i>	50	2
Champagne-Ardenne	<i>Richard ROC</i>	12	1
Franche-Comté	<i>Paul VENTURI</i>	11	1
Haute Normandie	<i>Sylviane CHAMBELLAN</i>	23	1
Ile de France	<i>Jean-Philippe TREUIL</i>	46	2
Languedoc-Roussillon	<i>Claude LASSUS</i>	36	1
Limousin	<i>Bernard DUBAIN</i>	11	1
Lorraine	<i>Rudy RAINHAIMER</i>	18	1
Midi-Pyrénées	<i>Alain CALVET</i>	51	2
Nord-Pas de Calais	<i>Jean-Louis LIGNIER</i>	27	1
P.A.C.A.	<i>Denis BOUSSUGES</i>	82	2+1
Paris	<i>Valéry FRANCOIS</i>	143	4
Pays de la Loire	<i>Dominique LEVEQUE</i>	37	1
Poitou-Charentes	<i>Andrée LACOUR</i>	27	1
Rhône-Alpes	<i>Pascal BARON</i>	65	2
Total			31

COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE

Le 04 octobre 2008

GOLF DE TEOULA

71, avenue des Landes - 31830 Plaisance du Touch

☎ : 05 61 91 98 80 - 📠 : 05 61 91 49 66

✉ : contact@golftoulouseteoula.com

@ : www.ngf.fr/fiche.php?id=7

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux Présidents et responsables des sections golf des associations d'entreprise affiliées à la FFGolf ou au Capitaine des équipes.

Sauf dérogation accordée par la Commission du Golf d'Entreprise de la FFGolf, une association ne peut engager qu'un seul représentant.

Pour les joueurs : (voir le règlement général)

Les licenciés indépendants ne sont pas admis.

Limite supérieure de l'index : 35,4

Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 111 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre d'arrivée des courriers, le cachet de la poste faisant foi.

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard le jeudi 04 septembre 2008 minuit**, en utilisant le Formulaire d'inscription disponible en page suivante. La Commission du Golf d'Entreprise se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 Euros.

TIRAGE DES DEPARTS

Par ordre croissant des index.

Le tirage des départs sera disponible au golf la veille de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du Golf d'Entreprise de la Ligue.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au cours du Dîner des Présidents le samedi.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

Les trophées seront confiés pour un an aux vainqueurs en brut et en net qui se chargeront de la gravure.

**COUPE DES PRESIDENTS
DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE**

Le 04 octobre 2008

GOLF DE TEOULA

71, avenue des Landes - 31830 Plaisance du Touch

☎ : 05 61 91 98 80 - 📠 : 05 61 91 49 66

✉ : contact@golftoulouseteoula.com

@ : www.ngf.fr/fiche.php?id=7

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier à :

JIMENEZ Grégory – Fédération Française de Golf – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret Cedex

Chèque de 40 € à joindre impérativement : Les inscriptions non accompagnées du chèque ne seront pas enregistrées.

avant le jeudi 04 septembre 2008

Pour toute question, nous vous remercions d'envoyer un e-mail : gregory.jimenez@ffgolf.org

ENTREPRISE : _____ N° d'AS : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Tél. bur. : _____ Tél. dom. : _____ Portable : _____

E-mail (très important) :

N° de licence : _ _ _ | _ _ _ | _ _ _ |

Président en exercice de la Section Golf

ou Capitaine des équipes

ou Président de l'Association Sportive

DINER DU SAMEDI 04 OCTOBRE OUI NON

Accompagné du conjoint OUI NON

Pour toute modification, y compris sur la réservation du dîner, nous vous remercions d'envoyer un e-mail : gregory.jimenez@ffgolf.org

Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS

Les 29 et 30 mars 2008

GOLF DE FONTCAUDE

Route de Lodève – 34990 Juvignac

☎ : 04 67 45 90 10 - 📠 : 04 67 45 90 20

✉ : golf@golfhotelmontpellier.com

@ : www.golfhotelmontpellier.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert, sur qualification, aux joueuses et joueurs des associations d'entreprise de la FFGolf :

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- Etre membre d'une association d'entreprise de la ligue. Les joueurs devront être soit licenciés d'une association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend cette association d'entreprise.
- Etre qualifié dans sa ligue.

Pour les ligues :

- Le délégué du golf d'entreprise de la ligue doit organiser une sélection permettant de qualifier le quota de joueuses et joueurs attribué à sa ligue (voir les quotas en page suivante).
- Le délégué inscrira la liste de ses joueurs qualifiés sur Internet : www.netffg.net.
- Une attestation justifiant la qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie pour chaque joueur.
- Le délégué désignera lors de la réunion des capitaines les 5 joueurs de sa ligue qui formeront l'équipe qui participera au classement par ligue.

FORME DE JEU

Stroke-play brut / 36 trous / 18 trous par jour, une série Dames et une série Messieurs.

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off mort soudaine.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Classement par équipe :

Chaque équipe sera composée de 5 joueurs dont au minimum une dame.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

ENGAGEMENT

Confirmation de la participation de la ligue et inscription des joueurs sur Internet : www.netffg.net **avant le vendredi 21 mars 2008 minuit.**

Les droits d'inscription s'élèvent à 50 Euros par joueur à régler à la FFGolf par le délégué de la ligue.

PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames seront déclarés Champion de France du Golf d'Entreprise.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux 3 premiers en brut dans chaque série.

Souvenirs offerts à l'équipe vainqueur en brut et à l'équipe vainqueur en net.

CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS

Quotas 2008 par ligue

Quota de base :

Quota attribué en fonction du nombre de licenciés et de joueurs rattachés dans des associations d'entreprise l'année précédente.

Tant qu'une ligue aura moins de 3 associations d'entreprise affiliées, elle doit être rattachée à une autre ligue.

De 0 à 599 licenciés + rattachés	= 5 joueurs
De 600 à 1199 licenciés + rattachés	= 6 joueurs
De 1200 à 1799 licenciés + rattachés	= 7 joueurs
De 1800 à 2399 licenciés + rattachés	= 8 joueurs
2400 licenciés + rattachés et plus	= 9 joueurs

Ligue	Délégué	Nombre	Quota
Alsace	Jean-Claude MUTH	347	5
Aquitaine	Alain DURLLOT	2748	9
Auvergne	Serge CHOQUET	394	5
Basse Normandie	Sylvain PIEDERRIERE	296	5
Bourgogne	Claude PITOIZET	258	5
Bretagne	Marcel LE FOL	532	5
Centre	Vincent STEHLE	1074	6
Champagne-Ardenne	Richard ROC	145	5
Franche-Comté	Paul VENTURI	82	5
Haute Normandie	Sylviane CHAMBELLAN	838	6
Ile de France	Jean-Philippe TREUIL	2983	9
Languedoc-Roussillon	Claude LASSUS	950	6
Limousin	Bernard DUBAIN	325	5
Lorraine	Rudy RAINHAIMER	201	5
Midi-Pyrénées	Alain CALVET	2191	8
Nord-Pas de Calais	Jean-Louis LIGNIER	373	5
P.A.C.A.	Denis BOUSSUGES	2835	9
Paris	Valéry FRANCOIS	8105	9
Pays de la Loire	Dominique LEVEQUE	987	6
Poitou-Charentes	Andrée LACOUR	391	5
Rhône-Alpes	Pascal BARON	2402	9
Total			132

Les ligues ont la possibilité de sélectionner des dames ou des messieurs. Dans le quota, une place est réservée aux dames.

QUALIFICATIONS REGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS D'ENTREPRISE 2009

Date et lieu : voir la ligue

**Les qualifications régionales doivent être impérativement terminées
Avant le 15 mars 2009**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le principe est de faire des qualifications en 2008 pour une épreuve se déroulant en 2009. Cependant la commission du golf d'Entreprise autorisera que ces qualifications se déroulent jusqu'au 15 mars 2009.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à toutes les Associations d'Entreprise de chaque Ligue et à tous les joueurs et joueuses salariés titulaires de ces Associations.
S'inscrire auprès des ligues

FORME DE JEU

Dans chaque ligue : Le délégué du golf d'entreprise doit organiser une sélection **sur 1 ou 2 tours en stroke play** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueuses et joueurs attribué à sa ligue. Les autres places étant attribuées par Wild-Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue). Lorsque le quota attribué à la ligue est un nombre impair, le plus grand nombre de qualifiés sera attribué par le classement mathématique.

Enfin si un joueur qualifié mathématiquement déclare forfait pour sa participation au Championnat Fédéral, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné et ainsi de suite.

Forme de jeu pour :

stroke play Brut / 18 trous pour chaque tour.

Un titre de Champion de Ligue pourra être attribué aux vainqueurs dames et messieurs.
La ligue indiquera dans son règlement le nombre de qualifiés mathématiques.

ENGAGEMENT

Inscription auprès de la ligue : Les droits d'inscription et le montant des greenfees seront fixés par la ligue. (voir le responsable de ligue dans le tableau ci-dessus).

ORIGINE ET HISTOIRE DE NOS TROPHEES**EPREUVES NATIONALES OU INTERNATIONALES****COUPE ANDRE BLEYNIÉ
(Coupe des Présidents)**

Dotation d'André Bleynié, initiateur de cette épreuve destinée aux présidents de clubs.
1^{ère} édition disputée en 1974 à Fontainebleau, remportée par l'IC Lys.

**TROPHEE MICHEL CARLIAN
(Internationaux de France Cadets Garçons)**

Michel Carlhian a été, vainqueur des Internationaux de France en 1946, Champion de France en 1932, 1934, 1935, 1936, 1938, 1942, 1943 et 1944, vainqueur du National Omnium en 1942.
1^{ère} épreuve disputée en 1926.

**TROPHEE CATHERINE LACOSTE
(Championnat de France Juniors filles)**

Retour au calendrier fédéral en 2005 du Championnat de France Juniors filles, à l'initiative du Golf de Chantaco et plus particulièrement de sa Présidente, Catherine Lacoste.
Entre 19 et 25 ans, Catherine Lacoste devint la meilleure joueuse du monde, toutes catégories confondues, battant les professionnelles sur leur terrain.
Championne du Monde par équipes en 1964, elle remporte l'US Women's Open en 1969 (et demeure la seule amateur à figurer au palmarès de l'épreuve).
Depuis 1974, Catherine Lacoste préside aux destinées du golf de Chantaco.

**TROPHEE CECILE DE ROTHSCHILD
(Internationaux de France Stroke Play Dames)**

Cécile de Rothschild a souvent joué en équipe de France.
A la création des Internationaux de France de Stroke Play la famille De Rothschild, membre de Morfontaine, décidait de doter l'épreuve.
1^{ère} épreuve disputée en 1978.

TROPHEE CLAUDE GILBERT

Ce Trophée tire son nom d'une société fabriquant des vêtements logotés, sponsor d'une compétition du Golf d'Entreprise. 1^{ère} épreuve disputée en 1991. Le Trophée a doté les « Interligues des Associations Corporatives d'Entreprise » jusqu'à sa dernière édition en 2003. Depuis, il dote l'épreuve individuelle du calendrier du golf d'entreprise.

**TROPHEE DE LA COMMISSION FEMININE
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division Seniors Dames)**

Epreuve créée par la Fédération Française de Golf en 1983.
Ce Trophée a doté les Interclubs par équipes 3^{ème} série Dames jusqu'à leur suppression en 2003. Il a été redistribué sur le Championnat de France par équipes 1^{ère} Division Seniors Dames, créé en 2004.

**TROPHEE COTNAREANU
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division Mid-Amateurs Dames)**

Trophée offert par la famille Cotnareanu, propriétaire des parfums Coty.
A doté les Interclubs par équipes 2^{ème} série Dames de 1935 jusqu'à leur dernière édition en 2001.
En 2002, 2003 et 2004, le Trophée a doté le Championnat de France par équipes 2^{ème} Division Dames.
Depuis 2005, le titre de Champion de France n'étant plus décerné pour les 2^{ème} divisions, le Trophée dote la 1^{ère} Division Mid Amateurs Dames.

TROPHEE CROCODILE (Championnat de France Juniors garçons)

Retour au calendrier fédéral en 2005 du Championnat de France Juniors garçons, à l'initiative du golf de Chantaco et plus particulièrement de sa Présidente, Catherine Lacoste.
Le Trophée Crocodile – Challenge René Lacoste, dotait depuis 1975 un championnat des moins de 18 ans disputé à Chantaco.

TROPHEE DAUBERVILLE (Pour le titre de Champion de France Seniors)

Coupe en Argent offerte par Messieurs Dauberville, membres de l'Association Sportive des Seniors Golfeurs de France, pour doter le championnat de France Seniors, qui deviendra une épreuve du calendrier fédéral en 1970. Devenue internationale en 2004, cette épreuve conserve son statut de Championnat de France, avec le titre de champion de France décerné au meilleur joueur français.

EISENHOWER TROPHY (Championnat du Monde par équipes messieurs)

En janvier 1958, l'USGA reçoit une invitation du Japon pour un match international. Ce sera le déclic face à trop d'invitations de ce type et l'impossibilité de répondre favorablement à toutes ; il est temps d'envisager un championnat international par équipes.

En mars 1958, des représentants de l'USGA se rendent en Ecosse afin d'examiner leur projet avec des représentants du Royal & Ancient.

En mai 1958, les représentants de 35 nations se réunissent à Washington, invitées par l'USGA et le Royal & Ancient. Ils sont reçus à la Maison Blanche par le Président Dwight D. Eisenhower (passionné de golf et même membre de Morfontaine) et le premier World Amateur Golf Council voit le jour avec 32 membres.

En octobre 1958, la première édition du Championnat du Monde par équipes messieurs a lieu sur l'Old Course de Saint-Andrews.

Les Australiens battent les Etats-Unis de deux coups au terme d'un play off de 18 trous. Le capitaine de l'équipe américaine s'appelle Bobby Jones...

Avec l'agrément du président des Etats-Unis, la compétition est dotée du Trophée Eisenhower, sur lequel est gravé "Afin que ce soit renforcés l'amitié et l'esprit sportif entre les peuples".

En septembre 1960, la deuxième édition a lieu au Merion GC en Pennsylvanie. Les Etats-Unis remportent la première d'une longue série de victoires.

En 2002, Grégory Bourdy, Raphaël Pellicioli et Eric Chaudouet se classent 2^{èmes}, meilleur résultat français depuis la 3^{ème} place obtenue en 1992.

TROPHEE ESMOND (Internationaux de France Juniors Filles)

Famille de Saint-Cloud ayant décidé de doter ce Trophée.

Depuis 2000, le Trophée Claude Roger Cartier (Président de la Fédération française de Golf de 1981 à 1997) vient récompenser les 16 premières Girls non qualifiées pour le Trophée Esmond.

1^{ère} épreuve du Trophée Esmond disputée en 1959.

TROPHEE ESPIRITO SANTO (Championnat du Monde par équipes dames)

Le Trophée Espirito Santo qui dote cette épreuve, porte le nom du premier président de la Fédération Portugaise de Golf, Ricardo Espirito Santo, instigateur de la remise de ce Trophée aux championnes du Monde. Ce Trophée aurait été, dans un premier temps, acheté au Tsar pour doter une épreuve portugaise.

Le Championnat du Monde par équipes Dames a été créé en 1964. Si l'idée de départ revient à l'United States Golf Association, le rôle joué par la Fédération Française de Golf n'est pas négligeable. Lally Segard, alors présidente du Comité féminin du World Amateur Golf Council, allait donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du projet, appuyée dans sa démarche par l'américaine Mildred Prunaret.

Seule condition de départ : que le championnat ait lieu en France et pas aux Etats-Unis où il y a déjà trop d'épreuves. Lally Segard décidait de relever le défi. Le parcours est trouvé, il s'agira du golf de Saint-Germain en Laye qui sera joué en inversé par rapport à son tracé. Avec Anne Bouton, nos deux pionnières recrutent une secrétaire par le biais du New-York Herald Tribune, puis 30 hôtesse... La 1^{ère} édition du Championnat du Monde par équipes peut voir le jour.

La France sera la première nation à inscrire son nom au palmarès avec une équipe composée de Catherine Lacoste, Claudine Cros, Brigitte Varangot, Capitaine Lally Segard...

Notre 2^{ème} titre nous était apporté en 2000 par Maïtena Alsuguren, Karine Icher et Virginie Auffret, capitaine Gwladys Nocera.

COUPE GANAY
(Qualification Championnat de France Amateurs)

Noblesse française très impliquée dans le sport (courses hippiques, golf). Le Marquis de Ganay fut le fondateur du golf de Fontainebleau en 1909 et le premier président du club.
1^{ère} épreuve disputée en 1923.

COUPE GAVEAU
(Qualification Championnat de France Dames)

Le Championnat de France Dames existe depuis 1923 et ses deux premières éditions ont été remportées par Jeanine Gaveau. A son palmarès :
3 titres de Championne de France en 1923, 1924 et 1931, vainqueur de la Coupe de France en 1927, 1928, 1931, 1935, vainqueur des Internationaux de France de Match Play en 1931.
Elle sera victime d'un accident de voiture avec Philippe Boulart en rentrant de Morfontaine. Tous deux n'avaient pas 40 ans.
La Coupe Gaveau sous sa forme actuelle a été jouée pour la première fois en 1974.

TROPHEE GINETTE DUBOIS
(Championnat de France des Jeunes – Minimes filles)

Ginette Dubois, membre d'honneur de la FFG, a été l'une des inspiratrices du golf junior féminin en France, et Capitaine des Juniors filles.
De 1998 à 2002, ce Trophée a doté la Coupe de France Dames.
En 2002, la Coupe de France Dames disparaissait du calendrier fédéral, le Trophée Ginette Dubois était transféré à la qualification de la Golfer's, le club vainqueur se qualifiant pour la Coupe d'Europe des Clubs dames.
Nouvelle modification au calendrier 2003 : depuis lors, le Trophée Ginette Dubois dote le Championnat de France Minimes Filles, retrouvant sa vocation initiale de golf junior au féminin.

TROPHEE GOLFER'S CLUB
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division nationale Dames)

Le Golfer's Club était un club « masculin » situé avenue Marceau, rassemblant surtout des joueurs de Bridge.
1^{ère} épreuve disputée en 1929.

TROPHEE GOUNOUILHOU
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division nationale Messieurs)

Famille Bordelaise, propriétaire de "La Petite Gironde" et ayant décidé de doter cette coupe. Leur petite fille épousera Philippe Saige, grand joueur de golf, dont le fils est devenu pro.
1^{ère} épreuve disputée en 1926.

CHALLENGE IGC F
(Internationaux de France Mid-Amateurs Messieurs et Dames)

Il y a une dizaine d'années, Claude-Roger Cartier, alors président de la FFG, demandait à Alexis Godillot de créer une catégorie Mid-Amateurs. L'épreuve fut créée en 1993 avec le soutien de l'IGCF (International Golf Club de France).
En 1993 et 1994 la catégorie regroupait les 34/54 ans, depuis elle s'adresse aux + de 35 ans.
En 1999, ces Internationaux devenaient une épreuve fédérale.
En 2002, l'épreuve s'ouvrait aux Dames de + de 30 ans.
Le Challenge IGC F récompense le vainqueur messieurs.

JACQUES LEGLISE TROPHY
(Match Grande-Bretagne/Irlande contre Europe)

(cf Trophée Jacques Leglise)
1^{ère} épreuve disputée en 1958.

TROPHEE JACQUES LEGLISE
(Championnat de France Amateurs)

Jacques Leglise a été Champion de France et vainqueur des Internationaux de France en 1937. Il fut président de la FFG de 1951 à 1967.
1^{ère} épreuve disputée en 1923.

**TROPHEE JAMES GORDON BENNETT
(Internationaux de France Match Play Messieurs)**

As de l'aviation du début du siècle dernier, il sera après guerre membre du Golf de Paris, aujourd'hui RCF La Boulie.

1^{ère} épreuve disputée en 1913, dernière édition jouée en 2001. L'épreuve était disputée tous les deux ans, en alternance avec la Coupe Murat (Internationaux de France Match Play Messieurs).

En 2008 le Trophée James Gordon Bennett retrouve sa place et son statut dans le calendrier national.

**TROPHEE JEAN LIGNEL
(Coupe de France Messieurs)**

1^{ère} épreuve disputée en 1944 à Chantilly.

En 1948, la finale n'a pas lieu en raison du décès de Philippe Boulart.

En 1949, la Coupe de France messieurs devient la Coupe Philippe Boulart.

A partir de 1966 elle est dotée du Trophée Jean Lignel, du nom d'un patron de Presse, golfeur passionné, qui décidait de doter cette épreuve.

La Coupe de France disparaissait du calendrier en 2002, le Trophée Jean Lignel et la qualification pour la Coupe d'Europe des Clubs passait sur la qualification de la Gounouilhou. En 2003, la Coupe de France messieurs - Trophée Jean Lignel retrouvait sa place et son statut dans le calendrier fédéral.

**TROPHEE JEAN PIERRE PEUGEOT
(Championnat de France par Equipes des Associations d'Entreprise)**

La famille Peugeot a toujours été très impliquée dans le golf. Fondateur du golf de Pruneville (1929) elle sera à l'origine de la première concrétisation du golf « corporatif ».

1^{ère} épreuve disputée en 1981.

**TROPHEE LALLY DE SAINT-SAUVEUR
(National Omnium Dames)**

Lally Vagliano épousera Jacques de Saint-Sauveur et sera championne de France en 1943, 1944, 1946, 1949, 1950, 1951 et 1954.

Devenue Lally Segard par son second mariage, elle sera vice-présidente de la Fédération Française de Golf, membre de l'Académie des Sports et de l'Association Européenne de Golf et présidera aussi le Comité féminin du World Amateur Council de 1964 à 1994.

Elle est à l'origine des Championnats d'Europe individuels et par équipes et du Championnat du Monde par équipes Dames. (cf Trophée Espirito Santo)

1^{ère} épreuve disputée en 1992.

**TROPHEE MAHE
(Pour le titre de Champion de France Vétérans)**

Jacques Mahé, Champion de France, a doté cette coupe.

1^{ère} épreuve disputée en 2000. Devenue internationale en 2004, cette épreuve conserve son statut de Championnat de France, avec le titre de champion de France décerné au meilleur joueur français.

**COUPE MURAT
(Internationaux de France Stroke Play)**

Membre des équipes de France avant guerre, il sera tué à la libération en quittant Paris.

Au début de la guerre, il fait prisonnier un champion de golf allemand qu'il connaît, Von Beckerat et le ramène dans les lignes allemandes. Son père, Président de la Fédération de golf allemande est le beau-frère de Ribbentrop ; quand Paris sera vaincu il fera libérer tous les joueurs de l'équipe de France parmi lesquels Yann Le Quellec, Louis Murat, Jacques de Saint-Sauveur...

1^{ère} épreuve disputée en 1945 sous le nom de Coupe Challenge Loulou Murat. Depuis 2002, les Internationaux de France (Coupe Murat) ont lieu tous les ans à Chantilly, le Grand Prix (Coupe Murat) a disparu. Cette épreuve se jouait tous les deux ans, lorsque l'alternance Coupe Murat (Stroke play) / Trophée Gordon Bennett (match play) existait.

**TROPHEE NEWMAN
(Championnat de France des Jeunes - Cadets filles)**

1^{ère} épreuve disputée en 1985.

Créée en souvenir d'Anita Newman, excellente joueuse des années 60.

La Coupe Newman a récompensé jusqu'en 2003 la gagnante de la qualification du Championnat de France Cadet Filles.

Le Trophée Newman récompense toujours la Championne de France Cadet.

**TROPHEE PATRICK PONS
(Championnat de France des Jeunes – Titre Cadets garçons)**

Maxime Pons, que l'on appelait « Toto Pons », a été capitaine de l'équipe de France Juniors et Président de la Commission Sportive Nationale.

A la mort de son fils Patrick, lors d'une course de moto, il demanda la création de ce Trophée.
1^{ère} épreuve disputée en 1961.

**COUPE PIERRE DESCHAMPS
(Championnat de France Dames – Titre de Championne de France)**

Les deux premières éditions sont remportées par Jeanine Gaveau. Son nom sera donné à la Coupe récompensant le vainqueur des qualifications. (cf Coupe Gaveau)

Diplomate, Pierre Deschamps a été un personnage clé du golf français du début du siècle. Excellent joueur, il remportait la médaille d'argent du classement net lors des jeux de Paris en 1900.

Il a été à l'origine de la création du Golf de Paris sur les terrains des anciens haras de la Boulie et en sera le premier président. Le golf de Paris rédigera la première traduction des règles, orchestrera les premières compétitions importantes et posera les bases d'une association des golfs de France. Le 24 novembre 1912, le journal officiel promulguait la création de l'Union des Golfs de France qui deviendra en 1933 l'actuelle Fédération Française de Golf.

Pierre Deschamps a été le premier président de l'Union des Golfs de France de 1912 à 1924.
1^{ère} édition disputée en 1923.

**TROPHEE PIERRE LAFITE
(Coupe de France Dames)**

Pierre Lafite était un grand joueur et professeur basque, contemporain d'Arnaud Massy.

L'épreuve de 1^{ère} série a été créée en 1927, la 2^{ème} série a été créée en 1977 et la série pro en 1998. En 2002, l'épreuve redevenait purement amateur. En 2004, la 2^{ème} série était supprimée.

**TROPHEE PUIFORCAT
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division Mid-Amateurs Messieurs)**

Célèbre bijoutier qui offrait les coupes de la FFG.

De 1936 à 2001, ce trophée a doté les Interclubs par équipes messieurs 2^{ème} série.

A la suppression de cette épreuve en 2002, le Trophée était transféré au Championnat de France par équipes des + 30 ans. Il continuera de doter cette épreuve qui devient en 2003 le Championnat de France par équipes Mid-Amateurs. Depuis le « tout en division », instauré en 2004, le Trophée Puiforcat dote la 1^{ère} division Mid Amateurs messieurs (+ de 35 ans).

**TROPHEE RAYMOND FANEN
(Coupe de France des Associations d'Entreprise)**

Grand animateur du golf « corporatif » depuis 1982, il fut à l'origine de la première « coupe corporative ». Raymond Fanen a été l'un des dirigeants de la Poste, et de l'ASPTT. Il est décédé en 1999.

1^{ère} épreuve disputée en 1981.

**TROPHEE ROYAL-BLACKHEATH
(Championnat de France de Foursome messieurs)**

Le Royal Blackheath, créé en 1608, fut le premier parcours anglais.

1^{ère} épreuve disputée en 1969 à Chantilly.

**TROPHEE SAINT-GERMAIN
(Championnat de France de Foursome Dames)**

Offert par le golf de Saint-Germain

1^{ère} épreuve dans sa forme actuelle en 1977.

Auparavant (de 1930 à 1953) il s'agissait d'une épreuve individuelle.

**TROPHEE SAINT-SAUVEUR
(Championnat de France par équipes 1^{ère} division Seniors Messieurs)**

On trouve à l'origine de ce Trophée Jacques Armand de Saint-Sauveur (qui épousera Lally Vagliano) membre fondateur avec la famille Gramond et la famille Bénédicte du Golf de Morfontaine.

1^{ère} épreuve disputée en 1938, dernière édition jouée en 2003.

Le Trophée a été redistribué au championnat de France par équipes 1^{ère} division Seniors Messieurs en 2004, lors du passage au « tout en divisions ».

**TROPHEE THION DE LA CHAUME
(Championnat de France de Foursome mixte)
TROPHEE SIMONE THION DE LA CHAUME
(Open International Seniors Dames)**

Simone Thion de la Chaume : Championne de France de 1925 à 1930 puis en 1936, 1937 et 1938, 6 victoires en Internationaux de France 1926, 1927, 1930, 1935, 1938, 1939, elle remporte le British Girls en 1924 et le British Ladies en 1927, deux premières défaites des Britanniques dans ces épreuves.

Elle épousera René Lacoste, et leur fille Catherine, marquera les annales amateurs françaises.

Simone Thion de la Chaume est décédée en 2001.

- La première épreuve du championnat de Foursome mixte a été disputée en 1926. En 2004, l'épreuve s'ouvrait pour la première fois aux professionnel(le)s.

- En 2006, l'Open International Seniors dames entre au calendrier fédéral, ouvert aux Proettes et aux Amateurs, résultat de la fusion des Internationaux Seniors et de l'Open International Seniors Dames de Chantaco, déjà doté du Trophée Simone Thion de la Chaume. Le Trophée récompensera la gagnante de l'Open, qu'elle soit Pro ou Amateur.

**VAGLIANO TROPHY
(Continent Européen / Iles Britanniques et Irlande - Dames)**

André M. Vagliano, père de Lally Segard, était un grand joueur amateur des années 20, Champion de France en 1923, 24, 26, 30 et 31, vainqueur des Internationaux de France en 1925 et créateur du Vagliano Trophy (match Angleterre/France).

Il a été Président de la FFG de 1941 à 1943 et fondateur de l'APGF en 1926 (aujourd'hui PGA).

1^{ère} épreuve disputée en 1961.

**COUPE VILMORIN
(Tournoi des Nations du Trophée Esmond)**

Pauline de Vilmorin, Championne de France en 1932, a été membre du Comité des Dames de 1932 à 1939 avec Barbara Vagliano.

Cette coupe récompense l'équipe vainqueur du Tournoi des Nations lors du Trophée Esmond.

1^{ère} épreuve disputée en 1973.

COUPE YANN LE QUELLEC (Championnat de France des Jeunes – Titre Minimes garçons)

Yann Le Quellec a été membre des équipes de France et Champion de France en 1933. (cf Coupe Murat)

La Coupe a doté la Qualification Cadets garçons jusqu'en 2004 et dote désormais le titre Minimes garçons.

ANCIENS TROPHEES

TROPHEE ALLEN STONEHAM (Internationaux de France Match Play Dames)

1^{ère} épreuve disputée en 1968.

Allen Stoneham fut le co-fondateur avec Sir John Whitley du Touquet Syndicate Ltd qui sera à l'origine de la station balnéaire du Touquet et par la suite du Golf du Touquet.

Dernière édition jouée en 2001.

TROPHEE ARNAUD MASSY (National Omnium messieurs)

Du nom du vainqueur de la première édition du National Omnium, en 1906.

Né en 1877 à Biarritz, Arnaud Massy découvre le golf comme cadet. S'ensuit un palmarès exceptionnel : vainqueur de l'Open Britannique en 1907 (unique victoire française), de l'Open d'Espagne en 1912, 1927, 1928, de l'Open de Belgique en 1910, et vainqueur de l'Open de France en 1906, 1907, 1911, 1925.

La dernière édition du National Omnium a été disputée en 1999.

TROPHEE CHANTILLY CADETS

Le Golf de Chantilly, créé en 1907, accueillait l'Open de France dès 1913 et fait figure à l'étranger de « succursale française de Saint-Andrews. »

Jean-Louis Dupont, Président du golf de Chantilly de 1980 à 2001, avait créé l'école de golf de Chantilly et institué le Trophée Chantilly Cadets.

Jusqu'en 2002, date de la suppression de cette épreuve, ce Trophée a doté le Championnat de France par équipes Cadets.

COUPE NEWMAN (Championnat de France des Jeunes – Qualification Cadets filles)

1^{ère} épreuve disputée en 1985.

Créés en souvenir d'Anita Newman, excellente joueuse des années 60.

La Coupe Newman a récompensé jusqu'en 2002 la gagnante de la qualification du Championnat de France Cadet Filles.

Le Trophée Newman récompense toujours la Championne de France Cadet.

TROPHEE PIERRE ETIENNE GUYOT

Pierre-Etienne Guyot fut président de la FFG de 1970 à 1981, et président de la PGA.

1^{ère} épreuve disputée en 1988. Jusqu'en 2004, le Trophée Pierre Etienne Guyot dotait le titre de Champion de France par équipes 2^{ème} Division messieurs. Depuis 2005, le titre de Champion de France n'est plus attribué qu'en 1^{ère} Division.

GRANDS PRIX

Coupe CACHARD au Golf de Saint-Cloud

Henri Cachard fut le fondateur du Golf de Saint-Cloud. La première édition de la Coupe Cachard remonte à 1904, disputée à Chantilly jusqu'à la création du Golf de Saint-Cloud en 1913. Jusqu'en 1996, l'épreuve était disputée sur les deux parcours. Depuis 1998, elle se joue uniquement sur le parcours Vert. Cette épreuve est disputée une année sur deux, en alternance avec la Coupe Petit Leroy.

Coupe YVES CAILLOL au Golf d'Aix Marseille

Micou Caillol-Mahé, championne de France en 1952, 1953 et 1960.

Trophée YVES DULLIEUX au Golf de Rouen Mont Saint-Aignan

Industriel qui fut président du Golf de Rouen. Avec son partenaire habituel Roger Lagarde, ils étaient devenus une légende dans leur club.

Coupe FRAYSSINEAU-MOUCHY au Golf de Fontainebleau

Le Duc de Mouchy a été président de la FFG de 1924 à 1941 puis en 1945 et 1946. Lors d'une Coupe Mouchy (1964) Patrick Frayssineau décédait sur le parcours victime d'une rupture d'anévrisme. La coupe Mouchy devint dès lors la Coupe Frayssineau Mouchy.

Coupe DIDIER ILLOUZ au Golf du RCF La Boulie

Frère de François Illouz, très bon joueur, qui se tua en moto.

Trophée THOMAS de KRISTOFFY (Championnat de ligue amateur – Ligue de Paris)

Thomas de Kristoffy, décédé début 2005, aura été LE capitaine des équipes de la Ligue de Paris. Il en fut le premier Président de la création en 1983 jusqu'en 1996. Il était aussi passé par Saint Nom la Bretèche et le Comité Directeur de notre Fédération.

Coupe LOUIS MAEGHT au Golf du Lys

Louis Maeght fut le fondateur du Golf du Lys Chantilly.

Trophée MARCEL PASTOR

Marcel Pastor, décédé fin 2005, avait été à l'origine de la création du golf en Corse à la fin des années 80. Il avait fondé le Groupement Insulaire des Golfeurs d'Ajaccio, et en fut le premier président. Membre fondateur de l'Association Régionale Corse de Golf qui allait ensuite devenir la Ligue Corse de Golf, dont il fut la véritable cheville ouvrière, il en fut Président de la Commission Sportive pendant plus de 10 ans, puis Président depuis le début de cette année 2005. Marcel Pastor était également arbitre et étalonneur.

Trophée PATRICK PONS au Golf du Vaudreuil

Maxime Pons, que l'on appelait « Toto Pons », a été capitaine de l'équipe de France Juniors et Président de la Commission Sportive Nationale. A la mort de son fils Patrick, au cours d'une course de moto, il demanda la création de ce Trophée. Ce Trophée dote également le titre de Champion de France Cadet.

Coupe PETIT LEROY au Golf de Saint-Cloud

La Coupe Petit Leroy a été créée à Saint-Cloud en 1945, en mémoire de Jacques Petit-Leroy, membre de Morfontaine, Chantilly et Saint-Cloud, mort au champ de bataille en 1944. Disputée chaque année jusqu'en 1979, elle est depuis disputée tous les deux ans, en alternance avec la Coupe Cachard.

Challenge JACQUES RAFFRAY au Golf de Saint-Laurent

Président fondateur du Golf de Saint Laurent

Coupe WALLAERT DEVILDER au Golf du Sart

Deux industriels du Nord, membres du Golf du Sart et ayant décidé de doter cette coupe.

PROS

Mémorial RICHARD OLALAINTY

Créé en 1998 sous le nom de Tournoi de préparation « Bleu Blanc Golf » il a pris en 1999 le nom de « Mémorial Richard Olalainty » en hommage à ce jeune professeur du golf de Toulouse Vieille décédé à l'âge de 35 ans, alors que ses parents faisaient don à la Fédération Française de Golf de tout son matériel pédagogique. En 2001, à Pont-Royal, le Memorial Olalainty s'inscrivait pour la première fois au calendrier du Alps Tour. Ce fut encore le cas en 2003, et en 2004, à Marcilly.

Des Interclubs, des Divisions, puis le « Tout en divisions »...

Nos Trophées ont trouvé leurs nouvelles places...

	DIVISIONS NATIONALES MESSIEURS	DIVISIONS NATIONALES DAMES	DIVISIONS MID AMATEURS MESSIEURS	MID AMATEURS DAMES	DIVISIONS SENIORS MESSIEURS	DIVISIONS SENIORS DAMES	JEUNES
2008	Les 2èmes divisions passent à 16 clubs et 6 joueurs.	Les 2èmes divisions passent à 16 clubs et 6 joueuses.	La 1 ^{ère} division passe à 16 clubs.	Pas de changements dans la composition des divisions.	La 1 ^{ère} division passe à 16 clubs.	Pas de changements dans la composition des divisions.	Pas de changements dans la composition des divisions.
2007	Pas de changements dans la composition des divisions.	Pas de changements dans la composition des divisions.	Pas de changements dans la composition des divisions.	Création des 3èmes divisions A, B, C et D	Pas de changements dans la composition des divisions.	Pas de changements dans la composition des divisions.	Pas de changements dans la composition des divisions.
2006	Pas de divisions supplémentaires. La 1 ^{ère} division passe à 16 clubs.	Pas de divisions supplémentaires. La 1 ^{ère} division passe à 16 clubs.	Création des 3èmes divisions A, B, C et D	Création des 2èmes divisions A et B	Création des 3èmes divisions A, B, C et D	Création des 3èmes divisions A, B, C et D	Création des 3èmes divisions A, B, C et D
2005	1^{ère} division nationale, Trophée Gounouilhou 2èmes divisions A et B 3èmes divisions A, B, C et D 4èmes divisions A, B, C, D, E, F, G et H	1^{ère} division nationale, Trophée Golfer's Club 2èmes divisions A et B 3èmes divisions A, B, C et D	1^{ère} division Mid Amateurs, Trophée Puiforcat 2èmes divisions A et B	1^{ère} division Mid Amateurs, Trophée Cotnareanu	1^{ère} division Seniors, Trophée Saint-Sauveur 2èmes divisions A et B	1^{ère} division Seniors Dames, Trophée de la Commission Féminine 2èmes divisions A et B	Création des DIVISIONS JEUNES BENJAMINS MINIMES 1^{ère} division 2èmes divisions A et B

Des Interclubs, des Divisions, puis le « Tout en divisions »...

Nos Trophées ont trouvé leurs nouvelles places...

	DIVISIONS NATIONALES MESSIEURS	DIVISIONS NATIONALES DAMES	DIVISIONS MID AMATEURS MESSIEURS	MID AMATEURS DAMES	DIVISIONS SENIORS MESSIEURS	DIVISIONS SENIORS DAMES	JEUNES
2004	1 ^{ère} division nationale, Trophée Gounouilhou 2 ^{ème} division, Trophée Pierre Etienne Guyot 3 ^{èmes} divisions A et B 4 ^{èmes} divisions A, B, C et D	1 ^{ère} division nationale, Trophée Golfer's Club 2 ^{ème} division, Trophée Cotnareanu 3 ^{ème} division A et B	1 ^{ère} division Mid Amateurs, Trophée Puiforcat 2 ^{èmes} divisions A et B	Création du championnat de France par équipes Mid Amateurs . <i>Cette épreuve servira à la constitution des divisions Mid Amateurs en 2005.</i>	1 ^{ère} division Seniors, Trophée Saint-Sauveur 2 ^{èmes} divisions A et B Avec la suppression des Interclubs, le Trophée Saint-Sauveur a été redistribué à la 1 ^{ère} division Seniors.	1 ^{ère} division, Trophée de la Commission Féminine 2 ^{ème} division Avec la suppression des Interclubs, 3 ^{ème} série - Trophée de la Commission Féminine, le Trophée de la Commission Féminine a été redistribué à la 1 ^{ère} division Seniors.	Championnat de France par équipes Benjamins Minimés – Trophée Orangina Ball <i>Cette épreuve servira à la constitution des divisions Jeunes Benjamins Minimés en 2005.</i>
2003	1 ^{ère} division nationale, Trophée Gounouilhou 2 ^{ème} division, Trophée Pierre Etienne Guyot 3 ^{èmes} divisions A et B 4 ^{èmes} divisions A, B, C et D (doublement de la division)	1 ^{ère} division nationale, Trophée Golfer's Club 2 ^{ème} division, Trophée Cotnareanu 3 ^{ème} division A et B (doublement de la division)	Le Championnat de France par équipes des +30 ans -Trophée Puiforcat, est rebaptisé Championnat de France par équipes Mid Amateurs – Trophée Puiforcat . (Il concerne désormais les 35 ans et +.) <i>Cette épreuve servira à la constitution des divisions Mid Amateurs messieurs en 2004.</i>		Le Championnat de France par équipes des +50 ans est rebaptisé Championnat de France par équipes Seniors . (Il concerne désormais les 55 ans et +.) <i>Cette épreuve servira à la constitution des divisions Seniors messieurs en 2004</i>	2 ^{ème} édition du championnat de France par équipes Seniors Dames <i>Cette épreuve servira à la constitution des divisions Seniors dames en 2004.</i>	Championnat de France par équipes Benjamins Minimés – Trophée Orangina Ball Suppression du Championnat de France par équipes Cadets – Trophée Chantilly Cadets
2002	1 ^{ère} division, Trophée Gounouilhou 2 ^{ème} division, Trophée Pierre Etienne Guyot 3 ^{ème} division 4 ^{èmes} divisions A et B	1 ^{ère} division, Trophée Golfer's Club 2 ^{ème} division, Trophée Cotnareanu 3 ^{ème} division	Championnat de France par équipes des +30 ans – Trophée Puiforcat .		Championnat de France par équipes des +50 ans	Création du championnat de France par équipes Seniors	Championnat de France par équipes Benjamins Minimés – Trophée Orangina Ball Championnat de France par équipes Cadets – Trophée Chantilly Cadets
2001	1 ^{ère} division, Trophée Gounouilhou 2 ^{ème} division, Trophée Pierre Etienne Guyot 3 ^{ème} division 4 ^{èmes} divisions A et B	1 ^{ère} division, Trophée Golfer's Club 2 ^{ème} division 3 ^{ème} division	Championnat de France par équipes des +30 ans		Le championnat de France par équipes des +50 ans est rebaptisé Championnat de France par équipes Seniors .		Championnat de France par équipes Benjamins Minimés – Trophée Orangina Ball Championnat de France par équipes Cadets – Trophée Chantilly Cadets
2000	1 ^{ère} division, Trophée Gounouilhou 2 ^{ème} division, Trophée Pierre Etienne Guyot 3 ^{ème} division 4 ^{èmes} divisions A et B	1 ^{ère} division, Trophée Golfer's Club 2 ^{ème} division 3 ^{ème} division	Création du championnat de France par équipes des +30 ans		Création du championnat de France par équipes des +50 ans		Championnat de France par équipes Benjamins Minimés – Trophée Orangina Ball Championnat de France par équipes Cadets – Trophée Chantilly Cadets

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.1-3 DOCUMENTS D'ORGANISATION POUR UNE EPREUVE FEDERALE

TOUTES COMPETITIONS

Règles locales permanentes / types (Français / Anglais)	page 211-218
Jeu lent (Français / Anglais)	page 219-223
Recommandations utiles pour lutter contre le jeu lent en compétition	page 224
Fiche de transfert de licence en cours de saison	page 225
Catégories d'âge	page 226
Certificat médical de surclassement	page 227
Procédure en cas de maladie ou d'accident	page 228
Interruption du jeu et signaux à bras	page 229-230
Fiche de position des drapeaux	page 231
Cadences de jeu	page 232

COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Tableaux de Match-play	
32 participants (avec et sans horaires de départ)	page 233-234
16 participants (sans horaires de départ)	page 235
8 participants (sans horaires de départ)	page 236

COMPETITIONS PAR EQUIPES

Engagements	
Inscription à une épreuve fédérale par équipes	page 237-247
Fiche de composition d'équipe	page 248
Phase qualification Stroke-play	
Récapitulatif global des scores en divisions	page 249
Récapitulatif pour les joueurs d'une équipe	page 250-253
Phase finale Match-play	
Horaires-types départ du 1 Division à 16 clubs	page 254-255
Horaires-types départ du 1 et du 1 et 10	page 256-257
Ordre de jeu des foursomes	page 258-259
Ordre de jeu des simples	page 260-262
Ordre de jeu en forme de jeu réduite	page 263-265
Feuilles de match	page 266-271

Compétitions Fédérales FFGolf 2008-2009

RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS ET RÈGLES LOCALES

Les règles et dispositions suivantes ont été rédigées en accord avec le Comité des Règles et la Commission Sportive Nationale de la FFGolf.

Le texte complet des Règlements de Compétition et des Règles Locales ci-dessous pourra être trouvé dans le Vade-mecum (Gestion Sportive d'un Club) édité par la FFGolf ainsi que dans le Livret : Les Règles de Golf 2008/2011. Les pages mentionnées renvoient à ce Livret.

SECTION A – RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS

Les dispositions suivantes s'appliquent en conformité avec la Règle 33-1 dans toutes les épreuves Fédérales amateurs organisées par la FFGolf.

1. Liste des têtes de driver conformes – Page 158

Tout driver emporté par le joueur, doit avoir une tête, identifiée par un modèle et un angle (loft), mentionnée sur la Liste en vigueur des Têtes de Drivers Conformés établie par le R&A.

**Pénalité pour avoir joué un coup avec un club ne remplissant pas cette condition :
Disqualification**

2. Spécifications de la Balle (Note de la Règle 5-1)

Liste en vigueur des balles de golf conformes, publiée par le R&A - Page 159

3. Heure de départ (Note de la Règle 6-3a) – Page 160

4. Cadence de Jeu (Note 2 de la Règle 6-7) – Page 161

A. Durant le tour conventionnel :

En l'absence de circonstances atténuantes, un groupe est susceptible d'être chronométré s'il a dépassé le temps imparti et, pour le second groupe et les suivants, s'il est hors position. A partir du début du chronométrage, un joueur est censé avoir commis une « faute de temps » s'il exécute son coup en plus de 50 secondes lorsqu'il joue en premier une approche (y compris un premier coup sur un PAR 3), un chip ou un putt, ou en plus de 40 secondes lorsqu'il s'agit d'un coup joué d'un départ ou d'un coup joué en deuxième ou troisième position.

Le temps imparti sera déterminé par le Comité de l'épreuve et affiché sur le Tableau Officiel. Un groupe est hors position s'il a perdu son intervalle de départ avec celui qui le précède.

Un joueur qui a commis une faute de temps conservera cette faute de temps pendant tout le tour, même si le groupe retrouve par la suite sa position ou revient dans le temps imparti.

Pénalité pour Infraction au Règlement :

Stroke Play

- 1^{ère} faute de temps — Un coup de pénalité
- 2^{ème} faute de temps — Deux coups de pénalité supplémentaires
- 3^{ème} faute de temps — Disqualification

Match Play

1^{ère} faute de temps — Perte du trou

2^{ème} faute de temps — Disqualification

- Notes : 1) Les joueurs **seront informés** qu'ils sont hors position et chronométrés.
2) Le chronométrage débutera dès lors que l'Officiel jugera que c'est au joueur d'effectuer son coup.

B. Au Recording :

Le Comité de l'épreuve établit le temps imparti pour jouer le tour conventionnel, temps à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans ce temps. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti (R.6-7).

Au recording, en dehors de toute circonstance atténuante, **tous les joueurs du groupe encourront deux coups de pénalité sur le trou N°18 pour infraction à la règle R. 6-7** (Retarder indûment le jeu ; Jeu lent) :

- Pour le 1er groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 5 minutes
- Pour les autres groupes :
 - Si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 5 minutes **ET**
 - Si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 5 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

Note : Le Comité de l'épreuve ne retiendra des circonstances atténuantes que dans des cas exceptionnels.

5. Interruption du Jeu pour Situation Dangereuse – Pages161-162

Interruption immédiate : un signal sonore prolongé.

Interruption de jeu : trois signaux sonores consécutifs, de façon répétée.

Reprise du jeu : deux signaux sonores courts, de façon répétée.

6. Moyens de transport – Page163

Les joueurs, les Cadets, les Capitaines, ainsi que les personnes autorisées à donner des conseils, doivent marcher à tout moment pendant un tour conventionnel.

Pénalité pour infraction au règlement :

Infraction du joueur ou de son cadet : cf. Page163

Infraction du Capitaine ou de la Personne autorisée à donner des conseils :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du terrain

Infraction ultérieure : disqualification de l'équipe

7. Départage

Dans les compétitions individuelles, en cas d'ex-aequo à la première place, il sera joué un play-off en "trou par trou" pour déterminer le vainqueur.

Dans les compétitions par équipes, voir Vade-mecum (Gestion Sportive d'un Club).

8. Résultat d'une Compétition — Clôture de la Compétition

Le résultat de la Compétition est censé avoir été officiellement annoncé quand la feuille de résultats finale est affichée sur le Tableau Officiel.

9. Téléphones portables

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. Leurs téléphones portables devraient être éteints afin de ne pas déranger les autres joueurs.

Pénalité pour infraction au règlement :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

Infraction ultérieure : disqualification (manquement grave à l'étiquette)

10. Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera informé que le Comité se prononcera sur une disqualification possible.

Pénalité pour infraction au règlement :

Disqualification sur décision du Comité

Important : en cas de jet de club dangereux ou d'insultes à un officiel, le joueur sera immédiatement disqualifié.

SECTION B – RÈGLES LOCALES

Les Règles Locales suivantes ainsi que tous additifs ou amendements publiés par le Comité de l'épreuve concerné s'appliqueront dans tous les tournois se déroulant sous les auspices de la FFGolf.

1. Hors limites (Règle 27)

Au delà de tous murs, clôtures ou piquets blancs définissant les limites du terrain.

Note :

(a) Lorsqu'un hors limites est délimité par des piquets blancs ou des poteaux de clôture (à l'exclusion des renforts inclinés), la ligne joignant au niveau du sol les points les plus à l'intérieur du terrain des piquets ou poteaux définit le hors limites. Une balle est hors limites lorsqu'elle repose tout entière **au-delà** d'une telle ligne.

(b) Quand est présente une ligne blanche qui prolonge des piquets ou des clôtures ou leur est contiguë, elle définit le hors limites. Une balle est hors limites quand elle repose toute entière **sur ou au-delà** d'une telle ligne.

2. Obstacles d'eau (y compris obstacles d'eau latéraux) (Règle 26)

Les Obstacles d'eau sont définis par des piquets jaunes. Quand des lignes jaunes sont présentes, celles-ci définissent la lisière de l'obstacle.

Les Obstacles d'eau latéraux sont définis par des piquets rouges. Quand des lignes rouges sont présentes, celles-ci définissent la lisière de l'obstacle.

Note : Dropping Zones d'obstacles d'eau

Quand il existe des dropping zones pour des obstacles d'eau, une balle peut être jouée selon la Règle 26, ou une balle peut être droppée dans la dropping zone la plus proche de l'endroit où la balle d'origine a franchi en dernier lieu la lisière de l'obstacle avec une pénalité de 1 coup.

Quand on droppe une balle dans une dropping zone, la balle droppée ne devra pas être redroppée si elle vient reposer à moins de deux longueurs de club de l'endroit où elle avait d'abord touché une partie du terrain, même si elle finit sa course à l'extérieur des limites de la dropping zone ou plus près du trou.

3. Terrain en Réparation (Règle 25)

- A. Toutes zones délimitées par des lignes blanches ou bleues et/ou par des piquets bleus.
- B. Sauf dans un obstacle, toutes les jointures entre de nouvelles plaques de gazon interférant avec le lie de la balle ou la zone de mouvement intentionnel. Toutes les jointures faisant partie d'un même ensemble sont à traiter comme une seule jointure pour le propos de la Règle 20 – 2c (redropper).
- C. Les drains effondrés et/ou gravillonnés.
- D. Les dénivellations dues au système d'arrosage automatique.
- E. Les ravines dans les bunkers.

4. Balle Enfoncée

Dégagement étendu au « Parcours » – Page 147

5. Obstructions Inamovibles (Règle 24)

- A. Les zones entourées de lignes blanches et contiguës à toutes zones définies comme obstructions inamovibles doivent être considérées comme partie de l'obstruction et ne sont pas des terrains en réparation.
- B. Les zones de jardins paysagés, entourées par une obstruction, font partie de l'obstruction.

6. Bouchons de Gazon sur les Greens

Sur n'importe quel green, les bouchons de gazon de toutes tailles ont le même statut que les anciens bouchons de trous et peuvent être réparés comme indiqué par la Règle 16-1c.

7. Partie Intégrante du Terrain

Les murs de soutien et les empilements situés dans les obstacles d'eau.

8. Câbles Aériens Permanents

Si une balle heurte une ligne ou un câble électrique aériens, **le coup doit être annulé** et rejoué sans pénalité (Règle 20-5). Si la balle n'est pas immédiatement récupérable, une autre balle peut lui être substituée.

9. Pierres dans les Bunkers – Page 150

Les pierres dans les bunkers sont des obstructions amovibles.

10. Terrain en Conditions Anormales (Règle 25-1a Note)

Le dégagement d'une interférence avec le stance, due à un trou, rejet ou piste fait par un animal fouisseur, un reptile ou un oiseau sera refusé.

Pénalité pour infraction à une règle locale

Stroke Play – Deux coups
Match Play – Perte du Trou

French Golf Federation 2008-2009

CONDITIONS OF COMPETITION AND LOCAL RULES

The following Conditions of Competition and Local Rules have been formulated after consultation with the FFGolf Governing Bodies.

The full text of the following Conditions of Competition and Local Rules may be found in the current edition of the Vade-mecum published by FFGolf and in the Rules of Golf 2008/2011 as published by R&A Rules Limited. Pages mentioned are those of the Rules of Golf.

SECTION A – CONDITIONS OF COMPETITION

The following Conditions apply under Rule 33-1 until further notice to all tournaments run under the auspices of the FFGolf.

1. List of conforming driver heads – Pages 141-142

Any driver the player carries must have a clubhead, identified by model and loft, that is named on the current List of Conforming Driver Heads issued by R&A.

Penalty for making stroke with club in Breach of Condition:
Disqualification

2. Specification of the Ball (Note to Rule 5-1)

List of Conforming Golf Balls – Page 142

3. Time of Starting (Note to Rule 6-3a) – Page 143

4. Pace of Play (Note 2 to Rule 6-7) – Page 144

A. During a stipulated round:

In the absence of mitigating circumstances, a group is liable to be timed if it is in excess of the time allowed and in the case of second or subsequent groups, out of position. From the commencement of timing, if any player exceeds 50 seconds on a “first to play approach shot (including Par 3 tee shot), chip or putt”, or 40 seconds if it is a tee shot or “second or third to play shot”, he is deemed to have had a “bad time”.

The time allowed will be determined by the Tournament Committee and will be published on the official notice board. Out of position is defined as being more than the starting interval behind the group in front.

A player who have had a bad time will have this bad time carried forward in the round even if the group subsequently arrives back in position or within time.

Penalty for Breach of Condition:
Stroke Play

- 1st bad time - One stroke penalty
- 2nd bad time - Two additional stroke penalty
- 3rd bad time - Disqualification

Match Play

- 1st bad time - Loss of hole
2nd bad time - Disqualification

Notes:

- 1) Players **will be advised** that they are out of position and they are being timed.
- 2) Timings will be taken from the moment it is deemed by the Official that it is the player's turn to play.

B. At the Recording desk:

The Tournament Committee determines the maximum time allowed for the stipulated round. All groups have to complete the stipulated round within this time. It is the player's responsibility to respect this maximum time allowed (R.6-7). When returning their score cards, and in the absence of mitigating circumstances, **all the players of the group will incur a two stroke penalty to be added to their score on hole N°18 for breach of Rule 6-7** (Undue delay; Slow Play):

- For the 1st group, if they have exceeded the time allowed by 5 minutes or more.
- For the following groups:
 - If they have exceeded the time allowed by 5 minutes or more **AND**
 - If they have lost their starting interval with the preceding group by more than 5 minutes.

Note: The Tournament Committee will consider as mitigating circumstances only very exceptional cases.

5. Suspension of Play Due to a Dangerous Situation – Pages 144-145

Discontinue Play Immediately: One prolonged note of siren.

Discontinue Play: Three consecutive notes of siren.

Resume Play: Two short notes of siren, repeated.

6. Transportation – Page 146

Players, caddies, Team Captains and Person who may give advice must walk at any time during a stipulated round.

Penalty for breach of condition:

Breach of the payer or his caddie: cf. Page 146

Breach of the Team Captain or the Person who may give advice:

1st breach - Official warning

2nd breach - Exclusion from the course

Next breach - Disqualification of the team.

7. How to Decide Ties

In the event of a tie for first place, in a single event, there will be a hole by hole playoff to determine the winner. In a team event, cf. Vade-mecum of the FFGolf.

8. Result of the Competition – Competition Closed

When the final results sheet is posted on the official notice board, the result of the Competition is deemed to have been officially announced.

9. Mobile phones

Except in case of absolute necessity or for a very special call (e.g. contact the Tournament Committee or a referee), it is inadvisable for players and caddies to use mobile phones. Their mobile phones should be switched off in order to avoid disturbing the other players.

Penalty for breach of condition:

1st breach - Official warning
Next breach - Disqualification (Serious breach of etiquette)

10. Incorrect behaviour

If a player has an incorrect behaviour (throwing a club, hitting the ground with a club, saying rude things, etc.) or if he does not respect guidelines of etiquette, he will be advised that the Committee will decide whether he is disqualified or not.

Penalty for breach of condition:

Disqualification according to Committee's decision.

Important: in case of dangerous throw of club or insults to an Official, the player will be immediately disqualified.

SECTION B – LOCAL RULES

The following Local Rules, together with any additions or amendments as published by the Tournament Committee at each golf course, will apply to all tournaments under the auspices of the FFGolf:

1. Out of Bounds (Rule 27)

Beyond any wall, fence or white stakes defining the boundary of the course.

Note:

(a) Where out of bounds is defined by white stakes or fence posts (excluding angled supports) the line joining the nearest inside points at ground level of such stakes or posts defines the boundary. A ball is out of bounds when all of it lies **over** such line.

(b) Where any continuing or adjoining white line is in existence, it defines the boundary. A ball is out of bounds when all of it lies **on or over** such line.

2. Water hazards (including lateral water hazard) (Rule 26)

Water Hazards are defined by yellow markers. Where yellow lines are in existence they define the margin.

Lateral Water Hazards are defined by red markers. Where red lines are in existence they define the margin.

Note: Dropping Zones for Water Hazards

Where there are dropping zones for water hazards, a ball may be played under Rule 26, or a ball may be dropped in the dropping zone nearest to where the original ball last crossed the margin of the hazard under penalty of one stroke. When dropping a ball in a dropping zone, the dropped ball must not be re-dropped if it comes to rest within two club-lengths of the spot where it first

struck a part of the course even though it may finish outside the boundaries of the dropping zone or nearer the hole.

3. Ground Under Repair (Rule 25)

- A. All areas bounded by white or blue lines and/or blue stakes.
- B. Except in a hazard, any seam of new turf interfering with the lie of ball or area of intended swing.
Note: all seams forming part of the condition are to be treated as the same seam for the purposes of Rule 20-2c (re-dropping).
- C. Collapsed drains and stone-filled drainage ditches.
- D. Differences in level due to automatic watering system.
- E. Gullies in bunkers.

4. Embedded Ball

Relief extended to “through the green” – Page 126

5. Immovable Obstructions (Rule 24)

- A. White lined areas adjoining any areas defined as immovable obstructions are to be regarded as part of the obstruction and not GUR.
- B. Landscaped garden areas surrounded by an obstruction are part of that obstruction.

6. Turf Plugs on Putting Green

On any putting green, turf plugs of any size have the same status as old hole plugs and may be repaired under Rule 16-1c.

7. Integral Parts of the Course

Retaining artificial walls and pilings when located within water hazards.

8. Permanent Elevated Cables

If a ball strikes an elevated power line or cable, **the stroke must be cancelled** and replayed without penalty (see Rule 20-5). If the ball is not immediately recoverable, another ball may be substituted.

9. Stones in Bunkers – Page 128

Stones in bunkers are movable obstructions.

10. Abnormal Ground Conditions – (Rule 25-1a Note)

Relief will be denied for interference to stance from a hole, cast or runway made by a burrowing animal, a reptile or a bird.

Penalty for breach of local rules

Stroke Play – Two Strokes

Match Play – Loss of Hole



Fédération Française de Golf

JEU LENT DANS LES EPREUVES AMATEURS

Le Comité de l'Epreuve (ou toute personne habilitée par lui) et les arbitres auront toute autorité pour faire respecter cette règle.

I. Procédure appliquée sur le terrain

Hors position : Définition

Le temps imparti pour jouer chaque trou ou le tour est déterminé par le Directeur du Tournoi ou le Comité et est affiché sur le panneau officiel et remis au joueur. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ces temps impartis.

Le premier groupe est considéré hors position si, à n'importe quel moment durant le tour conventionnel, son temps cumulé dépasse le temps imparti pour le nombre de trous joués.

Un groupe suivant est considéré hors position

(a) s'il a dépassé le temps imparti ;

(b) et s'il a perdu l'intervalle de départ avec le groupe précédent.

L'heure de départ pour un groupe est celle fixée par le programme officiel, ou au plus tard l'heure de départ donnée par le starter pour le premier joueur du groupe.

En l'absence de circonstances atténuantes, un groupe qui est hors position, pourra être chronométré et en sera informé. Chaque joueur est alors chronométré individuellement coup par coup.

Procédure pour les compétitions amateurs FFGolf:

Lorsqu'un groupe est hors position, un officiel informe tous les joueurs du groupe qu'ils sont hors position et qu'ils vont être chronométrés individuellement (sauf circonstances atténuantes). Le moment choisi pour les informer se situe immédiatement après que tous les joueurs aient quitté l'aire de départ du trou joué, mais avant qu'ils ne jouent leur coup suivant. Chaque joueur est prévenu qu'à la première faute de temps, il encourt 1 coup de pénalité en stroke play ou la perte du trou en match play.

Faute de temps

Un joueur sera alors censé commettre une "faute de temps " s'il exécute un coup :

- en plus de 50 secondes : - s'il approche, chippe, ou putte en premier

- ou si au départ d'un par 3, il joue en premier;

- en plus de 40 secondes : pour tous les autres coups, y compris s'il joue en premier au départ d'un trou autre qu'un par 3.

Le joueur sera informé officiellement qu'une faute de temps est retenue contre lui, immédiatement après son coup car il pourrait en commettre plusieurs sur le même trou. Si la faute de temps est consécutive à un putt ou un chip le joueur sera informé une fois le jeu du trou terminé, avant le départ du trou suivant.

Un joueur ne sera pas pénalisé si une deuxième faute de temps est constatée avant qu'il ait été informé de la première infraction.

Une faute de temps restera prise en compte pour le reste du tour même si le joueur retrouve par la suite sa position ou revient dans le temps imparti.

Pénalités pour fautes de temps dans les compétitions amateurs FFGolf

1^{ère} infraction	Stroke-play Match-play	1 coup de pénalité Perte du trou
2^{ème} infraction (même tour)	Stroke-play Match-play	2 coups de pénalité supplémentaires Perte du match
3^{ème} infraction (même tour)	Stroke-play	Disqualification

II. Procédure appliquée au Recording

Chaque groupe doit terminer son tour conventionnel dans le temps imparti par le Comité de l'épreuve pour jouer ce tour conventionnel. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti (R.6-7).

Au recording et en dehors de toute circonstance particulière (longue procédure liée à l'application de règles avec un arbitre par exemple), tous les joueurs de ce groupe encourront deux coups de pénalité (à ajouter au score du trou n° 18) pour infraction à la règle R.6-7 (Retarder indûment le jeu; Jeu lent) :

- pour le 1^{er} groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 5 minutes
- pour les autres groupes :
 - o s'ils ont dépassé le temps imparti de plus de 5 minutes **ET**
 - o si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 5 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

JEU LENT à l'attention des Comités de l'épreuve Modalités de mise en place du règlement

Le temps imparti pour jouer chaque trou ou le tour est déterminé par le Directeur du Tournoi ou le Comité et est affiché sur le panneau officiel et remis au joueur. Il doit être établi de la façon suivante pour les groupes de trois joueurs :

- 11 minutes pour un par 3 - 14 minutes pour un par 4 - 17 minutes pour un par 5
- ajouter le temps de marche entre chaque trou et pour aller du dernier green au recording
- ajouter du temps pour un trou particulièrement difficile ou pouvant créer du retard.

Chronométrage individuel

Sur l'aire de départ et sur le parcours

Le chronométrage débutera lorsque le joueur aura eu un temps suffisant pour rejoindre sa balle. Le temps passé à marcher en avant, ou en arrière, pour décider du coup à jouer est comptabilisé et fait partie du temps du prochain coup.

Si un joueur a été distrait par un co-compétiteur, un cadet, ou un élément extérieur, durant la préparation d'un coup, le chronomètre sera arrêté et ne reprendra que lorsque le joueur aura à nouveau atteint le même état de préparation. Les conditions météo telles que le vent ou la pluie ne sont pas admises en tant que distraction, et n'entraînent pas l'arrêt du chronométrage.

Un temps suffisant est le temps mis pour marcher d'un pas normal vers sa balle ou le tee de départ, ce qui signifie qu'un joueur marchant rapidement à sa balle aura un délai supplémentaire pour préparer son coup, alors que le joueur se traînant vers sa balle aura moins de temps car le chronométrage aura déjà commencé. Note : ceci évitera certaines situations anormales où un joueur chronométré accélérerait sa routine, n'était pas pénalisé pour faute de temps, mais ne rattrapait pas son retard car il marchait trop lentement.

Sur le green

Le chronométrage débute lorsque le 1er joueur a eu le temps de replacer sa balle, les autres balles étant marquées et relevées, et qu'il a eu un temps suffisant pour atteindre l'endroit où il commencera l'évaluation de son putt. Par contre, pour un putt de moins de 2 mètres le chronométrage débutera dès que le joueur aura eu suffisamment de temps pour replacer sa balle. Lorsqu'un joueur joue en second, le chronométrage débutera lorsque le 1er joueur aura marqué et relevé sa balle ou l'aura sortie du trou.

Recording

Pour mettre en place le règlement contre le jeu lent au Recording, le Comité doit :

- afficher clairement la dite procédure et informer les joueurs au départ ;
- afficher le temps de jeu maximum au tableau officiel et le remettre aux joueurs ;
- fournir au starter une fiche des départs permettant de connaître exactement les heures de départ effectives de chaque groupe ;
- organiser un recording avec une personne responsable, habilitée par le comité, avec la fiche des départs actualisée et les temps de jeu permettant de connaître exactement les heures maximum d'arrivée de chaque groupe.

Le comité de l'épreuve ne devrait retenir de circonstances particulières que dans le cas d'une procédure longue impliquant un arbitre avec une interprétation technique d'une règle de golf ou lorsqu'un des joueurs du groupe a été pénalisé pour faute de temps. Ne peuvent être retenues comme circonstances particulières :

- l'attente d'un arbitre pour l'application d'une règle simple (obstacle d'eau ou terrain en condition anormale) car dans ces cas le joueur doit appliquer la règle 3-3 sans perdre de temps ;
- La non mise en jeu d'une balle provisoire obligeant un joueur à retourner au départ après la perte de sa balle d'origine.



Fédération Française de Golf

SLOW PLAY during French Amateurs Championships

The time allowed to play each hole and the complete round is determined by the Committee and is posted on the official notice board.

I. Procedure applied on the course

Out of position

If the first group exceed the "Time Allowed" they will be regarded as being "Out of Position". Each subsequent group must stay within a starting interval behind the group in front or under the "Time Allowed" to avoid being "Out of Position".

In the absence of mitigating circumstances, a group that becomes "Out of position" will be subject to individual timings. Each player is warned that at the first bad time he incurs a 1 penalty stroke.

Bad Time

A player will have a bad time if he plays his shot:

- in more than 50 seconds
 - on a 'first to play approach shot, chip or putt',
 - or Par 3 tee shot, if he is playing first
- in more than 40 seconds
 - all the other shots included if he is the first to play on a hole other than a Par 3.

Any bad times will be carried forward for the remainder of the stipulated round even if the group regains their position.

1st violation	Stroke play	1 penalty stroke
	Match play	Loss of hole
2nd violation during the same round strokes	Stroke play	2 additional penalty
	Match play	Loss of match
3rd violation during the same round	Stroke play	Disqualification

II. Procedure applied at the recording

The Committee must publish the **Time Allowed** to play the stipulated round, maximum time permitted for a group to finish the stipulated round. Each group must finish its stipulated round within this time. It is the responsibility of the players to respect this time allowed (R.6-7).

At the time of the recording and in the absence of mitigating circumstances (such as lengthy ruling with an official), all the players of the group will incur 2 penalty strokes (which will be added to the player's score on hole 18) for breach of rule R.6-7 (Undue delay; Slow play) :

- for the 1st group, if they have exceeded the **Time Allowed** by more than 5 minutes.
- for the subsequent groups :
 - o if they have exceeded the **Time Allowed** by more than 5 minutes **AND**
 - o if they have lost their starting interval with the group in front.

SLOW PLAY during French Amateurs Championships Notes for the Tournament Committee

Time Permitted for the Hole / Round

For a three ball groupings :

- 11 minutes for a par 3 - 14 minutes for a par 4 - 17 minutes for a par 5
- Additional time will be added to holes which are difficult or likely to cause delay
- In addition, time for walks from greens to tees will be also added as well as time for walk between the green of the last hole played and the recording area.

Individual timings

Tee shots : Players will be given "sufficient time" to reach the teeing ground, a player to tee his ball.

Through the green : the time will start when the player has had "sufficient time" to reach his ball. "Sufficient time" is the time taken to walk at normal pace to the ball or tee i.e. if a player walks quickly to his ball, he may have additional time to prepare, whereas a player who strolls slowly to his ball may have less time as the stopwatch has already started.

On the putting green : Individual timings on the putting green should commence after the first player has had a chance to replace his ball, all other balls have been marked and the player has been given sufficient time to reach a position to start assessing his putt. However on a putt of less than 2 metres the timing should start as soon as the player stands up having replaced (or having had sufficient time to replace) his ball.

Recording

The Committee must :

- Post this procedure on the official notice board and inform the players
- Post on the official notice board the maximum Time Allowed chart and give it to the players
- Ask the starter to return his starting list with the exact starting time of each group
- Nominated someone in the recording area, with the approval of the Committee, to determine the exact pace of play of the stipulated round for each group

Note : The Committee should hold mitigating circumstances only in case of a lengthy ruling with a referee with a technical interpretation of a rule of golf or if one player of the group has been penalised for a bad time. Cannot be considered as mitigating circumstances :

- waiting for a referee for the application of a elementary rule (water hazard or abnormal ground conditions); in those circumstances the player must apply the rule 3-3 without losing time
- Returning to the tee if the original ball is lost when a provisional ball could / should have been played

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

RECOMMANDATIONS UTILES POUR LUTTER CONTRE LE JEU LENT EN COMPETITION

Conseils à l'arbitre ou l'officiel pour améliorer la cadence de jeu:

- Placez-vous à un endroit bien visible des joueurs.
- Soyez prêt à aider les joueurs en cas de problèmes de Règles
- Estimez la difficulté du coup à jouer et autorisez un délai supplémentaire si vous sentez qu'il est particulièrement délicat.
- Si un groupe qui est hors de position fait un gros effort pour retrouver sa place (par exemple en regagnant 2 minutes par trou), considérez qu'il n'a pas à être chronométré.
- Autorisez un délai supplémentaire si les conditions météo sont telles que les joueurs doivent mettre et enlever de façon répétée leur tenue de pluie.
- Soyez compréhensif en cas de vent très violent.

Conseils au joueur pour améliorer la cadence de jeu:

- Soyez conscient de votre position par rapport au groupe devant vous.
- Si vous sentez que votre groupe perd la distance, prévenez vos co-compétiteurs.
- Si votre groupe a perdu la distance, essayez de rattraper rapidement.
- N'attendez pas que ce soit à votre tour de jouer pour mettre votre gant.
- N'attendez pas que ce soit à votre tour de jouer pour calculer la longueur du coup.
- Examinez votre ligne de putt pendant que vos co-compétiteurs examinent la leur (dans les limites normales de l'étiquette).
- Ne vous occupez pas du groupe derrière vous, c'est l'affaire des arbitres.

Quarante secondes est un grand laps de temps pour effectuer un coup de golf.

Si vos préparatifs ont eu lieu avant que ce soit à vous de jouer, VOUS N'AUREZ PAS à précipiter votre coup en quoi que ce soit.

ffgolf®

Fédération Française de Golf

FICHE DE TRANSFERT 2008 EN COURS DE SAISON

ACCORD FFGOLF	DESIGNATION DU GOLF ou TAMPON DU CLUB
CADRE RESERVE A LA FFGOLF	Code club :

Afin d'effectuer un transfert de licence en cours de saison, nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce document complété et l'adresser par courrier ou télécopie à:

Direction Sportive Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France – 92309 LEVALLOIS PERRET cedex
Fax : 01 41 49 77 22

Attention : pour les épreuves fédérales par équipes, les possibilités, pour un joueur transféré de jouer pour son nouveau club sont limitées. Consultez les *règlements généraux par équipes* figurant dans l'extrait Gestion Sportive du Vademecum.

Motif du transfert

- Transfert sur **demande du licencié**
 (le joueur n'a pas réglé la licence dans votre club mais désire maintenant y être transféré)
- Régularisation pour **erreur du club précédent**
 (le joueur a réglé sa licence dans votre club mais la commande a été faite par erreur par un autre club)

LE LICENCIÉ	
Je soussigné (e) :	_____
N° de licence : (9 chiffres)	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 30px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 30px;"></div> </div>
<u>Demande le transfert de ma licence Fédérale</u>	
de mon ancien club:	_____
à mon nouveau club:	_____
Date : / /	Signature

LE CLUB D'ACCUEIL	
Ce joueur est <input type="checkbox"/>	MEMBRE (lien 1) de notre association sportive (AS) .
<input type="checkbox"/>	ABONNÉ GOLF (lien 2) membre du golf mais non membre de l'AS
<input type="checkbox"/>	INDÉPENDANT (lien 3) non membre du golf
Date : / /	Signature



Fédération Française de Golf

CATEGORIES D'AGE 2008

Important : Le sur-classement en catégorie Poussin des enfants de 10 ans, nés en 1998, est autorisé sous réserve que l'enfant soit titulaire du certificat médical spécifique qui est à retirer obligatoirement auprès de la Ligue ou de la FFGolf et être rempli par un médecin spécialiste.

Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve.

MESSIEURS

Catégorie Nationale	Millésime	Age	Catégorie Internationale
Enfant	De 2008 à 2000	De 0 à 8 ans	Boys
Poucet 1	1999	9 ans	Boys
Poucet 2	1998	10 ans	Boys
Poussin 1	1997	11 ans	Boys
Poussin 2	1996	12 ans	Boys
Benjamin 1	1995	13 ans	Boys
Benjamin 2	1994	14 ans	Boys
Minime 1	1993	15 ans	Boys
Minime 2	1992	16 ans	Boys
Cadet 1	1991	17 ans	Boys
Cadet 2	1990	18 ans	Boys
Adulte	De 1989 à 1987	De 19 à 21 ans	Youths
Adulte	De 1986 à 1973	De 22 à 35 ans	Amateur
Mid-amateur	De 1972 à 1953	De 36 à 55 ans	Mid amateur
Senior	De 1952 à 1943	De 56 à 65 ans	Senior
Vétéran	De 1942 et plus	De 66 ans et plus	Senior

DAMES

Catégorie Nationale	Millésime	Age	Catégorie Internationale
Enfant	De 2008 à 2000	De 0 à 8 ans	Girls
Poucet 1	1999	9 ans	Girls
Poucet 2	1998	10 ans	Girls
Poussin 1	1997	11 ans	Girls
Poussin 2	1996	12 ans	Girls
Benjamin 1	1995	13 ans	Girls
Benjamin 2	1994	14 ans	Girls
Minime 1	1993	15 ans	Girls
Minime 2	1992	16 ans	Girls
Cadet 1	1991	17 ans	Girls
Cadet 2	1990	18 ans	Girls
Adulte	De 1989 à 1987	De 19 à 21 ans	Ladies Junior
Adulte	De 1986 à 1978	De 22 à 30 ans	Amateur
Mid-amateur	De 1977 à 1958	De 31 à 50 ans	Amateur
Senior	De 1957 et plus	De 51 ans et plus	Senior

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU GOLF EN COMPETITION

SPECIFIQUE A UN ENFANT DE 10 ANS (Né en 1998)
Valable uniquement dans le cadre d'un sur-classement en poussin pour
participer à un grand prix ou une épreuve fédérale.

EXAMEN OBLIGATOIREMMENT REALISE PAR UN MEDECIN QUALIFIE EN MEDECINE DU SPORT

NOM :

PRENOM :

NUMERO DE LICENCE :

Cher confrère, nous attirons votre attention sur ces quelques remarques :

Bien que le golf ne soit pas un sport traumatique, les mouvements répétitifs, la marche en terrain irrégulier, la traction du matériel génèrent sur le rachis et sur les articulations des contraintes non négligeables, surtout en période de croissance chez les tous jeunes enfants.

Lors de cet examen, je vous recommande donc d'examiner particulièrement :

- le rachis (attitude ,mobilités, douleurs, gibbosités, scolioses ...)
- le système articulaire et cartilagineux (amplitudes, zones de croissance, Osgood Schlatter, maladie de Sever) et les zones d'appui et de frappes (pieds, voûtes poignets).

Il faut souligner l'importance de l'équilibre psychologique de nos très jeunes joueurs en vérifiant leurs motivations sans leur imposer trop de contraintes tant sur le plan des résultats que sur les charges d'entraînements.

Docteur Gérard Thibier - Président de la Commission Médicale de la FFGolf.

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie avoir examiné l'enfant _____ âgé de 10 ans (né en 1998), et n'avoir pas constaté à la date de ce jour de pathologie contre-indiquant la pratique du golf en compétition. Il est apte au sur-classement dans la tranche d'âge immédiatement supérieure.

Cachet

Le

2008

Docteur

PROCEDURE EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE D'URGENCE

URGENCES

En cas de maladie subite ou d'accident, l'organisateur devra :

1-Prévenir les parents

Lieu de Travail, domicile et numéros de téléphones :

- pour l'enfant :né(e) le.....

Mère :portable :.....

Père :portable :.....

2- Appeler le Médecin

Docteur

Et tenir informé la Commission Médicale de la FFGolf au 01 41 49 77 40 ou par fax au 01 41 49 77 22 ou par mail sportif@ffgolf.org

EN CAS D'URGENCE :

Appeler le SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche
Centre Antipoison (PARIS) : 01 40 05 48 48
Pompiers : 18

Eventuellement : Choix du Transfert de l'enfant :

- HOPITAL
.....

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE D'URGENCE

Nous soussignés, Monsieur et Madame

Demeurant :

Autorisons le médecin à pratiquer en urgence une intervention chirurgicale nécessitant une anesthésie générale sur notre enfant:

Signature des Parents :

INTERRUPTION DU JEU ET SIGNAUX A BRAS

INTERRUPTION DE JEU

Les conditions atmosphériques ou autres peuvent entraîner une interruption de jeu. cf. Règle de Golf n° 6-8
Il faut prévoir pour cela un moyen quelconque (sirène, coup de feu, etc...) qui permette de prévenir tous les joueurs de l'interruption de jeu et de sa reprise.

Si la compétition risque de ne pas se terminer avant la nuit, il est préférable d'indiquer à l'avance, l'heure à laquelle le jeu sera interrompu et les conditions de sa reprise.

Dans le cas de conditions orageuses, affichez et distribuez les conseils en cas d'orage ci-après :

CONSEILS EN CAS D'ORAGE

DANS TOUS LES CAS

LES GRANDS PRINCIPES

Les 2 dangers sont :

Le foudroiement "direct" par le haut et "l'indirect" par la propagation électrique dans le sol.

- Pour éviter le premier :

Offrez le moins possible de "hauteur" par rapport à votre environnement immédiat.

- Pour éviter le second :

Offrez le moins possible de "surface" par rapport au sol.

LES CONSEQUENCES

- Evitez la proximité de l'eau, du métal et des conducteurs électriques qui attirent la foudre.
- Immobilisez-vous dans les zones les plus basses, pas à découvert, accroupi et pieds joints.
 - N'attendez pas la dernière minute pour vous abriter.
- Eloignez-vous de votre chariot, de vos clubs et de votre parapluie.
(les chaussures à clous n'augmentent pas les risques)

EVITEZ

- les zones dégagées
- les terrains en hauteur
 - les arbres isolés
 - l'eau
 - le métal
- l'appareillage électrique
- les fils de fer, clôtures, fils aériens et lignes électriques
 - les dispositifs d'arrosage automatique
 - le matériel de maintenance

RECHERCHEZ

- les zones les plus basses
- les zones sablonneuses, y compris les bunkers les plus bas (non inondés)
 - les bois denses
- les abris de maintenance
 - les automobiles
 - le club-house

SIGNAUX POUR JOUEURS ET COMMISSAIRES

Signaux à bras sur le terrain
Arm-signals on the course



Je ne peux pas situer exactement la balle.
(Jouez une balle provisoire)
I am not able to locate the ball.
(Play a provisionnal ball)



**Je vois où repose la balle, ou,
 j'ai vu la balle tomber - ou rouler - dans l'obstacle d'eau.**
(Il n'est pas nécessaire de jouer une balle provisoire.)
*I can see where the ball lies, or,
 I have seen the ball falling - or rolling - in the water.*
(It is not necessary to play a provisional ball.)



Selon moi, la balle est "hors limites".
(Jouez une balle provisoire avant de vous avancer pour vérifier.)
In my opinion, the ball is out of bounds.
(Play a provisional ball before you go forward to check it.)

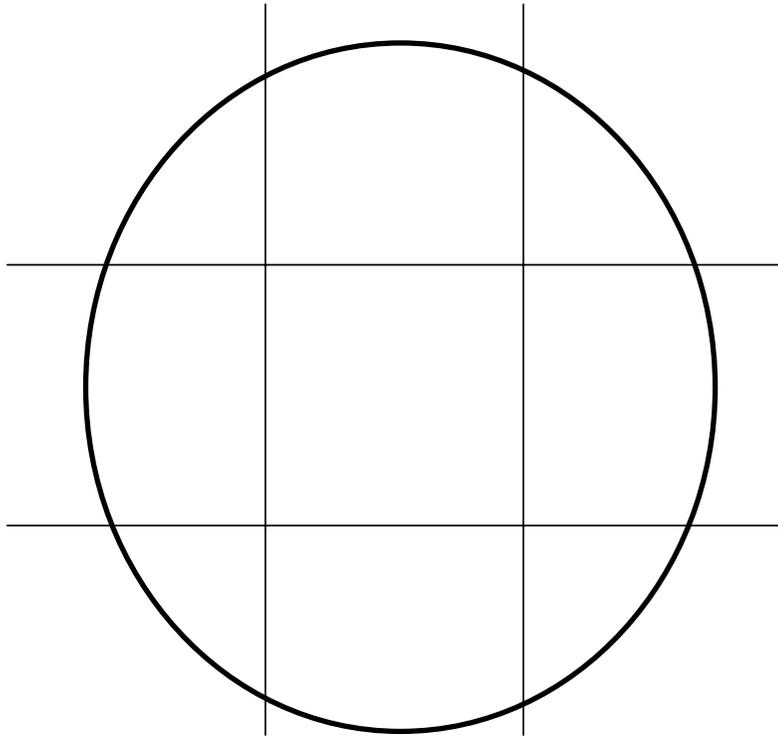


On demande un arbitre.
A referee is requested.



Fédération Française de Golf

Position des Drapeaux



Observations à l'attention
de l'intendant de terrain et des arbitres

Terrain :

Jour :

Couleur :

Facile	Moyen	Difficile

1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 :

7 : 8 : 9 : 10 : 11 : 12 :

13 : 14 : 15 : 16 : 17 : 18 :

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

CADENCE DE JEU

Afin d'établir une cadence de jeu, il faut déterminer le temps imparti pour chaque trou. Le Comité des Règles vous recommande :

- pour une partie de 2 joueurs: Par 3 = 9mn ; Par 4 = 12mn ; Par 5 = 14mn
- pour une partie de 3 joueurs: Par 3 = 11mn ; Par 4 = 14mn ; Par 5 = 17mn

A ce temps de jeu théorique, il faut y ajouter :

- un délai supplémentaire pour les trous difficiles ou qui sont susceptibles de ralentir le jeu,
- et un temps de marche du green au départ suivant, ce **temps de marche** entre chaque trou étant ajouté au temps imparti de façon à obtenir l'heure à laquelle le groupe doit remettre le drapeau dans le trou.

Exemple pour un 2 balles : **Par 3 : 9 min Par 4 : 12 min Par 5 : 14 min**

	Green	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Par	4	4	4	3	4	5	3	4	4
Partie	Temps	0:12	0:12	0:12	0:09	0:12	0:14	0:09	0:12	0:12
N°	Marche		0:00:00	0:00:00	0:00:00	0:00:00	0:01:00	0:00:00	0:02:00	0:00:00
1	7:45	7:57	8:09	8:21	8:30	8:42	8:57	9:06	9:20	9:32
2	7:54	8:06	8:18	8:30	8:39	8:51	9:06	9:15	9:29	9:41
3	8:03	8:15	8:27	8:39	8:48	9:00	9:15	9:24	9:38	9:50
4	8:12	8:24	8:36	8:48	8:57	9:09	9:24	9:33	9:47	9:59
5	8:21	8:33	8:45	8:57	9:06	9:18	9:33	9:42	9:56	10:08
6	8:30	8:42	8:54	9:06	9:15	9:27	9:42	9:51	10:05	10:17

Exemple pour un 3 balles : **Par 3 : 11 min Par 4 : 14 min Par 5 : 17 min**

Temps de marche du
green N°1 au Départ N°2

	Green	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Par	5	3	5	4	3	4	4	3	4
Partie	Temps	0:17	0:11	0:17	0:14	0:11	0:14	0:14	0:11	0:14
N°	Marche		0:01:00	0:00:00	0:02:00	0:00:00	0:00:00	0:00:00	0:00:00	0:00:00
1	8:30	8:47	8:59	9:16	9:32	9:43	9:57	10:11	10:22	10:36
2	8:40	8:57	9:09	9:26	9:42	9:53	10:07	10:21	10:32	10:46
3	8:50	9:07	9:19	9:36	9:52	10:03	10:17	10:31	10:42	10:56
4	9:00	9:17	9:29	9:46	10:02	10:13	10:27	10:41	10:52	11:06
5	9:10	9:27	9:39	9:56	10:12	10:23	10:37	10:51	11:02	11:16
6	9:20	9:37	9:49	10:06	10:22	10:33	10:47	11:01	11:12	11:26

1				
8h00				
32				
16	13h30			
8h10				
17				
9		9h20		
8h20				
24				
8	13h40			
8h30				
25			14h30	
5				
8h40				
28				
12	13h50			
8h50				
21				
13		9h30		
9h00				
20				
4	14h00			
9h10				
29				9h00 - 14h00
3				
9h20				
30				
14	14h30			
9h30				
19				
11		9h40		
9h40				
22				
6	14h40			
9h50				
27			14h40	
7				
10h00				
26				
10	14h50			
10h10				
23				
15		9h50		
10h20				
18				
2	15h00			
10h30				
31				

1				
32				
16				
17				
9				
24				
8				
25				
5				
28				
12				
21				
13				
20				
4				
29				
3				
30				
14				
19				
11				
22				
6				
27				
7				
26				
10				
23				
15				
18				
2				
31				

1				
16				
8				
9				
5				
12				
4				
13				
3				
14				
6				
11				
7				
10				
2				
15				

1

8

4

5

3

6

2

7



INSCRIPTION A UNE EPREUVE FEDERALE PAR EQUIPES

La Fédération, via son Extranet, ouvre le service des inscriptions à une épreuve fédérale par équipes.

Depuis 1998, tous les clubs de France qui participent à une épreuve fédérale connaissaient ce service par le Minitel qui est fermé depuis le 31 décembre 2004.

Ce nouveau service permet d'inscrire un club aux compétitions fédérales, mais également les joueurs de son équipe avec tous les contrôles d'éligibilités instantanés. Chaque club pourra également imprimer sa fiche de composition d'équipe.

La nouveauté réside dans la possibilité pour un club de s'inscrire aux compétitions organisées par les ligues ou en inter régions.

MENU GENERAL

1. La liste de vos compétitions (fédérales, inter régions ou de ligues)
2. S'inscrire à une compétition
3. S'inscrire à une compétition en liste d'attente
4. Inscription de vos équipiers par le numéro de licence
5. Inscription de vos équipiers par le nom et le prénom
6. Equipier non éligible
7. Gérer la liste de vos équipiers
8. Date limite dépassée
9. Rattachement licencié Golf d'Entreprise

1. La liste de vos compétitions

Après avoir sélectionné dans le menu Sport l'option « s'inscrire » de « compétitions par équipes », vous obtenez la liste des compétitions auxquelles vous êtes inscrit et celles auxquelles vous pouvez vous inscrire.



Les compétitions sont consultables toute l'année mais deviennent non modifiables à la date limite d'inscription des joueurs. Elles apparaissent alors avec leurs dates limites en rouge.

Informations sur le golf recevant la compétition

D'un simple clic, vous pouvez consulter la fiche du club avec ses coordonnées, son accès et toutes les informations sur son parcours avec le détail de la carte de score.

Eq.

Information sur le numéro de l'équipe inscrite à la compétition

Type

Information sur l'organisateur de la compétition soit :
- la ligue (Ligue)
- la Fédération (Inter Région et Nationale).

Nom de l'épreuve	Date	Lieu	Type	Date limite	Eq.	Action
IERE DIVISION MESSIEURS	27/04/2005	LYON VILLETTE	Nationale	19/04/2005	1	✓
PROMO JEUNES - ILE DE FRANCE	02/05/2005	BONDOUFLE	Inter Région	22/04/2005	1	✓
IERE DIVISION DAMES	04/05/2005	MORFONTAINE	Nationale	26/04/2005	1	✓
2EME DIVISION B DAMES	05/05/2005	AIX LES BAINS	Nationale	27/04/2005	1	✓
PROMO MESSIEURS - IDF	09/07/2005	ISABELLA	Inter Région	01/07/2005	1	✓
COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES	09/09/2005	RCF LA BOULIE	Nationale	01/09/2005	1	✓
IERE DIVISION SENIORS DAMES	20/09/2005	ALBI	Nationale	12/09/2005	1	✓
Compétitions en attente d'inscription						
PROMO MESSIEURS - IDF	09/07/2005	ISABELLA	Inter Région	01/07/2005	2	⊖
challenge inter-ecoles westphalen	20/04/2005	PARIS	Ligue	20/03/2005		✓

Se scratcher à une compétition.

Date limite

La date limite détermine jusqu'à quel jour vous pouvez soit vous inscrire à une compétition, soit modifier, lorsque vous êtes déjà inscrit à cette compétition, la liste de vos équipiers. La date est en rouge lorsque plus aucune modification n'est possible.

Action

- ✓ Si le bouton est rouge, c'est que vous n'êtes pas inscrit à cette compétition. D'un simple clic, vous pouvez vous inscrire.
- ⊖ Si le bouton est jaune, c'est que vous êtes inscrit à cette compétition en liste d'attente.
- ✓ Si le bouton est vert, il indique que vous êtes inscrit à cette compétition. D'un simple clic, vous gérez vos équipiers.

2. S'inscrire à une compétition

Après avoir cliqué sur le bouton rouge  « s'inscrire à une compétition », vous devez obligatoirement valider la procédure d'inscription.



L'étape d'inscription qui suit vous apporte des informations importantes. Prenez bien le temps de les lire.

Information Financière

Le montant de la participation est indiqué et il est par équipe (dans le cadre des compétitions où l'on peut inscrire plusieurs équipes dans la même compétition).



INFORMATION FINANCIERE

Le montant de l'inscription, 200.00 € par équipe, vous sera facturé avec les licences de votre club le mois qui suit la compétition.

INFORMATION SPORTIVE

Passé le 01/07/2005, date limite d'inscription des joueurs pour cette épreuve, AUCUN JOUEUR ne pourra être ajouté, même lors de la réunion des capitaines.

L'inscription d'un joueur sera systématiquement rejetée si celui-ci ne répond pas aux exigences du vademecum §5.1.2.2

Vous avez la possibilité d'inscrire jusqu'à 2 équipes dans cette compétition. Merci de saisir le nombre d'équipes que vous voulez inscrire.

Annuler | 2 équipes | Confirmer votre inscription

Plusieurs équipes

En fonction du règlement de la compétition, vous pourrez inscrire plusieurs équipes pour la même compétition.

Cette information n'apparaîtra pas si vous ne pouvez inscrire qu'une seule équipe (dans les épreuves en division par exemple).

Cliquez sur « Confirmer votre inscription » pour valider votre inscription à la compétition.

Plusieurs équipes

C'est dans cette boîte de sélection que vous devrez sélectionner le nombre d'équipe que vous désirez inscrire.

3. S'inscrire à une compétition en liste d'attente

Si après avoir cliqué sur le bouton rouge  « s'inscrire à une compétition », mais qu'à la fin de la page on vous propose de vous inscrire en "liste d'attente", c'est que le nombre d'inscrits dans la compétition est atteint. Il est tout de même possible de s'inscrire en liste d'attente et même d'inscrire ses joueurs ce qui permet de les contrôler immédiatement et d'éviter les mauvaises surprises de dernière minute dans le cas où votre équipe puisse participer.



Ce sont les mêmes informations que dans le § 2 mais en plus vous savez déjà en quelle position vous vous trouvez dans la liste d'attente.



© 2000 - FFGolf

Compétitions par équipes - Inscription à une épreuve fédérale | [Retour au sommaire](#) | [Aide](#)

Vous allez confirmer l'inscription de votre club à

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES
du 09/09/2005 au 11/09/2005 au RACING CLUB DE FRANCE

L'inscription à cette compétition vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de l'épreuve.

i **INFORMATION FINANCIERE**

Le montant de l'inscription, 150.00 € par équipe, vous sera facturé avec les licences de votre club le mois qui suit la compétition.

i **INFORMATION SPORTIVE**

Passé le 01/09/2005, date limite d'inscription des équipiers pour cette épreuve, **AUCUN JOUEUR** ne pourra être ajouté, même lors de la réunion des capitaines.

L'inscription d'un équipier sera systématiquement rejetée si celui-ci ne répond pas aux exigences du vademecum §5.1-2-2

i **MAXIMUM D'EQUIPES ATTEINT**

Vous voulez vous inscrire à cette compétition mais le nombre d'inscrits maximum est atteint. Il n'y a aucune équipe en liste d'attente, vous pouvez vous inscrire sur cette liste en cliquant sur le bouton.

Liste d'attente

Lorsque le nombre maximum de clubs inscrits est atteint, lors de la procédure d'inscription vous savez tout de suite que vous ne pouvez vous inscrire qu'en liste d'attente.

De plus, vous savez combien de clubs sont déjà en liste d'attente avant vous.

Après vous êtes inscrit en liste d'attente, vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos équipiers et donc contrôler s'ils sont éligibles ou non. Vous pourrez également imprimer cette liste avec dessus l'information de l'état de votre équipe en liste d'attente.



Dans le cas où un club inscrit se scratch, la Ligue ou la Fédération pourra modifier votre statut "en liste d'attente" en "inscrit" sans aucune manipulation informatique de votre part.

Liste d'attente

Systématiquement, l'information est donnée lorsque l'équipe est en liste d'attente.

3 Cliquer sur Ajouter

Ajouter un équipier en le recherchant par son nom et son prénom

N° licence	Nom et prénom	Index	club	St. sportif	Cat. sportive	Suppr.
Votre liste ne contient aucun équipier						

Comment savoir si mon équipe est toujours en liste d'attente ?

C'est très simple ! Dans la liste de vos compétitions tant que le bouton de sélection est jaune , vous êtes toujours en liste d'attente. Lorsque le bouton passera au vert , c'est que la ligue ou la Fédération a changé votre statut "en liste d'attente" en "inscrit".

Action

- Si le bouton est rouge, c'est que vous n'êtes pas inscrit à cette compétition. D'un simple clic, vous pouvez vous inscrire.
- Si le bouton est jaune, c'est que vous êtes inscrit à cette compétition en liste d'attente.
- Si le bouton est vert, il indique que vous êtes inscrit à cette compétition. D'un simple clic, vous gérez vos équipiers.

Jeux fédéraux	Type	Date limite	Eq.	Action
LBI	Nationale	12/03/2005	1	
CF LA BOULIE	Nationale	09/08/2005	1	
PARIS	Ligue	20/03/2005		

4. Inscription de vos équipiers par le numéro de licence

Dans la continuité de l'inscription, vous serez directement dans le module d'inscription sinon cliquez sur le bouton de la compétition concernée qui est devenu vert .

En saisissant le numéro de licence dans le module d'inscription d'un équipier «Module ① ② ③ », puis en cliquant sur « ajouter », tous les contrôles (concernant les règlements du vademecum sportif 5.1-2-2 / Conditions de participation) sont réalisés en temps réel et vous saurez immédiatement si votre équipier est éligible ou pas.



Afin de gagner du temps, préparez votre liste d'équipiers avec leurs numéros de licence. Ainsi vous pourrez en quelques minutes gérer tous les joueurs de votre équipe.

Aucun équipier n'est déclaré, cliquez ici pour revenir au menu de vos compétitions.

Informations sur la compétition

Le nom de la compétition, la date du premier et du dernier jour, le nombre d'équipiers maximum ainsi que le club qui reçoit la compétition sont renseignés.

The screenshot shows the 'Extranet club ffgolf' interface. At the top, it says 'Compétitions par équipes - Liste officielle de vos équipiers au 15/03/2005' with links for 'Retour au sommaire' and 'Aide'. Below this, it states 'Vous êtes bien inscrit à la compétition : 1ERE DIVISION MESSIEURS du 27/04/2005 au 01/05/2005 au GOLF CLUB DE LYON' with '12 équipiers maximum - Date limite d'inscription : 19/04/2005'. There are three numbered steps: ① Pour ajouter un équipier dans, ② Saisir le numéro de licence, and ③ Cliquer sur Ajouter. A dropdown menu shows 'Equipe 1' and an 'Ajouter' button is visible. Below the steps, there is an information icon and the text 'Ajouter un équipier en le recherchant par son nom et son prénom'. At the bottom, a table header is visible with columns: 'N° licence', 'Nom et prénom', 'Index', 'club', 'St. sportif', 'Cat. sportive', and 'Suppr.'. The table content shows 'Votre liste ne contient aucun équipier'.

Inscription d'un joueur

par numéro de licence

- ② Saisissez le numéro de licence
- ③ Cliquez sur ajouter

Equipe

Information de l'équipe dans laquelle vous allez inscrire vos joueurs.

Dans le cas, où vous avez pu inscrire deux équipes vous pourrez directement passer de l'une à l'autre pour gérer vos équipiers.

5. Inscription de vos équipiers par le nom et le prénom

En cliquant sur le lien « ajouter un équipier en le recherchant par son nom et prénom », vous obtiendrez l'écran de recherche de vos équipiers. C'est lors de la deuxième étape de recherche que tous les contrôles (concernant les règlements du vademecum sportif 5.1-2-2 / Conditions de participation) sont réalisés en temps réel et vous saurez immédiatement si votre équipier est éligible ou pas.



Afin de gagner du temps dans votre recherche, saisissez un maximum d'informations pour que la recherche soit la plus « fine » possible.

1^{ère} ETAPE

① Pour ajouter un équipier dans

② Saisir le nom du licencié

③ Saisir au moins la 1^{ère} lettre du prénom

④ Cliquer sur Rechercher

Le résultat correspond à toutes les possibilités avec les critères rentrés. En plus de tous les noms ROCHE on a également tous les noms qui commencent par ROCHE. Il en est ainsi également avec la recherche sur le prénom.

2^{ème} ETAPE

① Pour ajouter un équipier dans

② Saisir le nom du licencié

③ Saisir au moins la 1^{ère} lettre du prénom

④ Cliquer sur Rechercher

N° licence	Nom et prénom	index	Club	C.Médical	Cat. sportive	Ajouter
347140	ROCHE Laurent	53,5	PERIGUEUX	Non	MID AMATEUR M	<input checked="" type="checkbox"/>
177141	ROCHE Laurence	53,5	LOLIVARIE	Non	MID AMATEUR F	<input checked="" type="checkbox"/>
735187	ROCHE Laeticia	53,5	PARIS	Non	ADULTE F	<input checked="" type="checkbox"/>
460105	ROCHEBILLARD Laurence	53,5	MONT GRIFFON	Non	MID AMATEUR F	<input checked="" type="checkbox"/>
279069	ROCHER Laurent	6,7	MORMAL	Non	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>
575044	ROCHER Laurent	24,7	PAYS DE LA LOIR	Non	MID AMATEUR M	<input checked="" type="checkbox"/>
914179	ROCHER Laurent	53,5	VALQUEVEN	Non	MID AMATEUR M	<input checked="" type="checkbox"/>
558113	ROCHETTE Laurent	32,7	SEYSSINS	Non	MID AMATEUR M	<input checked="" type="checkbox"/>

En cliquant sur ce bouton, vous retournez à la liste de vos équipiers sans en ajouter.

Pour ajouter votre équipier, il suffit de cliquer sur le bouton correspondant au joueur

6. Equipier non éligible

C'est lors de la procédure d'inscription de vos équipiers que l'on vous signale les causes d'une non éligibilité.

Tableau des 16 erreurs que vous pouvez rencontrer	
Licencié déjà inscrit	Licence non renouvelée
Licencié non-membre AS avant le 1er avril	Numéro de licence inconnu
Licencié en liste noire	Compétition non mixte
Licencié non-membre AS	Index en dessous de la limite autorisée
Licencié non-membre du club ou de la ligue	Pas de Certificat Médical
Licencié ne répondant pas aux critères d'âge	Index au-dessus de la limite autorisée
Licencié Professionnel ou non-amateur	Equipier déjà inscrit dans une autre équipe
Licencié Indépendant	Joueur non rattaché à votre club d'entreprise



Grâce à ce contrôle en ligne, vous aurez toutes les informations pour corriger les éventuelles causes d'une non éligibilité.

Extranet club

ffgolf®

© 2000 - FFGolf

Compétitions par équipes - Liste officielle de vos équipiers au 15/03/2005 | [Retour au sommaire](#) | [Aide](#)

Vous êtes bien inscrit à la compétition :

1ERE DIVISION MESSIEURS
du 27/04/2005 au 01/05/2005 au GOLF CLUB DE LYON
12 équipiers maximum - Date limite d'inscription : 19/04/2005

① Pour ajouter un équipier dans Equipe 1 ▾

② Saisir le numéro de licence

③ Cliquer sur Ajouter

i Ajouter un équipier en le recherchant par son nom et son prénom

⚠ Votre équipier Mar MILLET (5129251) ne répond pas aux exigences du vademecum §5.1-2-2

- ▶ Licence non renouvelée
- ▶ Compétition non mixte
- ▶ Licencié non membre du club ou de la ligue
- ▶ Index au dessus de la limite autorisée
- ▶ Pas de Certificat Médical

N° licence	Nom et prénom	Index	club	St. sportif	Cat. sportive	Suppr.
Votre liste ne contient aucun équipier						

Après avoir cliqué sur le bouton « Ajouter », que ce soit une inscription par numéro de licence ou par nom et prénom, si votre équipier est rejeté, toutes les erreurs sont notifiées. Après avoir corrigé les erreurs, vous pourrez vous reconnecter afin de recommencer l'inscription de ce joueur.

7. Gérer la liste de vos équipiers

Comme vous le permet le règlement des épreuves fédérales par équipes, vous pouvez modifier la liste de vos équipiers jusqu'à la date limite d'inscription des joueurs. Ainsi vous pouvez modifier sans limite vos joueurs en supprimant et ajoutant des équipiers. (dans la limite du nombre d'équipiers maximum)



Ne pas oublier que si cette gestion est dorénavant plus facile (que le minitel), elle reste très importante et doit être réalisée très rigoureusement. Ne pourront participer à l'épreuve que les équipiers figurant sur cette liste devenue définitive à la date limite d'inscription des joueurs (pour une épreuve fédérale, 5 jours pleins ouvrable avant le début de l'épreuve).

Il est à noter que le nombre maximum de joueurs est atteint (8 équipiers maximum dans l'exemple et il y a bien 8 équipiers dans ma liste). C'est pour cette raison que vous n'avez plus l'option de « rajout d'un joueur ». Si vous supprimez un joueur avec le bouton rouge, l'option sera de nouveau active.

N° licence	Nom et prénom	Index Club	St. sportif	Cat. sportive	Supprimer
517322015	ABADIE Frederic	-2.0 ST NOM	1ère Série Elite	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>
510005031	BONARDI Arnaud	-0.2 RCF LA BOULIE	1ère Série Elite	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>
510565016	COURT Jordane	0.8 LYON VILLETTE	1ère Série Elite	ADULTE F	<input checked="" type="checkbox"/>
511027024	CHESNEAU Hubert	4.5 ST CLOUD	Classé	SENIOR M	<input checked="" type="checkbox"/>
513441082	PILATO Philippe	4.8 FFG	Classé	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>
517736051	ROCHE Olivier	7.1 FFG	Classé	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>
043464031	BANCHEREAU Sophie	14.3 FFG	Classé	ADULTE F	<input checked="" type="checkbox"/>
000229105	SELLIER Gérald	17.8 FFG	Classé	ADULTE M	<input checked="" type="checkbox"/>

Cette nouvelle option vous permet d'imprimer une fiche de composition de votre équipe. L'impression est automatique mais vous pouvez paramétrer l'imprimante sur laquelle vous voulez imprimer. (Voir annexe page suivante)

Lorsque vous avez terminé la gestion de vos équipiers, vous devez cliquer sur « valider la liste » afin de revenir à la liste de vos compétitions.

Pour supprimer un équipier, il suffit de cliquer sur le bouton rouge correspondant au joueur. Après un message de confirmation, ce joueur sera définitivement supprimé de la liste de vos équipiers. Rien ne vous empêche de le ré-inscrire si vous avez effectué une mauvaise manipulation.

Dans le cadre des compétitions autorisant plusieurs équipes pour le même club, si vous voulez faire passer un équipier d'une équipe à l'autre, vous devez le supprimer de la première équipe afin de pouvoir le rajouter dans la seconde équipe.

8. Date limite dépassée

Pendant tout le déroulement de la saison, toutes les compétitions auxquelles vous avez participé restent consultables et imprimables. En revanche les modifications sont impossibles.



Pour identifier facilement une compétition non modifiable, la date limite est en rouge et un bandeau information apparaît lors de la consultation des équipiers.

Lors de la consultation de votre liste, un ou plusieurs joueurs sont en rouge.

La raison en est simple ! C'est qu'entre le moment de l'inscription du joueur avec un certain index qui était recevable et son index actuel qui est retenu pour la compétition il est descendu en dessous de la limite maximum autorisée.

Ce joueur n'est donc plus éligible et sera supprimé par la Direction Sportive avant la réunion des capitaines.



FEDERATION FRANCAISE DE GOLF **ffgolf**

© 2000 FFGolf

Compétitions par équipes - Liste officielle de vos équipiers au 15/11/2002 | [Retour au sommaire](#) | [Aide](#)

CHPT DE FRANCE AS CORPO 1E DIV
du 13/06/2002 au 16/06/2002 - 8 équipiers maximum
Date limite d'inscription : 07/06/2002

i La date limite d'inscription des joueurs est dépassée, aucune modification possible.

N° licence	Nom et prénom	Index Club	St. sportif	Cat. sportive	Supprimer
517322015	ABADIE Frederic	-1.4 ST NOM	1ère Série Elite	ADULTE M	
510005031	BONARDI Arnaud	-0.2 RCF LA BOULIE	1ère Série Elite	ADULTE M	
510565016	COURT Jordane	0.7 LYON VILLETTE	1ère Série Elite	ADULTE F	
511027024	CHESNEAU Hubert	4.5 ST CLOUD	Classé	SENIOR M	
513441082	PILATO Philippe	5.2 FFG	Classé	ADULTE M	
517736051	ROCHE Olivier	7.1 FFG	Classé	ADULTE M	
043464031	BANCHEREAU Sophie	14.3 FFG	Classé	ADULTE F	
000229105	SELLIER Gérald	18.7 FFG	Classé	ADULTE M	

Ce bandeau apparaît à la place du module d'inscription d'un équipier. Il est désormais impossible de modifier sa liste de composition d'équipe.

Comme la modification est impossible, le bouton rouge de suppression n'est plus actif dans la liste des équipiers.

9. Rattachement golf d'entreprise

Pour participer aux compétitions fédérales d'entreprises, les licenciés d'un club avec terrain doivent être rattachés par leur club d'entreprise dont ils sont membres à partir de l'extranet.

Dans le menu Licenciés / Rattachement Licencié golf, vous pourrez rattacher directement les licenciés rattachés l'année précédente et en rattacher de nouveau :

Ne peuvent être rattachés que les licenciés de lien 1 ou 2 (licencié indépendant interdit) d'un golf avec terrain dont la licence est active pour l'année de l'épreuve.

Rattachement licencié Golf d'Entreprise 2005 | Retour au sommaire | Aide

Pour rattacher un licencié à votre club d'Entreprise

① Saisir le numéro de licence

② Cliquer sur Ajouter

▶▶ Cliquez ici pour rattacher rapidement vos licenciés de l'année précédente

Liste des licenciés rattachés à votre club d'Entreprise

N° licence	Nom et prénom	Index	Club	Rattaché le	Licence	C. Médical
510005031	BONARDI Arnaud	-0.2	RCF LA BOULIE	16/12/2004	Active	Non
510565016	COURT Jordane	0.7	LYON VILLETTE	29/01/2004	Active	Non

Nombre total de rattachés : 2

Module de recherche pour rattacher un nouveau licencié à votre golf d'entreprise.

Imprimer la liste des licenciés rattachés à votre golf d'entreprise

Lorsque l'on a cliqué sur ce lien, on obtient automatiquement la liste de tous les licenciés rattachés de l'année précédente. Il suffit d'appuyer sur le **+** du licencié pour l'ajouter à sa liste.

Aide au rattachement licencié Golf d'Entreprise | Retour au sommaire | Aide

Liste des licenciés rattachés à votre club d'entreprise de l'année précédente

Pour rattacher un licencié à votre club pour l'année en cours, cliquez sur le bouton **+**

N° licence	Nom et prénom	Index	Club	Rattaché le	Licence	Ajouter
044779025	PONCELET Laurent	-1.7	RCF LA BOULIE	06/02/2004	Active	+
517736051	ROCHE Olivier	6.0	VAUCOULEURS	18/11/2004	Non active	+
526763120	VIGNEAU Laurence	10.9	ST QUENTIN	14/12/2004	Non active	+

Retour à la liste de vos joueurs rattachés

FICHE de COMPOSITION d'EQUIPE

Du Club de :

Pour l'EPREUVE FEDERALE :

JOUEURS PAR ORDRE CROISSANT DE LEURS INDEX ARRONDIS

*Attention : l'index doit être celui à la date limite d'inscription tel que figurant à cette date dans "Fléole"
A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.*

	NOM et PRENOM	Sexe	Nat.	Catégorie d'âge	Index	Index Arrondi
n°1						
n°2						
n°3						
n°4						
n°5						
n°6						
n°7						
n°8						
n°9						
n°10						
n°11						
n°12						

Personne autorisée à donner des conseils :

.....
 (Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la Note de la Règle de golf n° 8).

CAPITAINE : **SIGNATURE :**

NUMERO DE PORTABLE :

DATE : / /

LES CERTIFICATS MEDICAUX de non contre-indication à la pratique du Golf doivent être enregistrés à la Direction Sportive avant la date limite d'inscription des joueurs sous peine de non participation.
 (pour les joueurs qui ne l'auraient pas déjà fourni en début d'année ou pour une épreuve fédérale antérieure).

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE :

Résultats de la Qualification en Stroke play

Date :

Terrain :

	Idx arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				
J				
TOTAL				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Idx arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				
J				
TOTAL				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Idx arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				
J				
TOTAL				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE :

Résultats de la Qualification en Stroke play

Date :

Terrain :

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			
D			
E			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 4 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			
D			
E			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 4 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			
D			
E			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 4 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			
D			
E			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 4 Meilleures Cartes

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE :

Résultats de la Qualification en Stroke play

Date :

Terrain :

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
TOTAL des 3 Meilleures Cartes				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
TOTAL des 3 Meilleures Cartes				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
TOTAL des 3 Meilleures Cartes				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
TOTAL des 3 Meilleures Cartes				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores J1	Scores J2
A				
B				
C				
D				
TOTAL des 3 Meilleures Cartes				

PLACE dans la Qualification

TOTAL GENERAL

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE :

Résultats de la Qualification en Stroke play

Date :

Terrain :

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 2 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 2 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 2 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 2 Meilleures Cartes

	Index arrondi	Equipers du Club de :	Scores
A			
B			
C			

PLACE dans la Qualification

TOTAL des 2 Meilleures Cartes

DIVISION A 16 EQUIPES (sauf 1^{ère} division Seniors)
HORAIRES TYPES - TABLEAU FINAL
MATCH PLAY

DEPARTS AU TEE DU TROU N°1

1er Jour de Match play

FOURSOMES

	Match 1 1 v 8	Match 2 4 v 5	Match 3 3 v 6	Match 4 2 v 7
A	7H 40	8H 05	8H 30	8H 55
B	48	13	38	9H 03
C	56	21	46	11

SIMPLES

	Match 1 1 v 8	Match 2 4 v 5	Match 3 3 v 6	Match 4 2 v 7
A	12H 10	12H 55	13H 40	14H 25
B	17	13H 02	47	32
C	24	09	54	39
D	31	16	14H 01	46
E	38	23	08	53
F	45	30	15	15H 00

2ème jour : 1/2 FINALE

FOURSOMES

	Match 1	Match 2
A	10H 10	10H 40
B	18	48
C	26	56

SIMPLES

	Match 1	Match 2
A	15H 10	15H 55
B	17	16H 02
C	24	09
D	31	16
E	38	23
F	15 H 45	30

3ème jour : FINALE

FOURSOMES

A	8H 00
B	08
C	16

SIMPLES

A	13H 00
B	07
C	14
D	21
E	28
F	35

Uniquement en 1ère division

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

DIVISION A 16 EQUIPES HORAIRES TYPES - BARRAGES

DEPARTS AU TEE DU TROU N°1

1er Tour de Match play

FOURSOMES

	Poule 1 9 v 16	Poule 1 12 v 13	Poule 2 10 v 15	Poule 2 11 v 14
A	9H 25	10H 04	10H 43	11H 22

SIMPLES

	Poule 1 9 v 16	Poule 1 12 v 13	Poule 2 10 v 15	Poule 2 11 v 14
A	9H 33	10H 12	10H 51	11H 30
B	40	19	58	37
C	47	26	11H 05	44
D	54	33	12	51

2ème Tour de Match play

FOURSOMES

	Poule 1 9 v 12	Poule 1 13 v 16	Poule 2 10 v 11	Poule 2 14 v 15
A	7H 30	8H 09	8H 48	9H 27

SIMPLES

	Poule 1 9 v 12	Poule 1 13 v 16	Poule 2 10 v 11	Poule 2 14 v 15
A	7H 38	8H 17	8H 56	9H 35
B	45	24	9H 03	42
C	52	31	10	49
D	59	38	17	56

3ème Tour de Match play

FOURSOMES

	Poule 1 9 v 13	Poule 1 12 v 16	Poule 2 10 v 14	Poule 2 11 v 15
A	12H 30	13H 09	13H 48	14H 27

SIMPLES

	Poule 1 9 v 13	Poule 1 12 v 16	Poule 2 10 v 14	Poule 2 11 v 15
A	12H 38	13H 17	13H 56	14H 35
B	45	24	14H 03	42
C	52	31	10	49
D	59	38	17	56



DIVISION A 12 EQUIPES - 5 joueurs
HORAIRES-TYPES - PHASES FINALES
MATCH PLAY

DEPARTS AU TEE DU TROU N°1

1er Jour de Match play

FOURSOMES

	Match 1 1 v 4	Match 2 2 v 3	Match 3 7 v 10	Match 4 8 v 9	Match 5 6 v 11	Match 6 5 v 12
A	7H 30	7H 50	8H 10	8H 30	8H 50	9H 10
B	38	58	18	38	58	18

SIMPLES

	Match 1 1 v 4	Match 2 2 v 3	Match 3 7 v 10	Match 4 8 v 9	Match 5 6 v 11	Match 6 5 v 12
A	12H 10	12H 45	13H 20	13H 55	14H 30	15H 05
B	17	52	27	14H 02	37	12
C	24	59	34	09	44	19
D	31	13H 06	41	16	51	26
E	38	13	48	23	58	33

2ème jour : FINALE (uniquement en 1^{ère} division)

FOURSOMES

A	8H 00
B	08

SIMPLES

A	13H 00
B	07
C	14
D	21
E	28

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

DIVISION A 12 EQUIPES – 5 joueurs HORAIRES-TYPES - PHASES FINALES MATCH PLAY

DEPARTS AU TEE DU TROU N°1 ET TROU N°10

1er Jour de Match play

Ce type de départ est idéal pour le jeu des divisions car permet un gain de temps conséquent. Ainsi, il doit être utilisé dès que le terrain le permet, i.e. lorsque les départs 1 et 10 sont à proximité du club house.

FOURSOMES

	Match 1 1 v 4 Tee n°1	Match 2 2 v 3 Tee n°10	Match 3 7 v 10 Tee n°1	Match 4 8 v 9 Tee n°10	Match 5 6 v 11 Tee n°1	Match 6 5 v 12 Tee n°10
A	7H 30	7H 30	7H 50	7H 50	8H 10	8H 10
B	38	38	58	58	18	18

SIMPLES

	Match 1 1 v 4 Tee n°1	Match 2 2 v 3 Tee n°10	Match 3 7 v 10 Tee n°1	Match 4 8 v 9 Tee n°10	Match 5 6 v 11 Tee n°1	Match 6 5 v 12 Tee n°10
A	12H 10	12H 10	12H 45	12H 45	13H 20	13H 20
B	17	17	52	52	27	27
C	24	24	59	59	34	34
D	31	31	13H 06	13H 06	41	41
E	38	38	13	13	48	48

2ème jour : FINALE (uniquement pour la 1^{ère} division)

FOURSOMES

A	8H 00
B	08

SIMPLES

A	13H 00
B	07
C	14
D	21
E	28



**ORDRE de JEU
des FOURSOMES**

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE :**

L'ordre et la composition des foursomes sont au choix du Capitaine.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Foursome n° 1

Foursome n° 2

Foursome n° 3

Nom et Signature du Capitaine

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

**ORDRE de JEU
des FOURSOMES**

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE :**

L'ordre et la composition des foursomes sont au choix du Capitaine.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Foursome n° 1

Foursome n° 2

Nom et Signature du Capitaine

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

**ORDRE de JEU
des SIMPLES**

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE :**

Les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis
comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Simple n° 1

Index :

Simple n° 2

Index :

Simple n° 3

Index :

Simple n° 4

Index :

Simple n° 5

Index :

Simple n° 6

Index :

Nom et Signature du Capitaine



ORDRE de JEU
des SIMPLES

POUR L'EPREUVE
FEDERALE :

Les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis
comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Simple n° 1

Index :

Simple n° 2

Index :

Simple n° 3

Index :

Simple n° 4

Index :

Simple n° 5

Index :

Nom et Signature du Capitaine



**ORDRE de JEU
des SIMPLES**

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE GOLF
D'ENTREPRISE :**

Les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis
comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Simple n° 1

Index :

Simple n° 2

Index :

Simple n° 3

Index :

Nom et Signature du Capitaine

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

ORDRE de JEU
FORME REDUITE

POUR L'EPREUVE
FEDERALE :

La composition du foursome est au choix du Capitaine.

Pour les simples les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Foursome

	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

Simple n° 1

<input type="text"/>	Index :
----------------------	---------

Simple n° 2

<input type="text"/>	Index :
----------------------	---------

Simple n° 3

<input type="text"/>	Index :
----------------------	---------

Simple n° 4

<input type="text"/>	Index :
----------------------	---------

Nom et Signature du Capitaine

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

ORDRE de JEU

FORME REDUITE

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE :**

La composition du foursome est au choix du Capitaine.

Pour les simples les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Foursome

Simple n° 1

Index :

Simple n° 2

Index :

Simple n° 3

Index :

Nom et Signature du Capitaine

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

ORDRE de JEU

**POUR L'EPREUVE
FEDERALE :**

La composition du foursome est au choix du Capitaine.

Pour les simples les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal, le Capitaine a le choix de l'ordre.

BARRAGE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

CLUB

Foursome

Simple n° 1

Index :

Simple n° 2

Index :

Nom et Signature du Capitaine



Fédération Française de Golf

EPREUVE : _____
 DATE : _____

Barrage	1/4 Finale	1/2 Finale	Finale
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CLUB : _____ CLUB : _____

	EQUIPIERS		FOURSOMES		EQUIPIERS
Heures		Points	Score	Points	
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					

	EQUIPIERS		SIMPLES		EQUIPIERS
		Points	Score	Points	
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					

<input type="text"/>	TOTAL POINTS	<input type="text"/>
----------------------	---------------------	----------------------

Résultat Final : _____



Fédération Française de Golf

EPREUVE GOLF D'ENTREPRISE :

DATE :

Barrage

1/4 Finale

1/2 Finale

Finale

CLUB :

CLUB :

EQUIPIERS

FOURSOMES

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

Points

Score

Points

TOTAL
POINTS

Résultat Final :



Fédération Française de Golf

EPREUVE :
DATE :

Barrage 1/4 Finale 1/2 Finale Finale

CLUB : CLUB :

	EQUIPIERS		FOURSOMES		EQUIPIERS
Heures		Points	Score	Points	

	EQUIPIERS		SIMPLES		EQUIPIERS
		Points	Score	Points	
			TOTAL POINTS		

Résultat Final :

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE :

DATE :

Barrage	1/4 Finale	1/2 Finale	Finale
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CLUB :

CLUB :

EQUIPIERS

FOURSOMES

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

Points

Score

Points

**TOTAL
POINTS**

Résultat Final :

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

EPREUVE : _____
DATE : _____

Barrage **1/4 Finale** **1/2 Finale** **Finale**

CLUB : _____ **CLUB :** _____

	EQUIPIERS		FOURSOMES		EQUIPIERS	
Heures		Points	Score	Points		

	EQUIPIERS		SIMPLES		EQUIPIERS	
		Points	Score	Points		
			TOTAL POINTS			

Résultat Final : _____

GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.2 TERRAINS

Terrain : Scratch Score Standard - Slope – Homologation	page 275
Mesure du terrain et repères de distance	page 281
Piquetage et marquage	page 287
Préparation du terrain pour une épreuve fédérale	page 288

5.2-1

**CARACTERISATION DU TERRAIN – SCRATCH SCORE STANDARD
HOMOLOGATION- ETALONNAGE**

5.2-1-1

**Quelle valeur de référence pour évaluer un terrain ?
Le Par Total ? Le Scratch Score Standard (S.S.S.)**

Tout golfeur a été un jour tenté de comparer les différents terrains de golf sur lesquels il a eu l'occasion de jouer.

Comment l'évaluation d'un terrain de golf peut-elle être faite ?

Peut-elle être totalement objective ?

Peut-elle être réduite à la seule valeur d'un paramètre et dans ce cas lequel ?

Par total du terrain, scratch score standard, scratch score de Jour ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est indispensable tout d'abord d'avoir une notion précise **des différents éléments à prendre en compte pour évaluer les difficultés d'un terrain de golf**. Ils sont de trois types:

Type 1 : Les éléments invariables tels que :

- La longueur totale du terrain, égale à la somme des longueurs des trous mesurées à partir des repères fixes (voir Mesure du terrain).
- Les obstacles en tenant compte de leur nature (bunkers ou obstacles d'eau), de leur position, de leur nombre.
- La nature de la végétation bordant les différents trous.
- Les vallonnements du terrain, la nature du sol, l'altitude.
- La surface et le profil des greens etc.

Type 2 : Les éléments variables que l'on peut contrôler, tels que :

- La position des marques de départ par rapport aux repères fixes.
- La largeur du fairway.
- La hauteur de coupe du rough.
- La position des drapeaux, la vitesse des greens etc.

Type 3 : Les éléments variables aléatoires que l'on ne peut pas contrôler :

- Ils sont surtout liés aux conditions atmosphériques (vent, pluie, température ...)

Ces trois types d'éléments ne vont pas avoir la même influence sur le PAR Total du terrain et sur le Scratch Score Standard.

5.2-1-2

Le PAR TOTAL du TERRAIN

Un "trou" de golf est caractérisé en premier lieu par sa longueur, mesurée en projection horizontale entre un repère fixe et le centre du green. (Voir Mesure du terrain)

La longueur ainsi mesurée détermine le Par du trou suivant le tableau ci-dessous:

LONGUEUR MESSIEURS	EN METRES	PAR du trou
	DAMES	
100 à 228	100 à 183	3
229 à 434 inclus	184 à 366 inclus	4
435 et plus	367 et plus	5

Toutefois, les commissions sportives des golfs ont une certaine latitude par rapport à ces normes.

Elles peuvent décréter en Par 5 un trou de 430 m en constante montée, sur lequel il s'avère que même des professionnels ou des amateurs de 1^{ère} série nationale ne peuvent pratiquement jamais toucher le green en 2 coups.

A l'inverse, elles doivent décréter en Par 4 un trou de 440 m en descente ou en dog-leg facilement coupé sur lequel il s'avère que même des joueurs d'index moyen touchent régulièrement le green en 2 coups.

Le Par total du terrain est égal à la somme des Par des trous.

Ainsi un terrain de 18 trous constitué de dix Par 4, quatre Par 3 et quatre Par 5 aura un Par total égal à 72.

Le Par d'un trou n'étant déterminé que par sa seule longueur, et ce dans une large fourchette (cf. tableau ci-dessus), **le fait que deux terrains de golf aient le même Par total ne signifie absolument pas qu'ils présentent les mêmes longueurs et difficultés.**

Ainsi deux golfs possédant le même nombre de Par 3, Par 4, Par 5 mais se situant, l'un dans le bas de la fourchette des longueurs et l'autre dans le haut de cette même fourchette (voir tableau ci-dessus), ces deux golfs auront le même Par total : 72 mais des longueurs très différentes, l'un étant de 4 430 m et l'autre de 7 212 m !

Est-ce qu'un score brut de 80 réalisé sur deux terrains de même Par total de 72, l'un mesurant 4 430 m et l'autre de 7 212 m correspond au même niveau de jeu ? et ce sans parler des difficultés possibles dont le Par ne tient pas compte : obstacles d'eau , bunkers etc.

Il en résulte que deux scores identiques quant au nombre de coups joués par rapport au Par total et réalisés sur deux terrains différents ne signifient pas forcément que les performances sont d'égale valeur.

L'intérêt limité du Par Total fait que d'autres paramètres doivent être pris en compte.

5.2-1-3

LE SCRATCH SCORE STANDARD (S.S.S.)

Le Scratch Score Standard tient compte à la fois de la longueur réelle du terrain et de ses difficultés.

Le terme " standard " implique la notion de comparaison et le but poursuivi en établissant le S.S.S. d'un terrain de golf est de permettre la comparaison des différents terrains entre eux aussi objectivement que possible.

Le S.S.S. d'un terrain s'exprimera par un nombre décimal.

Il est important que la détermination des S.S.S. des terrains français soit homogène sur le plan français et également sur le plan européen, voire mondial. Aussi c'est la Commission Sportive Nationale de la Fédération Française de Golf qui fait procéder à l'homologation et à l'étalonnage des terrains par des équipes qu'elle a constitué et formé.

5.2-1-4

HOMOLOGATION DES TERRAINS

LA FEDERATION EST SUCEPTIBLE D'HOMOLOGUER PLUSIEURS TYPES DE TERRAIN SELON LES CRITERES SUIVANTS :

GOLF : Il s'agit d'un parcours de golf d'au moins neuf trous et de plus de 1 350 mètres (pour 18 trous 2 700 mètres). Ce parcours est habilité à gérer tous les index

GOLF COMPACT : Il s'agit d'un parcours de golf d'au moins six trous ne répondant pas aux critères d'un Golf. Ce parcours est habilité à gérer les index jusqu'à 26,5.

GOLF PITCH&PUTT : Il s'agit d'un parcours de golf de maximum 1 200 mètres pour dix huit trous, avec un minimum de six trous dont chacun doit avoir une longueur maximum de 90 mètres. Ce parcours est habilité à gérer les index jusqu'à 26,5.

PROCEDURE POUR L'HOMOLOGATION PROVISOIRE (AVANT L'ETALONNAGE) D'UN GOLF OU D'UN GOLF COMPACT :

L'homologation, même provisoire, ne peut être prononcée que pour un terrain dont la construction est achevée.

L'aménageur, l'architecte ou l'association sportive adresse un dossier de demande d'homologation à la LIGUE REGIONALE DE GOLF sur le territoire de laquelle se situe le terrain.

Ce dossier doit comprendre :

- **le plan du terrain** (à une échelle du 1/2000 minimum).
- **le relevé des longueurs de chaque trou** exclusivement mesurées selon § 5-2-2 "Mesure du terrain».
- **Le projet de carte de parcours** indiquant les "Pars" et longueurs de chaque trou et les coups reçus.
- **L'indication des surfaces totales et moyennes des greens et des départs.**

Doivent être pris en compte :

- A) **LA LONGUEUR DE CHAQUE TROU ET LEUR LONGUEUR TOTALE**
Les trous composant un terrain doivent mesurer de 50 à 590 m.
- B) **LE PAR TOTAL DES TROUS**
Le total des Pars de chacun ne doit pas être inférieur à 27 pour 9 trous et 54 pour 18 trous.
- C) **LES DIMENSIONS DES SURFACES DE JEU**
Les greens : la surface moyenne des greens ne doit pas être inférieure à 300 m² par green.
Les départs : la surface moyenne de l'ensemble des départs ne doit pas être inférieure à 80 m² par trou.
Les pistes de jeu (fairways) : leur largeur moyenne ne peut être inférieure à 25 m (sauf très ponctuellement).
- D) **LA NATURE DES SURFACES DE JEU**
Les greens, les départs, ou pistes de jeu doivent être en gazon naturel ou synthétique.

Le club qui demande l'homologation provisoire de son terrain, propose éventuellement un S.S.S. à la Commission Sportive Nationale (voir Scratch Score Standard § 5-2-1-3).

La Commission Sportive Nationale, après avis de la Ligue, puis en concertation avec la Commission Sportive du club entérinera ou proposera des corrections à ce S.S.S provisoire. Dès que possible, une équipe ad-hoc désignée et formée par la Fédération procédera à l'étalonnage du terrain afin que lui soit attribué un S.S.S. et un SLOPE définitifs.

QU'EST CE QU'UN GOLF PITCH&PUTT :

Le Golf Pitch & Putt est une forme de jeu de golf correspondant principalement à une configuration de parcours.

Le parcours est composé de 6, 9 ou 18 trous avec une longueur totale maximum de 1200 mètres (18 trous). Chaque trou ne doit pas dépasser 90 mètres. Les départs sont indifféremment en herbe ou sur tapis. Il n'y a pas de préconisation spéciale concernant la taille des greens, cependant, une surface moyenne (250 m²) réduit sensiblement l'effet du piétinement. Il est en revanche très souhaitable qu'ils soient d'excellente qualité, et très bien entretenus.

Les compétitions se jouent en stroke play ou en match play, en brut et en net.
Les marques de départ sont de couleur orange et leur emplacement est commun à toutes les catégories de joueurs.

Toutes les autres règles ainsi que celles de l'étiquette sont celles du Royal & Ancient.

La FFGolf gère les index de 53,5 à 26,5 pour les compacts homologués « Golf Pitch & Putt » qui reçoivent tous un slope de 50.

PROCEDURE POUR L'HOMOLOGATION D'UN GOLF PITCH&PUTT :

A : Le club (nouveau ou déjà affilié) envoie à la ligue :

1. Un dossier d'affiliation (nouveau club)
2. Un dossier ou fiche d'homologation (nouveau parcours)

Nota : pour un parcours pitch & putt, le dossier doit rappeler la règle des trous inférieurs à 90 m pour 1 200 mètres maximum sur 18 trous, et contenir un projet de carte de scores comprenant :

- Le numéro du club
- Le nom officiel du parcours Pitch & Putt
- La longueur de chacun des 18 trous
- La ventilation des 18 coups reçus
- La longueur totale du parcours (18 trous)
- Le plan du parcours (facultatif)

B : La ligue valide les dossiers et les transmet à la FFGolf (Direction Technique Nationale)

C : Si le dossier est complet et valable, la FFGolf (DTN) homologue le parcours P&P et l'intègre dans Fléole.

D : La FFGolf (Commission Pitch & Putt) envoie au club (copie ligue) un courrier (avec rappel des règles de jeu en cpt P&P) de confirmation de la création du parcours qui est envoyé par Fléole pour intégration automatique dans Elka

E : Le club récupère le parcours dans son logiciel, gère la compétition avec les règles de la formule pitch & putt, et envoie les scores de la compétition à Fléole pour le calcul des index (jusqu'à 26,5)

5.2-1-5

ETALONNAGE DES TERRAINS

L'étalonnage des terrains **selon la méthode de l'U.S.G.A. (Fédération de golf des Etats-Unis d'Amérique) dite du "course rating"** remplace progressivement en France l'homologation depuis 1995.

POURQUOI ETALONNE-T-ON LES TERRAINS ?

Pour que puissent y être organisées des compétitions ou des tests et que les performances réalisées soient prises en compte de manière homogène et nationale pour l'attribution ou la modification de l'index des joueurs de golf licenciés.

9 TROUS OU 18 TROUS ?

Bien que l'unité de jeu soit de 18 trous, la F.F.G, comme la plupart des Fédérations de golf, homologue et étalonne les terrains à partir de 9 trous.

Actuellement, les index ne peuvent être attribués ou modifiés que sur des tours de 18 trous. La FFGolf réfléchit à une possibilité de gestion des index sur 9 trous seulement; une étude est en cours.

HISTORIQUE :

La première façon de mesurer la difficulté d'un terrain de golf a été le "Par".

Le mot a été emprunté à la bourse des valeurs : une action étant cotée au dessus ou au dessous de sa valeur effective ou "Par".

Le premier "Par" a été attribué en 1870 au parcours de Prestwick qui ne comportait alors que 12 trous. Deux professionnels indiquèrent qu'un joueur ne commettant aucune erreur devait signer un score de 49. De ce jour, les performances réalisées sur ce parcours furent comparées à ce chiffre.

Une autre méthode fut imaginée en 1890 lorsque Mr H. Rotherham du Coventry Golf Club créa un personnage fictif, le colonel Bogey, qui marquait généralement 4 sur les longs "Par 3" et 5 sur les longs " Par 4", mais qui avait par ailleurs un jeu régulier et ne commettait que très peu d'erreurs. Sur pratiquement tous les terrains de 18 trous, son score se situait entre 76 et 80 et, pour la première fois le concept de joueur " modèle " apparaissait.

Le premier système d'étalonnage fut mis au point par la "Ladies Golf Union" en 1900 et la qualité de ses travaux a fait dire à R. Browning dans son " Histoire du Golf " : "son plus grand accomplissement a été la mise en place graduelle d'un système de handicapping sur une période de 7 années, travail que les messieurs s'étaient révélés incapables de réaliser".

La première méthode d'étalonnage des terrains, le "course rating" de la United States Golf Association (U.S.G.A), a été conçue en 1911 et a connu depuis des améliorations constantes jusqu'à sa forme actuelle qui est utilisée depuis 1982 aux Etats Unis, puis plus récemment au Canada.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'Association Européenne de Golf, toutes les Fédérations continentales et britanniques l'ont adoptée.

L'U.S.G.A. COURSE RATING SYSTEM OU ETALONNAGE DES TERRAINS :

- la première évolution dans la nouvelle méthode, et de loin la plus importante, est la prise en compte de la difficulté des terrains pour attribuer au joueur, selon son index, un handicap de jeu.
- L'U.S.G.A. Course Rating System permet d'évaluer objectivement et d'officialiser deux valeurs primordiales pour cette mesure de la difficulté, et donc pour la gestion des index et des handicaps de jeu qui sont :
 - **Le Scratch Score Standard (S.S.S.)** correspondant à la difficulté d'un terrain **pour un joueur " scratch"**.
 - **Le Slope**, correspondant lui pour ce même terrain à la "difficulté ajoutée" par rapport à un joueur "Scratch" **pour un joueur "Bogey"**.
- **les joueurs "Scratch" et "Bogey" sont des modèles théoriques, ayant pour 2/3 de leurs coups les caractéristiques suivantes de longueur et de précision (en yards) pour leur zone de réception :**

	Scratch	Homme	Scratch	Dame
	Longueur yards	Largeur/ profondeur	Longueur yards	Largeur/ profondeur
Longueur drive	250	41 21	210	34 28
Coup de 120 y	120	12 15	120	17 22
Coup de 70 y	70	9 13	70	11 14

	Bogey	Homme	Bogey	Dame
	Longueur yards	Largeur/ profondeur	Longueur yards	Largeur/ profondeur
Longueur drive	200	33 37	150	24 30
Coup de 120 y	120	15 16	120	20 25
Coup de 70 y	70	14 17	70	16 18

- Les éléments qui sont pris en compte par la procédure d'étalonnage pour le S.S.S. et le Slope, trou par trou et repère par repères sont les suivants :
 - Longueur réelle de jeu (prise en compte de Roule, Dénivelé, Dog-leg pouvant être coupé ou coup retenu à cause d'une difficulté majeure à sa retombée, Vent dominant);
 - Topographie du trou (stance à plat ou en pente);
 - Largeur du fairway (et longueur de franchissement pour l'atteindre);
 - Rough (distance de la zone de réception; hauteur et difficulté d'en sortir);
 - Hors-limites et Rough extrême (distance de la zone de réception);
 - Obstacles d'eau (distance de la zone de réception et distance de franchissement);
 - Arbres (distance de la zone de réception et difficulté d'en sortir);
 - Bunkers (distance de la zone de réception et profondeur);
 - Difficulté à atteindre le green (rapport longueur du coup au green/surface du green);
 - Difficulté de la surface du green (pentes, plateaux, vitesse);
 - Psychologie (si plusieurs difficultés majeures se cumulent sur le même trou).

Remarque : Quelque soit la position du repère fixe, le repère pris en compte pour le calcul de la longueur du trou sera la position médiane du tertre de départ.

* L'évaluation de l'ensemble de ces difficultés donne, pour chacun des repères d'un terrain, le S.S.S. et le Slope, **la valeur de ce dernier variant le plus fréquemment entre 100 (parcours facile) et 150 (parcours très difficile).**

* **113** est la valeur de **slope "neutre"** pour laquelle l'arrondi de l'index donne le handicap de jeu.

5.2-2

MESURE DU TERRAIN ET REPERES DE DISTANCE

5.2-2-1

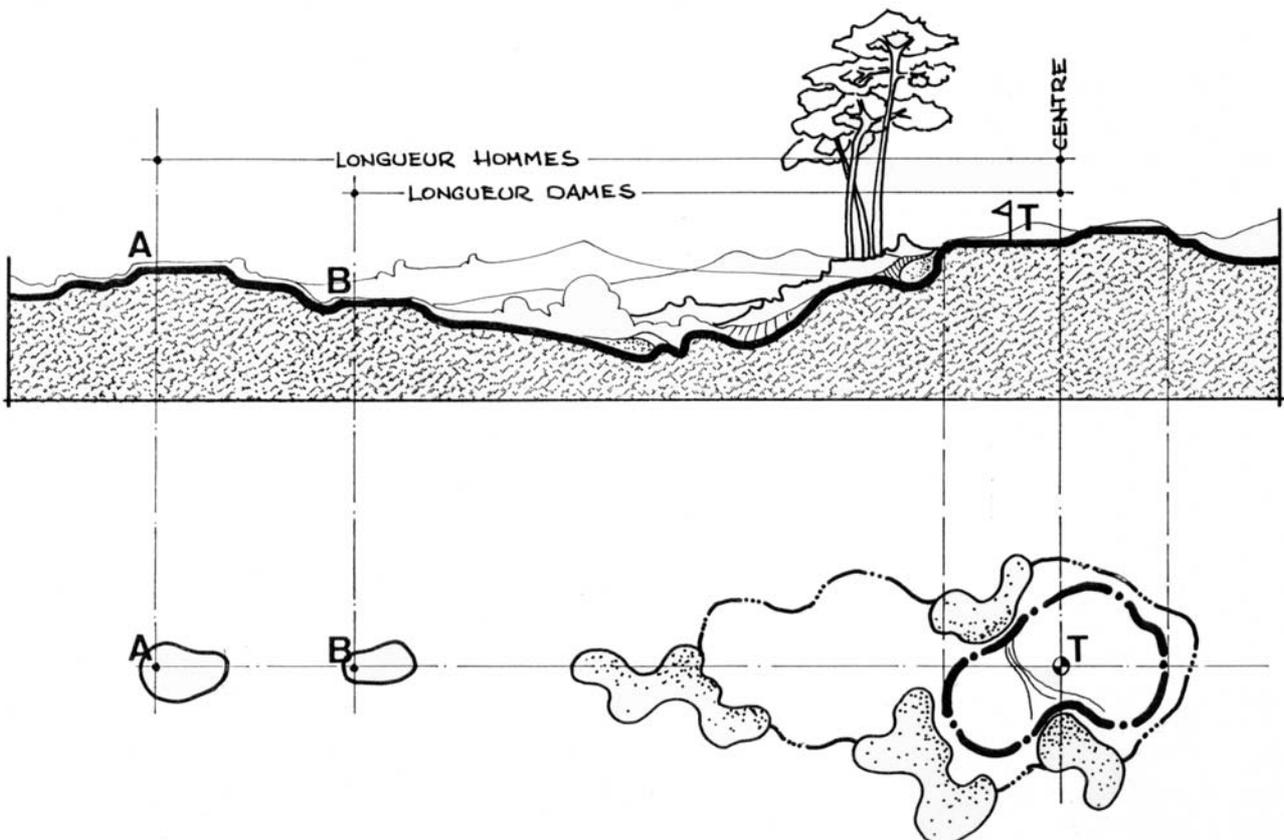
CAS D'UN TROU DROIT

Il n'est pas tenu compte du relief du terrain.

La longueur d'un trou est toujours mesurée en projection horizontale.

Les longueurs AT et BT du croquis ci-dessous sont les longueurs du trou pour les messieurs et pour les dames.

Pour la détermination des points A et B, voir le § 5 2-2-4 Repères de distance sur les départs.



5 2-2-2

CAS D'UN TROU A CHANGEMENT D'AXE DE JEU : "DOG-LEG"

Si le trou a été bien conçu par l'architecte de golf, le premier coup doit pouvoir être frappé sans retenue.

Le trou se compose de deux axes de jeu.

L'axe du second coup est toujours unique et issu du trou.

L'axe du premier coup lui, peut être différent selon les départs.

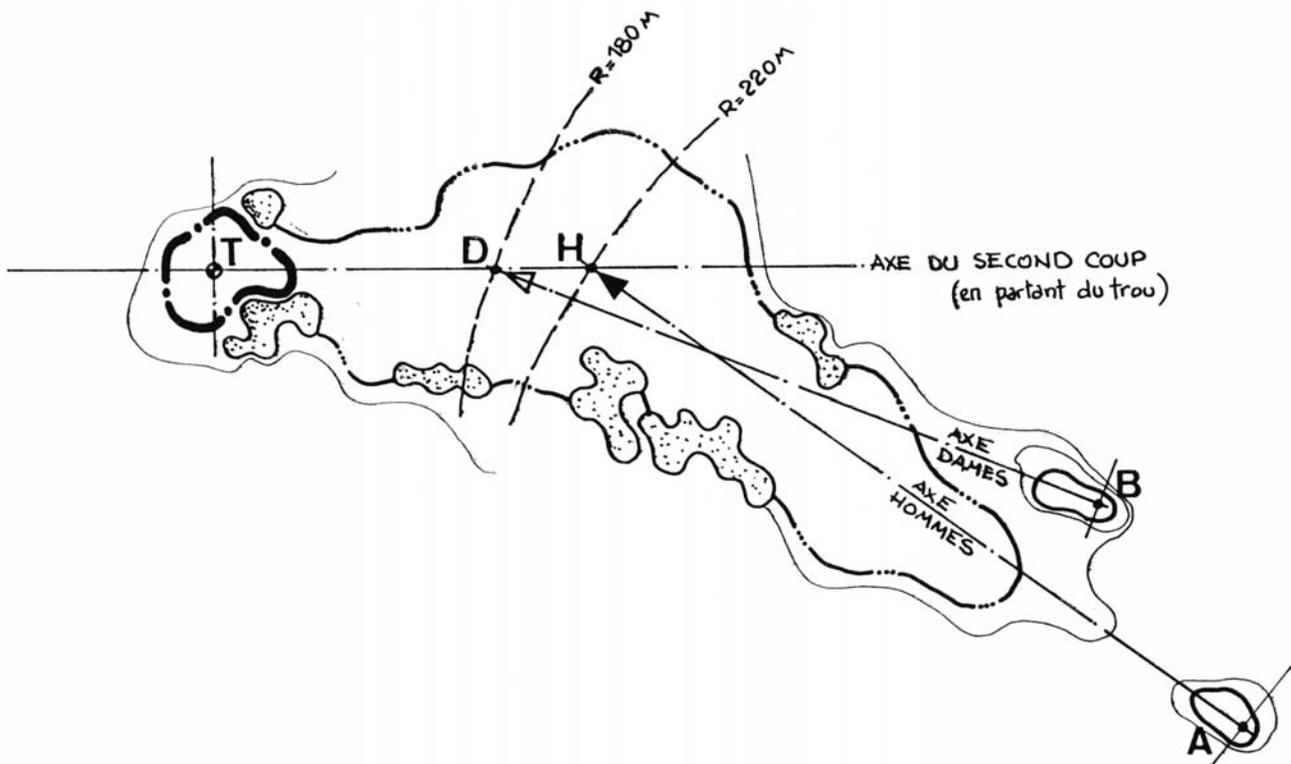
La "norme" de longueur d'un premier coup avec un driver est de :

- 180 mètres pour les dames
- 220 mètres pour les messieurs

La longueur du trou pour les dames sera : $TD + BD$ (180m)

La longueur du trou pour les messieurs sera : $TH + AH$ (220m)

Si les premiers coups ne peuvent atteindre 180 et 220 m la longueur du trou sera prise en mesurant les longueurs des axes de chacun des deux coups de part et d'autre de leur intersection.



5.2-2-3

CAS D'UN TROU A DEUX CHANGEMENTS D'AXE DE JEU :
"DOUBLE DOG-LEG"

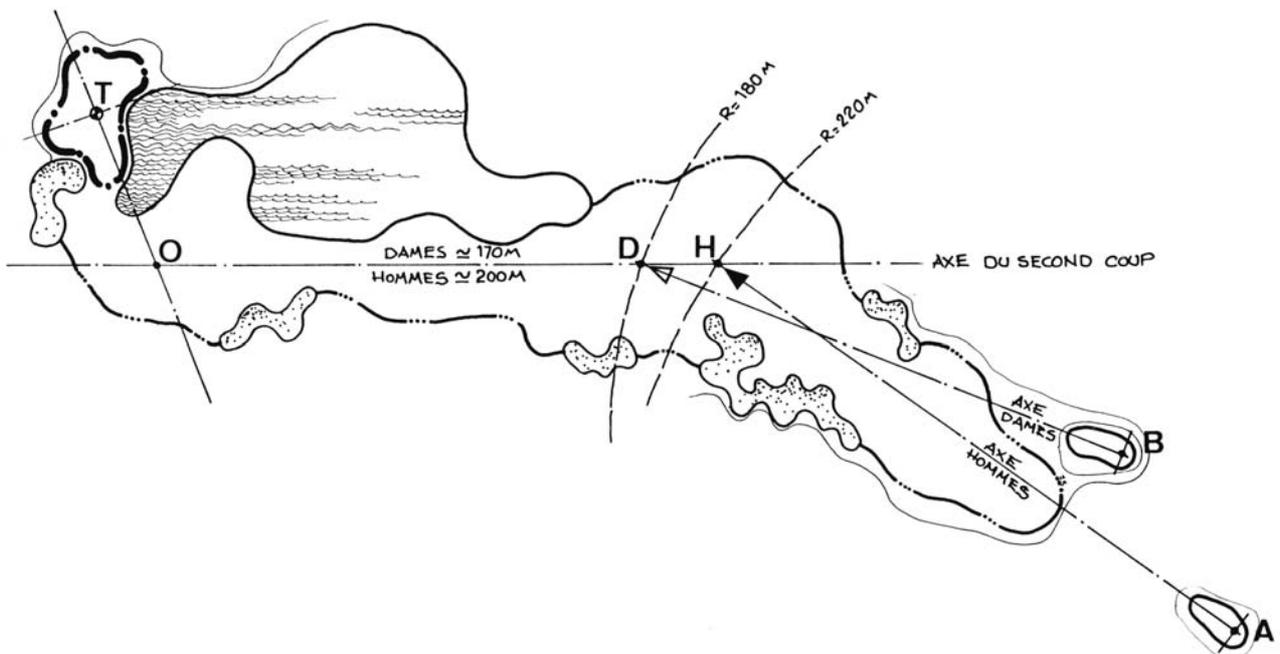
Même principe que dans le cas d'un trou à un seul changement d'axe de jeu.

La "norme" de longueur maximale du 2ème coup :

- 170 mètres pour les dames
- 200 mètres pour les messieurs

Longueur totale du trou pour les dames :
 $TO + OD + DB = TO + 170 + 180$

Longueur totale du trou pour les messieurs :
 $TO + OH + HA = TO + 200 + 220$



5.2-2-4

DÉPARTS

Les repères fixes sont indispensables sur les départs des trous.

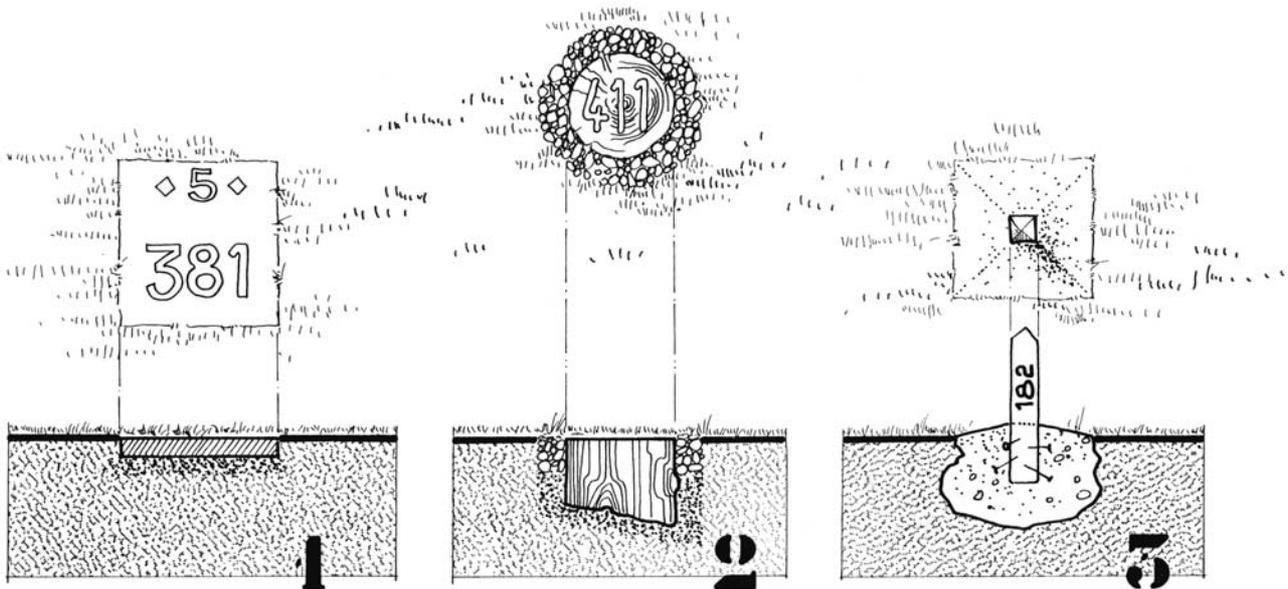
Ils sont obligatoires pour qu'un terrain soit homologué ou étalonné.

Ils peuvent être réalisés sous des formes les plus diverses dont voici quelques exemples simples.

Note : Il est judicieux de mesurer les longueurs des trous, et donc de placer les repères fixes à une position médiane sur les terres de départ. On peut toujours, lors des compétitions, placer 6 marques de départ à hauteur des repères fixes, 6 autres avancées et les 6 dernières reculées, ces dernières compensant les précédentes.

N'oubliez pas qu'avancer les départs de 10 mètres par rapport aux repères fixes sur chaque trou, ce qui est peu en soi, entraîne sur les 18 trous un raccourcissement de 10 mètres X 18 trous = 180 mètres, soit une diminution de 1 point de S.S.S et forcément sur le SSJ qui est en rapport avec les performances établies lors de la compétition.

REPÈRES FIXES SUR LES DÉPARTS



L'indication de la longueur d'un trou doit être matérialisée de manière **permanente et inamovible** (notion de repères fixes).

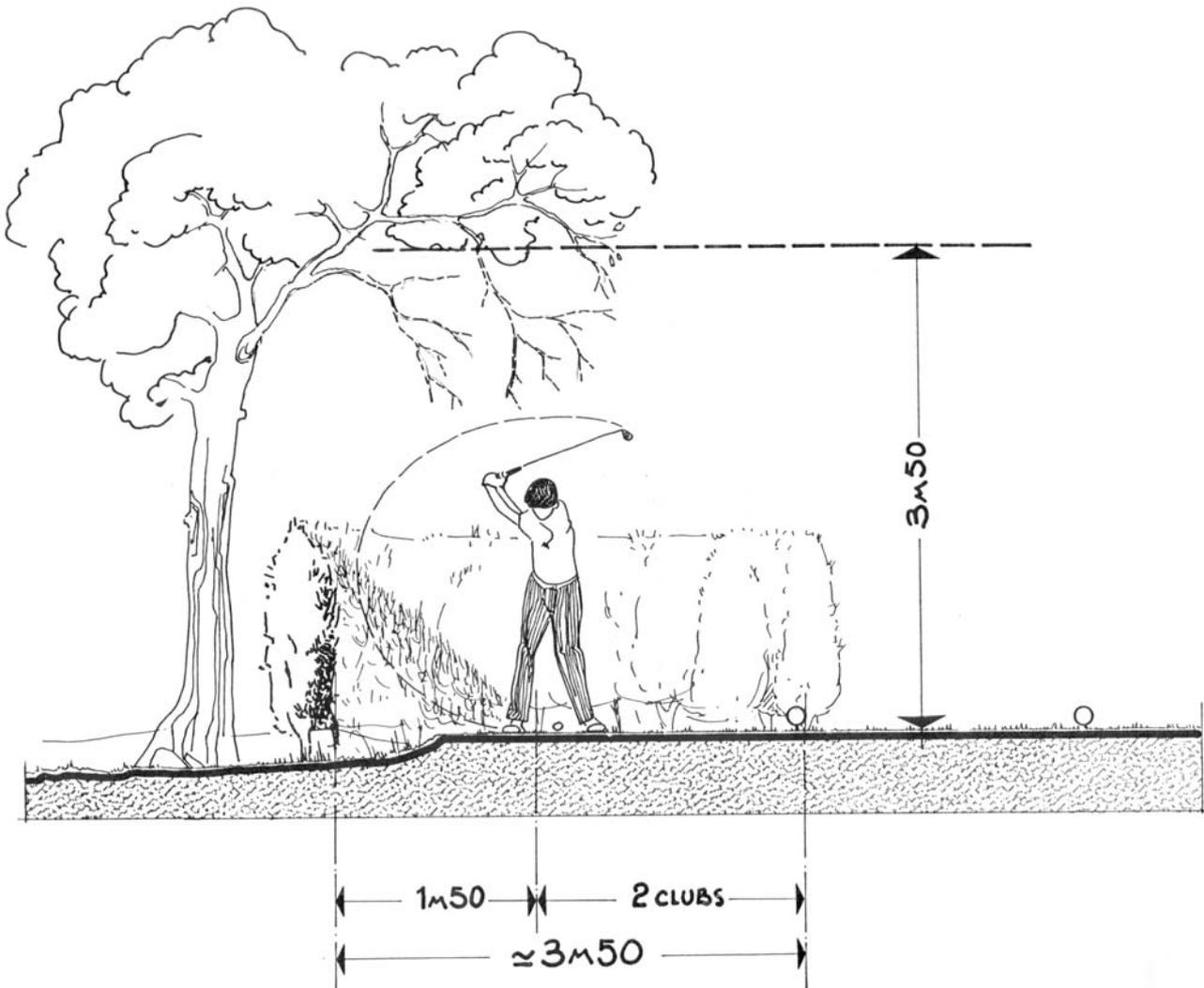
Cette indication peut être :

- soit une dalle de pierre ou ciment incrustée ou gravée (exemple 1)
- soit un rondin de bois gravé entouré de gravillons (exemple 2)
- soit un poteau scellé (exemple 3)
- soit une plaque de métal

5.2-2-5

EMPLACEMENT DES REPÈRES LES PLUS EN ARRIÈRE

Ils ne peuvent se situer à moins de 3 m 50 de l'arrière du tee pour respecter un certain "volume de confort" pour le joueur qui a droit à 2 longueurs de clubs derrière les marques et à ne pas être gêné dans sa montée par toute haie ou arbre.



5.2-2-6

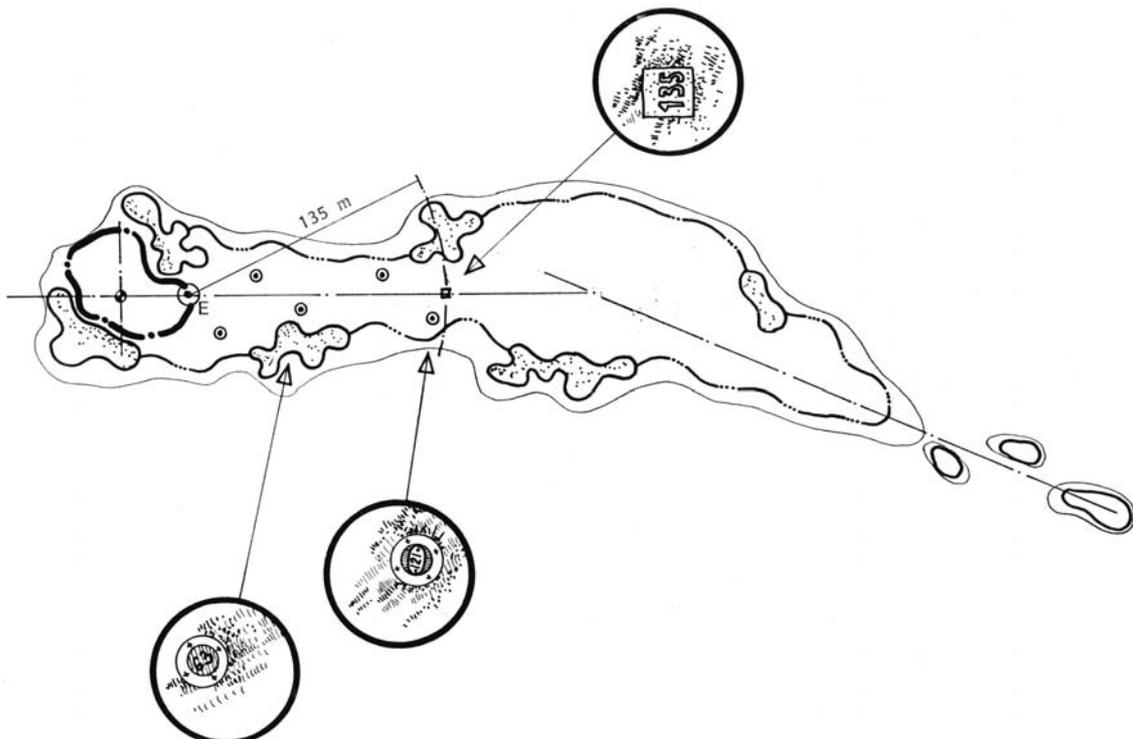
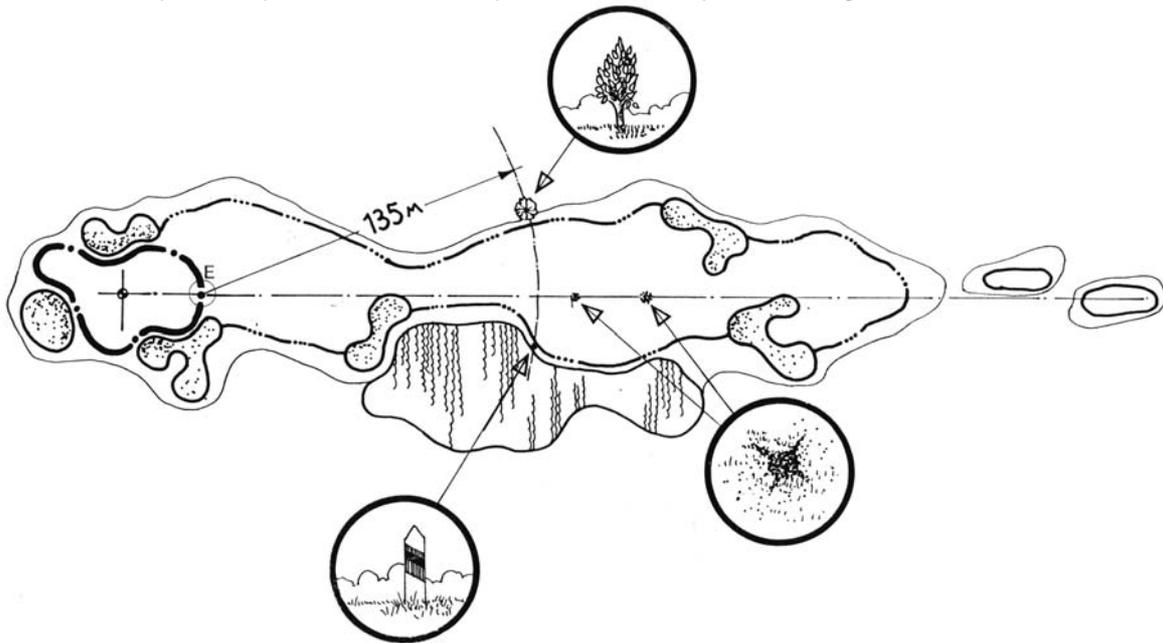
SUR LE TERRAIN

Les trous peuvent être équipés de repères fixes permanents ou occasionnels, au sol ou aériens.

De manière à homogénéiser toutes les indications en France, ont été retenues deux références :

- l'entrée du green
- 135 m de l'entrée du green.

L'entrée du green est en effet également la référence de l'indication de la position des emplacements de drapeaux sur les greens. Il suffit alors d'ajouter les deux longueurs, celle séparant le joueur de l'entrée du green et celle indiquant la "profondeur" de l'emplacement du drapeau sur le green.



 **5.2-3****PIQUETAGE ET MARQUAGE****HORS LIMITES**

Matérialisés par des murs, barrières, clôtures, des alignements de piquets blancs ou des lignes blanches.

Ce ne sont jamais des obstructions.

S'assurer que partout les limites du terrain sont clairement définies.

S'assurer que partout il est possible de prendre un alignement d'un piquet à l'autre (définition hors limites).

Pour une épreuve importante, matérialiser par des lignes blanches, tracées au sol dans les zones de retombées de drive ou proches des greens, les hors-limites délimités habituellement par des alignements de piquets blancs ou les endroits où les clôtures sont effondrées.

OBSTACLES D'EAUX

Piquets jaunes et/ou lignes jaunes (font partie de l'obstacle).

OBSTACLES D'EAUX LATERAUX

Piquets rouges et/ou lignes rouges (font partie de l'obstacle).

Attention : lorsque la balle se trouve dans un obstacle d'eau ou le touche, le joueur n'est pas autorisé à relever la balle sans pénalité s'il est gêné par une obstruction inamovible (Règle 24-2b).

Il faut donc éviter d'enfoncer les piquets au point de les rendre inamovibles.

Solution souhaitable : rendre matériellement évidente la lisière de l'obstacle et n'utiliser que quelques piquets amovibles pour en indiquer la nature (obstacle d'eau ou obstacle d'eau latéral).

TERRAINS EN REPARATION

Les terrains en réparation devraient être délimités par des piquets bleus et/ou lignes bleues ou blanches (les piquets font partie du terrain en réparation et sont des obstructions amovibles).

Par définition un terrain en réparation n'a pas un caractère permanent, à l'exception de certaines zones telles que : gazonnières, massifs, jeunes plantations.

Si vous désirez protéger certaines zones en interdisant de jouer une balle reposant dans ces terrains en réparation, vous devez l'indiquer clairement dans les règles locales et le rappeler sur la zone concernée avec un petit écriteau mentionnant "Jeu Interdit".

Marquez un terrain en réparation de façon à inclure la totalité de la zone concernée.

PRÉPARATION DES TERRAINS POUR UNE ÉPREUVE FÉDÉRALE

Préambule

La qualité de la préparation d'un parcours appelé à recevoir une épreuve importante est un élément essentiel à son bon déroulement et dont le club ne peut que bénéficier ultérieurement.

Un parcours dont la préparation a été effectuée avec soins, suffisamment à l'avance (2 à 3 mois en amont), en accord avec l'arbitre du tournoi, favorise un jeu de qualité, une clarté des situations, une satisfaction et une reconnaissance de tous les acteurs. La coopération pleine et entière de l'intendant et du directeur est indispensable.

Ces données vous permettront d'appréhender la préparation de votre terrain dans les meilleures conditions possibles. Si toutefois la lecture de ce document vous laisse dans l'expectative, n'hésitez pas à solliciter la FFGolf. Ensemble nous étudierons les meilleures solutions en considérant vos capacités techniques, votre enthousiasme, et nos souhaits tout en respectant l'identité de votre club. Elle englobe la préparation physique du terrain ainsi que les contraintes liées à l'organisation de la compétition.

Ces considérations sont ce que devraient être l'objectif de chacun. Suivant les structures, la nature des graminées, les époques de jeu, les moyens du club, des aménagements seront nécessaires. La vie normale du club est à considérer après l'épreuve, il ne s'agit pas de retrouver le terrain sur les genoux difficilement exploitable pendant plusieurs semaines.

Les travaux requis prennent essentiellement en compte les tontes, la fertilisation et l'irrigation. Ils sont complémentaires aux travaux traditionnels liés à l'entretien courant.

Green

Les trois critères principaux pour un green de bonne tenue sont les suivants :

1) **La planéité** : la surface du green doit permettre une trajectoire de balle directe et précise, sans serpenter ni sauter en restant en permanence en contact avec la surface du green. La tenue de ligne est primordiale.

2) **La vitesse du green** doit être aussi rapide que possible sans pour autant être le critère principal. Le souci de rapidité ne doit pas sacrifier à la planéité. La vitesse (2,80 m à 3,20 m) doit être constante toute la journée.

3) **La fermeté** : un bon green sera ferme mais pas dur. Il ne doit pas se déformer au piétinement pour un bon déroulement des parties.

La dureté et la tenue de ligne sont les critères les plus délicats à obtenir, c'est la plus grande qualité recherchée. Ils dépendent de la planéité et de la résistance à la déformation. Tous ces éléments interférant entre eux caractérisent une attaque correcte depuis le fairway (tenue et accroche). Ils sont garants de greens de championnat et constituent un excellent test pour toutes les approches. Ce ne sont pas des impératifs que l'on obtient au dernier moment, ils sont le résultat d'un travail régulier. Le contrôle de ces paramètres passe par la tonte, la fertilisation, l'aération, le verticuting accompagné d'un programme léger d'irrigation.

L'erreur la plus fréquente est l'abondance de fertilisation accompagnée d'une irrigation démesurée. Cette combinaison entraîne une croissance irrégulière importante générant des problèmes de tonte, et une déformation de la surface sous un trafic intense. Ces actions entraînent également une structure « peau d'orange », accentuée par les clous des chaussures soulignant l'irrégularité de la surface.

La surabondance de l'eau, au niveau de l'horizon du chevelu racinaire, modifie la texture des particules fines générant un phénomène de compaction, propice au développement des maladies cryptogamiques. De plus, la mollesse des greens ne favorise pas la sélection par la qualité du jeu. La souplesse du green est à travailler pour une tenue correcte de la balle. Elle est contrôlée par la réduction de l'irrigation afin de diminuer le taux d'humidité. L'idéal étant une irrigation automatique minimum avec des compléments manuels. Les surfaces de réception doivent tenir la balle sans être trop molle ou avoir un effet tambour. Une irrigation automatique si performante soit-elle dégrossit le travail. La répartition de l'eau est hétérogène et est à l'origine des « dry patch ». C'est une situation de confort qui bien souvent génère une surconsommation d'eau pour un résultat perfectible.

Un programme assidu de verticuting sera tenu tout au long de la saison (tous les quinze jours minimum en période de pousse) pour un gazon plus vigoureux et une stimulation des jeunes pousses. Cette « tonte » verticale des gazons, associée à un sablage léger (1 l à 1,5 l au m²) donnera une roule régulière et une « propreté » de la coupe et, sont les garants d'une surface de qualité. Le dernier verticut sera effectué 10 jours avant le début du tournoi.

Une fertilisation légère adaptée, impliquant une formulation azotée à libération lente en rapport avec la nature des graminées et le substrat. La courbe de fertilisation sera descendante et en fin de cycle à la veille du tournoi. Le signe visible d'un green de qualité est sa couleur, il doit être vert clair tirant sur le jaune et non vert bronze.

UTILISATION DES MATERIELS DE TONTE

Un programme de tonte intensif (c'est le paramètre essentiel) en passes croisées la semaine précédent la compétition et durant celle-ci, donneront une surface régulière et rapide. Cette pratique journalière débutera 8 jours avant l'épreuve. Les machines triplex ou simplex seront réglées à l'identique (hauteur autour de 3mm) affûtées et équipées de contre lames neuves d'origine.

Les fréquences de tonte dépendent du degré d'amélioration des surfaces. L'idéal serait une tonte croisée le matin et en passe unique le soir. Les ajustements se feront par une diminution ou une augmentation de ces fréquences. L'angle de croisement sera de 45° à 90°. L'utilisation du «turf iron» est recommandée en finalisation pour ne pas minimiser les bienfaits d'une aération préventive et diminue les fréquences de tonte (il équivaut à une tonte minimum). En procédant ainsi vous obtenez une meilleure coupe, un rabatement faible du gazon, une pousse plus verticale, d'où une meilleure roule.

La hauteur de coupe sera progressivement abaissée à la hauteur requise au cours des 2 semaines précédant le tournoi. Du jour de l'entraînement à la fin du tournoi, les réglages de coupe doivent être à l'identique. Ces programmes seront adaptés en fonction des terrains, des capacités d'entretien, et de la finalité requise. Il ne s'agit pas de mettre les greens à genoux, il faut penser à l'après compétition. Lors des visites de préparation, les points de vue seront confrontés pour une harmonisation des souhaits communs.

Le putting green sera traité à l'identique des autres greens.

LIMITES DU GREEN

Pour une meilleure lisibilité des surfaces de jeu, il est entendu que la hauteur du collier sera au moins le double de celle du green sans excéder le triple. C'est une règle qui est valable pour l'ensemble des zones de jeu sur le parcours.

NB : sur nos greens parsemés de pâturin annuel il est pratiquement impossible d'avoir une bonne tenue de la ligne sans aide chimique. L'utilisation de fongicide incluant une matière active de la famille des triazoles à la dose la plus faible stresse le pâturin en limitant la pousse. Si nécessaire deux opérations complémentaires peuvent être menée par l'application d'un fongicide préventif et pour le coup d'œil une légère action verdissante sur l'agrostide stolonifère.

**LE RESULTAT D'UNE PREPARATION REUSSIE
SERA DONNEE PAR DES CONDITIONS DE JEU IDENTIQUES
DU PREMIER AU DERNIER JOUR DU TOURNOI.**

LE CONTROLE DES GREENS PREND EN COMPTE LES ELEMENTS SUIVANTS :

- Type de construction
- Variété des graminées
- Machines disponibles
- Condition climatique probable ou estimée
- Travaux préparatoires
- Maîtrise de l'irrigation
- Contrôle de la fertilisation
- Tonte assurée par des machines parfaitement aiguisées, équipées de contre lames neuves d'origine, dont le parallélisme à été vérifié soigneusement. Le réglage doit être à l'identique pour toutes les machines affectées au tournoi.

REMARQUES PARTICULIERES

Pour le placement des drapeaux, en accord avec l'arbitre du tournoi, il est souhaitable de prendre en compte (faire un croquis avec les emplacements disponibles) :

- l'intérêt du jeu
- la position précédente
- la voie d'accès
- la position hors d'eau
- les vents dominants
- la position éventuelle de la zone de drop
- l'harmonie du trou
- le cheminement des joueurs pour atteindre le trou par rapport aux positions futures
- le positionnement du trou au milieu d'une bande de triplex

TABLIER DE GREEN ET COLLIER (s'ils existent)

Ils seront traités comme les greens et coupés à 6-8 mm. Les tabliers seront coupés en passe croisée, le collier sera tondu alternativement en passe inversée (un sens puis l'autre), soit le même jour ou 1 jour passé pour atténuer le sens de pousse. La largeur du collier (1 largeur de triplex ou de simplex) fera le tour complet du green en suivant son tracé. Il est préférable de porter ses efforts sur le collier et d'abandonner le tablier si celui-ci est délicat à maîtriser. Un tablier pour être performant devrait être préparé et engazonné avec les mêmes graminées que le green.

L'ensemble de ces zones doit faire l'objet des mêmes soins que le green.

Tees de Départ

HAUTEUR DE COUPE 6-8 mm

Les plates formes seront tenues fermes et denses pour une bonne accroche particulièrement aux endroits requis pour le placement des marques de départs. Les surfaces réservées devront répondre aux impératifs de jeu et être les plus planes possibles. Ils seront protégés 6 à 8 semaines avant le tournoi. Bien souvent, la meilleure protection pour les par 3 est une protection hermétique (filet ou grillage) pour empêcher toute velléité de jeu. Ces emplacements protégés seront découverts le jour du premier tour.

Seules les marques utilisées le jour de la compétition seront installées par l'arbitre, les autres seront fermées ou relevées. Pour l'entraînement les marques seront positionnées le plus en arrière possible. Il est important que les compétiteurs aient la possibilité de s'entraîner sur la distance optimale du parcours. La position journalière sera proche de la longueur de référence.

Les règles prévoient un espace de 2 longueurs de clubs, en arrière des marques. Il est impératif de veiller à ce que cet espace soit parfaitement dégagé et de laisser tout le volume nécessaire pour l'exécution du mouvement.

Les tees seront tondu en passes croisées, le matin de préférence pour faire tomber la rosée. Les tontes les plus rases possible en fonction des graminées ne devront pas être supérieure à la hauteur de fairway. Pour les très grands tournois où la télévision est présente, penser au sens de coupe pour un effet visuel.

Le regarnissage des divots devrait se faire tous les jours.

Les repères fixes de distance seront rendus bien visible, les marques de départ devront respecter la longueur officielle du terrain.

Fairways

HAUTEUR DE COUPE 10-12 mm

Pour des joueurs de bon niveau un bon fairway est un fairway dense et ras. La balle repose sur un support végétal mais le sol porteur doit être proche afin de pouvoir « pincer » la balle. Ce contact permet aux bons joueurs de travailler la balle soit pour l'arrêter sur le green ou en contrôler les effets. Vous pouvez profiter de cette compétition pour redessiner vos fairways et retrouver éventuellement le tracé d'origine. Ponctuellement, la largeur des fairways pourra être réduite pour souligner un trait du parcours, pour accroître la difficulté du trou ou pour des raisons de sécurité.

La largeur à la tombée de balles est comprise entre 22 et 28 mètres suivant le dessin et la difficulté du trou. La hauteur requise sera atteinte en quelques semaines en baissant légèrement tous les quinze jours pour éviter le jaunissement et le scalping. Sur toutes les surfaces de jeu nécessitant une diminution de la hauteur de coupe, celle-ci ne devrait pas être supérieure à 1/5 de la hauteur de graminée avec un maximum de 3 mm. Pour un fairway traditionnel de multi composition végétale, il

est souhaitable d'utiliser des machines à têtes flottantes parfaitement aiguisées en respectant les prescriptions d'affûtage du constructeur.

La tonte croisée donne une surface portante régulière et une hauteur de coupe homogène.

Pendant le tournoi la tonte sera journalière ou, si les moyens humains font défaut par tranche de 9 trous, de préférence le soir pour éviter l'accumulation des déchets de tonte. Pour l'équité, il est nécessaire de prévoir un système pour faire tomber la rosée (brosse ou tuyau traîné) devant les premières parties du matin.

L'irrigation devra être contrôlée au minima. Il faut avoir un sol un peu plus sec que d'habitude surtout en prévision de pluie mais pas trop sec cependant pour ne pas augmenter la roule et donner des rebonds incontrôlés à la chute des balles en particulier au drive.

La dernière fertilisation azotée limitée à 40 unités maxi sera faite 4 à 6 semaines avant le début du tournoi avec des produits à libération progressive pour pouvoir contrôler la vitesse de pousse et donc l'importance des déchets.

Si sur certains trous, dont le dessin particulier fait que la totalité des balles de la majorité des joueurs sont jouées sur la même zone, celle-ci sera protégée (fermée, interdite au jeu) et regarnie 4 semaines avant le tournoi. Le must étant d'avoir les moyens de regarnir les divots sur les fairways en particulier sur les zones les plus en jeu. Le regarnissage s'effectuera en utilisant un mélange 50-50 de sable et de matière organique éventuellement additionné de semences appropriées. Un programme de regarnissage intensif débutera 5 semaines avant le tournoi (l'idéal étant d'entretenir régulièrement ces zones dégarnies) en privilégiant les zones à risques (trous courts, approches au wedges). Ce programme sera journalier pendant le tournoi au même titre que les départs.

Si des demi-rough existent, (ce n'est pas obligatoire), ils dépendent de l'esprit du jeu et de la façon dont on souhaite traiter le parcours. Ils doivent être clairement délimités et définis. Leur largeur est limitée à 3-4 mètres et tondus (éléments hélicoïdaux) régulièrement toujours dans le sens du jeu (hauteur 25-35 mm) en partant des départs et/ou, à contresens par passes successives. Pour l'équité du jeu, le processus de tonte des demi roughs est impératif.

Les chemins de liaisons et les accès au parcours depuis les tees de départ seront traités à l'identique.

Bunkers

Si un apport de sable est nécessaire, il devra être effectué au minimum 2 mois avant la date du tournoi pour qu'il soit stabilisé. S'il ne pleut pas, il sera arrosé artificiellement.

Le sable utilisé devra répondre à des qualités précises, une granulométrie spécifique (0,2 à 2,2) essentiellement libre de matière additionnelle, composé de particules rondes.

L'épaisseur totale de sable ne devra pas dépasser 8 cm, et ne devrait jamais entrer dans des chaussures basses. Une balle, après un coup lobé ne doit pas s'enfoncer de plus des deux tiers de son diamètre. Le sable dans les parois des bunkers sera peu épais (25 mm max.) afin d'éviter que la balle ne se plugge et suffisant pour qu'elle roule dans le bunker.

Pour des raisons esthétiques une fine couche de sable de couleurs (maxi 25 mm) sera mise en place en respectant les délais de compactage. Pour anticiper la préparation des bunkers, il est préférable de travailler l'existant avec un râteau équipé de rasettes plutôt que de rajouter systématiquement du sable.

Pour l'équité du jeu, l'ensemble des bunkers sera ratissé tous les jours (utilisés ou non). Si l'utilisation d'une machine est requise le sens de circulation (éviter les traces circulaires) et la sortie seront particulièrement soignés (pas de trace de sable à l'extérieur). La touche finale pouvant être un ratissage manuel ou à tout le moins une finition manuelle des couronnes. Le nombre de râteliers doit être suffisant et positionné hors du bunker dans une zone n'affectant pas le jeu.

La découpe des contours devra se faire 6 à 8 semaines avant le début du tournoi et devra être bien marquée pour que la situation de la balle soit parfaitement définie. La découpe des bords de bunkers devra être réalisée sans gêner le jeu (élan arrière et lèvres avant). Les buttes seront tondues raz (ou non) mais cela devra être de façon nette et visible. Les contours des zones d'herbe dans les bunkers (îles) seront soigneusement délimités.

Practice

Dans les tournois actuels, un practice sur herbe de qualité est un élément essentiel dans un tournoi de haut niveau (national ou international).

Les aires d'entraînements seront préparées de la même façon que les aires de départ. Dans les meilleurs délais, les surfaces seront délimitées pour être préservées.

Pendant le tournoi, ces zones seront matérialisées par des cordes et reculées chaque jour d'entraînement.

Si nécessaire, des cordes et des barrières délimiteront les zones pour les spectateurs.

Le sol des pas de tir doit être souple pour éviter les blessures aux poignets et aux coudes dans le cadre d'un entraînement intensif.

Les opérations d'entretien à valider

Mettre en adéquation le personnel et les opérations à effectuer

	vendredi		samedi		dimanche	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Tonte green						
Roulage green						
Tonte départs						
Tonte fairways						
Ratissage bunks						
Buttes bunkers						
Chang de trous						
Regarnissage						
Irrigation manu						

Préparation aux risques de pluie

Il est vital pour le bon déroulement du tournoi de prévoir un équipement spécifique pour évacuer l'eau des greens, des bunkers et des zones en contrebas (raclettes, rouleau, motopompe). Tout le staff doit être prêt à intervenir si des mauvaises conditions climatiques surviennent. Il est souhaitable de prévoir les sections d'interventions et d'anticiper les décisions par une connaissance des problèmes habituels dans ce genre de situation.

Arbres

Elaguer les branches basses pour la visibilité des spectateurs, et faciliter l'entretien.

Toutes parties des arbres proches des aires de départ qui pourraient interférer avec le stance, le mouvement intentionnel ou le coup du joueur sera dégagé.

Si des jeunes arbres doivent être protégés, ils devront être clairement identifiés avec des rubans de couleur fixés au tronc. L'arbitre vous indiquera le statut et les contraintes de jeu de ces arbres. Considérez le statut des arbres avec cuvette, avec fil tuteurs et/ou piquet de bois.

Aspects particuliers

Piquetage

Prévoir des piquets faciles à enfoncer dans les différentes couleurs utiles et en nombre suffisant. A l'expérience quelques obstacles d'eau piquetés en rouge pour le jeu quotidien peuvent être modifiés en jaune pour des questions de commodités et de rapidités.

Signalétique

La majorité des participants sera étrangère au club organisateur. L'ensemble des installations et le sens de circulation de jeu devront être parfaitement signalés. Une attention particulière devra être portée sur les accès des greens vers les départs si des risques de confusion existent.

Position des drapeaux

A l'entraînement les positions retenues ne devront pas empiéter sur des places utilisables en compétition. Ils seront placés, si possible, proche des sorties de green vers le départ. Durant le tournoi, la position devra changée de préférence le matin pour éviter d'éventuelles mauvaises surprises. L'intendant devra pouvoir joindre l'arbitre pour lui signaler tout problème.

Gros travaux

Avant de les entreprendre, contactez l'arbitre. Une ligne dans les règles locales peut souvent éviter des heures voire des journées de travail qui pourront être consacrées à des tâches plus importantes et plus urgentes.

Relation avec l'arbitre

En plus des aspects déjà abordés, vous devez envisager les points suivants :

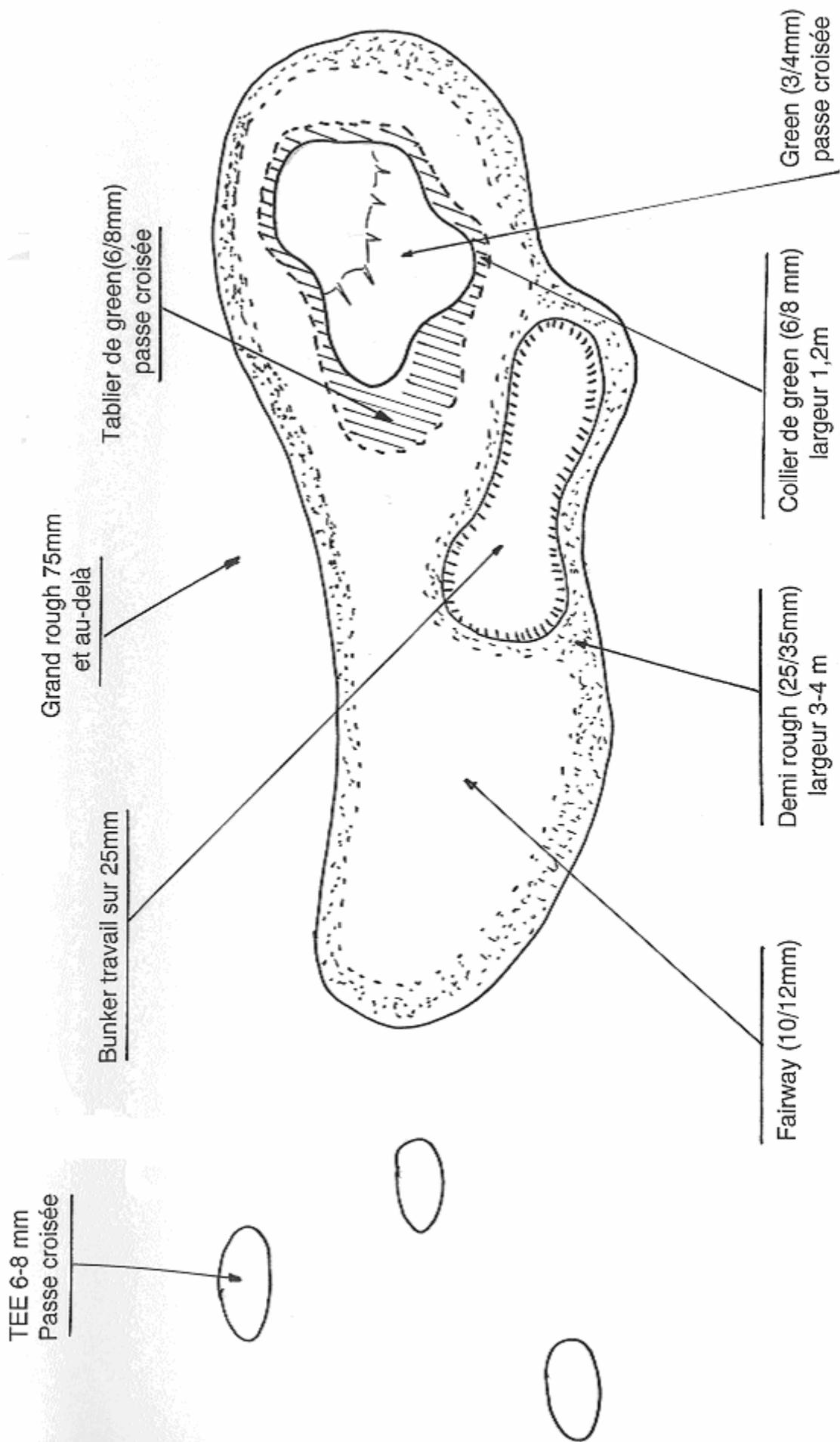
- choix des emplacements de drapeaux
- matérialisation des points de repères
- récupération des documents communs

Conclusions

Toutes ces recommandations sont l'idéal de ce que pourrait être une préparation optimale. Il est évident que la mise en œuvre de l'ensemble de ces moyens correspond à un effort important et, pas toujours accessible. Il doit être tenu compte de la spécificité de chaque terrain notamment en ce qui concerne les moyens, la nature des graminées (pour les hauteurs de coupe) et le type de structure. Cependant à l'usage, l'ambition d'offrir un terrain de qualité fait déployer des trésors d'ingéniosité pour tendre vers une qualité de jeu irréprochable, y compris par les plus modérés.

Dossier réalisé par Jean Louis PEGA

SCHEMA DE TONTE



GESTION SPORTIVE D'UN CLUB

5.3 ORGANISATION D'UNE COMPETITION

Différentes formes de jeu	page 299
Règlements d'une épreuve	page 302
Règles locales	page 305
Tirage des départs	page 308
Carte de scores	page 312
Marques de départs	page 316
Emplacement des drapeaux	page 318
Départs et cadence de jeu	page 323
Résultats et réclamations	page 324

5.3-1

DIFFERENTES FORMES DE JEU

Les différentes formes de jeu sont définies dans les Règles de Golf.

Un "camp" est constitué de un joueur, deux joueurs, ou davantage qui sont partenaires.

Définition du **Tour Conventionnel** (ou tour) : le tour conventionnel consiste à jouer les trous d'un terrain de golf dans leur ordre numérique exact, à moins que le Comité ne l'autorise d'une autre manière. Le nombre de trous d'un Tour Conventionnel est de 18, à moins qu'un nombre inférieur ne soit autorisé par le Comité.

5.3-1-1

MATCH PLAY

(Règle de Golf n° 2)

Le jeu se joue par trou. Un trou est gagné par le camp qui entre sa balle dans le trou dans le plus petit nombre de coups. Dans une compétition en net, le score net le plus bas gagne le trou. La partie est gagnée par le camp qui mène par un nombre de trous supérieur au nombre de trous restant à jouer.

5.3-1-2

STROKE PLAY

(Règle de Golf n° 3)

La compétition est gagnée par le camp qui joue le ou les tours conventionnels dans le plus petit nombre de coups. Dans une compétition en net, le gagnant est le camp dont le score brut diminué de son handicap de jeu est le plus faible.

5.3-1-3

COMPETITION CONTRE PAR ET STABLEFORD (Règle de Golf n° 32)

Une compétition Contre Par et un Stableford sont **une forme de Stroke Play** dans laquelle l'épreuve se joue contre un score fixé pour chaque trou, ce score étant le Par du trou.

COMPETITION CONTRE PAR

La manière de compter est celle employée en match play :

- . un trou est gagné si le camp fait un score inférieur au Par ;
- . un trou est partagé si le camp fait un score égal au Par ;
- . un trou est perdu si le camp fait un score supérieur au Par ;

En compétition avec des coups reçus, c'est le score net qui est comparé au Par.

STABLEFORD

La manière de compter consiste à attribuer des points en comparant le score réalisé à chaque trou avec un score fixé qui est le Par du trou :

Score pour le trou	Points
Plus d'un coup au-dessus du score fixé	0
Un coup de plus que le score fixé	1
Egal au score fixé	2
Un coup de moins que le score fixé	3
Deux coups de moins que le score fixé	4
Trois coups de moins que le score fixé	5
Quatre coups de moins que le score fixé	6

Le gagnant est le camp qui totalise le plus grand nombre de points. **En compétition avec des coups reçus, le score réalisé à chaque trou est diminué du ou des coups reçus sur ce trou avant d'être comparé au score fixé.**

5.3-1-4

LES DIFFERENTS TYPES DE CAMPS

Ces différentes formes de jeu sont jouées par des "camps" dont la composition est exposée ci-dessous :

Il est important de noter que dans les Règles de Golf, le terme "Camp" désigne aussi bien un joueur seul que deux ou plusieurs joueurs associés.

Ces différents types de "camps" peuvent évidemment jouer les différentes formes de jeu, par exemple :

- un Stroke play peut être joué en Simple, Foursome, Quatre-balles, etc...
- un Match play peut être joué en Simple, Foursome, Quatre-balles, etc...

SIMPLE Le "camp" comprend un seul joueur

DOUBLE

Le "camp" se compose de 2 joueurs selon les dénominations suivantes :

- Si chaque camp est composé obligatoirement de 2 joueuses, la compétition est dite "**Dames**" ;
- Si chaque camp est composé obligatoirement de 2 joueurs, la compétition est dite "**Messieurs**" ;
- Si chaque camp est obligatoirement composé d'un joueur et d'une joueuse, la compétition est dite "**Mixte**".
- Si chaque camp peut être composé librement (2 joueurs, 2 joueuses, ou un joueur et une joueuse), la compétition est dite "**Mixed-up**".

5 3-1.5

LES FORMES DE JEU OFFICIELLES ET NON-OFFICIELLES

LES FORMES DE JEU OFFICIELLES

a) SIMPLE

Le camp est composé d'un seul joueur.

b) FOURSOME (Règle 29)

Les 2 joueurs du "camp" jouent une seule balle, alternativement des départs et alternativement pendant le jeu de chaque trou.

c) THREESOME (Règle 29)

Identique au Foursome mais un des deux camps n'est composé que d'un seul joueur.

d) MATCH PLAY A TROIS BALLES (Règle 30)

Compétition en match play où 3 joueurs constituent chacun un camp, chacun jouant sa propre balle. Chaque joueur joue deux matches séparés.

e) MATCH PLAY A QUATRE BALLES (Règle 30)

Les 2 joueurs de chaque "camp" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé sur chaque trou est pris en compte.

f) MATCH PLAY A LA MEILLEURE BALLE (Règle 30)

Identique au "4 balles", mais un des camps n'est composé que d'un seul joueur, l'autre pouvant être composé de 2 ou 3 joueurs.

g) STROKE PLAY A QUATRE BALLES (Règle 31)

Les 2 joueurs de chaque "camp" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé sur chaque trou est pris en compte.

LES FORMES DE JEU NON OFFICIELLES

Note : Il est rappelé (cf règle de Golf n° 34-3) que si le jeu s'est déroulé selon une forme de jeu non officielle, le Comité des Règles de la FFGolf ne rendra de décision sur aucune question.

a) GREENSOME

Les 2 joueurs du "camp" jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.

b) CHAPMAN

Les 2 joueurs du "camp" jouent chacun une balle du départ, puis les échangent pour le 2ème coup, et choisissent ensuite celle qui leur convient le mieux pour terminer le trou en jouant alternativement.

c) PATSOME

Les 6 premiers trous sont joués en 4 balles, les 6 suivants en Greensome, les 6 derniers en Foursome. Le décompte des coups reçus se fait comme en Foursome.

d) COURSE AU DRAPEAU

Chaque joueur possède un drapeau personnalisé, qui sera planté à l'endroit où se trouvera sa balle lorsqu'il aura épuisé tous ses coups. Le total des coups est calculé pour chacun des joueurs en ajoutant son handicap de jeu au S.S.S. (exemple : joueur dont l'handicap de jeu est 24, S.S.S. : 71 => le joueur a un crédit de 95 coups). Le joueur qui a planté son drapeau le plus loin sera déclaré vainqueur.

e) COURSE A LA FICELLE

Chaque concurrent reçoit une ficelle dont la longueur est fonction du handicap de jeu du joueur (en règle générale 50 cm par point de handicap de jeu mais le Comité d'épreuve peut fixer lui-même cette longueur). Cela permet au concurrent de prolonger la course de sa balle jusque dans le trou, ou de la sortir d'une position périlleuse lorsqu'elle est difficilement

jouable. Le joueur coupe alors le bout de la ficelle ainsi utilisée et continue avec la longueur de ficelle restante.

f) ECLECTIC

Forme de jeu consistant à jouer plusieurs fois le parcours en ne retenant que le meilleur score réalisé sur chacun des dix huit trous. Compétition avec un minimum de 2 tours et un maximum de 4 tours joués consécutivement. (sur plusieurs semaines ou plusieurs mois voir Ringer score)

g) RINGER SCORE

C'est une forme de jeu très voisine de l'Eclectic, mais dont les bases sont soit un nombre de cartes important, soit un nombre de cartes réalisées dans une certaine période calendaire. Se joue souvent en hiver sur 9 ou 10 cartes, pour favoriser l'entraînement des joueurs pendant cette saison. Au fil des parties, chaque joueur retient le meilleur score obtenu sur chaque trou. La meilleure carte possible se constitue progressivement jusqu'au terme de l'épreuve

5.3-1-6

RECOMMANDATIONS DU COMITE DES REGLES POUR L'ORGANISATION D'UN SCRAMBLE

PRINCIPE

Le scramble dont l'objectif est la convivialité occasionne parfois des litiges car ses règles sont variables suivant les clubs ou suivant les joueurs. En effet, ce n'est pas une formule de jeu officielle prévue par les Règles de golf. Le Comité des Règles de la FFGolf a entrepris de proposer une formule "unifiée" prenant en compte les remarques suivantes :

- tous les joueurs d'une équipe doivent jouer d'un **endroit aussi proche et similaire** que possible de celui où repose la balle choisie ;
- le fait de dropper peut amener la balle dans un **lie très différent** de celui de la balle choisie ;
- les joueurs d'une même équipe doivent pouvoir **choisir leur ordre de jeu** ;
- le scramble est une formule très lente et **doit être accélérée** autant que faire ce peut ;
- pour motiver tous les joueurs d'une équipe, il serait souhaitable que ce ne **soit pas systématiquement la balle du meilleur joueur qui soit retenue** ;
- afin de mieux coordonner une équipe, un des joueurs doit être nommé "**Capitaine**" (c'est le plus souvent le meilleur joueur) ;
- étant données les particularités de jeu la formule stroke play est la plus adaptée.

FORME DE JEU

EQUIPE DE 2 JOUEURS

La forme de jeu est identique à celle du scramble en équipe de 3 joueurs ou plus, mais le joueur dont la balle a été choisie peut jouer le coup suivant.

Pénalités: elles ne concernent que la balle choisie. En outre, si celle-ci n'est pas marquée, l'équipe doit encourir 1 coup de pénalité.

EQUIPE DE 3 JOUEURS OU PLUS

Au départ de chaque trou, **tous les joueurs jouent leur premier coup.**

Le "Capitaine" **choisit la balle qu'il considère comme étant la meilleure** (pas obligatoirement la plus longue). Cet emplacement est marqué sur le côté. L'ordre de jeu est libre, mais **le joueur dont la balle est choisie ne jouera pas ce coup là.** Le même joueur ne peut donc pas voir sa balle choisie deux fois de suite. Il pourra à nouveau jouer le coup suivant.

L'ordre de jeu est libre, mais le premier joueur doit placer sa balle à l'endroit exact où la balle choisie reposait.

Les autres joueurs placent leurs balles à moins d'un carte de score de l'emplacement de référence, sans se rapprocher du trou, et dans un **lie aussi similaire** que possible (rester dans le rough ou sur le fairway si c'était le cas).

Lorsque tous les joueurs ont joué leur deuxième coup, le "capitaine" choisit à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.

L'équipe gagnante est celle qui aura réalisé les 18 trous en le plus petit nombre de coups. **Les coups joués de la même zone choisie ne comptent que pour un coup dans le décompte.**

HANDICAP DE JEU DE L'EQUIPE

- Scramble à 2 : total des handicaps de jeu divisé par 4
- Scramble à 3 : total des handicaps de jeu divisé par 7
- Scramble à 4 : total des handicaps de jeu divisé par 10

5.3-2

REGLEMENTS D'UNE EPREUVE

Selon la Règle 33-1 : "Le Comité doit établir les règlements selon lesquels une compétition va être jouée..."

Selon la Règle 6-1 : "Le joueur est responsable de la connaissance des règlements selon lesquels la compétition va être jouée..."

Le règlement de chaque épreuve doit donc être établi et affiché suffisamment à l'avance et au plus tard le jour de l'ouverture des inscriptions.

La Commission Sportive Nationale recommande la rédaction de deux types de Règlements. Ils devraient être affichés au tableau officiel du Club.

- l'un, dit **Règlement général**, qui regroupera tous les articles communs à toutes les compétitions qu'organise le Club, et qui peut comporter plusieurs pages ;
- l'autre, dit **Règlement particulier**, précisant les caractéristiques spécifiques à une compétition et qui peut tenir sur une seule page.

Se reporter au § 5.1 du vademecum : "Epreuves Fédérales" pour une illustration de cette recommandation.

Le règlement d'une épreuve doit comporter au moins les 13 renseignements suivants :

- 1. LIEU** Nom du ou des golfs où elle se dispute.
- 2. DATE** La ou les dates si elle se dispute sur plusieurs jours.
- 3. TERRAIN** Indiquer le nom du ou des terrains s'il y a plusieurs terrains possibles ou des éventuelles combinaisons de 9 trous.
- 4. FORME DE JEU** Préciser chacun des éléments suivants :
 - a) - Stroke play
 - Match play
 - Contre par
 - Stableford
 - b) Simple ou Double : - Foursome
- Greensome
- Chapman
- 4 balles
- etc...
 - c) en double uniquement, la composition des camps :
Messieurs,
Dames,
Mixte (obligatoirement un homme et une femme),
Mixed-up (composition du camp indifférente).
 - d) le nombre de tours conventionnels : 1, 2, 3.comportant chacun 18 trous au moins. Indiquer s'il y a un cut après un ou plusieurs tours.
 - e) indiquer si la compétition se dispute :
- avec un classement brut (scratch, sans prise en compte du handicap de jeu ou des coups reçus),
- avec un classement net (avec prise en compte du handicap de jeu ou des coups reçus),
- avec un classement brut et un classement net.
- 5. SERIES ET CATEGORIES SPORTIVES**
 - a) Index : indiquer les limites d'index de chaque série
 - b) Messieurs
 - c) Dames
 - d) éventuellement Sénior, Minimes, Benjamins, Poussins etc...
 - e) autres critères

- 6. OUVERTE A** Indiquer clairement à quel type de joueurs, la compétition est ouverte : Membres du Club, Joueurs extérieurs, Français, Etrangers, etc...
Si la compétition comprend une limite supérieure d'index (par ex. 18,4), indiquer si seuls les joueurs ayant un index inférieur ou égal à cet index pourront y participer ou si elle est ouverte aux joueurs d'index supérieur, mais ceux-ci jouant avec cet index-limite.
Préciser si le nombre de joueurs admis sera limité (par ex.150 joueurs) en indiquant le critère de limite, par exemple :
150 premiers inscrits,
150 plus bas statuts sportifs, index.
etc...
- Préciser que seuls les titulaires de certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition pourront participer.
- 7. INSCRIPTION** Préciser les points suivants :
Où : secrétariat du club, ou autre, etc...
Comment : lettre, téléphone, directement au secrétariat, etc...
Quand : date et heure limites
Combien : indiquer le montant du ou des différents droits d'entrée et les conditions de son paiement : à l'inscription, au départ, etc...
- 8. HEURES DE DEPART** Indiquer quelles seront les conditions de tirage des heures de départs et les heures des premiers, et éventuellement, derniers départs.
Le tirage des départs peut se faire de différentes façons :
- par tirage au sort
- dans l'ordre des statuts sportifs et des handicaps de jeu
- dans les tranches horaires
- par série
- par catégorie
- à l'inscription, chaque joueur choisissant son heure de départ sur une grille pré-établie
- etc...
- 9. MARQUES DE DEPARTS** Indiquer de quelles marques partiront les concurrents de chaque série et de chaque catégorie sportive, s'il y a lieu.
- 10. DEPARTAGE** Indiquer les conditions de départage des ex aequo, par exemple :
• sur les 18, 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème} etc...) seront comparés.
• play-off en précisant les trous sur lesquels il sera disputé et la formule de départage en cas d'impossibilité de jouer ou de terminer le play-off (nuit, conditions atmosphériques, etc...).
- 11. PRIX** Indiquer avec précision le nombre de prix dans chaque série.
Lorsqu'il y a des prix bruts et nets, préciser s'il y a cumul.
Sinon, préciser le classement qui prime.
- 12. REMISE DES PRIX** Indiquer le jour, l'heure et le lieu de la remise des prix.
Préciser si l'absence d'un joueur primé à la remise des prix, entraînera la perte du prix ou non et éventuellement le report sur le ou les joueurs suivants dans le classement.
- 13. COMITE DE L'EPREUVE - ARBITRES** Indiquer la composition du Comité de l'Epreuve, ainsi que le nom des arbitres, s'il y a lieu.

EXEMPLE DE REGLEMENT SIMPLIFIE DE COMPETITION

COMPETITION	Coupe du Casino
DATE	1er Avril 2002
TERRAIN	Les Montagnes
FORME DE JEU	36 trous ; 2 tours dans la journée ; Stroke play ; Scratch et Net
SERIES ET CATEGORIES	2 séries Messieurs : - 3 à 11,4 et 11,5 à 18,4 2 séries Dames : -3 à 18,4 et 18,5 à 26,4
OUVERTE A	Tous joueurs licenciés FFGolf et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition Rentrant dans les limites d'index (Index effectif à la date limite d'inscription)
INSCRIPTIONS	Au secrétariat du club avant le 25 Mars 2002 Droits d'inscriptions : Membres du club : 10 €. Joueurs extérieurs : 15 €
HEURES DES DEPARTS	Premiers départs 7h15 Derniers départs 14h00 dans l'ordre croissant des statuts sportifs et des index
MARQUES DE DEPARTS	1ère série Messieurs : Blanches 2ème série Messieurs : Jaunes 1ère série Dames : Bleues 2ème série Dames : Rouges
DEPARTAGE	1ère place : Play-off en mort soudaine sur les trous 1 et 18 Autres places : sur les 18, 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17 ^{ème} , 15 ^{ème} , 14 ^{ème} , 12 ^{ème} etc...) seront comparés.
PRIX	Dans chaque série : 2 prix bruts et 2 prix nets le brut prime le net.
REMISE DES PRIX	Le 1er Avril à 19h00 au club-house
COMITE DE L'EPREUVE	La Commission Sportive du Club
ARBITRE	Monsieur Saint-Andrews

 **5.3-3**
REGLES LOCALES

N'inventez pas ce qui existe déjà officiellement !

Référez-vous aux exemples de Règles locales types figurant dans l'appendice I, parties A et B du livret des Règles de Golf.

Le Comité des Règles de la Fédération est à la disposition des Clubs pour les conseiller sur l'établissement de leurs règles locales. N'hésitez pas à le consulter avant de faire imprimer vos règles locales permanentes sur vos cartes de scores.

 **5.3-3-1**
**REGLES LOCALES PERMANENTES
(à faire figurer sur les cartes de score)**

Elles n'ont pas à rappeler les Règles de Golf.

Elles ne sont pas des Règles locales devant avoir un caractère temporaire.

Elles ne doivent pas déroger aux conditions les autorisant.

Sauf cas tout à fait exceptionnels, les règles locales permanentes se limitent aux points suivants :

- obstructions : lorsqu'il peut exister un doute sur l'application de la Règle 24 ;
- constructions déclarées comme faisant partie intégrante du terrain ;
- pierres dans les bunkers ;
- têtes d'arrosage fixes ;
- dropping-zones ; (C.F. exemple de règle locale pour green en île ou presqu'île)
- route ou voie ferrée coupant le terrain ;
- hors limites interne ;
- câbles électriques aériens.

 **5.3-3-2**
**REGLES LOCALES TEMPORAIRES
(à ne pas faire figurer sur les cartes de score)**

Elles ne sont nécessaires que dans le cas de conditions anormales :

- terrains en réparation ;
- traces d'animaux ou d'engins (délimiter les zones concernées ou préciser la localisation) ;
- règles d'hiver.

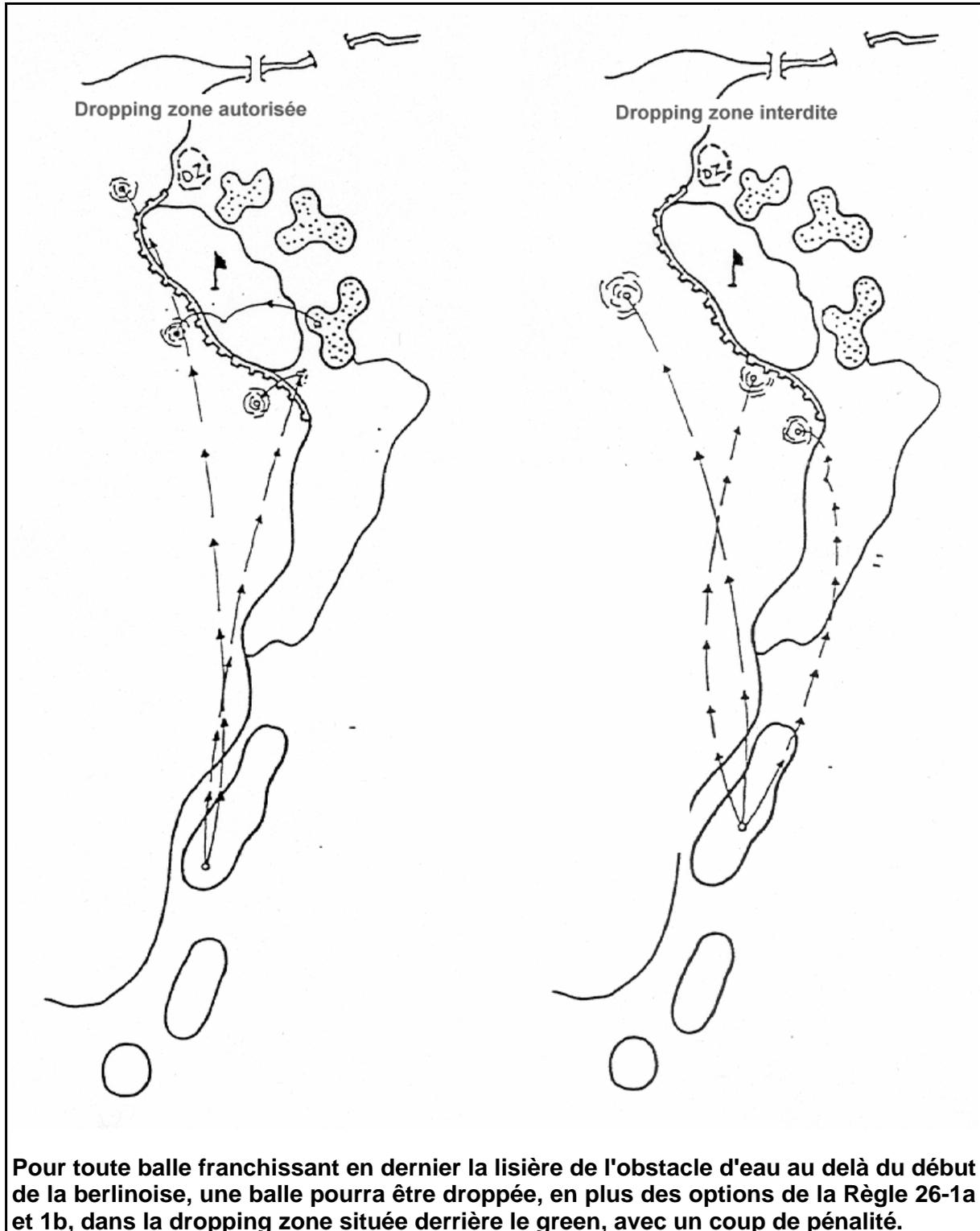
Ces règles locales doivent être supprimées aussitôt que les conditions les justifiant n'existent plus. Elles ne doivent pas être imprimées sur les cartes de score, ou tout autre document ayant un caractère permanent.

Voir Règles locales Permanentes des épreuves fédérales au § 5.1-3

Exemple de Règle locale pour un obstacle d'eau avec green en île ou presque île

Dans ce type de configuration de greens, il est préférable, pour les compétitions importantes, que l'obstacle d'eau soit marqué en jaune. En effet, s'il était obstacle d'eau latéral, il serait impossible pour de nombreuses positions de drapeau de trouver des positions de drop, côté green, sans se rapprocher du trou. Ceux qui appliqueraient correctement la Règle se trouveraient alors considérablement désavantagés par rapport à ceux qui droperaient incorrectement.

Trou n° 2 de l'Albatros au Golf National





Fédération Française de Golf

REGLEMENTATION CONCERNANT LES VOITURETTES

COMPETITIONS FEDERALES

L'utilisation des voiturettes est interdite sans aucune dérogation possible.

Cette interdiction concerne les joueurs, leurs cadets, les capitaines et les personnes autorisées à donner des conseils.

COMPETITIONS DE CLUBS

L'utilisation des voiturettes pour de telles compétitions **est laissée à l'appréciation de la Commission Sportive du Club concerné.**

Celle-ci a alors deux possibilités :

1. Elle peut limiter l'utilisation des voiturettes aux seuls joueurs ayant **une invalidité avérée et reconnue officiellement (carte d'invalidité obligatoire)**. Dans un tel cas l'utilisation des voiturettes doit être strictement nominative et réservée à ces seuls joueurs.
2. Elle peut autoriser l'utilisation des voiturettes par tous les joueurs inscrits à la compétition. Dans un tel cas le Club doit être en mesure de fournir une voiturette à tout joueur qui en fera la demande. Il est alors suggéré d'adopter la règle locale suivante :

Une voiturette fait partie de l'équipement du joueur :

- lorsqu'une voiturette est partagée par deux joueurs, la voiturette et tout ce qu'elle contient sont considérés comme étant l'équipement du joueur dont la balle est en cause. Toutefois lorsque la voiturette est en train d'être déplacée par l'un des joueurs la partageant, la voiturette et tout ce qu'elle contient sont considérés comme étant l'équipement de ce joueur ;
- un joueur ou les joueurs utilisant une voiturette peuvent désigner quelqu'un pour conduire cette voiturette ; dans ce cas le conducteur est considéré comme étant le cadet du ou des joueurs ;
- l'utilisation d'une voiturette par toute autre personne que le ou les joueurs utilisant cette voiturette ou la personne désignée pour la conduire, est interdite. Tout joueur permettant une utilisation non autorisée de sa voiturette est sujet à la pénalité suivante :

Match Play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, la situation du match devra être ajustée en déduisant un trou pour chaque trou où l'infraction s'est produite. Déduction maximale par tour : deux trous.

Stroke Play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction se sera produite. Pénalité maximale par tour : quatre coups.

Au cas où l'infraction se produit entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant. L'utilisation de n'importe quel véhicule automobile non autorisé devrait cesser dès que cette infraction a été constatée, faute de quoi le joueur sera disqualifié.

5.3-4

TIRAGE DES DEPARTS

Pour procéder au tirage des départs d'une compétition, il faut choisir un certain nombre de données :

- **Composition des Groupes** : départ en 2 balles, 3 balles, ou 4 balles
- **Heure du 1er départ**
- **Heure de la fin de la compétition.**

D'autres données vont dépendre de ce premier choix :

- **Intervalle entre les départs** ;
- **Durée du tour conventionnel** : c'est-à-dire le temps accordé à un groupe pour jouer le tour ;
- **Durée des départs** : c'est-à-dire l'intervalle de temps entre le premier et le dernier départ ;
- **Débit du terrain** : c'est-à-dire le nombre de joueurs que vous l'ont peut faire partir en une heure ;

Le nombre de participants sera fixé :

- soit par la liste d'inscriptions ;
 - soit par **la capacité de votre terrain**, si le nombre d'inscrits dépasse cette capacité ;
- La capacité du terrain** est le nombre de joueurs pouvant jouer entre le premier départ et la fin de la compétition.

Toutes ces données ne sont pas indépendantes ; le tableau ci-après indique leurs relations.

DIFFERENTES FORMES DE JEU

- en **simple**

- **Match Play** : les départs se feront en 2 balles
- **Stroke Play** : choisir de préférence les départs en 2 ou 3 balles
évités si possible, les 4 balles (forcément les plus lents).

- en **double**, les départs se feront par 2 camps

- un **Foursome** est assimilable à un 2 balles
- un **Greensome** est assimilable à un 3 balles
- un **Chapman** est assimilable à un 4 balles
- un **4 Balles** est assimilable à un 4 balles.

TABLEAU DE DONNEES POUR LE TIRAGE DES DEPARTS

Attention : Ces valeurs sont des minima.

Ne descendre jamais en dessous sous peine de bouchons et de retards au départ.

A titre indicatif les normes des intervalles pour les épreuves fédérales sont :

8 mn pour 2 balles et 10 mn pour 3 balles (pas de départ en 4 balles en épreuves fédérales)

Groupes	Intervalles	Débit	Durée moyenne d'un tour
2 balles	8 mn	16 j/h	3h30 à 3h45
3 balles	10 mn	18 j/h	4h15 à 4h30
4 balles	12 mn	20 j/h	4h30 à 4h45

$$\text{CAPACITE} = \text{DEBIT} \times \text{DUREE DES DEPARTS}$$

$$\text{DUREE DES DEPARTS} = \text{HEURE FIN DE COMPETITION} - \text{HEURE 1er DEPART} - \text{DUREE TOUR}$$

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE DONNEES POUR LE TIRAGE DES DEPARTS

- **Intervalles** : Les intervalles entre deux départs sont des moyennes ; ils peuvent être légèrement modifiés en fonction des caractéristiques du terrain, mais il ne sert à rien de les réduire en deçà des valeurs données et d'avoir systématiquement des files d'attentes sur certains trous ou des retards au départ du 1er trou.

- **Durée du tour** : Les durées indiquées sont des moyennes. Dans la réalité, elles vont être fonction de la difficulté du terrain, du niveau moyen des compétiteurs et de l'importance de la compétition.

- **Heure du 1er départ** : Dans nos régions, on peut sans inconvénient la fixer entre 7 h et 9 heures du matin suivant la saison.

- **Heure de la fin de la compétition** : Les joueurs partant les derniers doivent pouvoir terminer la compétition dans des conditions raisonnables de visibilité, c'est-à-dire 17 heures en hiver et 21h - 21h 30 en été (juin-juillet). L'heure de la remise des prix peut également être un élément important.

- **Heure du dernier départ** : Elle doit être fixée en tenant compte de ce qui vient d'être dit à propos de l'heure de fin de compétition. En hiver, cette heure sera donc entre 13h et 14h et en été entre 16 h 30 et 17 h 30.

Toutes les données qui figurent dans ce chapitre "Tirage des départs" sont des données moyennes. Il faudra les adapter à chaque terrain, en fonction de l'expérience des compétitions locales. Elles seront fonction à la fois des difficultés du terrain, en particulier des Par 3, et du niveau moyen des compétiteurs. Mais il ne faut pas oublier que toute augmentation de l'intervalle entre 2 départs et de la durée d'un tour ont pour conséquence de diminuer la capacité du terrain donc le nombre maximum de compétiteurs.

DEPARTS SIMULTANES AUX TEES N°1 ET 10

Cette méthode de départ permet, dans certains cas, d'augmenter la capacité d'un terrain ou de réduire la durée d'une compétition.

Si on l'utilise, il ne faut pas oublier que les premiers joueurs partis au Tee n° 1, se présenteront au Tee n° 10, 2 heures plus tard et devront trouver la place libre.

Il en est de même au Tee n° 1 pour ceux partis au Tee n° 10. On ne peut donc donner des départs que par vagues successives de 2 heures puis les interrompre pendant un temps équivalent avant de les reprendre.

Pour bien faire comprendre les limites de la méthode de départs simultanés aux Tees 1 et 10, on prendra deux exemples extrêmes :

❶ La compétition se joue en 3 balles, départ toutes les 10 mn et le **terrain n'est disponible que pendant 6 heures**.

La durée du tour étant 4 heures 15, on peut **faire partir les compétiteurs pendant 2 heures**.

- si on fait partir **seulement au Tee n° 1**, on peut donc accepter :

2 heures X 18 joueurs = **36 compétiteurs**

- si on fait partir **aux Tees n° 1 et 10**, on peut accepter :

2 X 2 heures X 18 joueurs = **72 compétiteurs, soit exactement le double**.

❷ La compétition se déroule dans les mêmes conditions, mais le **terrain est disponible pendant 8 heures**. On peut donc **faire partir les compétiteurs pendant 4 heures**.

- si on fait partir **seulement au 1**, on peut donc accepter 4 h X 18 joueurs = **72 joueurs**

- si on utilise **simultanément les 1 et 10**, on ne peut **faire partir que pendant 2 heures**, c'est-à-dire 2 X 2 heures X 18 joueurs = **72 compétiteurs**, car les compétiteurs partis en premier se présenteront aux Tees n° 10 et 1 environ 2 heures plus tard. Leur passage jusqu'aux derniers partis durera 2 heures, si bien qu'il ne restera plus de temps pour donner le départ à d'autres compétiteurs si l'on veut qu'ils terminent le tour conventionnel.

Nous sommes dans un **cas où le nombre de compétiteurs possible est le même ;**

en revanche, en partant des 1 et 10, la durée de la compétition est réduite de 8 heures à 6 heures.

3. Départs simultanés aux Tees n°1 et 10

Données : départ en 3 balles toutes les 10 mn
 durée d'un tour 4 h 15 (2 h 08 pour 9 trous)
 1er départ à 7 h du matin
 fin de la compétition à 21 h (nuit à 21 h 30)

Comment organiser les départs aux Tees n° 1 et 10 ?

$$\text{CAPACITE} = \text{DEBIT} \times \text{DUREE DES DEPARTS}$$

$$\text{DUREE DES DEPARTS} = \text{HEURE FIN DE COMPETITION} - \text{HEURE 1er DEPART} - \text{DUREE TOUR}$$

Heure du dernier départ possible

La compétition devant être terminée à 21 h, le dernier départ possible aura lieu à 16 h 45
 16 h 45 = 21 h (heure de fin de compétition) - 4 h 15 (durée du tour).

La cadence de jeu étant de 2 h 08 pour 9 trous, les joueurs partis à 7 h du matin se présenteront aux Tees n°10 et 1 à 9 h du matin : 7h (heure du 1er départ) + 2 h 08 (durée de jeu pour 9 trous).

Il est donc possible de faire partir des joueurs de ces 2 Tees de 7 h à 9 h 00 environ.

Les départs seront ensuite interrompus jusqu'au passage aux Tees n° 10 et 1 des derniers joueurs de la première vague partis à 9 h 00 soit 11 h 00.

Il sera à nouveau possible de faire partir deux autres vagues de joueurs :
 de 11 h 10 à 13 h 00 ; puis de 15 h 10 à 16 h 55.

Le schéma des départs sera donc le suivant :

de 7 h à 9 h 00 : départ à chacun des Tees 1 et 10 de 12 groupes de 3 joueurs à un intervalle de 10 mn
 de 11 h 10 à 13 h 00 idem
 de 15 h 10 à 16 h 55 idem

Nous ferons alors partir 12 groupes X 2 tees X 3 vagues = 72 groupes de 3 joueurs, soit 216 joueurs.

TIRAGE EN MATCH PLAY

Les joueurs sont disposés sur un tableau de progression. Leur place sur le tableau est déterminée :

- **soit par tirage au sort, si la compétition n'a pas été précédée d'éliminatoires.** Si le Comité de l'épreuve désire faire figurer des têtes de série (2, 4 ou 8), elles devront être déterminées par leur index, le N°1 étant attribué au joueur du plus bas index, et ainsi de suite.

- **soit par ordre du classement établi à la suite d'un éliminatoire.** Les joueurs sont disposés sur le tableau selon leur ordre de classement, après départage des joueurs ex aequo.

En général, la règle de départage employée est celle des 18, 9, 6, 3 et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores, trou par trou, en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème} etc...) seront comparés.

En revanche, dans le cas d'un éliminatoire se terminant par un play-off pour la première et/ou les dernières places qualificatives, le n°1 sera attribué au vainqueur du play-off, les autres numéros de places seront attribués entre les joueurs qualifiés en faisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier tour.

Dans le cas où le tableau de progression comprend un nombre de participants N inférieur à 32, les joueurs occuperont sur ce tableau toutes les places de numéro inférieur ou égal à N. Les joueurs n'ayant pas d'adversaire au premier tour seront directement qualifiés pour le deuxième tour.

(Voir dans le chapitre 5 1.3 "Documents d'organisation pour une épreuve fédérale" les tableaux de progression pour 32, 16 et 8 qualifiés).

5.3-5

CARTE DE SCORE

5.3-5-1

QUE DOIT COMPORTER UNE CARTE DE SCORE ?

Voici les éléments qui doivent figurer sur une carte de score distribuée dans un club :

Le Par

Afin de s'adapter au mieux à la nouvelle méthode Européenne de handicap, il est recommandé de faire apparaître sur la carte le Par de chacun des trous, ainsi que le **PAR TOTAL**.

Les coups reçus

Ils indiquent l'**ordre de difficulté** des trous de 1 (le plus difficile) à 18 (le plus facile).

Les S.S.S et les SLOPES

(Il y en a autant que de repères et au moins deux par parcours)

Ne figurent que les S.S.S et les SLOPES fixés par la Commission Sportive Nationale.

Le S.S.S. comporte une décimale et le SLOPE est un nombre entier.

Ils doivent tous deux figurer sur la carte de score.

Les repères et distances

Les emplacements d'où ont été mesurés les trous doivent comporter des repères fixes

Dans les procédures d'étalonnage, la codification suivante est employée :

Repère 1 : dits "Super back-tees" Les marques noires peuvent y être implantées.

La plupart des terrains n'ont pas ce type de repère. Certains terrains n'en comportent pas pour tous les trous ou bien ils ne sont jamais tous utilisés pour une compétition importante.

Repère 2 : Repère arrière Messieurs. Les marques blanches y sont le plus souvent implantées.

Repère 3 : Repère avancé Messieurs Les marques jaunes y sont le plus souvent implantées.

Repère 4 : Repère arrière Dames. Les marques bleues y sont le plus souvent implantées.

Repère 5 : Repère avancé Dames Les marques rouges y sont le plus souvent implantées.

* Voir modèle de carte de score ci-après : parcours "ALBATROS" du Golf National

Les règles locales permanentes du parcours (voir § 5.3-3.1)

Carte de Score de "L'ALBATROS" du Golf National

	555 et Slope		1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Aller	Total		
	Repère 1 (noir)	Messieurs : 77,8	150	380	190	515	400	370	350	405	190	545	3345	350	175	405	390	535	365	160	430	450	3260	3345	6605 m	
Repère 2 (blanc)	Messieurs : 76,4	143	350	170	485	385	350	330	390	180	515	3155	330	155	385	360	505	365	150	415	450	3115	3155	6270 m		
Repère 3 (jaune)	Messieurs : 74,1	137	315	165	440	360	335	300	350	170	490	2925	305	135	345	350	440	345	140	400	430	2890	2925	5815 m		
Repère 4 (bleu)	Messieurs : 71,2	131	290	140	410	345	295	280	290	150	400	2600	290	130	315	320	390	305	115	340	415	2620	2600	5220 m		
Repère 5 (rouge)	Messieurs : 69,6	127	275	120	370	330	285	250	290	135	380	2435	260	120	295	310	375	285	110	325	380	2460	2435	4895 m		
Par			4	3	5	4	4	4	4	3	5	36	4	3	4	4	5	4	3	4	5	36	36	72		
Coups reçus			8	6	16	10	14	18	2	12	4			17	7	3	15	1	13	5	11					

Date : _____ Marqueur : _____ Joueur : _____

5.3-5-2**PREPARATION D'UNE CARTE DE SCORE**

Une des obligations du Comité de l'épreuve, selon la règle de Golf n° 33-5, est de remettre à chaque camp une carte de score et d'y faire figurer obligatoirement :

- le nom et prénom du ou des joueurs composant le camp
- la date de la compétition

Dans le cas de compétition avec un classement en net, il fera aussi figurer :

- l'index du camp
- l'handicap de jeu du camp

Il est souhaitable cependant d'y rajouter les éléments suivants :

- le nom de l'épreuve
- la formule de jeu
- le repère de départ
- la série du camp
- le numéro du tour joué, si l'épreuve comporte plusieurs tours.
- Les coups reçus trou par trou

La carte de score doit permettre l'inscription sur chaque trou du SCORE BRUT du joueur.

Elle peut être d'un modèle tel que celui donné à la page précédente.

Sur ce modèle, on notera que les Scratch Score Standard Messieurs et Dames ont été indiqués pour les longueurs du terrain mesurées à partir des différents repères fixes.



FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

TROPHÉE ETUDIANT FFGOLF SOCIETE GENERALE (Greensome Contre Par)

Tour 1/2 19/10/2005 GOLF NATIONAL (FFG) L'Aigle Trou 14 à 13h30

- 1 .A JOUEUR
- 2 .B JOUEUR

Index 12,4 (1ère Série Messieurs) Repères Jaunes SSS 71,3 Slope 122 Hcp Camp 23
 Index 33,4 (1ère Série Messieurs) Repères Jaunes SSS 71,3 Slope 122

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total
Noirs	350	390	257	158	388	172	491	360	344	2 910	205	367	335	159	385	455	325	453	342	3 026	5 936
Blancs	350	390	257	158	388	172	491	360	344	2 910	205	367	335	159	385	455	325	453	342	3 026	5 936
Jaunes	314	369	250	153	378	169	481	356	336	2 806	190	357	326	153	366	442	320	443	325	2 922	5 728
Bleus	304	353	206	112	321	112	396	307	293	2 404	153	322	304	123	351	370	295	384	298	2 600	5 004
Rouges	284	337	201	109	316	110	390	295	285	2 327	146	322	285	110	350	367	290	370	282	2 522	4 849
Hcp	12	2	18	16	6	14	10	8	4		9	11	1	17	5	15	3	13	7		
Par	4	4	4	3	4	3	5	4	4	35	3	4	4	3	4	5	4	5	4	36	71
Score 1	1	2	1	1	1	1	1	1	2		1	1	2	1	2	1	2	1	1		23
Score 2																					
Score 3																					
Score 4																					
Fin ou trou à	15h00	15h14	15h28	15h39	15h53	16h04	16h21	16h35	16h49		17h00	17h14	17h28	17h39	13h44	14h01	14h15	14h32	14h46		



Signatures Joueur et Marqueur



FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS GARCONS (Strokeplay)

Tour 1/2 14/07/2005 GOLF NATIONAL (FFG) L'Albatros

- 1 .A JOUEUR

Index 2,0 (1ère Série Messieurs) Repères Blancs SSS 76,4 Slope 143 Hcp de Jeu 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total
Noirs	380	190	515	400	370	350	405	190	545	3 345	350	175	405	390	535	365	160	430	450	3 260	6 605
Blancs	350	170	485	385	350	330	390	180	515	3 155	330	155	385	360	505	365	150	415	450	3 115	6 270
Jaunes	315	165	440	360	335	300	350	170	490	2 925	305	135	345	350	440	345	140	400	430	2 890	5 815
Bleus	290	140	410	345	295	280	290	150	400	2 600	290	130	315	320	390	305	115	340	415	2 620	5 220
Rouges	275	120	370	330	285	250	290	135	380	2 435	260	120	295	310	375	285	110	325	380	2 460	4 895
Hcp	8	6	16	10	14	18	2	12	4		9	17	7	3	15	1	13	5	11		
Par	4	3	5	4	4	4	4	3	5	36	4	3	4	4	5	4	3	4	5	36	72
Score 1																					
Score 2																					
Score 3																					
Score 4																					
Fin ou trou à	00h14	00h25	00h42	00h56	01h10	01h24	01h38	01h49	02h06		02h20	02h31	02h45	02h59	03h16	03h30	03h41	03h55	04h12		



Signatures Joueur et Marqueur



5.3-6

MARQUES DE DEPARTS

5.3-6-1

EMPLACEMENT DES MARQUES DE DEPARTS

Les marques de départs devront, autant que possible, être **changées chaque jour de compétition**. Il est préférable d'effectuer ce changement le matin de la compétition, de façon à tenir compte pour leur emplacement des conditions atmosphériques du jour, en particulier de la force et de la direction du vent et de la position des drapeaux.

Les marques de départ devraient dans la mesure du possible, être placées à **proximité d'un repère fixe**, le repère choisi étant le même pour tous les trous. Afin que la longueur effectivement jouée pour la totalité du parcours ne soit pas trop différente de celle correspondant au repère fixe choisi ayant servi au calcul du SSS et du slope, le responsable de l'emplacement des marques de départ devrait veiller à moyenniser les emplacements choisis par rapport au repère fixe, les marques situées en avant des repères étant compensées par des marques placées en arrière des repères.

5.3-6-2

MARQUES DE DEPARTS ET SERIES

Dans le cas d'une compétition comprenant plusieurs séries, on peut faire partir chaque série de marques différentes. Dans ce cas, il doit y avoir un classement Brut par Série. **En effet, il ne peut y avoir de classement unique lorsque, à sexe identique, les joueurs partent de marques différentes. En revanche, il est possible de constituer un classement en net en cumulant les séries même si elles n'ont pas été jouées des mêmes repères.**

Dans une même série, il est impératif que tous les compétiteurs partent des mêmes marques quel que soit leur index. Par exemple dans une compétition comportant une série de 0 à 18.4 pour les Messieurs, il ne faut pas faire partir les joueurs d'index 0.0 à 11.4 des marques blanches et les joueurs d'index 11.5 à 18.4 des marques jaunes.

Dans tous les cas le SSS et le slope correspondent à ceux du repère fixe réellement joué.

5.3-6-3

MARQUES DE DEPARTS ET CATEGORIES D'AGE

DANS UNE MEME SERIE, IL EST IMPERATIF QUE TOUS LES COMPETITEURS PARTENT DES MEMES MARQUES QUEL QUE SOIT LEUR AGE. Faute d'une série et donc d'un classement spécifique, il n'y a pas de marques spécifiques en fonction de l'âge.

C'est ainsi que les enfants ne peuvent bénéficier de marques de départ spécifiques si aucun classement particulier n'est prévu pour eux ; ils doivent alors prendre le départ des marques correspondant à la série à laquelle ils appartiennent en raison de leur index. Il en va de même pour les seniors.

Dans tous les cas le SSS et le slope correspondent à ceux du repère fixe réellement joué.

Exemple: lors d'une compétition, le Comité a prévu une série réservée aux seniors messieurs, et a décidé de les faire partir des repères fixes bleus. Quelle que soit la couleur des marques qui seront placées à cet endroit, les seniors joueront donc en fonction du slope et du SSS messieurs des repères bleus. Le gain en distance sera compensé par la diminution du SSS.

5.3-6-4

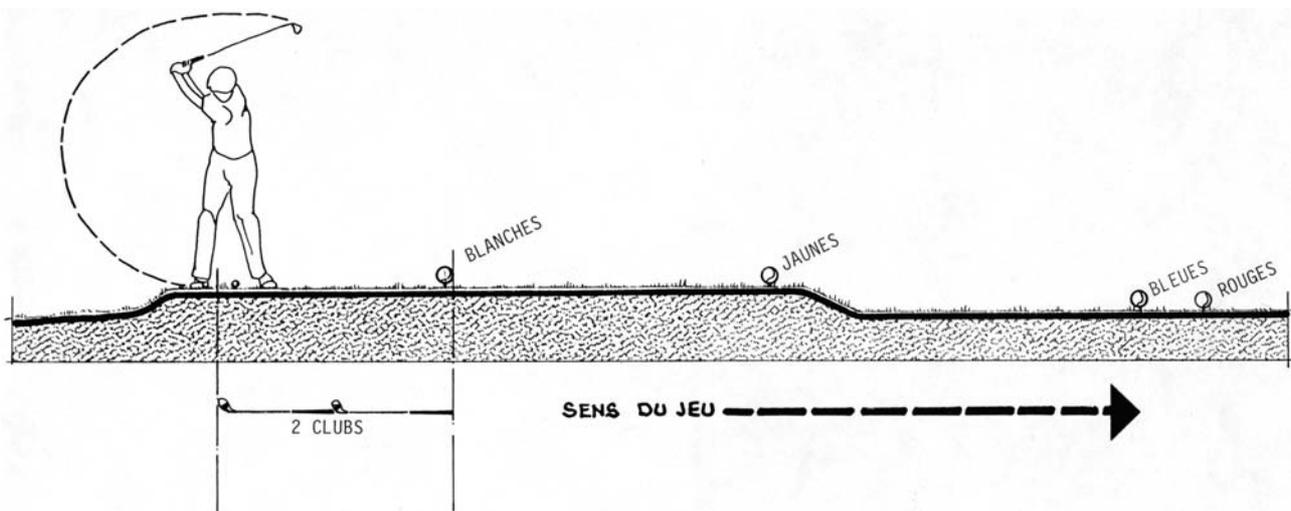
RECOMMANDATION POUR LA LONGUEUR DES TERRAINS POUR LES COMPETITIONS DE JEUNES

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge.

CATEGORIE	JEUNES-GENS	JEUNES-FILLES
MINIME (15 – 16 ans)	Identiques aux adultes Hommes (marques aux R2 en général)	Identiques aux adultes Dames (marques aux R4 en général)
BENJAMIN (13 – 14 ans)	repères 3 ou 2	repères 5, 4 ou 3
POUSSIN (11 – 12 ans)	repères 4, 3 ou 2 5 400 à 5 700 mètres	repères 4 ou 5 5 000 mètres minimum
POUCET (9 – 10 ans)	repères 5 ou 4 5 400 mètres maximum	repères 5 ou 5 000 mètres maximum
ENFANT de MOINS de 9 ANS	Pas plus de 9 trous d'une longueur de 1200 à 1300 m	

5.3-6-5

POSITIONNEMENT DES MARQUES SUR LE TERTRE DE DEPART



Voir aussi § 5.2-2-5 Emplacement des repères les plus en arrière

5.3-7

EMPLACEMENT DES DRAPEAUX

5.3-7-1

EMPLACEMENTS DES TROUS

Le choix de l'emplacement des trous est une partie importante de la préparation d'une compétition.

Il est souhaitable de tenir compte des recommandations suivantes :

- changer les trous le matin d'une compétition et tous les jours d'une compétition se déroulant sur plusieurs tours.
- varier la position des trous sur les 18 trous du parcours si le dessin des greens le permet, en utilisant un mélange des positions d'une part, droite-gauche, et d'autre part, avant, arrière et milieu.
- varier aussi leurs positions en utilisant un mélange de positions faciles, moyennes, difficiles.

Pour déterminer la **difficulté d'une position**, il faut prendre en compte 5 critères :

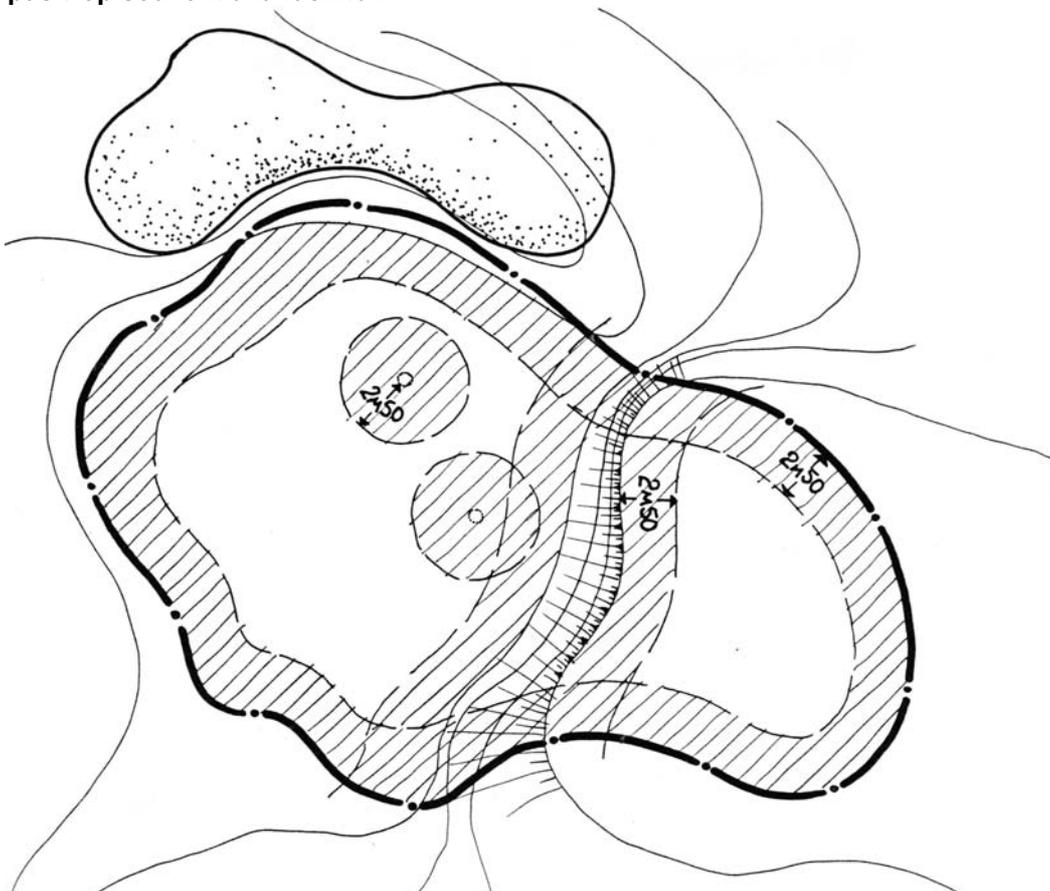
- la vitesse du green ;
- la pente du green autour du trou ;
- la position du trou par rapport aux obstacles et difficultés qui entourent le green ;
- le club avec lequel le green est normalement attaqué ;
- le fait que les greens pitchent ou non.

Il est enfin souhaitable d'appliquer la **règle des 3 X 3** qui recommande de mettre un trou :

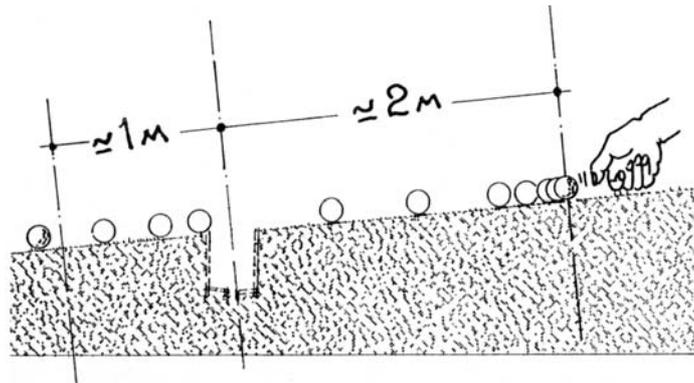
- pas à moins de 3 pas du bord du green,
- pas à moins de 3 pas d'un trou récent,
- pas à moins de 3 pas d'une cassure importante du green (greens multi-plateaux).

N'oubliez pas qu'il est très facile de trouver des positions de drapeaux "difficiles", mais qu'il est beaucoup plus difficile de trouver des positions "moyennes" ou "faciles".

Ne cédez pas trop souvent à la facilité !



De plus, si dans le sens de la ligne de plus grande pente, une balle est juste mise en mouvement à 2 mètres au-dessus du trou, elle ne devrait pas s'arrêter à plus d'un mètre de l'autre côté du trou.



5.3-7-2

INDICATION DE LA POSITION DES DRAPEAUX

L'indication aux joueurs de la position des trous peut être faite de deux manières principales :

- la méthode dite ALPHANUMERIQUE
- la méthode SCHEMATIQUE

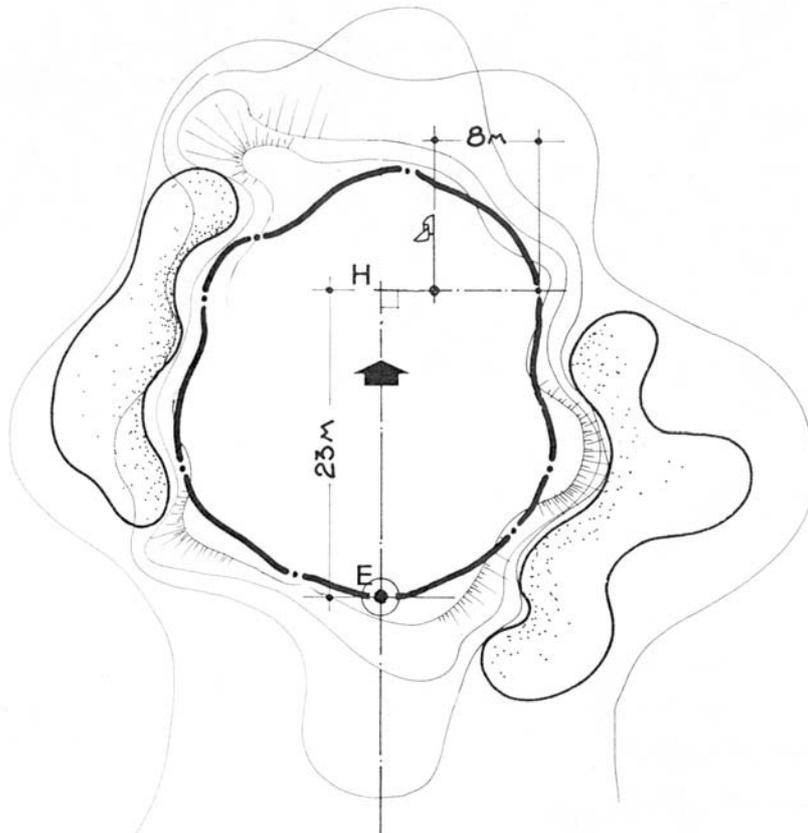
Les documents donnant la position des drapeaux sont en général affichés au départ et devraient être remis aux joueurs avec leur carte de score.

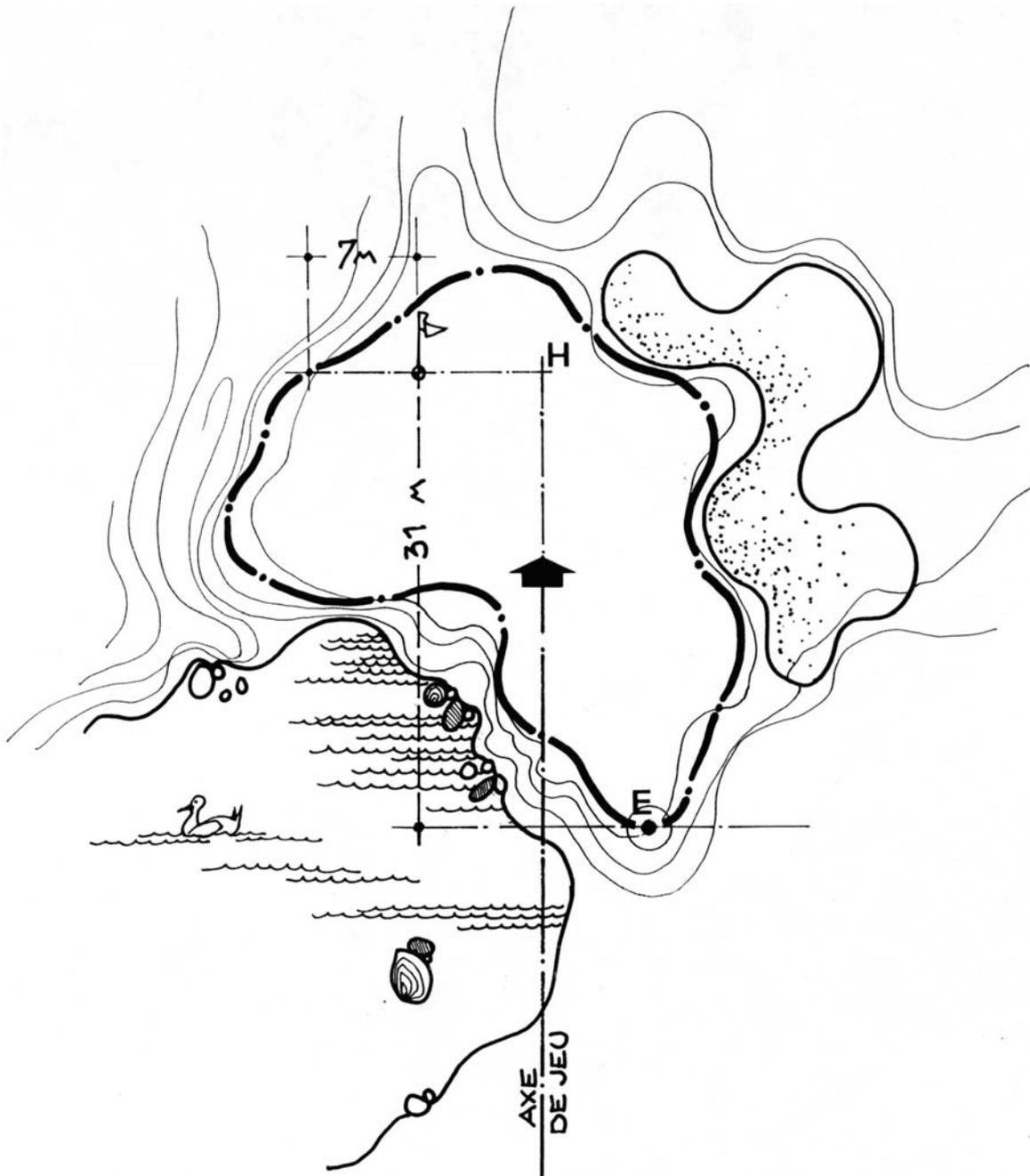
METHODE ALPHANUMERIQUE

En utilisant au plus deux nombres et une lettre, elle permet de localiser un trou sur un green et de l'indiquer sur une carte de score manuellement ou au travers de l'imprimante pour les clubs informatisés.

Le premier nombre donne la "profondeur" par rapport à l'entrée du green, le second précise l'éloignement du trou par rapport au bord du green le plus proche.

La lettre, G ou D, précise le côté du bord du green évoqué ci-dessus. Lorsque le drapeau est équidistant des 2 bords, on utilise la lettre C.





METHODE SCHEMATIQUE

Elle consiste à faire figurer le trou sur un green schématisé par un cercle découpé en plusieurs parties.

Elle peut être matérialisée par la simple indication du n° du trou située à l'emplacement du drapeau considéré par rapport à l'ensemble du green.

On peut aussi combiner les méthodes schématiques et alphanumériques.

(Voir dans le chapitre 5 1.3 "Documents d'organisation pour une épreuve fédérale" les positions des drapeaux).

5.3-7-3

MESURE DE LA VITESSE DES GREENS MODE D'EMPLOI DU GREENVITE

Matériel nécessaire :

- le greenvite
- 3 balles de golf
- 3 tees ou marqueurs

1) Choisissez une partie du green relativement plane et représentative de la zone d'implantation d'un drapeau.

2) Marquez, avec un tee ou un marqueur, un point (ici A) qui servira d'origine de la mesure. Immédiatement à côté de ce point, posez l'extrémité du greenvite sur lequel vous placez l'une des balles dans l'encoche prévue à cet effet (face en "v" vers le haut).

Levez lentement et régulièrement l'autre extrémité du greenvite jusqu'à ce que la balle quitte son encoche et roule vers le green.

Interrompez alors votre mouvement de lever.

Recommencez l'opération, du même endroit avec les deux autres balles.

3) En principe, si les conditions ont été régulières (élévation du greenvite identique pour les 3 lancers, surface de roulement régulière...), les 3 balles se trouveront à moins de 20 à 25 cm les unes des autres.

Marquez alors avec un tee ou un marqueur le point d'arrêt moyen de ces 3 balles (ici B).

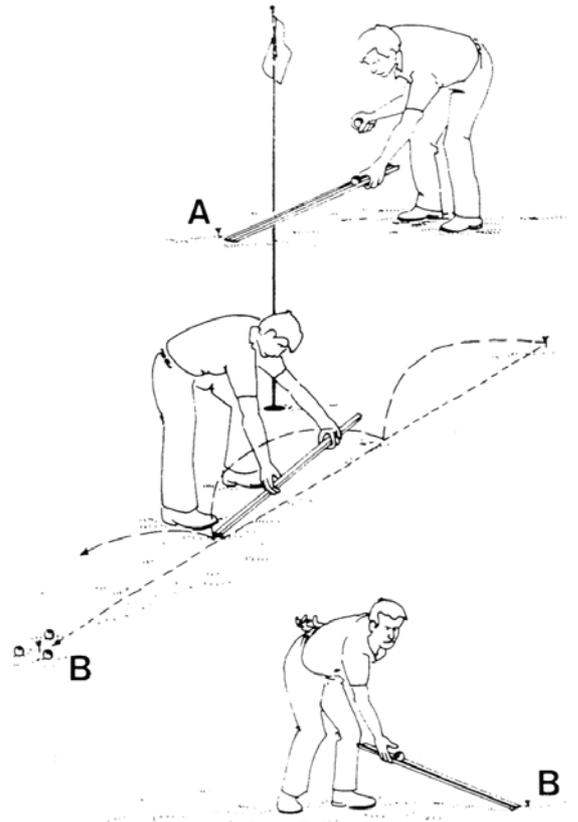
Mesurez avec le greenvite, qui est gradué de 20 cm en 20 cm, la distance qui sépare les points A et B et notez là.

4) Depuis le point B, renouvelez les 3 lancers en sens inverse (vers le point A) et marquez le nouveau point moyen (point C).

Mesurez et notez la distance séparant les points B et C.

La "vitesse" du green est la demi-somme des deux longueurs mesurées :

$$\frac{AB + BC}{2} = \text{Vitesse du green}$$



NOTE : Il est important de ne pas oublier que le greenvite n'est qu'un outil permettant de mesurer l'une des caractéristiques d'un green : sa capacité à faire rouler la balle, généralement exprimée en "vitesse" ou "rapidité".

Les responsables de terrain ont aussi d'autres éléments à surveiller, éléments qui peuvent influencer le comportement des greens (végétation, maladies, aspect...).

Le greenvite doit permettre de mesurer les effets de traitements ou préparations et d'amener 3 à 4 fois par an, les greens à une rapidité en harmonie avec la compétition disputée.

5.3-8

DEPARTS ET CADENCE DE JEU

5.3-8-1

DEPARTS

A proximité du départ, les joueurs doivent avoir la possibilité de consulter l'heure « officielle » faisant foi en cas de contestation.

Il est important de donner le départ de chaque groupe à l'heure prévue sauf conditions exceptionnelles (brouillard, orage, etc...).

Dans toute la mesure du possible, le départ devrait être assuré par un starter.

Si on constate un retard systématique au départ, du fait de l'encombrement du terrain, il ne faut pas hésiter, dans les compétitions suivantes, à augmenter l'intervalle entre les départs jusqu'à ce que vous soit trouvée la bonne cadence.

Tout joueur en retard à son heure de départ doit être sanctionné ou disqualifié (voir Règle 6-3).

Sauf lorsqu'il y a un joueur seul, on ne doit pas remplacer un joueur absent par un joueur du groupe suivant.

Il est recommandé d'avoir au départ, ou au Secrétariat si celui-ci est proche, un "tableau officiel" que vous aurez mentionné dans le règlement de l'épreuve comme étant le seul endroit où les joueurs doivent consulter le règlement, les heures de départs et toutes modifications ou informations complémentaires éventuelles.

Sur ce tableau seront affichés au moins :

- le règlement de la compétition
- les heures de départ de la compétition
- les règles locales permanentes et occasionnelles
- la liste des balles autorisées
- la position des drapeaux sur les greens.

5.3-8-2

CADENCE DE JEU

Le bon déroulement d'une compétition nécessite le maintien d'une cadence de jeu normale (voir durée du tour conventionnel en fonction de la composition des groupes).

Pour maintenir une telle cadence, voici quelques conseils pratiques :

- Avoir un intervalle des départs qui permet, dans des conditions normales de jeu, d'éviter la création de files d'attente sur certains trous, autrement dit qui permet un déroulement fluide.
- Veiller à ce que les équipes partant en tête, jouent à bonne cadence. Pour cela, composer les premiers groupes, autant que possible, de joueurs dont la réputation est de jouer rapidement.
- Avoir un ou plusieurs Commissaires de terrain dont le rôle sera de faire des observations aux groupes en retard.
- Eduquer vos joueurs : il est en effet possible grâce à une bonne éducation « d'exécuter vos coups en prenant votre temps et de faire le reste rapidement », par exemple :
 - . marcher à bonne cadence
 - . se préparer à jouer son coup pendant qu'un autre joueur joue et cela sans le gêner
 - . marquer la carte de score en arrivant au départ du trou suivant
 - . autour des greens, poser son matériel de façon à ne pas avoir à revenir en arrière après avoir putté
 - . quitter rapidement le green dès la fin du trou.
- **Ne pas hésiter à sanctionner les joueurs lents** (voir Règle 6-7 et procédure contre le jeu lent recommandée par le Comité des Règles de la F.F.G. (§ 5.1-3).

5.3-9

RESULTATS ET RECLAMATIONS

5.3-9-1

CONTROLE DES CARTES

La Règle 6-6 précise en particulier la responsabilité du joueur quant à l'exactitude des scores, trou par trou, portés sur sa carte.

La Règle 33-5 précise la responsabilité du Comité quant à l'addition du "trou par trou" et à l'application du handicap.

Un double contrôle des cartes doit donc être fait, l'un par le joueur avant de la signer et de la remettre au Comité, l'autre par le Comité.

La meilleure méthode pour effectuer, dans de bonnes conditions, ce double contrôle est que les joueurs d'un groupe terminant la compétition fassent, ensemble, au secrétariat, le contrôle respectif de leur carte, clarifient entre eux, ou avec le Comité, tous les doutes, signent et contresignent leurs cartes et les remettent au Comité. Le Comité vérifiera alors, en présence des joueurs, les scores et leur enregistrement et, si besoin est, demandera aux joueurs des précisions.

Il pourra ensuite procéder à l'addition des scores et à l'application du handicap permettant d'établir les classements bruts et nets.

Il sanctionnera éventuellement, en application de la Règle 6-6 c tout joueur dont la carte comporte des inexactitudes.

Nous attirons l'attention des Comités d'Epreuves sur deux points :

- en **Stroke Play, en Stableford et Contre Par, le score qui doit obligatoirement figurer à chaque trou est le score brut ;**
- en **4 balles : le score qui doit obligatoirement figurer à chaque trou est le score brut et de plus, sur chaque trou, on doit pouvoir identifier le joueur dont le score sera pris en compte.**

Si les cartes qui sont remises ne comportent pas ces renseignements, **il faut disqualifier les joueurs ou les camps concernés.**

5.3-9-2

DEPARTAGE DES EX AEQUO

Il appartient au Comité, s'il l'a décidé dans les Règlements de l'épreuve, de départager les ex aequo. Il est tout à fait possible de conserver des ex aequo, mais la répartition des prix est alors délicate.

Si un départage est prévu, il peut l'être selon des formes différentes :

soit sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, il faut alors comparer les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

Si l'égalité subsiste, il faut comparer les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème} etc...)

Dans le cas de compétition Stroke Play Net, le départage ne peut pas se faire en play-off. Il se fera donc sur la base du score net non arrondi (égal au score Brut- hcp de jeu non arrondi).

soit par l'organisation d'un nouveau tour conventionnel ;

soit en "mort soudaine" ; c'est-à-dire jusqu'à ce que l'un des camps ait réalisé un meilleur score que l'autre sur un trou.

s'il s'agit d'un Match Play, le tour conventionnel doit continuer ; en Match Play en net, le play off se fait également en net en rendant les coups reçus prévus pour un tour conventionnel ;

s'il s'agit d'un Stroke Play, il faut le faire disputer dès la fin de la compétition soit dans l'ordre normal des trous en commençant au trou n°1, soit en faisant jouer uniquement les trous choisis et indiqués par le Comité de l'Epreuve.

Toute réclamation devra être jugée en appliquant la Règle de Golf n° 34.

Les Règles 6 et 33 traitent respectivement des "droits et devoirs" des joueurs et du Comité.

Rappels importants :

R. 34-2. Décision de l'arbitre

Si un arbitre a été désigné par le Comité, sa décision sera sans appel.

R. 34-3. Décision du Comité

En l'absence d'un arbitre, toute contestation ou tout point douteux sur les Règles doit être soumis au Comité dont la décision sera sans appel.

Si le Comité (ou s'il n'en a pas été constitué, la Commission Sportive du Club) ne parvient pas à prendre une décision, il doit soumettre le point douteux ou la contestation au Comité des Règles de la Fédération Française de Golf dont la décision sera sans appel.

Si la contestation ou le point douteux n'ont pas été soumis par le Comité (ou s'il n'en a pas été constitué, par la Commission Sportive du Club) au Comité des Règles de la Fédération Française de Golf, le ou les joueurs ont le droit de déposer un exposé concordant par la voie de la Commission Sportive du Club au Comité des Règles de la Fédération Française de Golf afin d'obtenir une opinion quant à l'exactitude de la décision rendue.

La réponse sera envoyée au Président de la Commission Sportive du Club ou des Clubs concernés.

Si le jeu s'est déroulé autrement qu'en conformité avec les Règles de Golf, le Comité des Règles de la Fédération Française de Golf ne rendra de décision sur aucune question.

Un licencié ne peut donc, à titre individuel, obtenir directement du Comité des Règles de la Fédération Française de Golf un avis sur un litige dont il a été acteur ou témoin.

Que la situation présentée corresponde à une "hypothèse d'école" ou à un litige réel, les points douteux ou contestés ne peuvent être référés au Comité des Règles que par le canal du Comité de l'épreuve ou de la Commission Sportive du Club concernés.

Si le Comité de l'épreuve ou la Commission Sportive du Club concernés ne parviennent pas à prendre une décision, ils soumettront alors le point douteux au Comité des Règles de la Fédération.

Si leur décision est prise mais contestée par le joueur, ce dernier pourra déposer auprès du Comité des Règles de la Fédération, **par le canal du Comité de l'épreuve ou de la Commission Sportive du Club concernés**, un "exposé concordant" sur les faits de la contestation et demander un avis quant à l'exactitude de la décision.

Le Comité des Règles ne donne une opinion que sur l'exactitude de la décision quant à l'application des Règles mais pas sur l'établissement des faits qui sont du ressort du Comité de l'épreuve ou de la Commission Sportive du Club.

La réponse du Comité des Règles de la Fédération sera adressée au Comité de l'épreuve ou à la Commission Sportive du Club qui l'ont saisi.

Cette procédure est nécessaire ne serait-ce que parce que, bien évidemment, les interprétations diffèrent souvent... et qu'il est indispensable de disposer d'un "exposé concordant" pour analyser valablement un cas. En outre, il est logique pour éviter un engorgement, que les cas soient posés aux Commissions Sportives des Clubs qui le plus souvent sont à même de régler les litiges soulevés.

Il est rappelé, qu'outre ces dispositions, le Comité des Règles ne rendra un avis que si le litige intervient dans une forme de jeu officielle. cf. § 5.3-1 du vademecum et Règles de Golf n° 2, 3, 29, 30, 31 et 32.